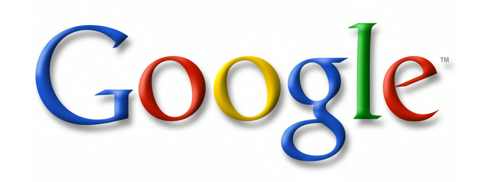


A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 355006 DUPL

Digitized by Google

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS



Digitized by Google

Digitized by Google

40

CHRONIQUE

DES

ÉVÊQUES DE MEAUX

Digitized by Google

Digitized by Google

CHRONIQUE

DES

ÉVÊQUES DE MEAUX

SUIVIE

D'UN ÉTAT DE L'ANCIEN DIOCÈSE ET DU DIOCÈSE ACTUEL

PAR

AUGUSTE ALLOU

ÉVÊQUE DE MEAUX



MEAUX

A. COCHET, IMPRIMEUR LIBRAIRE DE L'ÉVÊCHÉ

—

1875

Digitized by Google

BX
1532
M48
A44

Digitized by Google

705745-129

AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MEAUX.

Je me félicite, Messieurs et chers Coopérateurs, de pouvoir, à la fin de ma carrière, vous offrir ce dernier fruit de mes études sur plusieurs points qui peuvent intéresser notre diocèse. Il eût été à désirer qu'une main plus habile nous donnât une histoire complète de l'Eglise de Meaux, rédigée dans un ordre plus méthodique que celle de Toussaint Du Plessis: un semblable travail était au-dessus de mes forces, et j'ai dû me borner à une modeste chronique dans laquelle les faits sont énoncés avec la plus grande simplicité, mais en même temps avec l'exactitude que l'on peut attendre des plus consciencieuses recherches. Tout mon désir est que cet essai inspire à nos jeunes prêtres le goût des travaux historiques, qui deviendraient pour eux une source de jouissances véritables. Puissent-ils bien comprendre que, après la prière, rien n'est plus propre que l'amour de l'étude à nous soutenir et à nous consoler au milieu des épreuves de la vie.

Digitized by Google

La reconnaissance me fait un devoir d'offrir ici mes plus sincères remerciements à M. le Chanoine Denis, dont l'érudition et l'inépuisable complaisance m'ont été d'un si grand secours pour les recherches que nécessitait mon travail.

Meaux, le 28 août 1875, en la fête de saint Augustin.

† AUGUSTE, ÉVÊQUE DE MEAUX.

Digitized by Google

AUTEURS CONSULTÉS.

Nicolas LENFANT, procureur au bailliage de Meaux, mort après 1607. Il a laissé des Mémoires où il raconte avec impartialité les faits qui se passèrent sous ses yeux pendant les troubles du Calvinisme et de la Ligue. Ces Mémoires sont restés manuscrits; la bibliothèque de la ville en possède un exemplaire. Nous en avons consulté un autre qui provient de l'abbaye de Saint-Faron et appartient à M. de Colombel.

Pierre JANVIER, fils d'un médecin de Meaux, né en 1618, mort curé de la paroisse de Saint-Thibault en 1689. Il a composé sept volumes in-folio de Mémoires conservés à la bibliothèque de la ville. Esprit brouillon et passionné, Janvier ne mérite qu'une très-médiocre confiance.

François LE DIEU, originaire de Péronne, mort en 1713. Bossuet, à qui il avait été recommandé par D. Mabillon, le prit pour aumônier, et le nomma plus tard chanoine et chancelier de l'Eglise de Meaux. C'était un homme doué de bonnes qualités, mais d'un caractère difficile et d'un esprit mordant. Ses Mémoires sur Bossuet sont bien écrits et fort intéressants. Quant à son journal, qui commence seulement à l'année 1699, il n'était certainement pas destiné à voir le jour, et on peut regretter la publication qui en a été faite en 1856.

Jean PHÉLIPEAUX, né à Angers, docteur de Sorbonne, chanoine et grand-vicaire de Meaux, mort en juillet 1708. Bossuet l'avait donné pour précepteur à son neveu, et pendant le séjour qu'ils firent à Rome, ils prirent l'un et l'autre une part regrettable à la querelle sur le quiétisme. Phélipeaux, ecclésiastique savant et studieux, a laissé une Chronique ou Histoire des évêques de Meaux, dont Du Plessis fait un grand éloge. Ce manuscrit, écrit en latin et formant un volume in-folio de 446 pages, appartient à la bibliothèque du Séminaire de Meaux.

Digitized by Google

Dom Toussaint-Chrétien Du Plessis, né à Paris, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, mort en 1764, à 75 ans. Comme il était religieux du monastère de Saint-Germain-des-Prés, le cardinal de Bissy lui demanda d'écrire l'Histoire de son diocèse, qui parut en 1731, en deux volumes in-4°. Cet ouvrage est encore estimé, malgré un assez grand nombre d'inexactitudes.

Gallia Christiana, tome VIII (1744). Dom Brice, religieux de Saint-Germain-des-Prés, mort en 1755, était chargé, depuis l'année 1731, de diriger la continuation du savant ouvrage des Bénédictins, dont le premier volume fut publié en 1715 par Denis de Sainte-Marthe. Dans la préface mise en tête du diocèse de Meaux, D. Brice reconnaît que l'Histoire de Du Plessis lui a été d'une grande utilité, et que l'auteur a corrigé lui-même, dans ce nouveau travail, les erreurs qu'il avait pu commettre.

Charles-Joseph Thomé, né à Amillis, chanoine de Meaux en 1735, mort en 1779. Il était très-versé dans l'histoire du diocèse, et a publié trois lettres adressées à T. Du Plessis et aux auteurs de la *Gallia Christiana* (1747, 48 et 49). Il mit en ordre et analysa le Cartulaire du Chapitre, dont il forma quatre volumes conservés aujourd'hui dans la bibliothèque de la ville.

Claude Rochard, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Meaux, mort en 1769, à 82 ans. Il a laissé deux manuscrits intéressants : 1° *Antiquités de la ville de Meaux*, transcrites sur les Mémoires de Lenfant, etc., 2 vol. in-4°; 2° *Histoire de la ville de Meaux*, tirée des Mémoires de Lenfant et de Janvier, etc., 7 vol. in-folio. — La bibliothèque de la ville possède le premier ouvrage et les tomes I et VII du second; les autres volumes ont disparu.

Les *Essais historiques et statistiques sur le département de Seine-et-Marne*, par Louis Michelin, 7 vol. in-8°, 1841. Compilation indigeste, mais où l'on trouve beaucoup de renseignements utiles. L'auteur a principalement mis à contribution les *Almanachs* des diocèses de Meaux et de Sens, et l'*Histoire du diocèse de Paris*, par l'abbé Lebœuf.

M. Antoine Carro, bibliothécaire de la ville de Meaux, mort

Digitized by Google

en 1875, a publié en 1865 l'*Histoire de Meaux et du pays meldois*, un vol. in-8° de près de 600 pages. Cet ouvrage, fait avec beaucoup plus d'ordre et de méthode que celui de Du Plessis, est d'un intérêt véritable; mais il y a lieu de regretter que l'auteur ne se soit pas assez tenu en garde contre certains préjugés peu favorables au catholicisme et au clergé.

M. Alfred de Longpérier-Grimoard, frère de M. de Longpérier, membre de l'Institut, a donné dans notre *Semaine religieuse*, depuis 1869, une série d'articles ayant pour titre : *Notice héraldique, sigillographique et numismatique sur les Evêques de Meaux*. Cet ouvrage, qui suppose beaucoup de recherches, sera précieux pour les personnes qui s'occupent des études dont l'auteur a fait sa spécialité; mais il nous a paru insuffisant au point de vue ecclésiastique, et c'est ce qui nous a déterminé à entreprendre notre modeste chronique en faveur des prêtres du diocèse.

Nous ne pouvons passer sous silence le pieux et laborieux abbé Pruneau, mort doyen du Chapitre en 1863, dont nous aurons souvent occasion de parler. Il avait étudié consciencieusement l'histoire du diocèse de Meaux, et a laissé un grand nombre de notes manuscrites, qu'il n'a malheureusement pas eu le temps de terminer.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES ÉVÊQUES DE MEAUX

Il existe un certain nombre de catalogues des Evêques de Meaux, dont plusieurs sont fort anciens. On y trouve quelques différences, soit pour le nombre des évêques, soit pour le rang qu'ils doivent occuper. Ainsi Bossuet est placé sous les numéros 104, 106, 109 et 110. Mais si l'on examine les choses de près, on se convaincra facilement que cette divergence d'opinions a très-peu d'importance, comme on le verra dans le cours de cette chronique.

Parmi ses évêques, l'église de Meaux en compte neuf qui ont été honorés du titre de saints, et même dix, si l'on y comprend saint Pathus, qui n'a pas été sacré. Ce sont dans l'ordre chronologique : saint Denis, saint Saintin, saint Antonin, saint Rigomer, saint Faron, saint Hildevert, saint Pathus, saint Ebrigisile, saint Landry et saint Gilbert. D'autres n'ont pas moins brillé par leur science que par leurs vertus, et plusieurs se sont trouvés mêlés aux plus grandes affaires de l'Etat. A une époque, où il n'y avait guère de lettrés que les membres du clergé, il n'est pas étonnant que les évêques aient été appelés dans les conseils des rois et qu'ils aient joui d'une grande influence, ce qui a fait dire à Gibbon, auteur non suspect en pareille matière, que c'étaient les évêques qui avaient fait la France.

Sous le régime féodal, les Evêques étaient de véritables suzerains, ayant leurs vassaux, comme eux-mêmes étaient les vassaux des rois. Nos anciens évêques de Meaux étaient

Digitized by Google

seigneurs temporels de quatre paroisses, dites filles de l'Evêché : Germigny-l'Evêque, Etrépilly, Varreddes et Villenoy. Ils exerçaient, en outre, des droits féodaux sur La Ferté-sous-Jouarre, Lizy, Trilport, Choisy-le-Temple, etc. Le jour de leur prise de possession, ils étaient portés, depuis l'entrée de la ville jusqu'à la cathédrale, par quatre vassaux de leur église : le vicomte de Meaux, le vidame (1) de Trilbardou, le seigneur du fief de Saint-Cler (paroisse de Mareuil-lès-Meaux) et le seigneur de Boullarre-en-Multien.

Dès le XI[e] siècle, jusqu'au commencement du XIV[e], les évêques de Meaux jouirent du droit de battre monnaie. On connait des traités faits à ce sujet entre eux et les comtes de Champagne ou avec des concessionnaires auxquels ils affermaient la fabrication de leurs monnaies. Un assez grand nombre de ces deniers épiscopaux ont été conservés; ils présentent, suivant les diverses époques, avec le nom de l'évêque, une *dextre bénissante*, une crosse entre α et ω, une main tenant une crosse, deux crosses adossées et enfin une tête mitrée vue de profil (2).

L'évêché de Meaux n'était pas riche, si on le compare à beaucoup d'autres. Ses revenus figuraient depuis très-longtemps pour 22,000 livres dans les états qui servaient de base aux droits à payer en cour de Rome pour l'obtention des bulles; mais en 1789 ils pouvaient s'élever à environ 30,000 livres. Sur cette somme, l'évêque était obligé de pourvoir, de moitié avec le Chapitre, à toutes les réparations de la cathédrale, et en outre à celle du palais épiscopal, de la maison de campagne de Germigny, et des

(1) On donnait le nom de vidame (*vice dominus*) à celui qui tenait des terres d'un évêché, à la condition d'en défendre le temporel, et, au besoin, de commander les troupes que l'évêque était obligé de fournir à son souverain.

(2) Voir la *Notice héraldique* de M. de Longpérier sur les évêques de Meaux, p. 7.

Digitized by Google

bâtiments de plusieurs fermes, ce qui diminuait fort les revenus. Aussi voyons-nous la plupart de nos évêques pourvus de quelque autre bénéfice ou de quelque charge à la cour.

Si nos anciens évêques jouissaient de certains avantages temporels, il faut reconnaître que bien des restrictions étaient apportées à l'exercice de leur juridiction spirituelle. Un grand nombre de communautés religieuses, même de femmes, relevaient immédiatement du Saint-Siége et étaient exemptes de la juridiction épiscopale. Les curés ne pouvaient, il est vrai, exercer les fonctions curiales avant d'avoir été institués par l'évêque, mais il s'en fallait de beaucoup que celui-ci pût nommer de plein droit à toutes les cures. Le droit de collation ou de présentation appartenait bien souvent à d'autres supérieurs ecclésiastiques, à des abbesses, ou même à des seigneurs laïques. C'est ainsi que, sur les 236 paroisses du diocèse de Meaux, l'évêque ne nommait de plein droit qu'à quatre-vingt-treize cures; toutes les autres se trouvaient réparties entre un grand nombre de collateurs différents. Du reste, il est à remarquer que cette législation ecclésiastique, si différente de la nôtre, n'avait rien que de très-légitime. Il était tout naturel que les fondateurs d'une église se réservassent le droit de présentation, et nous verrons souvent les Evêques céder eux-mêmes des paroisses aux ordres religieux, dans l'espoir qu'elles seraient gouvernées par des prêtres plus réguliers.

Digitized by Google

Saint Denis est-il le premier évêque de Meaux ?

La première question qui se présente au début de cette chronique, c'est de savoir quand et par qui fut établi le siége épiscopal de Meaux. Tous les auteurs s'accordent à reconnaître saint Denis, comme l'apôtre de Paris et des pays environnants. Aussi voyons-nous plusieurs diocèses, entre autres : Evreux, Beauvais, Amiens et Soissons se dire fondés par des disciples de saint Denis. D'après une tradition qui n'a jamais été contestée, saint Denis fixa son siége à Paris ; il en est certainement le premier évêque, et c'est dans cette ville qu'il souffrit le martyre, comme chacun le sait, avec deux compagnons dont le nom est devenu inséparable du sien, le prêtre Rustique et le diacre Eleuthère. Senlis et Meaux revendiquent également saint Denis pour leur premier évêque, et, en ce qui nous concerne, la tradition nous paraît assez bien établie. Quelques auteurs même prétendent que saint Denis vint d'abord à Meaux, dont il fut le premier évêque, avant de fixer son siége à Paris (1). Hildegaire, qui vivait au neuvième siècle, dit, dans sa vie de saint Faron, que cet évêque était le vingtième depuis saint Denis. Nos plus anciens catalogues, nos calendriers et nos livres liturgiques témoignent également en faveur de cette tradition (2). La Chronique de

(1) Jacques Severce dans sa *Chronologie historique*, et Jean Chenu dans son *Histoire chronologique des archevêques et évêques de France*, publiée en 1621.

(2) Le Bréviaire de Jean de Buz (1546), le Missel de Louis de Brezé (1556), le Missel de M. de Bissy (1709), son Bréviaire de 1713 et jusqu'à son Rituel de 1734, postérieur à la publication de Toussaint Du Plessis, font tous mention de saint Denis comme du premier évêque de Meaux. Si le Bréviaire de M. Séguier (1640) n'en fait pas mention, cela tient à ce qu'il avait adopté l'office du Bréviaire romain, où saint Denis et ses compagnons sont simplement indiqués comme martyrs. Le culte de saint Denis a toujours été en honneur dans le diocèse de Meaux, et sa fête y était célébrée avec octave.

Digitized by Google

Phélipeaux admet saint Denis pour notre premier évêque, et le Catéchisme de Bossuet le dit également. Du Plessis est le premier auteur qui, dans son *Histoire de l'Eglise de Meaux* et dans la *Gallia Christiana*, ait commencé la série de nos évêques par saint Saintin. M. Pruneau, qui a suivi cette opinion dans son bréviaire de 1834, l'a sincèrement regretté depuis, et aurait voulu que l'on s'en tînt à l'ancienne tradition de Meaux. Nous adopterons volontiers ce sentiment, et nous regarderons saint Denis comme notre premier évêque, sans toutefois lui donner de numéro d'ordre, pour ne pas trop nous écarter des catalogues le plus généralement adoptés. Du reste, il faut bien convenir que cette question est sans importance réelle ; car, soit que l'on considère seulement saint Denis comme l'apôtre de tout notre pays, ou en particulier, comme le premier évêque de Meaux, il sera toujours vrai de dire que notre Eglise doit son origine à cet illustre martyr, puisqu'il est généralement admis que saint Saintin était son disciple et avait été établi par lui pour gouverner l'Eglise de Meaux.

A quelle époque doit-on fixer l'épiscopat de saint Denis ? La solution du problème dépend évidemment de l'opinion que l'on adoptera au sujet de l'identité de saint Denis de Paris et de saint Denis l'Aréopagite. Cette question, si intéressante pour notre histoire, ne nous paraît pas encore suffisamment éclairée, et nous n'oserions nous prononcer entre les savants critiques du dix-septième siècle qui rejettent l'Aréopagitisme de saint Denis, et les historiens contemporains qui ont apporté dans le débat des arguments d'une valeur considérable, en faveur de cette opinion. Chacun peut donc choisir, à son gré, le sentiment qui lui plaira davantage, et placer les origines de notre Eglise, soit à la fin du premier siècle avec saint Denis l'Aréopagite, ou bien vers le milieu du troisième siècle, avec un autre saint Denis, l'un des sept évêques que Grégoire de Tours dit, dans son histoire des Francs, avoir été envoyés de

Digitized by Google

Rome, par le Pape saint Fabien, pour évangéliser les Gaules.

L'épiscopat de saint Faron, compté pour le dix-neuvième ou le vingtième évêque de Meaux, commençant vers l'an 626, on a un espace de 500 ans, ou, pour le moins, de 350, entre cet évêque et l'époque assignée à saint Denis. Il n'est guère probable qu'une vingtaine d'évêques aient suffi pour remplir une aussi longue période. Aussi, Toussaint Du Plessis, frappé de cette difficulté, a-t-il cru devoir séparer la cause de saint Saintin de celle de saint Denis. Il suppose que le diocèse de Meaux ne fit qu'un avec celui de Paris jusqu'au milieu du quatrième siècle, et il fixe l'épiscopat de saint Saintin à l'année 375 (I. 619). Mais cette assertion nous paraît toute gratuite, et rien ne nous oblige à renoncer à la tradition constante qui fait notre saint Saintin disciple de saint Denis. Les plus graves auteurs ont remarqué que la religion chrétienne prêchée, dès sa naissance, dans les Gaules, n'y fit d'abord que très peu de progrès, et, pour ce qui regarde en particulier les provinces septentrionales, après le premier évêque de chaque diocèse, dont le nom s'est conservé dans la mémoire des peuples, il règne la plus grande incertitude sur le nombre, le véritable nom et l'époque précise de ses successeurs. Il est à croire aussi que les siéges épiscopaux sont souvent restés vacants pendant un certain nombre d'années, ou bien encore qu'il y a eu des omissions plus ou moins importantes dans les catalogues qui sont généralement assez imparfaits. L'absence des documents qui se fait sentir pour l'histoire civile, comme pour l'histoire ecclésiastique, n'a rien qui doive surprendre, quand on pense aux persécutions des empereurs, aux guerres continuelles et aux invasions des barbares qui désolèrent les Gaules pendant ces premiers siècles.

Digitized by Google

1. — Saint Saintin. (Sanctinus.)

L'histoire ne nous apprend rien d'authentique sur saint Saintin. Quoique sa *passion*, qui nous a été conservée dans une lettre d'Hincmar à Charles le Chauve, mérite peu de créance, et soit abandonnée par les meilleurs critiques, nous en donnerons ici l'abrégé, au moins à titre de légende :

Denis l'aréopagite étant venu à Rome, fut chargé par le Pape saint Clément d'aller évangéliser les Gaules. Arrivé à Paris, il ordonna Saintin qu'il établit évêque de Chartres et ensuite de Meaux. L'évêque de Paris, se voyant sur le point d'être arrêté par les licteurs de Domitien, appela auprès de lui ses disciples Saintin et Antonin, auxquels il recommanda d'assister à son supplice, d'en conserver fidèlement la mémoire, et d'en porter la nouvelle à l'évêque du siége de Rome, avec prière de la transmettre aux fidèles d'Athènes, afin qu'ils rendissent gloire à Dieu de son combat. Aussitôt après le martyre de saint Denis, ses disciples s'acheminèrent vers Rome. Déjà ils étaient arrivés en Italie, lorsqu'Antonin fut pris d'une grosse fièvre; Saintin croyant devoir continuer son voyage, laissa son compagnon dans l'hôtellerie, en recommandant au maître de la maison d'en avoir les plus grands soins et de l'ensevelir honorablement, s'il venait à décéder. Notre Saint n'était pas encore arrivé à Rome, lorsqu'il apprit par révélation qu'Antonin était mort, et que l'hôtellier, au mépris de ses promesses, avait ignominieusement jeté le cadavre dans le cloaque de son écurie. Il revient aussitôt sur ses pas, reproche à l'hôtellier son infidélité, fait découvrir la fosse, puis au nom de N. S. Jésus-Christ pour l'amour duquel Denis a souffert le martyre, il rappelle son frère Antonin à la vie. Ils reprennent ensemble le chemin de Rome, où ils trouvent pour pape le Grec Anaclet qui avait

Digitized by Google

succédé à Clément. Après s'être acquittés de leur mission auprès de lui, nos deux Saints reviennent à Meaux, dont ils gouvernèrent successivement l'Eglise, et où ils s'endormirent dans le Seigneur, pleins de jours et de bonnes œuvres.

En laissant de côté tout ce qu'il y a d'invraisemblable dans ce récit, nous regardons comme à peu près certain que saint Saintin était le disciple de saint Denis, qu'ayant été établi par lui évêque de Meaux, il mourut dans cette ville, et fut inhumé hors des murs, selon l'usage, au lieu où l'on éleva en son honneur une chapelle qui devint d'abord une petite abbaye, et plus tard une église collégiale et paroissiale. D'après une ancienne tradition qui avait cours à Meaux, saint Saintin aurait subi les rigueurs de la prison pendant les persécutions, et on montrait même autrefois au château, le lieu où l'on disait qu'il avait été renfermé. La fête de saint Saintin, célébrée dans l'ancien bréviaire de Meaux le 11 octobre, a été fixée au 22 septembre dans notre nouveau calendrier romain.

Deux questions graves ont été soulevées au sujet de saint Saintin, et résolues en sens divers.

I. Comme la ville de Verdun revendique saint Saintin pour son premier évêque, aussi bien que celle de Meaux, on s'est demandé s'il s'agissait ici d'un seul et même personnage ou de deux évêques différents. L'abbé Phélipeaux et le chanoine Thomé, dans ses lettres à Toussaint Du Plessis, distinguent deux saints Saintin, l'un pour Meaux et l'autre pour Verdun, postérieur au premier. D'un autre côté Toussaint Du Plessis (I, p. 4 et 616) et la *Gallia Christiana* dans son article sur Verdun (XIII, 1162), soutiennent que saint Saintin de Meaux est le même que celui de Verdun, et c'est aussi l'opinion qu'a suivie M. Pruneau, auteur du bréviaire de 1834. — On a parlé d'un concile de Cologne tenu vers 346 et souscrit par un Sanctinus, évêque d'une ville que l'on croit être celle de Verdun.

Digitized by Google

C'est ce qui a fait croire à quelques auteurs que Verdun avait eu deux évêques de ce nom, le premier identique avec celui de Meaux, et l'autre postérieur qui aurait assisté au concile de Cologne. M. Pruneau qui ne reconnaissait qu'un seul saint Saintin, place le martyre de saint Denis en 287 ; puis il suppose que saint Saintin aurait été établi évêque de Meaux, encore très-jeune, peu de temps avant le martyre de son maître, et qu'il ne mourut que vers l'an 353, de sorte qu'il aurait pu assister au concile de Cologne ; mais ces calculs d'après lesquels saint Saintin serait mort presque centenaire sont très-contestables.

II. Les reliques de saint Saintin ont donné lieu à une autre controverse, attendu que les églises de Meaux et de Verdun prétendaient les avoir chacune en sa possession. Il n'y a pas de difficulté pour ceux qui admettent deux saints Saintin ; car alors chaque église aurait tout naturellement conservé les reliques de son premier évêque. Mais dans l'opinion qu'il n'y a eu qu'un seul saint Saintin pour Meaux et Verdun, la question est de savoir comment les reliques de cet évêque, mort à Meaux, se sont trouvées transportées dans l'église de l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun. On raconte que lors des incursions des Normands au neuvième siècle, le corps de saint Saintin fut tiré du lieu de sa première sépulture, et apporté pour plus de sûreté dans la cathédrale. Deux siècles plus tard, vers 1032, pendant une famine, les habitants de Meaux, selon les uns, ou simplement un gardien infidèle, selon d'autres, auraient vendu les reliques de saint Saintin à des marchands de Verdun qui les auraient apportées à l'abbaye de Saint-Vanne. Toutefois il est certain qu'au treizième siècle, la cathédrale de Meaux possédait encore des reliques de saint Saintin, lesquelles ont péri avec toutes les autres reliques qui furent brûlées en 1562 par les Calvinistes. Dès lors on peut croire qu'une partie seulement des reliques de saint Saintin avait été transportée à Verdun et c'est l'opinion

Digitized by Google

émise par M. Pruneau, dans la légende de son bréviaire. D'un autre côté, l'authenticité des reliques de Verdun ne paraissait pas douteuse, et, en 1622, l'évêque de Meaux, Jean de Vieupont, obtint du prieur de Saint-Vanne, un humérus de saint Saintin, dont les deux extrémités sont encore conservées aujourd'hui dans une des châsses de notre cathédrale.

2. — Saint Antonin. (Antoninus ou Antonius.)

Saint Antonin qui, d'après la tradition, aurait été le compagnon et le disciple de saint Saintin. On en fait mémoire dans notre bréviaire le 30 septembre.

3. — Mansuet. (Mansuetus.)

4. — Modeste. (Modestus.)

5. — Acher. (Acherus.)

6. — Rieul. (Riolus.)

7. — Promer. (Promerus.)

8. — Primit. (Primitus.)

9. — Principe. (Principius.)

10. — Saint Rigomer. (Rigomerus.)

Saint Rigomer, vulgairement Saint Rigomé, né à Meaux ou dans les environs, vivait, à ce que l'on croit, vers la fin du cinquième siècle. Fulcoius de Beauvais, poëte du onzième siècle, vante son zèle contre les ennemis de l'Eglise. Les reliques de saint Rigomer que l'on possédait à la cathédrale ont disparu lors du pillage des Calvinistes en 1562. On honore sa mémoire le 28 mai. Une église avait été bâtie en son honneur au faubourg de Cornillon. C'était

Digitized by Google

d'abord une petite abbaye, qui n'était plus, à la fin du siècle dernier, qu'un prieuré simple dépendant de l'abbaye de Chaâge.

11 — Crescent. (Crescentius.)

12. — Anius.

13. — Præsidius.

14. — Promissus ou Promissius.

15. — Médovée. (Medoveus ou Medovechus.)

Médovée était évêque de Meaux vers le milieu du sixième siècle. Il souscrivit au cinquième concile d'Orléans en 549, et au deuxième concile de Paris en 555.

16. — Eden. (Edenus.)

17. — Baudoald. (Baudowaldus ou Baudoaldus.)

Baudoald, vers la fin du sixième siècle, était contemporain et ami de saint Fortunat de Poitiers, qui fait l'éloge de sa science et de sa vertu.

18. — Gondoald. (Gondoaldus.)

Gondoald donna l'habit de religion à sainte Fare vers l'an 615, et assista au concile de Reims en 625.

Nota. Plusieurs auteurs ont cru que saint Walbert avait été évêque de Meaux, et l'ont placé immédiatement après Gondoald ou après saint Faron. C'est une erreur que Du Plessis, d'après Mabillon, a pleinement réfutée. (I, 624.) Saint Walbert, appelé aussi Gaubert, était né dans le diocèse de Meaux, peut-être à Nanteuil-le-Haudoin, comme le pense Du Plessis, ou plus probablement sur la paroisse de Barcy, où l'on voit une ferme très-ancienne dite de saint Gaubert ou Gobert, avec une petite

Digitized by Google

chapelle dans laquelle était la statue du saint représenté en religieux avec la mitre. Il fut abbé de Luxeuil de 625 à 665, pendant que Gondoald et saint Faron occupaient le siége de Meaux.

19. — Saint Faron (626-672).

Le nom de *Burgondofaro* que portait saint Faron annonce qu'il était d'origine bourguignonne. Son père Agnéric, Hagnéric ou Chagnéric, était un des seigneurs les plus accrédités auprès de Théodebert, roi d'Austrasie, et possédait près de Meaux un domaine appelé *Pipimisium* que nous croyons être Poincy. Ce seigneur eut quatre enfants : saint Cagnoald ou Cagnou, d'abord religieux à Luxeuil, mort évêque de Laon, honoré le 6 septembre ; saint Faron, sainte Fare et Agnetrude dont on ne connaît que le nom. L'an 610, Agnéric donna l'hospitalité à saint Colomban (1) qui bénit la jeune Fare et la voua au Seigneur. Quelques années plus tard, elle reçut l'habit religieux des mains de l'évêque Gondoald, et fonda le célèbre monastère de Faremoutiers où elle mourut vers l'an 660.

Le jeune Faron fut élevé dans le palais du roi d'Austrasie, Théodebert, où, par sa sagesse et l'intégrité de ses mœurs, il se concilia l'affection de tous les grands de la cour. Il obtint également les bonnes grâces de Clotaire II, lorsque ce prince fut devenu maître de toute la France en 613, et il remplit auprès de lui des charges importantes. Cependant à la suite d'un entretien avec sa sœur, il se sentit tellement dégoûté du monde et de ses faux biens, qu'il quitta la cour, encore à la fleur de l'âge, et embrassa

(1) Colomban, irlandais de nation, fondateur de la célèbre abbaye de Luxeuil (Haute-Saône), en 590, mort à Bobbio, en Lombardie, en 615. Nous célébrons sa fête le 26 novembre.

Digitized by Google

l'état ecclésiastique, du consentement de sa femme Blidechilde, qui se consacra elle-même au Seigneur.

A la mort de l'évêque Gondoald, Faron fut élu évêque par le clergé et le peuple, avec l'assentiment du roi Clotaire, en l'an 626. Modèle de toutes les vertus, il sut allier la fermeté à la douceur. Prodigue de ses biens envers les pauvres, il ne se montra pas moins libéral envers les églises. Il enrichit de plusieurs domaines celle de Saint-Etienne, et agrandit l'*Episcopium* (habitation de l'évêque et de son clergé). Il contribua très-largement aux constructions de Faremoutiers, et bâtit à grands frais, dans un faubourg de Meaux, le monastère de Sainte-Croix qui prit, après sa mort, le nom d'abbaye de Saint-Faron. On raconte de lui plusieurs miracles : il guérit un jour un jeune aveugle en lui administrant le Sacrement de Confirmation. Une autre fois il fit tomber les fers de prisonniers qui réclamaient sa protection. Lors de la dédicace de l'église du monastère de Rebais, qu'il faisait avec saint Amand de Maëstricht, il réunit, par un signe de croix, les deux fragments d'un autel de marbre qui était tombé à terre, en se fendant par le milieu.

Saint Faron assista, en 649, à la translation des reliques de saint Crépin et de saint Crépinien dans la ville de Soissons; en 657, il faisait partie du deuxième concile de Sens, où près de quarante évêques accordèrent de grands privilèges au monastère de Saint-Pierre-le-Vif. L'année suivante, il souscrivit encore un acte de saint Landry, évêque de Paris, en faveur du monastère de Saint-Denis.

Après un glorieux épiscopat de quarante-six ans, saint Faron mourut le 28 octobre de l'année 672, et fut inhumé dans l'église de son monastère de Sainte-Croix. On célèbre sa fête le 29 octobre. Ses reliques, qui avaient échappé au pillage des Huguenots, ont disparu pendant la tourmente révolutionnaire de 1793. Il n'en reste que quelques fragments à la cathédrale et à La Ferté-sous-Jouarre.

Digitized by Google

La grande réputation de saint Faron attira de nombreux étrangers dans son diocèse. Les monastères de Faremoutiers et de Chelles se peuplèrent de vierges anglaises. Un irlandais d'illustre origine, Fèfre ou Fiacre, s'établit dans un bois que saint Faron lui avait donné à deux lieues de la ville. Il y vécut en ermite et opéra de nombreux miracles. Un autre irlandais, saint Chillen, revenant de Rome, passa quelque temps auprès de saint Faron, et, d'après ses conseils, il alla prêcher l'Evangile aux habitants de l'Artois qu'il convertit par ses prédications et ses miracles. La cathédrale de Meaux possède encore un très-grand nombre de reliques de saint Fiacre et de saint Chillen confondues avec d'autres dans la grande châsse. La fête de saint Fiacre est fixée au 30 août, et celle de saint Chillen au 13 novembre.

L'époque de saint Faron fut pour l'église de Meaux la plus féconde en saints personnages. Authaire, proche parent d'Agnéric, et comme lui attaché aux rois Théodebert et Clotaire II, habitait un domaine, situé non loin de Meaux à Ussy-sur-Marne. Il y reçut saint Colomban qui bénit ses deux fils Adon et Dadon. Par ses vertus et surtout par ses grandes largesses envers les pauvres, Authaire mérita le titre de saint. Il est honoré comme patron dans l'église d'Ussy, et sa fête est fixée au 26 avril dans le propre du bréviaire de Meaux.

Les deux fils d'Authaire avaient occupé des places importantes dans le palais du roi Dagobert; mais, à l'exemple de saint Faron, ils renoncèrent au monde, et employèrent tous leurs biens en bonnes œuvres. Le vénérable Adon fonda sur la montagne de Jouarre, vers l'an 630, deux monastères, l'un de femmes, qui est devenu la célèbre abbaye de Jouarre, et l'autre de religieux, remplacés plus tard par des prêtres séculiers (1). Dadon ou Audoenus, connu sous le nom de

(1) Quoique Du Plessis ne donne que deux fils à saint Authaire, il

Digitized by Google

saint Ouen, fonda quatre ans plus tard le monastère de Rebais dont saint Aile (*Agilus*), moine de Luxeuil, fut le premier abbé. Saint Ouen devint plus tard évêque de Rouen, et mourut en 638. Le diocèse de Meaux célèbre sa fête le 3 septembre, et celle de saint Aile le 4 du même mois.

20. — Saint Hildevert (672-680).

Saint Hildevert (Hildevertus ou Datlevertus) était né à Meaux ou aux environs, d'après Du Plessis, mais plus probablement à Vers-Hébecourt à deux lieues d'Amiens, suivant la tradition du pays, où l'on montre encore l'emplacement de son domaine patrimonial. Confié de bonne heure par son père aux soins de saint Faron, il se distingua par de grandes vertus, et à la mort de ce saint évêque, vers 672, il fut jugé digne de le remplacer. Hildegaire, auteur de la vie de saint Faron, s'est montré peu favorable à son successeur. Si l'on en croit son témoignage, Hildevert ayant voulu dédier une église au *Saint Christ*, contrairement à l'usage, fut suspendu pour quelque temps de ses fonctions dans un synode d'évêques. Mais l'humilité avec laquelle il se soumit à cette épreuve ne fit que rendre sa vertu plus éclatante. Un jour qu'il se trouvait à Vignely, un malheureux père accourut se jeter à ses pieds en le suppliant de rendre la vie à son fils qui venait de mourir sans avoir reçu le baptême. Le pieux évêque, touché de compassion, obtint du ciel un miracle : il ressuscita l'enfant qu'il baptisa après l'avoir instruit, et lui donna le nom d'Adalbert, en souvenir de son propre père.

Hildevert mourut en 680, et fut enterré dans l'église de Vignely qu'il avait fait bâtir. On regarde comme certain que les reliques de saint Hildevert furent plus tard appor-

paraît qu'il en eut un troisième nommé Radon, fondateur du monastère de Reuil. C'est l'opinion à laquelle s'est arrêté Mabillon, et que les Bollandistes ont adoptée.


Digitized by Google

tées dans la cathédrale de Meaux, mais il est difficile de préciser l'époque. D'un autre côté, il est incontestable qu'elles se trouvaient au douzième siècle dans l'église de Gournay-sur-Epte, au diocèse de Rouen, où elles ont toujours été honorées depuis. Si l'on en croit la légende, trois clercs de Meaux qui promenaient ces reliques pour obtenir des aumônes, après avoir parcouru les diocèses de Paris et de Beauvais, passèrent à Gournay vers 1130, et déposèrent la châsse dans l'église, mais quand ils voulurent l'enlever, elle resta immobile. Le sire de Gournay, averti du prodige et tenant à garder ce précieux dépôt, fit enchâsser le chef du saint dans un reliquaire d'argent, qui fut conservé ainsi que ses autres reliques dans l'église de Gournay. Depuis cette époque, le culte de saint Hildevert devint fort célèbre à Gournay et aux environs. L'église, primitivement dédiée à saint Etienne et à saint Guitmar, prit le nom de saint Hildevert, et une confrérie fut établie en son honneur. Les registres de cette confrérie mentionnent plusieurs miracles obtenus par l'intercession du saint que l'on invoque principalement en faveur des épileptiques et des aliénés. La fête de saint Hildevert se célèbre le 27 mai. M. Séguier obtint en 1639 des chanoines de Gournay une relique du saint, et le 17 octobre 1854, M. Blanquart de Bailleul, archevêque de Rouen, en envoya une autre à l'évêque de Meaux, son ami.

Il existe encore aujourd'hui, dans l'église de Vignely, une très-belle pierre tombale de la fin du treizième ou du commencement du quatorzième siècle, sur laquelle saint Hildevert est représenté en évêque avec cette inscription en belles majuscules gothiques :

« Ci gist sainct Vuidevert, jadis évesque de Miaus dont le corps est ci-dessous et son chief à Gournai en Normendie. »

Il est difficile de concilier cette inscription avec la tradition de l'église de Gournay. On pourrait, il est vrai, supposer que lors de la première translation quelques ossements

Digitized by Google

avaient été laissés à Vignely, mais des fouilles faites il y a peu d'années dans l'église de Vignely n'ont amené aucun résultat, et il faut avouer qu'il y a là une difficulté insoluble (1).

21. — Herling. (Herlingus.)

Herling, dont le nom figure dans un acte daté de l'année 684 ou environ.

Saint Pathus.

Saint Pathus (Palusius, Partusius ou Patasius) était né à Meaux ou dans les environs. Inscrit au nombre des clercs de la cathédrale et honoré du sacerdoce, il donna des marques d'une vertu si parfaite, qu'à la mort d'Herling les suffrages du peuple se réunirent à ceux du clergé pour l'élever sur le siége de Meaux. Effrayé du fardeau qu'on voulait lui imposer, l'humble prêtre s'écria qu'il en était indigne, mais ses instances furent vaines. S'adressant alors à Dieu, il pria, dit-on, avec une telle ferveur qu'il mourut le jour même de son élection, si toutefois on peut appeler du nom de mort ce que son humilité lui fit préférer à l'épiscopat.

Les reliques de saint Pathus, conservées dans la cathédrale, se trouvent aujourd'hui confondues avec d'autres dans la grande châsse. On célèbre sa fête le 3 octobre, jour qui est probablement celui de sa mort. Comme il est honoré en qualité de simple confesseur, et qu'il n'a jamais reçu la consécration épiscopale, nous n'avons pas cru devoir lui donner rang parmi les évêques.

Il existe dans le diocèse de Meaux, un village qui porte

(1) Voir l'article de saint Hildevert et celui de Guitmar, abbé de Saint-Riquier, dans l'agiographie du diocèse d'Amiens, par M. l'abbé Corblet.

Digitized by Google

son nom et dont l'église lui est dédiée. Cette église qui remonte, selon toute apparence, à la première moitié du douzième siècle, offre quelques détails d'architecture romane, entre autres un petit damier sur la corniche d'un pilastre du bas-côté gauche. Une statue de pierre de la fin du quinzième siècle représente saint Pathus en habit de chanoine, l'aumusse sur la tête, avec une mitre suspendue au bras gauche : la main droite devait porter le bâton pastoral.

22. — Saint Ébrigisile. (Ebrigisilus.)

Ebrigisile, allié à la famille de saint Authaire et frère de sainte Aguilberte, seconde abbesse de Jouarre, s'appliqua comme elle à la pratique de la perfection chrétienne. Si l'on en croit la tradition, il avait pris l'habit religieux dans le monastère que le vénérable Adon avait fondé à Jouarre. La réputation de sa sainteté n'avait pas tardé à se répandre au dehors, de sorte qu'à la mort de saint Pathus il fut élu évêque d'un accord unanime, vers l'an 684. Plein de zèle pour son troupeau, il n'épargnait aucune fatigue, et, à l'exemple de l'Apôtre, il savait se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. Après une vie pleine de mérites, il mourut à Jouarre, ou du moins, selon le désir qu'il en avait exprimé, il fut inhumé dans la partie des cryptes qui porte son nom et où l'on voit encore son tombeau. Ses reliques sont conservées aujourd'hui dans l'église paroissiale de Jouarre. Lors de leur translation, en 1627, on trouva son anneau épiscopal, sur la pierre duquel est gravée l'image de saint Paul, ermite, à genoux devant une croix, avec un corbeau au-dessus de sa tête (1). La fête de saint Ebrigisile se célèbre le 31 du mois d'août.

(1) Voir le martyrologe universel de Châtelain, p. 750. C'est à tort que Du Plessis a suivi l'opinion de Du Saussay, qui parle ici d'un saint Jérôme se frappant la poitrine avec un caillou.

Digitized by Google

23. — Saint Landry.

Saint Landry (Landricus, Landicus, Leudicus) est compté parmi les évêques de Meaux dans les plus anciens catalogues, et placé après saint Ebrigisile. Mais il faut convenir que cet évêque a donné lieu à de graves contestations : les uns l'ont confondu avec saint Landry, évêque de Paris ; d'autres l'ont fait évêque de Metz et non de Meaux, et d'autres enfin prétendent qu'il était non pas évêque, mais simplement abbé de Soignies, en Hainaut, monastère fondé par son père, saint Vincent Madelgaire. M. Pruneau a fait sur saint Landry un savant et consciencieux travail, duquel on peut conclure : 1° que notre saint Landry, né vers 644, ne peut être confondu avec l'évêque de Paris, qui siégea de 650 à 656 ; 2° qu'il n'y a point eu d'évêque de Metz du nom de saint Landry, et que c'est par une erreur de copiste que le mot *Mettis* a été substitué à celui de *Meldis*, dans la chronique de Baldéric ; 3° que notre saint Landry est le même que l'abbé de Soignies, et qu'il a pu être pendant quelque temps évêque de Meaux, soit immédiatement après saint Faron, comme le propose le P. Pagi, soit pendant l'interdiction de saint Hildevert, comme le conjecture le jésuite Ghesquière dans ses *Acta Sanctorum Belgii*, soit enfin après saint Ebrigisile, comme le portent les anciens catalogues. On dit que saint Landry renonça à l'épiscopat après la mort de son père, et qu'il lui succéda comme abbé de Soignies. Si son père mourut en 677, comme le veulent plusieurs auteurs, saint Landry n'aurait pu être évêque de Meaux qu'entre saint Faron et saint Hildevert, ou pendant que ce dernier était privé de son siége. Pour qu'il ait pu succéder à saint Ebrigisile, il faudrait reculer d'un assez grand nombre d'années la mort de saint Vincent Madelgaire, ce qui est encore admissible, attendu que la date de 677, assignée à cette mort par plusieurs auteurs, n'est pas abso-

Digitized by Google

lument certaine. La même incertitude règne sur l'époque de la mort de notre saint.

Saint Landry était issu d'une noble famille du Hainaut, féconde en saints personnages, et qui avait pu avoir des rapports avec saint Faron à la cour d'Austrasie. Saint Vincent Madelgaire ou Mauger, son père, renonça au siècle vers l'an 653. D'abord religieux à Lagny, il fonda ensuite le monastère d'Haumont, et plus tard celui de Soignies, dont il fut le premier abbé et où il mourut. Sa mère, sainte Waldetrude, ou Wautrude, ou Waudru, fonda de son côté un monastère de femmes, autour duquel s'éleva la ville de Mons. On croit qu'elle naquit en 626 et mourut en 686. Elle avait pour sœur sainte Aldegonde, née vers 630, première abbesse de Maubeuge, qui recueillit dans son monastère deux de ses nièces, sœurs de saint Landry, sainte Adeltrude et sainte Malberte.

24. — Édold. (Edoldus ou Heldoaldus.)

25. — Adulfe. (Adulfus.)

26. — Ragaminat. (Ragaminatus, ou Ragemarius, ou Ragnemundus.)

On croit que c'est à lui que fut dédiée la *Vie de saint Aile,* dont l'auteur vivait au huitième siècle.

27. — Sigenold. (Sigenoldus ou Genoboldus.)

La *Gallia Christiana* se demande, avec le P. Lecointe, si cet évêque ne serait pas le même que Sigebald, évêque de Metz.

28. — Erlaureus.

Digitized by Google

29. — Aidenerus ou Achidenerus.

30. — Romain. (Romanus.)

Romain, moine de Saint-Faron, élu probablement en 744; mentionné dans une lettre du pape Zacharie de l'année 748.

31. — Wulfran. (Wulfrannus.)

Wulfran, autre moine de Saint-Faron. Son nom figure dans plusieurs actes à partir de 757, et il souscrivit au concile de Latran de l'année 769.

32. — Brumerus.

33. — Hildric. (Hildricus.)

Cet évêque parvint à une extrême vieillesse, et mourut en 823, d'après la *Gallia Christiana.* La discipline eut beaucoup à souffrir de son grand âge et de ses infirmités.

34. — Hubert I. (Hucbertus.)

Sous son épiscopat, qui dura trente ans, de 823 à 853, il se tint à Meaux, en 845, un concile célèbre, pour les provinces de Sens, Reims et Bourges, dans lequel on fit des canons de discipline souvent cités.

35. — Hildegaire. (Hildegarius.)

Hildegaire, moine de Saint-Denis, auquel on doit la *Vie de saint Faron*, avait été élu en 853 et vivait encore en 873. Il assista à plusieurs conciles, entre autres à celui de

Digitized by Google

Savonières, près Toul, convoqué en 859 par Charles le Chauve contre Wenilon, archevêque de Sens, qu'il accusait à tort d'infidélité. En 868, il tint un synode dans l'église Sainte-Céline de Meaux, où il recommanda à son clergé d'observer fidèlement les décrets de Théodulphe, évêque d'Orléans. Hincmar lui adressa une lettre sur le jugement de Dieu par l'eau froide. Ce fut sous son épiscopat qu'eut lieu la première invasion des Normands, qui s'emparèrent de la ville de Meaux et la mirent au pillage, en l'an 862, 865 ou 866, suivant les divers auteurs.

36. — Rainfroy. (Ragenfridus.)

Rainfroy assista au concile de Pont-Yon, en 876.

37. — Ségémond. (Segemundus.)

Ségémond fut fait prisonnier par les Normands lors du second incendie de Meaux, en 887.

38. — Enguerrand. (Ingelrannus ou Angelrannus.)

Enguerrand assista à un concile de Reims, en 900.

39. — Hubert II. (Hucbertus.)

Hubert II assista au concile de Trosly (diocèse de Soissons), en 909.

40. — Agone. (Agonius.)

Cet évêque, omis dans Phélipeaux et Du Plessis, est mentionné dans la *Gallia Christiana*, d'après les frères de Sainte-Marthe.

Digitized by Google

41. — Rothard. (Rothardus.)

Rothard (Rothardus et non Richardus) fut d'abord prévôt de Sainte-Corneille-de-Compiègne. Il est mentionné comme évêque de Meaux dans une charte de Louis d'Outre-Mer de 936.

42. — Gildric. (Gildricus.)

Gildric siégeait en 947, d'après une charte de Transmar, évêque de Noyon, en faveur de l'abbaye d'Homblières.

43. — Agerac. (Ageracus ou Ageronus.)

C'est pendant son épiscopat ou celui de son prédécesseur que les évêques des provinces de Sens et de Reims tinrent, en 962, un concile dans le diocèse de Meaux, sur les bords de la Marne, en un lieu resté inconnu. Ce serait Isles-lès-Villenoy, d'après Mabillon, dans sa *Diplomatique.*

44. — Archanrad. (Archanradus ou Orchanradus.)

Archanrad tint un synode dans l'église cathédrale, en 986. On croit qu'il mourut en 989 ou 995.

45. — Saint Gilbert.

Tous les auteurs regardent comme certain que saint Gilbert était issu d'une noble famille du Vermandois, mais ils ne s'accordent pas sur le lieu de sa naissance. Du Plessis, s'appuyant sur le témoignage de Fulcoius de Beauvais, archidiacre de Meaux, suppose qu'il naquit à Meaux ou

Digitized by Google

aux environs; mais, d'après la tradition de Ham, il serait né dans cette dernière ville. Ses parents, Fulchard et Gisèle, confièrent son éducation aux chanoines de Saint-Quentin, et le jeune Gilbert fit de si rapides progrès dans la science comme dans la vertu, que le comte Albert Ier le pourvut d'un canonicat. La réputation de son mérite ne tarda pas à se répandre, et Archanrad, évêque de Meaux, faisant violence à sa modestie, le nomma archidiacre de son Eglise. Il remplit ces fonctions avec une prudence et une charité qui lui gagnèrent tous les cœurs; aussi, à la mort d'Archanrad, il fut élu évêque d'une voix unanime, et Etienne Ier, comte de Troyes et de Meaux, témoigna une vive satisfaction de cet heureux choix.

En 1003 il apposa son sceau à une charte du roi Robert en faveur de l'abbaye de Saint-Père de Melun. En 1005 il donna à son chapitre les revenus de la petite abbaye de Saint-Rigomer, située dans un faubourg de Meaux. Il assista en 1008 au concile de Chelles. Ce fut lui qui, sur la demande des chanoines, partagea les biens de l'église de Meaux entre l'évêque et le chapitre. L'acte daté du 12 mars 1004 (1005) fut confirmé en 1049 par le pape saint Léon IX.

Gilbert, étant tombé gravement malade, réclama les derniers secours spirituels de Léothéric, archevêque de Sens, et de Fulbert, évêque de Chartres, qui se rendirent à son appel. « Grâces immortelles vous soient rendues, leur dit-il, à vous, lumières de l'Eglise des Gaules, qui venez recevoir les derniers soupirs d'un vieil ami ; vous qui, en m'apportant le viatique des mourants, venez m'aider à lutter contre les embûches de la mort et les ruses de l'ennemi du salut; vous qui, d'une main pieuse, confierez mes restes mortels à une tombe chrétienne. »

Ce saint évêque mourut le 13 février; mais il n'y a pas moins d'incertitude sur l'année de sa mort que sur le lieu de sa naissance. Tous les auteurs lui donnent vingt ans

Digitized by Google

d'épiscopat, de 995 à 1015, selon la chronique de Saint-Pierre-le-Vif, suivie par Du Plessis. Mais s'il mourut en 1009 ou 1010, comme on doit le croire d'après Lenfant, les Bollandistes, la *Gallia* et le Propre du diocèse de Meaux, il n'aura dû siéger qu'environ quinze ans, ou bien il faut faire remonter le commencement de son épiscopat à l'an 989. Mais alors il se présente une nouvelle difficulté; car il est douteux qu'à cette époque le comte Etienne Ier, qui approuva l'élection de saint Gilbert, eût déjà succédé à son père Herbert III.

Saint Gilbert fut inhumé dans la cathédrale devant le maître-autel, et plusieurs miracles s'opérèrent à son tombeau. Jean L'Huillier fit la translation de ses reliques en 1491, mais la châsse qui les renfermait fut pillée par les Huguenots en 1562, et on n'en put sauver que quelques ossements qui se trouvent aujourd'hui confondus avec beaucoup d'autres reliques dans la grande châsse dite de saint Fiacre. La fête de saint Gilbert se célèbre le 13 février.

46. — Macaire. (Macarius.)

Macaire, chanoine de N.-D. de Paris, fut élu évêque en 1009 et mourut en 1025. Il donna les églises de Rozoy-en-Brie et de Mory à Renaud, évêque de Paris, au Doyen et au chapitre de Notre-Dame, par une charte du 9 janvier 1011. Après la mort de Macaire, Lisiard, archidiacre de Meaux, aidé par Eudes II, comte de Blois, s'empara du siége épiscopal; mais, grâce aux démarches de Fulbert de Chartres, cette usurpation ne paraît pas avoir été de longue durée.

47. — Berner. (Bernerus.)

Berner, successeur légitime de Macaire, était issu des

Digitized by Google

seigneurs de Barcy. Il assista en 1029 à la dédicace de l'église de Saint-Aignan d'Orléans, et donna plusieurs biens à son chapitre, entre autres l'église de Saint-Martin de Meaux.

48. — Dagobert. (Dagobertus.)

49. — Gautier Saveyr. (Le Sage ou le Savant.)

On voit le nom de cet évêque figurer dans un grand nombre d'actes depuis 1045 jusqu'en 1082. En 1045, il donna aux religieux de La Celle, les cures de La Celle et de Guérard, et en 1076, il accorda aux religieux de Saint-Martin-des-Champs à Paris, le droit de présentation à la cure d'Annet. La chronique de Saint-Pierre-le-Vif place sa mort au mois d'octobre de cette année ; mais M. de Longpérier cite une charte signée de lui et datée du 6 janvier 1083. Le roi Henri Ier l'envoya en Russie l'an 1049 demander au czar sa fille Anne en mariage. Il assista en 1080 au troisième concile de Meaux, présidé par le légat du Saint-Siége, Hugues de Die. Ursion, évêque de Soissons, y fut déposé et remplacé par Arnoul, abbé de Saint-Médard. C'est à Gautier I que l'on attribue les premières monnaies épiscopales frappées à Meaux. Cet évêque fut enterré dans le chœur de sa cathédrale, dont on lui attribue communément la reconstruction ; mais cette opinion est erronée, et il n'y a certainement rien du onzième siècle dans l'église actuelle (1).

50. — Robert. (Robertus.)

Huit jours après la mort de Gautier Saveyr, Robert, abbé de Rebais, fut élu évêque dans le quatrième concile de Meaux, par Hugues de Die, légat du Saint-Siége, en

(1) Voir la Notice sur la cathédrale, édition 1871, page 10.

Digitized by Google

présence de Thibaut II, comte de Champagne, et de la comtesse Adèle, sa femme. Il fut réglé dans ce concile que les monastères qui ne pourraient entretenir que dix religieux seraient soumis à Marmoutiers ou à Cluny.

Comme Richer, archevêque de Sens, et plusieurs évêques de sa province n'assistaient pas à ce concile, cet archevêque crut pouvoir excommunier Robert (2 novembre 1085), et lui substitua Gauthier de Chambly. Le nécrologe de Rebais fixe la mort de Robert au 27 mai, on ignore de quelle année.

51. — Gauthier de Chambly. (Galterius II.) (1085-1105)

Gauthier de Chambly, fils du seigneur de Chambly (Oise) chanoine de Paris, sacré par Richer, archevêque de Sens, en 1085, mourut le 20 ou le 26 juillet 1105. On lui a reproché d'avoir favorisé l'union illégitime de Philippe Ier avec Bertrade ; cependant il refusa d'assister au concile de Reims que le roi avait convoqué en 1094 après la mort de Berthe, sa femme légitime, pour y faire ratifier son mariage avec Bertrade. Gauthier était d'ailleurs l'ami d'Ives de Chartres, qui fut toujours un des plus zélés défenseurs de l'Eglise.

52. — Manassès Ier. (1105-1120)

Manassès Ier, d'une noble famille (peut-être celle des comtes de Dammartin) était archidiacre de Meaux, lorsque, jeune encore, il fut élu évêque de cette ville (1105). Il assista au sacre de Louis le Gros à Orléans en 1108. En 1112 il confirma la donation du prieuré de Saint-Pathus, faite dix ans auparavant à l'abbaye de Molesme, par un seigneur laïque nommé Eudes ou Odon. Il donna au chapitre de sa cathédrale huit églises : May-en-Multien, Isles-

Digitized by Google

les-Meldeuses, Armentières, Jaignes, Doue, Saint-Germain-sous-Doue, Saint-Soupplets et les deux tiers de celle de Pommeuse, que les chanoines cédèrent depuis à l'abbaye de Faremoutiers. Manassès mourut le 9 janvier 1120.

53. — Burcard. (Burchardus.) (1120-1134)

Burcard, d'abord chanoine de Sens, fut élu évêque de Meaux en 1120, et mourut à Saint-Victor de Paris le 3 ou le 4 janvier 1134. Il donna l'église de Saint-Martin, près Crécy, aux religieux de Saint-Martin des Champs à Paris, celle de Saint-Romain de la Ferté-Gaucher à l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, celle de Pécy à l'abbaye de Saint-Jean de Sens, et celle de Gandelu à l'abbaye d'Essomes.

En 1124 il donna la chapelle de Saint-Quentin, paroisse de Douy-la-Ramée, à Pétronille, première abbesse de Fontevrault, qui y établit un monastère de son ordre, connu sous le nom de Fontaines-les-Nones.

C'est sous l'épiscopat de Burcard, vers 1127, ou au plus tard sous son successeur, que fut établi, sur le territoire de la paroisse de Saint-Pathus, le monastère de Noëfort pour des religieuses bénédictines. On ignore quel en fut le fondateur. Une bulle d'Adrien IV du mois de décembre 1157 confirme à l'abbaye du Paraclet (diocèse de Troyes) la possession du prieuré de Noëfort.

54. — Manassès II. (1134-1158)

Cet évêque, neveu de Manassès Ier, fut d'abord archidiacre de l'église de Meaux, puis il succéda à Burcard en 1134.

Par une bulle du 1er avril 1138, le pape Innocent II confirma sa juridiction épiscopale sur toutes les abbayes,

Digitized by Google

églises et monastères de son diocèse. En 1140, Manassès assistait au concile de Sens, où les erreurs d'Abailard furent condamnées pour la seconde fois. En 1146, il donna l'église de Saint-Nicolas de La Ferté-sous-Jouarre à l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes. En 1147, il eut l'honneur de recevoir le pape Eugène III, qui vint de Paris à Meaux et passa plusieurs jours dans cette ville.

En 1154 ou 1155, Manassès fit avec Anseau du Donjon (1) une convention en présence de Thibaut V, comte de Blois et frère d'Henri le Libéral « *in aulâ episcopi quæ sita est prope ecclesiam B. Stephani protomartyris.* » (Manuscrit de Phélipeaux, p. 109.)

C'est de l'épiscopat de Manassès II que date la fondation de l'abbaye de Chaâge. Le chapitre de la cathédrale, qui possédait l'ancienne église de N-D. de Chaâge, y établit en 1135 une communauté de chanoines réguliers auxquels il céda les paroisses de Claye, d'Ocquerre, de Saint-Remi-de-la-Vanne et de Saint-Saturnin (2), avec l'église de Saint-Rigomer et la jouissance d'une prébende de chanoine dans la cathédrale. Manassès ratifia cette fondation, qui fut confirmée au mois de juin 1136, par le pape Innocent II. Manassès II mourut le 23 avril de l'année 1157 ou plutôt 1158, suivant Phélipeaux et la *Gallia Christiana.*

55. — Renaud. (Rainaldus.)

Renaud, second abbé de Jouy, ordre de Citeaux, succéda à Manassès II en 1158 et mourut le 1er mai 1161. Il avait conservé des moines pour chapelains, et menait la vie du

(1) Le *donjon*, sous lequel on passait pour entrer dans la ville, était situé vers le milieu de la rue Saint-Remy, en deçà des terrains sur lesquels fut bâti plus tard l'hôpital Jean Rose.

(2) L'église de Saint-Saturnin, dont il ne reste plus vestige, était primitivement le titre de la paroisse de Chauconin.

Digitized by Google

cloître dans son évêché. Il donna l'église de Dhuisy aux religieux de Reuil. Il fut enterré dans l'église de l'abbaye de Jouy. On voit sur son sceau deux crosses adossées, allusion à sa double dignité d'évêque et d'abbé.

56. — Hugues.

Hugues ou Hugo, doyen de la cathédrale, fut élu évêque en 1161 et mourut la même année, le 6 ou le 7 septembre.

57. — Etienne de la Chapelle. (Stephanus.) (1162-1171)

Cet évêque était frère de Gauthier, chambellan du roi Louis VII, seigneur de la Chapelle et de Villebéon. Ce Gauthier devint en outre seigneur de Nemours par son mariage avec Aveline, fille d'Ursion de Nemours. Trois de ses fils furent évêques : Pierre de Nemours, évêque de Paris en 1208 ; Etienne de Nemours, évêque de Noyon en 1188, et Guillaume de Nemours, évêque de Meaux en 1214.

Étienne de la Chapelle, né à Paris, fut d'abord chanoine de Sens, et assista, dans la cathédrale de cette ville, au mariage de Louis VII avec Alix ou Adèle, fille de Thibaut II, comte de Champagne. Il était chantre de la cathédrale de Meaux lorsqu'il fut élu évêque en 1162. Il fut un des commissaires nommés par le pape Alexandre III, pour réformer l'abbaye de Saint-Victor de Paris. Il eut de grands démêlés avec les abbayes de Rebais, de Jouarre et de Faremoutiers pour soutenir ses droits épiscopaux. En 1166 il assista au concile de Beauvais par lequel il fit excommunier les moines de Rebais. Le comte Henri I, qui avait contrefait ses monnaies, fut obligé de reconnaître ses torts, et d'accorder la même faveur à la monnaie de l'évêque de Meaux qu'à ses propres monnaies de Provins et de Troyes.

Digitized by Google

En 1171, Étienne de la Chapelle fut nommé archevêque de Bourges; mais il n'y resta que trois ans, et vers 1174 il se retira à l'abbaye de Saint-Victor, où il mourut le 14 janvier 1177, après avoir donné de grands exemples de piété. C'est sous l'épiscopat d'Etienne que Simon, vicomte de Meaux, fonda en faveur des religieux de l'ordre de Grandmont le monastère de Raroi (près Crouy), qui fut donné aux Oratoriens en 1618.

58. — Pierre I.

Pierre Ier, docteur de l'Université de Paris, archidiacre, puis abbé, fut élu évêque de Meaux en 1171 ou 1172, après le départ d'Étienne de la Chapelle. Presque aussitôt après son élection, le pape Alexandre III, qui appréciait son mérite, le créa cardinal du titre de saint Chrysogone et évêque de Tusculum. Pierre fut trois fois légat du Saint-Siége en France : en 1173 à l'occasion des erreurs des Vaudois; en 1177 pour rétablir la paix entre Louis VII et Henri II, roi d'Angleterre; enfin en 1178 pour réprimer les Albigeois. Notre évêque n'avait pas résigné son siége lorsqu'il fut créé cardinal, contrairement à l'usage. Guillaume de Champagne, alors archevêque de Sens, s'en plaignit au Pape, qui enjoignit au cardinal de renoncer à son évêché de Meaux. Cette lettre pontificale est datée de Ferentino, 8 septembre, mais sans indication d'année. Pierre mourut du vivant d'Alexandre III, par conséquent avant 1181.

59. — Pierre II.

Les anciens catalogues et Phélipeaux donnent pour successeur à Pierre Ier, Simon de Lizy ; Du Plessis et la *Gallia* placent entre ces deux évêques Pierre II, qui aurait

Digitized by Google

été élu, après le désistement du cardinal Pierre I, mais ils conviennent que cet évêque, s'il a été véritablement nommé, ne paraît pas avoir pris possession ni avoir été sacré.

L'existence de ce Pierre II est révélée par une lettre de Pierre de Celles (1) à Guillaume de Champagne, archevêque de Reims et précédemment de Sens (2), qu'il félicite d'avoir donné successivement trois hommes de mérite à l'Eglise de Meaux : le Seigneur Cardinal, maître Pierre, et l'archidiacre Simon. Ce texte est trop clair, pour ne pas admettre ce Pierre, docteur en théologie comme évêque de Meaux, quoiqu'il soit difficile de lui trouver sa place. En effet, il est certain, d'après le Cartulaire de Jouarre, que le siége de Meaux était vacant le dimanche après l'octave de la Pentecôte 1175. Or, Pierre I avait été élu en 1171 ou 1172 ; on peut croire qu'il ne fut créé cardinal qu'en 1173, et il dut s'écouler quelque temps avant que le Pape pût recevoir la plainte de l'archevêque de Sens et ordonner au Cardinal de se démettre de son évêché. En supposant la lettre du Pape de l'année 1174, il est difficile de placer l'élection de Pierre II avant la Pentecôte 1175, il ne reste pas plus de temps entre cette date et l'élection de Simon Ier que l'on place en 1176. Si donc Pierre II a été réellement nommé, son épiscopat n'a pas dû être d'une année entière ; et, ainsi que le remarque Du Plessis, il est bien douteux qu'il ait jamais été sacré.

(1) Pierre, natif de Troyes, nommé, vers 1150, abbé de Celles ou de La Celle (petite abbaye unie plus tard à l'évêché de Troyes); abbé de Saint-Remy de Reims en 1162; évêque de Chartres en 1180; mort en 1187.

(2) Guillaume, surnommé *aux Blanches Mains*, né en 1135, était frère du comte Henri le Libéral. Entre les premières dignités dont il fut revêtu, on compte celle de prévôt de Saint-Quiriace. Elu évêque de Chartres en 1165, il ne fut sacré qu'en 1169, lorsqu'il fut nommé archevêque de Sens. Transféré à Reims en 1176; cardinal du titre de Sainte-Sabine en 1179. Il mourut à Laon en 1202.

Digitized by Google

60. — **Simon I.** (1176-1195)

Fils de Hugues, seigneur de Lizy et de Mareuil, Simon, d'abord trésorier de l'église de Meaux, puis archidiacre de Sens, fut élu évêque de Meaux, vers 1176. Il assista au 3e concile de Latran, en 1179, et mourut le 7 mai 1195. C'est sous son épiscopat, vers 1182, que la petite abbaye de Juilly fut fondée pour des chanoines réguliers de Saint-Augustin, par un seigneur nommé Foulcault de Saint-Denis. En 1187, Simon établit six chanoines dans l'église paroissiale d'Oissery. On ignore quels furent les premiers fondateurs de l'abbaye de Chambre-Fontaine, ordre de Prémontré, sur la paroisse de Cuisy; mais ce monastère existait certainement avant 1190, puisque Elie et Hugues de Monthyon lui font une donation de 30 arpents de terre en cette même année.

C'est sous l'épiscopat de Simon I que le comte Henri-le-Libéral consentit, en 1179, à l'établissement de la commune de Meaux, moyennant une redevance annuelle de 140 livres.

61. — **Anseau.** (**Ansellus.**) (1195-1207)

Issu d'une noble famille de Paris et attaché à la cour de Philippe-Auguste, Anseau fut élu évêque de Meaux en 1195 ou 1196. Habile jurisconsulte, il défendit ce qu'il croyait être ses droits, quelquefois avec trop de rigueur; il eut un grand procès avec les religieux et l'abbé de Lagny, au sujet de la présentation à la paroisse d'Ognes, et fut condamné en 1199 par le pape Innocent III.

En 1202, il fonda la cure et la petite collégiale de la Chapelle-sur-Crécy. En 1204, il assistait au 5e concile de Meaux. tenu par le légat Jean, abbé de Casemare (ordre de Citeaux), dans le but de rétablir la paix entre Philippe-Auguste et

Digitized by Google

Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre. Plusieurs évêques français, craignant que le légat ne se prononçât en faveur du roi d'Angleterre, en appelèrent au pape et se rendirent à Rome ; Anseau était du nombre.

L'abbé de Rebais ayant refusé de reconnaître la juridiction épiscopale, l'affaire fut déférée au pape qui donna gain de cause à Anseau par deux sentences de 1205 et 1207. Mais cette longue querelle ne fut terminée que sous son successeur.

En se rendant à Rome, Anseau avait passé quelque temps dans l'abbaye de Barbeaux, ordre de Citeaux, au diocèse de Sens, et il y fut enterré après sa mort arrivée au mois de juin 1207. Sous son épiscopat, saint Jean de Matha et saint Félix de Valois fondèrent sur la paroisse de Brumets le monastère de Cerfroid, chef-lieu de l'ordre des Trinitaires. Ce fut Anseau qui en consacra la première église.

62. — Geoffroy de Tressy. (Gaufridus.) (1208-1214)

Après la mort d'Anseau, les chanoines de Meaux ayant partagé leurs voix entre le chantre de leur église et l'abbé de Sainte-Geneviève, le pape fit procéder à une nouvelle élection, et le trésorier Geoffroy fut élu dans les premiers mois de l'année 1208. Le nouvel évêque ne se pressa pas de prendre possession, car il n'était pas encore sacré au mois d'août 1209. Cet évêque passa un traité avec la comtesse Blanche de Navarre, veuve de Thibaut III, pour la fabrication et commerce de leurs monnaies dans les villes de Troyes, Provins et Meaux. En janvier 1212, il fit une transaction avec l'abbé de Rebais, en présence du doyen et de l'écolâtre de Soissons, et de l'abbé de Saint-Jean-des-Vignes, commissaires du pape. Par suite de cette transaction, l'évêque acquit six muids de blé de revenu, et la juridiction fut laissée à l'abbé

Digitized by Google

de Rebais sur les laïques de sa dépendance. Geoffroy eut un autre démêlé avec le prieur et les religieux de Sainte-Foi de Coulommiers, au sujet de la présentation à l'église de Saints. De nouveaux commissaires du pape se prononcèrent en faveur du prieur, et peu de temps après, dans la dernière moitié de 1213, Geoffroy se retira dans l'abbaye de Saint-Victor de Paris, où il vécut en véritable anachorète, et mourut le 6 février 1214.

Le nécrologe de Saint-Victor donne à Geoffroy le nom de Poissy : *de Pissiaco*; et M. de Longpérier fait remarquer que les armoiries de cet évêque étaient celles de la maison de Poissy. Le nom de Tressy, sous lequel il est connu, est peut-être une faute de copiste, ou le nom de quelque fief appartenant à sa famille.

63. — Guillaume de Nemours. (Willelmus I.) (1214-1221)

Neveu d'Etienne de la Chapelle, ainsi qu'on l'a dit dans l'article de ce dernier, Guillaume était chanoine de Chartres et chantre de Paris. Elu évêque de Meaux peu de temps après la retraite de Geoffroy, il ne fut sacré que le 27 juillet 1214. Cette même année, il confirma la convention faite entre son prédécesseur et la comtesse Blanche, veuve de Thibaut III, au sujet de leurs monnaies. Il accorda au chapitre de Paris les novales dans toutes les églises de son diocèse où ce chapitre jouissait déjà des anciennes dîmes. En reconnaissance, les chanoines de Paris fondèrent pour lui un anniversaire dans leur église. Guillaume mourut au mois d'août 1221 et fut enterré dans le sanctuaire de l'église de Barbeaux.

Digitized by Google

64. — Amaury. (Amalricus.)

Amaury était archidiacre de Meaux, lorsqu'il fut élu évêque en 1221. A l'occasion d'une insulte faite aux officiers de sa maison, il interdit les orgues dans sa cathédrale et dans les autres églises du diocèse. Il n'avait guère siégé qu'un an, lorsqu'il mourut le 7 janvier 1223. Il fut inhumé à Saint-Victor de Paris.

65. — Pierre de Cuisy. (1223-1255)

Pierre de Cuisy, compté ordinairement pour Pierre III, l'un de nos évêques les plus recommandables par leurs vertus, était fils de Milon, seigneur de Cuisy, et avait pour frères Aleaume qui fut son successeur, Thomas, abbé de Saint-Faron, et Milon, abbé de Chambre-Fontaine.

Pierre de Cuisy était déjà archidiacre lorsqu'il fut élu évêque dès les premiers mois de 1223. Il prit part à plusieurs conciles, tant à Meaux qu'à Paris. En 1223, il assista au concile de Paris, tenu contre les Albigeois, et aux obsèques du roi Philippe-Auguste. Le sixième concile de Meaux, tenu en 1229, se termina à Paris, où le comte de Toulouse, Raymond VII, fut réconcilié avec l'Eglise. En 1240, Jacques de Palestrine, légat du pape Grégoire IX, présida le 7ᵉ concile de Meaux, dans lequel fut publiée la sentence d'excommunication contre l'empereur Frédéric II. En 1245, le légat Odon, évêque de Tusculum, tint le 8ᵉ concile de Meaux, où l'on fit touchant l'obligation de la résidence, des statuts qui furent confirmés par Innocent IV. En 1252, l'évêque de Meaux faisait partie du concile de Paris, tenu par Gilles ou Gilon Cornut, archevêque de Sens. Il avait consacré à Paris, en 1233, l'église de Saint-Antoine des Champs, avec les évêques de Paris et de Cambrai, et en 1248 il assistait à la consécration de la Sainte-Chapelle.

Digitized by Google

Dans son diocèse, Pierre de Cuisy érigea trois paroisses : Aulnoy et la Haute-Maison en 1237, et Bargny en 1238. Il consacra en 1230 l'église du monastère de Reuil; en 1234, le dimanche de la Trinité, il leva de terre le corps de saint Fiacre, et renferma ces précieux restes dans une châsse après en avoir séparé le chef et un bras, qui furent mis dans deux reliquaires à part. Cette translation des reliques de saint Fiacre se fit avec beaucoup de pompe, et pour en perpétuer la mémoire, l'évêque ordonna que tous les ans à pareil jour, il serait fait une procession solennelle. En 1229, avec l'autorisation du pape Honorius III, il réduisit à 25 le nombre des religieuses de Noëfort. En 1244, de concert avec le comte Thibaut IV, il confia aux Trinitaires l'Hôtel-Dieu de Meaux, gouverné jusqu'alors par des séculiers, et leur donna en même temps la cure de Saint-Remy. En 1236, il établit, du consentement du chapitre, huit vicaires pour le service de la cathédrale. L'année suivante, il nomma chantre son frère Aleaume, que les chanoines dispensèrent de la résidence. En 1253, il assigna au doyen du chapitre la préséance sur l'archidiacre, même vicaire-général. Comme les bâtiments de la cathédrale exigeaient de grands travaux, Pierre de Cuisy et le chapitre firent cette année 1253 avec Gauthier de Varinfroy, maître de l'œuvre, une convention par laquelle ils assuraient à celui-ci des honoraires, et ne lui permettaient pas de s'absenter plus de deux mois dans l'année.

L'exercice de la juridiction était, comme on l'a déjà vu, une source sans cesse renaissante de conflits entre les évêques et les abbayes. En 1225, Pierre de Cuisy fit une transaction avec l'abbesse de Jouarre, qui consentit à lui payer une rente de 18 muids de blé, comme dédommagement du droit d'exemption dont elle était depuis longtemps en possession. En 1246, il fit une transaction du même genre avec l'abbé de Rebais, qui conserva la juridiction spirituelle sur les cinq cures qui dépendaient de son abbaye.

Digitized by Google

Les évêques, en qualité de seigneurs temporels, avaient aussi des démêlés avec les princes. En 1224, Pierre de Cuisy fit une convention avec le comte de Champagne, Thibaut IV, au sujet de la monnaie qui se frappait à Meaux. En 1227, le même comte céda à l'évêque de Meaux 120 arpents de bois dans la forêt de Maant, en paiement des sommes qu'il pouvait lui devoir. L'année suivante, le comte de Boulogne accorda à Pierre de Cuisy le droit de se retirer dans son château de Dammartin avec six personnes de sa suite, toutes les fois qu'il serait inquiété par le comte de Champagne.

Sous l'épiscopat de Pierre de Cuisy, le diocèse s'enrichit de deux communautés importantes. Hugues de Châtillon, comte de Blois et seigneur de Crécy, fonda sur la paroisse de Couilly l'abbaye du Pont, vulgairement appelée le Pont-aux-Dames, pour des religieuses de l'ordre de Citeaux. Le second monastère fut celui des frères mineurs ou cordeliers qui s'établirent à Meaux vers 1234. La reine Blanche, mère de saint Louis, eut une grande part à cette fondation, complétée plus tard par la princesse Blanche, fille du même prince et femme de Ferdinand de la Cerda.

Après un glorieux épiscopat de 32 ans, Pierre de Cuisy mourut le 9 mai 1255.

66. — Aleaume. (Alermus.) (1255-1267)

Frère du précédent et seigneur du Plessis-Gilon, (le Plessis-l'Evêque) chantre de la cathédrale depuis 1237, Aleaume fut élu évêque en 1255. Cette même année, il assista au concile de Paris tenu à l'occasion du meurtre du chantre de l'Eglise de Chartres, et, en 1256, au concile de Sens tenu pour le même sujet. En 1259, il donna permission au roi saint Louis d'employer en œuvres pies les restitutions que ce prince s'était engagé à faire en son diocèse,

Digitized by Google

dans le cas où ceux auxquels elles avaient été attribuées ne pourraient être découverts. En 1260, il érigea Forfry en paroisse. En 1260 et 1264, il fit deux traités avec Thibaut V au sujet des halles de Meaux. En 1263, il permit au Chapitre de tirer des pierres de ses carrières de Varreddes pour la reconstruction de la cathédrale. La même année, il donna l'Hôtel-Dieu de Dammartin à l'abbaye de Chambre-Fontaine.

Il mourut le 13 octobre 1267, après avoir fait de grandes libéralités à son Chapitre.

67. — Jean Ier de Poincy.

Fils d'Ovide ou de Jude, seigneur de Poincy, Jean était archidiacre de Meaux lorsqu'il fut élu évêque, après le mois de mars 1267. D'après Du Plessis, les chanoines avaient demandé au comte Thibaut V la permission de procéder à l'élection; ce qui est le premier exemple connu de ce genre. Il se montra fort zélé pour la reconstruction de la cathédrale; et, dans un chapitre général de 1268, il fut arrêté que, outre les aumônes réclamées des fidèles pour cet objet, on prendrait encore une année de revenu de toutes les cures qui viendraient à vaquer dans le diocèse pendant l'espace de dix ans. L'année suivante, il donna la cure de Lizy aux chanoines réguliers de Sainte Geneviève de Paris. A la mort de Jean de Poincy, le comte Thibaut V, usant du droit de régale, s'empara du mobilier de l'évêché, malgré les réclamations des chanoines. Il est certain que cet évêque mourut le 27 octobre; mais on n'est pas d'accord sur l'année. Phélipeaux le fait mourir en 1272, année où le siége était vacant, comme on le voit par la demande que les religieux de Juilly firent au Chapitre *sede vacante*, à l'effet d'élire leur abbé. (Phélipeaux, p. 201. — Du Plessis,

Digitized by Google

II, 175.) Mais son opinion est généralement abandonnée. Du Plessis et la *Gallia* fixent la mort de Jean de Poincy en 1269, et c'est, selon M. Pruneau, la seule date à laquelle on doive s'arrêter. Car Thibaut V étant parti pour la croisade avec saint Louis, au printemps de 1270, il fallait que Jean de Poincy fût déjà mort, puisqu'on accusa le comte d'avoir abusé du droit de régale.

68. — Jean II, peut-être de Garlande.

L'histoire ne dit absolument rien de cet évêque; aussi est-il omis dans Phélipeaux, qui ne compte qu'un seul évêque du nom de Jean entre Jean de Poincy et Adam de Vaudoy; mais il est admis par Du Plessis et la *Gallia*, et il nous paraît difficile de le supprimer. Si cet évêque a succédé à Jean de Poincy en 1269, il n'a siégé, comme son prédécesseur, qu'un peu plus de deux ans, puisque, d'après le Cartulaire du Chapitre, le siége était certainement vacant en 1272.

69. — Odon ou Eudes.

Le nom de cet évêque, resté inconnu à Phélipeaux et à Du Plessis, nous a été révélé par la *Gallia*. C'était un religieux dominicain qui mourut à Dijon en 1274, et dont la tombe, découverte dans l'église des Frères prêcheurs de cette ville, porte l'inscription suivante :

Hic jacet frater Odo Tutonicus, qui primo miles, deinde in ordine Fratrum Prædicatorum prior, postmodum Meldensis episcopus, obiit anno MCCLXXIV, Sabbato infra octavas beati Martini (17 novembre).

M. Pruneau suppose que cet évêque mourut à Dijon, en revenant du second concile général de Lyon, dont la dernière session eut lieu le 17 juillet 1274.

Digitized by Google

70. — Jean III. (1275-1283)

Jean III, sans autre titre dans la *Gallia*, Jean de Montroles, suivant Du Plessis et M. de Longpérier.

On trouve un acte de lui daté de 1274; cependant, il n'était pas encore sacré lorsqu'il prêta serment au roi Philippe le Hardi, le 19 juin 1275. Ce même jour, le roi écrivait à sa cousine Blanche, comtesse de Champagne, qu'elle eût à délivrer sans délai les régales à Jean, évêque élu de Meaux, confirmé par l'archevêque de Sens et par l'évêque d'Auxerre, en vertu de l'autorité du Siége apostolique. Au mois de juillet de la même année 1275, il souscrivit, avec les autres évêques de la province de Sens, une lettre adressée aux cardinaux pour solliciter la canonisation de saint Louis, mort cinq ans auparavant.

Le 18 octobre 1276, il transféra le corps de saint Potentien dans une nouvelle châsse, à l'abbaye de Jouarre; c'est la châsse qui existe encore aujourd'hui.

Au mois de septembre 1277, Jean III obtint d'Edmond, duc de Lancastre, tuteur de la jeune comtesse Jeanne, deux mille livres tournois, en réparation des dommages que les rois Thibaut et Henri avaient causés aux biens de l'évêché à l'occasion des régales, et pour les meubles que le roi Thibaut avait pris et emportés à la mort de l'évêque Jean, son devancier.

En 1279, il autorisa les chanoines à suspendre les offices, à cause d'une insulte qui leur avait été faite par le maire de la commune. En 1280, il assista au concile de Sens.

D'après la *Gallia*, Jean III aurait donné à Guillot de Sancy, *Dimidium* (1) *bladi et avenæ*, en 1286, date contraire à l'opinion commune, qui fait mourir cet évêque au mois de février 1283.

(1) *Dimidium*, c'est-à-dire, d'après Du Cange, la moitié de la plus grande mesure de blé en usage, et par conséquent, pour nous, un demi-muid.

Digitized by Google

71. — Adam de Vaudoy. (1283-1297)

Adam de Vaudoy, chanoine de la cathédrale, succéda à Jean III, en 1283 très-probablement. Son premier soin fut de renouveler l'ordonnance de Jean de Poincy de 1268, pour la continuation des travaux de la cathédrale. En 1289, il fit un accord avec le Chapitre au sujet de la juridiction sur les prêtres et les clercs qui mouraient *in villis Capituli* (les paroisses appelées filles du Chapitre). Le 8 octobre 1291, il visita l'Hôtel-Dieu de Meaux, et fit quelques règlements pour cette maison. Il est encore nommé dans une charte de 1296. Il mourut le 12 ou le 13 février 1298, ou plutôt 1297, l'année ne finissant alors qu'au samedi-saint.

Après la mort d'Adam de Vaudoy, en février 1297 ou 1298, il se présente une grave difficulté. Les catalogues sont unanimes pour placer ici Jean de la Grange, qui aurait siégé depuis 1298 ou 1299, jusqu'en 1304 ou 1305 ; mais, d'autre part, il paraît certain, d'après le cartulaire de saint Saintin, que le siége de Meaux était vacant en 1300. Pour résoudre cette difficulté, la *Gallia* suppose que Jean de la Grange mourut en 1299 ou au commencement de 1300, et qu'il eut pour successeur Jean V de Montrolles qui aurait siégé depuis la fin de 1300 jusqu'à sa mort (18 février 1304 ou 1305. Nous acceptons cette opinion, et nous plaçons ici deux évêques.

72. — Jean IV de la Grange.

Issu d'une noble famille du diocèse, il était archidiacre de Brie, lorsqu'il fut élu évêque, au commencement de 1298. Cette même année, il assista à la trève accordée par Philippe-le-Bel à Edouard II, roi d'Angleterre.

Digitized by Google

73. — Jean V de Montrolles.

M. de Longperrier (p. 44) nous apprend que le fief de Montrolles faisait partie de la Seigneurie de Betz, et que Jean de Montrolles suivit le roi Philippe-le-Bel en Flandre et assista à la bataille de Courtray. Cette bataille ayant eu lieu au mois de juillet 1302, il ne peut s'agir ici de Jean III, qui mourut en 1283. Jean IV étant partout nommé de La Grange, il faut, comme l'a proposé la *Gallia*, placer un Jean V, entre Jean de la Grange et Nicolas Volé.

Ce Jean est mentionné dans une charte de la cour des comptes de Paris, de l'année 1301. Il est invité, en 1302, au concile convoqué à Rome par le pape Boniface VIII. En 1303, il figure parmi les grands du royaume assemblés à Château-Thierry par Philippe-le-Bel, pour mettre fin à la guerre de Flandre.

Jean V dut certainement mourir au mois de février 1304 ou 1305. Robert Mignon (1), qui l'appelle Macerolles, place sa mort au 12 février, l'obituaire de la Cathédrale mentionne au 18 février un Jean de Moyntrelles, comme ayant donné au Chapitre une maison sise à Paris. Il y a tout lieu de croire que ces divers noms s'appliquent au même personnage.

Nota. — Plusieurs auteurs ont placé après Jean de la Grange, Jean Lemoine, connu sous le nom du cardinal Lemoine; mais c'est une erreur évidente. Ce célèbre personnage, né à Cressy (Somme), d'abord doyen de Bayeux, fut créé cardinal du titre de saint Marcel en 1294. Légat en France, il fonda en 1302 le Collége qui portait son nom, et

(1) Robert Mignon, clerc de la cour des comptes au quatorzième siècle, est auteur d'un journal manuscrit souvent consulté par les érudits, et d'un inventaire sommaire des archives de la chambre des comptes, dressé vers 1325, et qui a été publié dans le XXIe volume du recueil des historiens de la Gaule et de la France.

Digitized by Google

il mourut à Avignon en 1313. Il n'est mentionné dans aucun des anciens catalogues des Evêques de Meaux, et l'épitaphe que l'on voyait sur sa tombe dans l'église de son collége ne fait aucune mention qu'il ait été évêque. Selon Phélipeaux, ce qui a pu donner lieu à cette erreur, c'est qu'il y eut plus tard, en 1447, un évêque de Meaux, Jean le Meunier, religieux bénédictin qui est appelé quelquefois *Joannes Monachus*.

74. — Nicolas Volé ou Nicolas de Châlons.

Tous les catalogues placent en l'année 1305 un évêque nommé Nicolas, qui mourut le 19 avril de l'an 1308 au plus tard, mais les auteurs ne s'accordent pas sur l'identité de ce personnage.

Phélipeaux et Janvier, suivis par M. de Longpérier, l'appellent Nicolas de Châlons. Fils de Wermond, vidame de Châlons et secrétaire de saint Louis, Nicolas était trésorier de l'église d'Evreux lorsqu'il fut élu évêque de Meaux.

D'après Du Plessis, la *Gallia* et le catalogue de la France ecclésiastique, année 1860, il s'agit de Nicolas Volé (appelé ailleurs N. Bolle) d'abord chanoine de Notre-Dame du Val de Provins et ensuite évêque de Meaux. Du Plessis (II, 192) cite un acte du chapitre de Notre-Dame du Val, daté du jour de l'Ascension 1305, où il est dit que Jean de Brinneto a pris possession de la prébende de Nicolas Volé, évêque de Meaux.

Quoi qu'il en soit, cet évêque Nicolas assistait le 17 mai 1306 à la translation du chef de saint Louis dans la Sainte-Chapelle. Le 1er septembre 1307, il rendit hommage à Philippe-le-Bel qui lui confirma son droit de monnayage. Il possédait à Paris sur la montagne de Sainte-Geneviève une maison qui fut achetée par Philippe-le-Bel pour y faire construire le collége de Navarre, en exécution du testament

Digitized by Google

de Jeanne sa femme, reine de France et de Navarre et comtesse de Champagne, décédée le 2 avril 1305. (Phélipeaux, 207.)

75. — Simon II Festu. (1308-1317.)

Né à Fontainebleau, Simon était chanoine de Chartres, archidiacre de Vendôme, doyen de Saint-Sauveur-de-Blois, et trésorier du roi Philippe-le-Bel, lorsqu'il fut élu évêque de Meaux au mois d'octobre 1308. Exécuteur testamentaire de la reine Jeanne, il posa la première pierre de l'église du collége de Navarre le 12 avril 1309, et six ans plus tard, en 1315, il dressa des règlements pour les écoliers de cette maison, de concert avec Gilles, abbé de Saint-Denis; on y voit qu'il cherchait à favoriser la province de Sens et en particulier son diocèse. Suivant Du Plessis (I, 301), c'était une tradition que Simon Festu avait fait exécuter avec les libéralités de la reine Jeanne les voûtes du rond-point de la cathédrale et la flèche.

La même année 1309, il termina amiablement les contestations soulevées entre le chapitre et son prédécesseur, au sujet de la juridiction. En 1315, il assista au Concile de Senlis, qui reconnut l'innocence de l'évêque de Châlons, Pierre de Latelli, accusé d'avoir contribué à la mort du roi Philippe-le-Bel. Le Cartulaire de Chelles fait encore mention de Simon en l'année 1317.

Cet évêque, bienfaiteur du chapitre de Meaux et de l'église de Chartres, mourut le 30 novembre 1317, d'après le nécrologe de Meaux, et le 4 décembre, d'après ceux de Chartres et de Faremoutiers.

76. — Guillaume II de Brosse.

Guillaume de Brosse, d'une noble famille de Bretagne, était fils de Roger de Brosse, seigneur de Sainte-Sévère et

Digitized by Google

de Boussac. D'abord évêque du Puy en 1317, il fut transféré à Meaux en 1318, puis à Bourges en 1321, et enfin à Sens en 1330. Il mourut le 13 décembre 1338, au château de Nailly (à 7 kil. de Sens), et fut enterré dans la cathédrale de Sens devant le maître-autel qu'il avait consacré en 1332.

Dès la première année de son épiscopat (1318), le roi Philippe V l'avait député avec l'évêque de Mende pour demander des sûretés relativement à la paix conclue avec le comte de Flandre.

En 1320, il fut député par le Roi vers le pape Jean XXII, pour traiter d'affaires importantes et difficiles. (*Gallia*, VIII; Chart. n° XIV.)

Le 2 décembre 1320, il fit une convention amiable avec les chanoines de sa cathédrale au sujet de la juridiction.

Pendant qu'il était archevêque de Sens, il défendit la juridiction ecclésiastique contre Pierre de Cugnières, avocat général au Parlement, devant Philippe de Valois et tous les ordres de l'Etat réunis en assemblée. Le roi ayant donné gain de cause au clergé sur les légistes, Guillaume reconnaissant fit élever en son honneur une statue équestre à l'une des portes de la cathédrale de Sens.

77. — Pierre IV, Pierre Jean ou Pierre de Moussy.

Ce Pierre, d'abord archidiacre de Beauvais et de Bayeux, fut élu évêque de Meaux en 1321, d'après les registres de la Chambre apostolique.

Robert Mignon le fait mourir en 1325, mais d'après les registres du Vatican, il aurait été transféré cette même année 1325 à Viviers, dont l'évêque Pierre était lui-même transféré à Auxerre. D'après M. Hauréau (*Gallia*, XVI, 573), il fut transféré l'année suivante à Bayeux, et il était mort en 1330.

Digitized by Google

78. — Durand de Saint-Pourçain.

Durand, né au village de Saint-Pourçain, diocèse de Clermont, est compté au nombre des plus célèbres docteurs de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Créé évêque du Puy par le pape Jean XXII en 1318, il fut, sur la demande du roi, transféré à Meaux en 1326. L'année suivante il mit un terme aux difficultés qui s'étaient élevées entre son prédécesseur et le chapitre. En 1328 il donna l'église de Cuisy à l'abbaye de Chambre-Fontaine. En 1329 il assistait à l'assemblée tenue par Philippe de Valois, dans laquelle les droits du clergé étaient attaqués par Pierre de Cugnières. En 1330 il assista avec vingt-et-un autres prélats à la dédicace de l'église du monastère de Poissy.

Durand de Saint-Pourçain, l'un des théologiens les plus distingués de son temps, a laissé un commentaire du livre des Sentences. Il avait combattu l'opinion de Jean XXII qui différait la vision béatifique jusqu'à la résurrection. Lui-même avança plusieurs propositions assez hardies, ce qui lui fit donner le surnom de Docteur résolutif ; mais il trouve son excuse dans la déclaration par laquelle il soumit ses écrits à l'autorité du Saint-Siége. Il mourut le 13 septembre 1334, et fut enterré dans le sanctuaire de la cathédrale à gauche du maître autel.

79. — Jean VI de Meulant. (1334-1351)

Fils de Valéran de Meulant, seigneur de La Queue, Jean était archidiacre de Brie dans l'église de Paris et trésorier de la Sainte-Chapelle, lorsqu'il fut élu évêque de Meaux, le 26 novembre 1334. Après avoir été confirmé par l'archevêque de Sens, Philippe de Marigny, il fit son entrée dans sa ville épiscopale le 15 octobre 1335. Convoqué par le roi

Digitized by Google

Philippe de Valois, en 1340, pour la guerre de Flandre, il se rendit à l'armée avec deux chevaliers bacheliers et dix écuyers équipés à ses frais. Il assista en 1346 au concile de Paris, présidé par Guillaume de Melun, archevêque de Sens, dans lequel on fit plusieurs règlements de discipline. Il approuva l'année suivante (1347) la fondation de la chapelle neuve de la Sainte-Vierge dans l'église de Saint-Denis de Coulommiers.

On raconte qu'un monnayeur, nommé Thibaut de Brie, étant en procès avec Jean de Meulant, l'avait accusé d'avoir fait tuer deux hommes au village de Varreddes, et d'avoir donné l'ordre à son bailli d'en faire pendre deux autres qui étaient innocents. Comme les prétendues victimes étaient encore pleines de vie, Thibaut fut obligé de s'avouer calomniateur. Il fut condamné à 40 livres d'amende envers le roi, et à l'égard de l'Evêque, à lui présenter, le jour de la Trinité, à l'offrande de la Grand'Messe dans la Cathédrale de Meaux, deux torches de cire du poids de huit livres, et deux images d'argent du poids de six marcs, dont l'une représenterait un évêque en habits pontificaux et l'autre figurerait un homme à genoux devant cet évêque; lesquelles statues resteraient à l'église. De plus Thibaut devait faire amende honorable à l'Evêque, conformément à la formule insérée tout au long dans l'arrêt. (Lettre de l'abbé Lebœuf, au journal de Verdun, juillet 1753.)

Phélipeaux et Du Plessis, qui font de cet évêque un personnage distinct de Jean de Meulant, évêque de Paris, supposent qu'il mourut vers 1350, mais il nous paraîtrait bien étonnant qu'il ne fût pas mentionné dans le Nécrologe de Meaux, et qu'il n'eût point été inhumé dans la cathédrale, s'il était mort évêque de Meaux. Aussi acceptons-nous volontiers l'opinion de la *Gallia Christiana*, d'après laquelle notre Jean de Meulant passa de Meaux à Noyon en 1351, et à Paris en 1352. Cette opinion a été suivie dans le

Digitized by Google

Rituel de Paris de 1839, dans la France pontificale de M. Fisquet et par M. de Longpérier.

Jean de Meulant gouverna le diocèse de Paris avec beaucoup de sagesse, et mourut le 22 novembre 1363 dans sa 80e année.

80. — Philippe de Vitry ou de Victray (1351-1361).

Cet évêque, dont on ignore l'origine, se distingua par son talent pour la musique et la poésie, vers le commencement du quatorzième siècle. Il fut lié avec Pétrarque, qui lui adressa une de ses lettres. Secrétaire de Charles-le-Bel, il mit en vers, à la prière de la reine (1), les *Métamorphoses d'Ovide moralisées.* Dès la première année de son règne, le roi Jean le chargea d'une mission près du pape Jean XXII, et moins d'un an après, Philippe était élu évêque de Meaux par le chapitre.

Au mois de septembre 1351, il fit avec l'abbé et les religieux de Saint-Faron une transaction concernant la juridiction, du consentement de l'archevêque de Sens et avec l'approbation du chapitre.

En 1352, le Dauphin, qui fut plus tard Charles V, fonda la sainte chapelle du Vivier.

Par une bulle datée du 7 juin 1353, le Pape créa l'office

(1) Tous nos auteurs ont dit que Philippe de Vitry traduisit Ovide à la prière de la reine Jeanne de Bourbon, femme de Charles V. Or, Philippe était mort en 1361, et Jeanne de Bourbon, femme du Dauphin depuis 1350, ne fut reine qu'en 1364. On peut douter que Philippe ait composé cet ouvrage après son élévation à l'épiscopat; et comme le manuscrit dans lequel on a trouvé cette particularité ne porte que ces mots : « *Johannæ quondam reginæ*, » il est très-probable qu'il s'agit ici d'une autre princesse, peut-être de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois, qui mourut en 1348, ou même de Jeanne d'Evreux, femme de Charles-le-Bel, qui mourut en 1370. (Voy. l'excellent travail de M. Tarbé sur Philippe de Vitry, Reims, 1850.)

Digitized by Google

de Théologal dans le chapitre de Meaux, et la collation en fut accordée à l'évêque.

Le 5 avril 1356, Philippe approuva la fondation de l'hôpital Jean-Rose, et fit des règlements pour cette maison (1).

Au mois de juin 1358, la ville de Meaux fut dévastée à la suite d'une collision entre les *Jacques* et les gentilshommes que le dauphin (Charles V) avait laissés dans le Marché, pour protéger un grand nombre de dames de la noblesse qui s'y étaient réfugiées.

Philippe de Vitry, qui avait survécu à ces désastres, mourut le 9 juin, et selon toute apparence, en l'année 1361.

81.—Jean VII, Royer, Rouyer ou mieux Rouhier. (1361-1378)

Jean Rouhier était aumônier du roi Jean, et fort estimé de ce prince qui le nomma évêque de Meaux dès le mois d'octobre 1361. Mais il ne fit son entrée dans la ville épiscopale qu'au mois de septembre 1364. A sa considération, le roi vint plusieurs fois à Germigny prendre le plaisir de

(1) Vers 1356, un riche bourgeois de Meaux, nommé Jean Rose, acheta, près de la porte Saint-Remi, un terrain vague, appelé le Donjon, qui appartenait à l'évêque; il y fit construire un hôpital destiné à recevoir 25 aveugles, hommes et femmes, et 10 enfants qui y seraient élevés, avec douze lits pour les pauvres passagers. Il consacra à cette fondation 176 arpents de terre, à Chauconin et à Neufmontiers, et une maison située rue Saint-Christophe. Deux religieux Augustins desservaient cet hôpital. Tous ceux qui l'habitaient étaient exempts de la juridiction spirituelle des officiers de l'évêque et ne relevaient que de lui seul. Le nombre des religieux fut successivement porté jusqu'à cinq; mais au milieu du dix-septième siècle, il était réduit à un seul, comme on le verra plus loin à l'article de M. Séguier.

Jean Rose avait, en 1331, fondé dans la cathédrale la chapelle du Saint-Sacrement pour la sépulture de sa femme, décédée trois ans auparavant, et pour la sienne. La belle pierre tombale qui les représente l'un et l'autre a dû être faite de son vivant, et la date de sa mort, 1364, n'y aurait été gravée que plus tard.

Voir, sur Jean Rose, Du Plessis. I, 271, et II, 230; Carro, Histoire de Meaux, p. 147.

Digitized by Google

la chasse, et ce fut dans cette résidence que, en 1363, il donna le duché de Bourgogne à son quatrième fils, Philippe le Hardi. Le 6 avril 1364, Jean Rouhier assista comme témoin au testament que le roi fit à Londres deux jours avant sa mort. Au mois de juillet suivant il fut nommé trésorier-général des subsides destinés à payer la rançon du Roi. Cet évêque fit plusieurs accords avec son chapitre au sujet de la juridiction et de la collation des bénéfices. Il donna plusieurs biens aux chanoines, à la condition de chanter tous les samedis l'antienne *Inviolata* devant le crucifix de la porte du chœur, entre les vêpres et les complies. Il mourut le 5 juillet 1378.

Les armes de cet évêque (trois roues posées deux et une) portent à croire qu'il était de la famille des ancêtres de Bossuet, au nombre desquels on trouve un Jacques Boussuet, nommé aussi Rouyer, qui fut reçu en 1460 bourgeois de la ville de Seurre, et qui avait les mêmes armoiries.

82. — Guillaume III de Dormans. (1378-1390)

Fils de Guillaume de Dormans, chancelier de France et seigneur de plusieurs paroisses du diocèse de Meaux, neveu de Jean de Dormans, évêque de Beauvais et cardinal, Guillaume était archidiacre de Meaux depuis 1371, lorsqu'il fut élu évêque le 3 décembre 1378. Le 2 octobre 1380 il assista à l'assemblée des grands du royaume, dans laquelle il fut arrêté que Charles VI, qui n'avait encore que douze ans, serait sacré sans retard, et gouvernerait ses Etats par l'avis et le conseil de ses oncles.

Le chapitre de Meaux avait obtenu le 28 mai 1383 une bulle de Clément VII, qui le déclarait exempt de la juridiction épiscopale. En exécution de cette bulle, Guillaume fit avec le chapitre, le 4 décembre 1383, une transaction qui fut confirmée par le même pape, le 19 février 1384.

Digitized by Google

Le roi l'avait en grande estime ; il l'avait nommé conseiller général pour la levée des subsides, ordonnés à l'occasion de la guerre, et le 31 octobre 1390, il le fit transférer à l'archevêché de Sens. En 1392, Guillaume baptisa le Dauphin Charles, qui mourut à l'âge de 8 ans. Il assista la même année à la translation des reliques de saint Louis, dans l'église de Saint-Denis, et, en 1404, au Concile de Paris. Il mourut au commencement d'octobre 1405, et fut enterré à Paris dans la chapelle du collége de Beauvais, fondée par le cardinal son oncle.

83. — Pierre V Fresnel. (1390-1409)

Pierre Fresnel, conseiller du roi et chanoine de Rouen, fut élu au mois de décembre 1390, pour remplacer Guillaume de Dormans, transféré à Sens. C'était un homme d'une naissance distinguée et d'un vrai mérite, qui prit une part active aux affaires de l'Etat. Il assista en 1394 à l'assemblée convoquée à Paris par Charles VI pour l'extinction du schisme d'Avignon.

Au mois de mars 1397, il prit, de concert avec Waleran de Luxembourg, possession de la ville de Gênes que ses habitants avaient cédée au roi de France ; et lorsque la peste ravagea le pays, il se signala par une charité et un dévouement dont les chroniques locales ont conservé le souvenir. En 1407, il était ambassadeur du roi auprès de Benoît XIII, pape d'Avignon, avec les évêques de Beauvais, de Cambrai et d'Evreux. En 1409, il assista, comme ambassadeur du roi, au Concile de Pise, qui déposa Benoît XIII, et qui élut Alexandre V.

De retour en France, il fut nommé évêque de Noyon, d'où il passa à Lisieux en 1415. Cette même année il fut envoyé comme ambassadeur près du roi d'Angleterre, avec Guillaume Boisratier, archevêque de Bourges.

Digitized by Google

Pendant un séjour qu'il faisait à Paris en 1418, il se fit une émeute en faveur du duc de Bourgogne, dans laquelle périrent plusieurs prélats et seigneurs. Pierre Fresnel fut du nombre des victimes; il fut tué le 12 juin par un chevalier nommé Henri-de-la-Main.

84. — Jean VIII de Saints. (1409-1418)

Il était chanoine de Paris, de Beauvais ou de Meaux, suivant les divers auteurs, lorsqu'il fut élu évêque de Gap en 1405. Il assista en cette qualité au Concile de Pise en 1409, et fut élu, la même année, évêque de Meaux, en remplacement de Pierre Fresnel, qui passait à l'évêché de Noyon.

Jean de Saints fit son entrée à Meaux le 27 novembre, porté par ses vassaux, depuis l'église Saint-Père de Cornillon jusqu'à la Cathédrale. On raconte qu'il emprunta à cette occasion aux chanoines un drap de soie pour parer la chaise sur laquelle il devait être porté, et qu'il s'obligea sous caution à le leur rendre; tant le chapitre avait la crainte que les vassaux ne voulussent le garder, suivant le droit qu'ils prétendaient en avoir d'après l'usage.

On ne sait rien de cet évêque, sinon qu'il obtint du chapitre de n'être point assujetti au règlement qui défendait aux chanoines et à qui que ce fût, d'entrer au chœur après le *Gloria Patri* du premier psaume. Il mourut le 20 septembre 1418, et fut enterré dans la cathédrale.

85. — Robert II de Girême. (1418-1426)

Issu d'une noble famille, qui compta plusieurs chevaliers de Rhodes et même deux Grands-Prieurs de France, Robert était chanoine de Meaux, lorsqu'il fut élu évêque le 17 décembre 1418. Le compte-rendu de son élection, adressé par

Digitized by Google

le chapitre au cardinal légat ou nonce apostolique, ne porte la signature que de neuf chanoines. (Cette pièce originale sur parchemin est conservée dans la bibliothèque du Grand-Séminaire.) Ce fut sous l'épiscopat de Robert que les habitants de Meaux soutinrent contre les Anglais un siége mémorable, qui dura sept mois, du 5 octobre 1421 au 11 mai de l'année suivante. Philippe de Gamache, religieux de Saint-Denis, se distingua entre les plus intrépides défenseurs de la place. Il fut élu abbé de Saint-Faron avant la fin du siége, et plus tard il obtint l'abbaye de Saint-Denis. D'après Phélipeaux, il avait été stipulé dans la capitulation du 11 mai, que tous les habitants, et même les soldats, seraient épargnés. Néanmoins un grand nombre de prisonniers furent envoyés à Paris, et il y eut plusieurs exécutions capitales. L'évêque Robert, détenu d'abord au Louvre avec les autres prisonniers, fut ensuite envoyé en Angleterre où, par ordre du Roi, il fut renfermé dans la tour de Londres, le 2 février 1424. On place sa mort au 19 janvier 1425 ou 1426. Il est douteux que cet évêque ait jamais été sacré, ce qui n'a rien de surprenant, si l'on songe aux troubles qui désolaient alors la France.

86. — Jean IX de Briou. (1426-1435)

Docteur en théologie de la Faculté de Paris, Jean de Briou fut créé évêque par Martin V, le 8 avril 1426, et fit son entrée à Meaux à la fin du mois d'août de la même année.

Le dimanche après l'Ascension 1428, il consacra l'église de La Chapelle-sur-Crécy, dont une partie notable avait été détruite pendant la guerre.

Au mois de mars 1429, il assista au Concile tenu par Jean de Nanton, archevêque de Sens, dans le collége des Bernardins à Paris. L'année suivante, il s'efforça d'introduire la réforme dans le chapitre de sa cathédrale.

Digitized by Google

En 1432, il fut élu conservateur apostolique des priviléges de l'Université en remplacement de l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, qui avait embrassé le parti des Anglais et venait d'être transféré à Lisieux. Jean de Briou mourut le 17 août 1435.

87.—Pasquier de Vaux. (Pasquerius a Vallibus.) (1435-1439)

Pasquier de Vaux, chanoine de Paris et de Rouen, fut élu évêque de Meaux par une partie du chapitre, en même temps que les autres chanoines faisaient choix de Philippe de Rully, fils d'un président du Parlement de Paris. D'après les registres du Vatican, Pasquier aurait été élu avant le 25 septembre 1435, mais on place généralement son élection au 31 octobre. Grâce à la faveur des Anglais, il l'emporta sur son compétiteur, et prit possession, par procureur, le 7 décembre.

N'étant encore que chanoine, Pasquier de Vaux se trouvait à Rouen en 1431, lors du procès de Jeanne d'Arc. Requis comme docteur de donner son opinion dans cette lamentable affaire, il déclara que Jeanne était hérétique et qu'il fallait l'abandonner au bras séculier, sans témoigner, comme le firent plusieurs autres ecclésiastiques, le désir qu'elle fût traitée avec douceur (1). Il était à Paris en 1436 lorsque le connétable de Richemont reprit possession de la capitale au nom de Charles VII. Il se réfugia aussitôt à Meaux où il demeura jusqu'à ce que le même connétable eut repris sur les Anglais d'abord la ville, puis le marché de Meaux en 1439 (2). Au mois d'octobre de cette même année,

(1) Quicherat, procès de Jeanne d'Arc, t. I, pp. 122, 424, 465.

(2) On convient généralement que la ville de Meaux demeura 17 ans au pouvoir des Anglais, mais les auteurs varient sur l'époque précise à laquelle cette ville tomba entre les mains de l'ennemi, et sur l'année où elle fut ensuite reprise par les Français.

Digitized by Google

Pasquier fut nommé évêque d'Evreux par le pape Eugène IV, et transféré en 1443 à Lisieux, où il mourut le 11 juillet 1447.

88. — Pierre IV de Versailles. (1439-1446)

Docteur en théologie, ainsi qu'en droit civil et canonique, Pierre jouissait d'une grande réputation de savoir et d'habileté. En 1429 il était au nombre des docteurs qui furent chargés par Charles VII de faire subir deux examens à Jeanne d'Arc, l'un à Saint-Florent-lèz-Saumur, et l'autre à Poitiers. Il se montra favorable à la personne de Jeanne et à sa mission divine, ainsi que le déclarèrent plusieurs témoins dans le procès de réhabilitation de la Pucelle, en 1455 (1).

D'abord religieux de Saint-Denis, Pierre de Versailles devint abbé de Saint-Martial de Limoges en 1430, puis

D'après Phélipeaux (280) et Du Plessis (I, 286), le siége de Meaux commença le 5 octobre 1420 et la capitulation eut lieu le 11 mai 1421. La *Gallia* a suivi cette opinion, mais il y a ici une erreur évidente. Le déplorable traité de Troyes fut conclu le 21 mai 1420, et ce ne fut que le premier dimanche de l'Avent de cette année que le roi d'Angleterre fit son entrée dans Paris avec Charles VI.

L'année suivante, Henri V retourna en Angleterre pour lever de nouvelles troupes, et ce n'est bien certainement qu'au mois d'octobre 1421 que commença le siége de Meaux. M. Carro a donc eu raison d'adopter cette date, d'après Monstrelet et l'*Art de vérifier les dates*. Quant à la reprise de Meaux sur les Anglais, Phélipeaux et Du Plessis disent que le connétable de Richemont s'empara de la ville au mois d'août 1438 et du Marché au mois de septembre. Ils supposent que les Anglais reprirent Meaux l'année suivante et qu'ils en furent chassés une seconde fois par le connétable. Nous croyons qu'il y a ici une seconde erreur. Le P. Daniel, Villaret, et M. Carro après eux, distinguent parfaitement la prise de la ville et celle du Marché par le connétable en 1439; mais ils ne disent pas un mot du retour des Anglais l'année suivante, et l'on voit au contraire qu'aussitôt après la prise de Meaux le connétable fut envoyé par le roi en Normandie.

(1) Quicherat, procès de Jeanne d'Arc, t. III.

Digitized by Google

évêque de Digne, vers 1433. Il assista au Concile de Bâle, comme représentant du clergé de la Provence et de Louis III, roi de Jérusalem et de Sicile, et il y prononça deux discours adressés l'un aux Pères du Concile et l'autre à l'Empereur.

Il assista également au concile de Florence en 1439 ; et le 9 octobre de la même année, il fut nommé évêque de Meaux, par Eugène IV.

En 1441, Pierre de Versailles présenta à ce pontife, au nom du roi Charles VII, une remarquable adresse, conservée par Raynaldi, dans laquelle il exprimait le désir qu'un nouveau Concile œcuménique fût convoqué pour rétablir la paix dans l'Église et terminer les difficultés soulevées à l'occasion de la Pragmatique-Sanction.

Eugène IV, qui avait confié à notre évêque plusieurs missions importantes, tant à Rome qu'à Constantinople, lui remit pour l'en récompenser deux cents écus d'or. A son arrivée à Meaux en 1445, Pierre fit présent de cette somme à sa nouvelle église que la guerre des Anglais avait réduite au plus grand dénûment. Meaux ne jouit pas longtemps de la présence de ce généreux prélat, qui mourut le 11 novembre 1446. Il fut inhumé dans la cathédrale, au coin du maître-autel, du côté de l'Evangile.

A cette époque de misère générale, les chanoines eux-mêmes étaient devenus si pauvres que de 1418 à 1456, il n'y eut point d'office chanté dans la cathédrale. Dans un chapitre général tenu en 1441, il avait été réglé que six chanoines seulement, avec le Prébendier de Chaâge et quatre vicaires, seraient tenus de résider, pour acquitter, du mieux qu'ils pourraient, le service divin, jusqu'à ce que, les ressources du chapitre étant devenues plus considérables, on pût observer dans leur rigueur les anciens statuts concernant la résidence. (Du Plessis, I, 292.)

Digitized by Google

89. — Jean X, le Meunier ou le Moine. (1447-1458)

Après la mort de Pierre de Versailles, les suffrages du chapitre se partagèrent, le 2 janvier 1447, entre Jean le Meunier, abbé de Saint-Maur-des-Fossés, et Jean Aguenin, conseiller au parlement de Paris, doyen du chapitre de Meaux. Il s'ensuivit un procès qui fut plaidé au Parlement et devant l'Archevêque de Sens; celui-ci ayant cassé les deux élections, Jean le Meunier en appela au Pape. Sur la recommandation du roi Charles VII, son élection fut confirmée par une Bulle de Nicolas V, en date du 9 mai 1447. Le roi honora de sa présence la cérémonie de son sacre.

Jean le Meunier mourut le 22 juin 1458, et fut enterré dans la cathédrale, sous le banc de l'aigle. Les enfants de chœur allaient jadis, tous les vendredis, chanter un *Libera* sur sa tombe, en reconnaissance de ce que ce Prélat avait uni une prébende à leur office.

Il convient de mentionner ici un Prélat natif de Meaux, qui n'a pas moins fait honneur à cette ville que ses propres évêques. Denys du Moulin, né sur la paroisse de Saint-Saintin, d'une noble famille, se distingua de bonne heure par son savoir, et fut l'un des plus habiles conseillers des rois Charles VI et Charles VII. Il avait épousé Marie de Courtenay, après la mort de laquelle il embrassa l'état ecclésiastique. Selon l'usage abusif de l'époque, il fut pourvu d'un grand nombre de bénéfices. Il était en même temps chanoine de Vienne, de Reims, de Tours, d'Embrun, de Chartres et d'Alby. En 1423, le chapitre de Toulouse l'élut pour archevêque. En 1439, il passa à l'évêché de Paris, et peu après le pape Eugène IV l'éleva à la dignité de patriarche d'Antioche. Il mourut à Paris le 15 septembre 1447, après avoir fait plusieurs fondations en faveur des églises de Toulouse, de Paris et de Meaux, entre autres une chapelle de Saint-Denis dans l'église de Saint-Saintin, sa paroisse natale.

Digitized by Google

90. — Jean XI du Drac. (1459-1473)

Jean du Drac, fils d'un conseiller au parlement de Paris, était doyen de l'église de Meaux, lorsqu'il fut élu évêque au mois de mars 1459. Ses Bulles sont datées du 6 avril de cette année. Au mois de mars 1460, il assista au concile de Sens, dans lequel les évêques de la province firent de sages règlements de discipline. La même année, il fut élu conservateur apostolique des priviléges de l'Université de Paris.

Jean du Drac avait un château à Claye dont sa famille possédait la seigneurie. Ce fut lui qui fit commencer la tour du nord de la cathédrale, et à cette occasion, des chanoines parcoururent le diocèse en promenant les saintes reliques pour obtenir des offrandes de la part des fidèles. Cet évêque avait un dragon dans ses armes; on voit ce symbole reproduit à l'angle nord-est de la tour, au troisième pilier de la nef de la cathédrale, du côté droit, aux voûtes de la chapelle du Séminaire et de celle du palais épiscopal, ce qui fait supposer que Jean du Drac a contribué à toutes ces constructions.

Il mourut le 17 mai 1473, et fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame du Chevet qu'il avait fait orner de peintures. Lorsqu'on démolit cette chapelle en 1864 pour la reconstruire entièrement, on y trouva quelques restes de peintures murales, entre autres, l'Adoration des Mages; et sous la figure du premier mage on pouvait reconnaître l'évêque Jean du Drac, en chape, ayant ses armes à ses pieds.

91. — Tristan de Salazar. (1473-1474)

Fils d'un gentilhomme de Biscaye qui avait vaillamment servi la France contre les Anglais, Tristan naquit au

Digitized by Google

château de Saint-Just en Champagne. Il s'était acquis une grande réputation d'habileté, et soit avant, soit pendant son épiscopat, il fut employé dans d'importantes négociations par Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Elu évêque de Meaux au mois de juin 1473, il prit possession le 26 octobre de la même année, n'étant pas encore sacré. Dès l'année suivante il fut, par le crédit de Louis XI, transféré à l'archevêché de Sens (1), où pendant un épiscopat de 45 ans, il se distingua par ses grandes libéralités envers sa cathédrale et un grand nombre d'églises de son diocèse. Il tint à Sens, en 1485, un concile dans lequel on confirma les sages règlements dressés par le concile précédent de 1460. En 1504 il consacra solennellement l'église de Saint-Quiriace de Provins. En 1507 il accompagna Louis XII en Italie, et il présida aux obsèques de ce prince en 1514. Il fit continuer les travaux de sa cathédrale qui étaient interrompus, et l'enrichit de magnifiques vitraux. C'est encore à lui que l'on doit le bel hôtel des archevêques de Sens à Paris. Il mourut le 11 février 1519, et fut inhumé dans son église métropolitaine sous un monument de marbre qu'il avait fait élever de son vivant.

92. — Louis I de Melun. (1474-1483)

Cet évêque, fils de Jean de Melun, seigneur de la Borde, et de Nicole, dame de Nantouillet, était chanoine et archidiacre du Gâtinais à Sens, sous l'archevêque Louis de Melun, son oncle. Lorsque ce dernier donna sa démission en 1474, les chanoines élurent son neveu pour archevêque. Mais la faveur de Louis XI lui fit préférer Tristan de

(1) D'après Phélipeaux et Du Plessis, Tristan n'aurait été archevêque de Sens qu'en 1475, mais la *Gallia* (t. XII, col. 86) donne des dates précises que l'on ne peut contester. Les bulles de Tristan pour Meaux sont du 25 juin 1473, et ses bulles pour Sens du 26 septembre 1474.

Digitized by Google

Salazar, et Louis de Melun fut élu évêque de Meaux le 26 septembre 1474. Sacré le 5 avril 1475, par Tristan de Salazar, il fit son entrée à Meaux le 16 du même mois.

En 1479, il déposa deux coffres de bois renfermant les reliques de saint Fiacre et de saint Chillen, dans la grande châsse que les religieux de Saint-Fiacre avaient fait faire à grands frais en 1468, par un orfèvre de Paris, et qui avait été enrichie de nouveaux ornements par les libéralités de Louis XI. Le 5 juin 1480, il bénit la chapelle de Saint Jean l'évangéliste au monastère de Fontaines-les-Nones, où un an plus tard, il introduisit dix religieuses réformées de la Madeleine d'Orléans.

Louis de Melun, qui était aumônier de Louis XI, mourut de la peste à Germigny, le 13 mai 1483, et fut inhumé dans le sanctuaire de la cathédrale du côté de l'épitre. On rapporte à son épiscopat les bas-reliefs qui décoraient le pourtour du chœur, et qui furent brisés par les huguenots en 1562.

93. — Jean XII l'Huillier. (1483-1500)

Fils de Guy L'Huillier, bailli de Melun, et frère de Jean L'Huillier, avocat général au Parlement de Paris, il était dès l'an 1469, proviseur de Sorbonne et doyen de l'église de Paris. Louis XI, qui l'avait choisi pour confesseur et pour aumônier, ayant appris la mort de Louis de Melun, proposa Jean L'Huillier à Sixte IV, comme un homme de science et de vertu, et écrivit aux chanoines de Meaux qu'ils ne procédassent pas à l'élection sans son aveu. Pourvu par le pape le 6 juin 1483, Jean L'Huillier fut sacré par Tristan de Salazar le 7 du mois d'août, et fit son entrée solennelle à Meaux l'année suivante, le 7 septembre 1484. Il assista au Concile de Sens en 1485. En 1486 il bénit le chapitre et le cloître du monastère de Fontaines. En 1488,

Digitized by Google

il fut nommé conservateur apostolique des priviléges de l'Université. Le 18 février de la même année, il confirma l'érection du chapitre de N.-D. de Dammartin, fondé en 1480 par Antoine de Chabannes. En 1491, il fit la translation des reliques de saint Gilbert. En 1492, il fit imprimer pour son diocèse, un missel dont la bibliothèque de Meaux possède un très-bel exemplaire sur vélin. En 1493, il tint un synode où l'on fit des décrets de discipline dignes d'un savant et vigilant pasteur. D'après un de ses statuts, il était défendu de célébrer aucun mariage dans le diocèse sans l'approbation écrite de l'official; ce qui fut observé jusqu'à la Révolution. En 1498, il reçut solennellement à Meaux le roi Louis XII.

Jean L'Huillier contribua aux travaux de la cathédrale encore inachevée, et l'on voit ses armes (d'azur à trois coquilles d'or) sur le 4e pilier de la nef au côté droit. Il mourut le 21 septembre 1500, et fut enterré dans la cathédrale à l'entrée du chœur (1).

94. — Jean XIII de Pierrepont. (1500-1510)

A la mort de Jean L'Huillier, les chanoines demandèrent à Louis XII la permission d'élire leur évêque, et sur la recommandation de ce prince ils élurent le 15 octobre 1500 Jean de Pierrepont, maître des requêtes, abbé de Coulombs au diocèse de Chartres, prieur de Saint-Fiacre, chanoine et archidiacre de l'église de Paris. Cette élection fut confirmée par le pape Alexandre VI le 13 novembre 1500, et Jean de Pierrepont fit son entrée solennelle à Meaux au mois d'avril 1501. Cette même année il reçut dans sa ville épiscopale

(1) Phélipeaux, p. 311, et Du Plessis, I, 323, le disent positivement. Nous avions été mal renseigné lorsque nous avons dit (Notice sur la cathédrale, p. 57) que Jean L'huillier avait été inhumé derrière le maître-autel.

Digitized by Google

Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, légat du pape. En 1506, le chantre Jean de Marcilly fonda dans la cathédrale la chapelle de l'Annonciation. En 1509, les coutumes du baillage de Meaux, réunies en un seul corps, furent lues et approuvées au palais épiscopal en présence de deux conseillers au Parlement.

Jean de Pierrepont mourut le 2 septembre 1510, et fut enterré dans le sanctuaire de la cathédrale, au coin de l'autel, du côté de l'Evangile. La pierre tombale qui le recouvrait, longue de 3 mètres 20 centimètres et large de 1 mètre 60 centimètres, est d'une exécution remarquable. L'ensemble du dessin figure un portail gothique richement décoré, dans le style du xve siècle. Le prélat est représenté en habits pontificaux, les mains jointes et la crosse appuyée sur la poitrine. Le visage, les mains, la mitre et la crosse sont en marbre blanc. La légende gravée sur les bords de la pierre est interrompue à la hauteur des mains par un large écu en marbre blanc, chargé d'un pont à trois arches en marbre noir. L'inscription est ainsi conçue : *Hic jacet venerandus magister et dominus Joannes de Pierrepont quondam Meldensis episcopus, qui obiit anno Domini millesimo quingintesimo decimo, secunda die mensis septembris. Anima ejus per misericordiam Dei requiescat in pace. Pater noster. — Ave Maria.*

95. — Louis II Pinelle. (1511-1516)

Louis Pinelle, né d'une honnête famille à Montluc en Bourbonnais, s'acquit de bonne heure une grande réputation de savoir. A peine reçu docteur, il fut nommé chanoine de Paris, archidiacre de Bourges, puis doyen de Saint-Martin de Tours, et enfin en 1497 grand-maître du collége de Navarre. En 1505, comme il remplissait les fonctions de vicaire général en l'absence d'Etienne de Poncher, évêque

Digitized by Google

de Paris, le cardinal légat Georges d'Amboise le députa pour réformer le monastère de Saint-Séverin de Château-Landon et celui de Notre-Dame de Livry. Il était chanoine de Meaux depuis quelques jours seulement lorsque le siége épiscopal vint à vaquer. Les voix des chanoines se partagèrent. Louis Pinelle malgré la protection du roi n'en eût que dix, tandis que Jean de la Place, archidiacre de Brie, en obtint seize; l'élection de ce dernier fut donc proclamée; mais comme Louis XII tenait à Louis Pinelle, l'affaire fut examinée à Paris, et l'élection fut déclarée défectueuse. Louis Pinelle, dont l'élection fut confirmée par une sentence de l'archevêque de Sens du 19 mars 1511, fit son entrée à Meaux au mois de juillet suivant. La même année il tint à Meaux un synode où l'on fit les plus sages règlements. François I[er] passant à Meaux en 1515, fut reçu avec beaucoup d'honneur, et on lui offrit deux vases d'or d'une valeur de 420 livres. Louis Pinelle mourut le 2 janvier 1516, et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale sous les lampes. Guillaume Briçonnet, son successeur, qui avait l'intention de se faire inhumer au même endroit, fit graver sur la tombe de Louis Pinelle une inscription qui devait être commune à tous les deux: « *Ludovici et Guillelmi, ministrorum Meldensis ecclesiæ, ut par fuit desiderium, ita cadavera idem tegit lapis, illius anno Dom. MDXVI, hujus vero MD...* »

96. — Guillaume IV Briçonnet. (1516-1534)

Cet évêque appartenait à une noble famille de Touraine. Son père, appelé aussi Guillaume, embrassa l'état ecclésiastique après la mort de sa femme, et devint d'abord évêque de Nîmes et de Saint-Malo, puis cardinal en 1495, archevêque de Reims en 1497 et de Narbonne en 1507; il mourut en 1514.

Guillaume étudia au collége de Navarre sous Louis Pinelle,

Digitized by Google

dont il demeura toujours l'ami, et auquel il succéda sur le siége de Meaux. Il n'avait encore que dix-sept ans lorsqu'il fut nommé évêque de Lodève le 24 avril 1489. Sur la résignation de son père, il fut pourvu en 1507 de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés où il introduisit la réforme en 1513. Il assista en 1511 au concile de Pise avec son père et son frère Denys, alors archidiacre de Reims et plus tard évêque de Saint-Malo. Transféré à Meaux en 1516, il y fit son entrée solennelle le 19 mars. Il fut presque aussitôt député par François Ier vers le pape Léon X, et resta deux ans à Rome. De retour dans son diocèse, Guillaume Briçonnet se montra constamment un prélat de bonnes mœurs et plein de zèle pour la réforme des abus. Il fit deux fois la visite générale de son diocèse, tint cinq synodes, et assista en 1528 au concile de Paris. En 1527, il prescrivit une procession solennelle le jour de la fête et de l'octave du Saint-Sacrement, pour demander à Dieu de mettre un terme aux malheurs de l'Eglise et de la France, procession qui s'est toujours faite depuis. L'année suivante, il établit dans son diocèse la fête de la Visitation de la sainte Vierge. Cette même année 1528, il distribua d'abondantes aumônes, tant en blé qu'en argent, à cause de la cherté des vivres. Déjà, il avait déployé beaucoup de zèle et de charité à l'occasion d'une épidémie qui désolait la ville de Meaux vers l'année 1523.

Guillaume Briçonnet avait trouvé son clergé fort ignorant et très-peu fidèle au devoir de la résidence ; aussi ces deux points furent-ils de sa part l'objet de règlements très-exprès. Voulant en outre ranimer dans son diocèse le goût des fortes études, il y appela un certain nombre de savants distingués, entre autres François Vatable, Fabri ou Lefèvre d'Etaples, Gérard Roussel, Guillaume Farel et Martial Mazurier ; mais l'espoir du prélat fut bientôt douloureusement déçu. L'esprit d'erreur avait déjà altéré la foi de plusieurs de ces nouveaux prédicateurs. Vatable et Mazurier demeurèrent sincèrement catholiques ; Fabri laissa planer des

Digitized by Google

doutes sur son orthodoxie; quant à Farel et à Gérard Roussel, ils embrassèrent ouvertement les doctrines de Luther et de Calvin, et lorsque l'évêque leur retira leurs pouvoirs, il était déjà trop tard : l'hérésie était implantée dans le diocèse de Meaux.

Dans le désir de remédier à quelques abus, Guillaume Briçonnet avait défendu aux Cordeliers de représenter dans leur église Saint-François avec les stigmates et de prêcher sans sa permission. Les religieux, blessés dans leurs usages, en appelèrent au Parlement qui les maintint dans leur possession, mais avec quelque réserve. Cette décision ne satisfit pas les Cordeliers qui osèrent accuser hautement leur évêque de favoriser l'hérésie, et ce prélat, qui avait formellement condamné les erreurs du protestantisme dans son synode de 1523, eut à défendre sa foi devant le Parlement ; mais il sortit triomphant de cette pénible épreuve, et sa réputation demeura intacte aussi bien pour la doctrine que pour la vertu.

C'est sous l'épiscopat de Guillaume Briçonnet que fut construit au palais épiscopal le massif avant-corps renfermant la rampe en briques qui sert de grand escalier. On sait qu'il fit encore d'autres travaux à l'évêché, mais nous n'avons pu trouver rien de précis à cet égard. Enfin il commença à agrandir le jardin en achetant quelques maisons de chanoines, œuvre qui devait être si bien achevée plus tard par Dominique Séguier.

Guillaume Briçonnet mourut le 24 janvier 1534, à Esmans, près Montereau, dont le prieuré servait de maison de plaisance aux abbés de Saint-Germain-des-Prés. Il fut enterré dans l'église paroissiale où l'on voit encore aujourd'hui sa tombe portant cette inscription :

« Cy gist défunct de bonne mémoire messire Guillaume
« Briçonnet en son vivant évesque de Meaulx abbé com-
« mendataire de Saint Germain des Prez lez Paris qui a

Digitized by Google

« voulu estre inhumé en ce lieu d'Esmans où il trépassa le
« XXIIIe jour de janvier l'an mil Ve XXXIV.

« Priez Dieu pour luy et pour tous trespassez. »

97. — Antoine du Prat. (1534-1535)

Né à Issoire en 1463, Antoine du Prat se distingua de bonne heure au barreau, et fut successivement avocat général au parlement de Toulouse, premier président du Parlement de Paris et chancelier de France. Il eut une grande part à la rédaction du concordat passé entre Léon X et François Ier, et ce fut principalement par ses soins que ce traité célèbre fut reçu en France. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique où l'on pourrait lui reprocher de n'avoir vu qu'une nouvelle source d'honneurs et de richesses. Il fut en même temps abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, évêque de Valence, de Die, d'Alby, de Gap, archevêque de Sens en 1524, et enfin cardinal en 1527. A la mort de Guillaume Briçonnet, il obtint encore le siége de Meaux dont il fit prendre possession par son fils l'évêque de Clermont, le 5 mai 1534; mais cet épiscopat fut de courte durée, le cardinal étant mort dans son château de Nantouillet, le 9 juillet 1535. Ce château avait été décoré par le cardinal avec une grande élégance, et l'on peut encore y voir aujourd'hui quelques restes des gracieuses sculptures de la renaissance. Le cœur du cardinal du Prat fut inhumé dans la cathédrale de Meaux, sous la lampe du chœur, et son corps fut transporté à Sens, où on lui éleva un monument orné de très-beaux bas-reliefs en marbre blanc.

98. — Jean XIV de Buz. (1535-1552)

Fils de Charles de Buz, seigneur de Villemareuil, et de Marguerite Bureau, Jean, d'abord curé de Saint-Jean-les-

Digitized by Google

deux-Jumeaux, devint abbé de Chaâge en 1531 et de Saint-Faron en 1533. Ses bulles pour l'évêché de Meaux sont du 13 août 1535; mais il ne put prendre possession par lui-même que le 23 mai 1542, à cause d'une assez longue maladie et d'un voyage qu'il fit en Italie avec François Ier. Le 19 septembre 1542, il réunit la léproserie dite de *Saint-Lazare* à l'Hôtel-Dieu de Meaux. En 1546, il publia pour son diocèse un Bréviaire dans lequel on trouve la division du psautier conforme à celle du Bréviaire romain, mais tout le reste en est fort différent. La bibliothèque de la ville en possède un exemplaire.

Cette même année 1546, la ville de Meaux fut témoin d'un bien triste spectacle. Les hérétiques devenus plus nombreux osaient, malgré la rigueur des lois, tenir des assemblées pour l'exercice de leur religion. Le lieutenant-général et le procureur du roi en surprirent une soixantaine dans la maison d'un nommé Mangin, cardeur de laine au Marché. On se saisit d'eux et leur procès fut fait au Parlement. Un arrêt du 4 octobre condamna Mangin et treize des plus coupables à être brûlés vifs sur la place du marché. Des peines plus ou moins sévères furent prononcées contre les autres. Cette terrible sentence, qu'on appela l'*Arrêt des Quatorze*, reçut son exécution trois jours après, le 7 octobre. Le procès avait été poursuivi par les magistrats civils, et rien ne prouve que l'évêque y prît aucune part (1).

Du Plessis se montre sévère pour Jean de Buz, auquel il reproche une humeur fière et hautaine; ce prélat semblait avoir pris à tâche de molester les religieuses de Faremoutiers, dont la vie était cependant régulière. De plus, en 1549, il érigea en cure l'église de Villemareuil, fondée par son aïeul Charles de Buz, sans prendre le consentement du prieur de Saint-Fiacre, non plus que du curé et des habitants de cette paroisse, dont Villemareuil faisait partie.

(1) Voir Du Plessis, I, 348.

Digitized by Google

Il eut pour auxiliaire ou suffragant Philippe Musnier, évêque de Philadelphie, religieux Trinitaire, natif de Meaux, dont la famille donna successivement trois ministres généraux à l'ordre de la Trinité.

Jean de Buz mourut dans son château de Villemareuil le 9 octobre 1552, à l'âge de 49 ans, et fut inhumé dans l'église du lieu. Si l'on devait en croire le témoignage de Janvier cité par Du Plessis (I, 743), les circonstances de la mort de Jean de Buz auraient été flétrissantes pour sa mémoire. Comme ses fréquentes visites pouvaient compromettre une noble dame pensionnaire dans un monastère voisin, les parents de cette dame le guettèrent entre Signy et Signets et lui firent subir un traitement ignominieux des suites duquel il mourut. Peut-on croire à l'authenticité de cette honteuse anecdote? Du Plessis l'admet comme une chose de notoriété publique; mais Phélipeaux, auteur beaucoup plus sérieux que Janvier, n'en dit pas un mot. Il rapporte, au contraire, un bel éloge de Jean de Buz fait par le secrétaire du Chapitre qui, après avoir vanté la finesse de son esprit, son amour pour les lettres, son zèle contre les hérétiques et sa charité envers les pauvres, ajoute : « *Feliciter migravit ad Dominum.* » L'auteur de la *Gallia* se contente de dire : « *Miserè periit, si credere fas est*, » et cite ensuite l'éloge du Prélat tel que Phélipeaux l'a rapporté. Quant à l'explication que le maréchal de Bassompierre aurait donnée à Marie de Médicis des armes de Jean de Buz dans lesquelles il aurait voulu voir des forces, elle n'a pas le moindre fondement : il est certain que cette famille portait dans ses armoiries deux épées passées en sautoir, comme on peut le voir encore aujourd'hui sur la pierre tombale de Charles de Buz, fondateur de l'église de Villemareuil, mort en 1494, plus d'un demi-siècle avant notre évêque. (Voir la notice héraldique de M. de Longpérier, page 85.)

Jean de Lévis de Charlus, de l'illustre maison de Lévis,

Digitized by Google

fut nommé, par Henri II, évêque de Châlon-sur-Saône, puis de Meaux à la fin de 1552; mais il ne fut jamais sacré, et il mourut près de Lyon en 1553, sans avoir pu obtenir ses bulles; aussi ne lui avons-nous pas donné de numéro dans la série de nos évêques.

99. — Louis III de Brézé. (1554-1564)

Cet évêque, qui siégea près de trente ans à Meaux et dont l'épiscopat fut l'un des plus orageux, était fils de Gaston de Brézé, grand sénéchal de Normandie, et neveu de Louis de Brézé, comte de Maulevrier, dont la femme, Diane de Poitiers, devint, après la mort de son mari, maîtresse de Henri II et duchesse de Valentinois. Il fut nommé évêque par Henri II le 13 septembre 1553, et fit son entrée à Meaux le 1er avril 1554 avant Pâques.

Il commença par faire la visite générale de son diocèse, et donna en 1556 une nouvelle édition du Missel de Jean L'huillier corrigée par ses soins. La même année il fut créé grand aumônier de France et nommé abbé d'Igny, diocèse de Reims. L'année suivante, il obtint l'abbaye de Saint-Faron, et, en 1570, il devint en outre trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris. Aux obsèques d'Henri II (1559), il marchait, comme grand aumônier, à côté de l'évêque de Paris qui présidait la cérémonie.

On a vu de quelle manière l'hérésie de Calvin s'était implantée dans le diocèse de Meaux. Elle y faisait chaque jour de nouveaux progrès, et sur 1,200 familles qui habitaient le Marché, une douzaine à peine étaient restées catholiques. Comme Henri II se trouvait au château de Montceaux en 1558, d'Andelot, frère de l'amiral de Coligny, ayant osé dire devant la cour que la messe était une abominable invention des hommes, le roi le fit enfermer au palais épiscopal de Meaux, puis au château de Melun. En 1559, on

Digitized by Google

brûla en effigie au grand marché seize habitants du lieu qui avaient été condamnés à mort et qui s'étaient enfuis à Genève. En 1560 et 1561, les sectaires commirent toutes sortes d'excès dans la ville et aux environs. A l'exception de la cathédrale, toutes les églises furent pillées, et le curé de Saint-Martin, Pierre Dantan, séduit par un ministre, céda son église aux hérétiques par contrat devant notaire. L'évêque lui-même fut assiégé dans son propre palais, et, sans un secours qui lui arriva de Paris fort à propos, il eût pu être la victime de ces séditieux.

L'année 1562 ne fut pas moins malheureuse. Un édit de Charles IX ayant permis aux hérétiques de tenir leurs assemblées hors des villes murées, le prince de Condé, l'amiral de Coligny et d'Andelot vinrent faire la cène aux portes de Meaux sur la fin du Carême, et un temple fut bâti au faubourg Cornillon. Le 27 mai, la reine-mère, le jeune roi Charles IX et le roi de Navarre, venus de Montceaux, assistèrent à la procession de la Fête-Dieu, présidée par le cardinal de Bourbon. Le roi reçut le serment des habitants, tant des hérétiques que des catholiques, et partit ensuite pour Vincennes. Louis de Brézé ne tarda pas à le suivre, et se mit en route pour Rome afin d'assister aux dernières sessions du Concile de Trente.

Cependant un complot s'était formé à Meaux dans le but de chasser tous les prêtres de la ville et de dévaster la cathédrale; l'exécution en était fixée au 25 juin, à l'heure de la première messe. La femme du principal du collége, qui avait eu connaissance du complot, trouva moyen d'en donner avis à un chanoine en jetant un billet dans son jardin. Celui-ci avertit ses confrères, et tous demeurèrent enfermés dans leurs maisons. Les conjurés ne trouvèrent dans la cathédrale que quelques ecclésiastiques qu'ils chassèrent, puis ils mirent l'église au pillage, brisant les statues des saints, le tombeau de la comtesse Marie, qui était dans le sanctuaire, et les beaux bas-reliefs d'albâtre représen-

Digitized by Google

tant les actes des Apôtres et de saint Etienne, qui formaient comme une ceinture autour du chœur. Ils n'épargnèrent ni les vases sacrés, ni les reliques des saints, et le dommage causé en cette circonstance fut évalué au mois de décembre suivant à plus de 300,000 livres. Les chanoines obligés de fuir se retirèrent à Crépy et à Dammartin, et ne purent rétablir l'office qu'au mois d'octobre.

Après la cathédrale, les autres églises de la ville furent dévastées, et plusieurs bandes armées se portèrent sur l'abbaye de Saint-Faron. L'église pillée, on envahit la bibliothèque et les archives où il y avait plusieurs caisses de vieux titres qui furent tous lacérés et brûlés. Parmi les objets enlevés à la sacristie, se trouvait une belle table d'argent, estimée 8,000 livres, qui servait de devant d'autel aux jours de grandes fêtes. Heureusement les religieux purent sauver leurs reliques. Au mois de septembre le marquis de Boissy fut envoyé par le Roi pour démolir les fortifications du Marché et rétablir la paix dans la ville; mais le calme ne devait pas être de longue durée.

Louis de Brézé, revenu du concile de Trente, tenait probablement peu à une ville où les esprits étaient encore dans une telle agitation, et il obtint de permuter avec Jean du Tillet, évêque de Saint-Brieuc, sans toutefois se mettre en peine de prendre possession. Six ans plus tard, il revint occuper son premier siége.

100. — Jean XV du Tillet. (1564-1570)

Jean du Tillet, fils d'Elie du Tillet, vice-président de la Chambre des Comptes, fut nommé évêque de Saint-Brieuc, en 1553; mais il résida peu dans son diocèse, retenu à Paris où il composa plusieurs ouvrages pour la défense de la Religion. Transféré à Meaux par bulles du 5 août 1564, il y fit son entrée solennelle le 16 décembre 1565. En 1568,

Digitized by Google

il fut nommé conservateur apostolique des priviléges de l'Université en remplacement du cardinal de Châtillon, qui avait embrassé l'hérésie.

En l'année 1567, comme Charles IX était venu passer quelques jours à Montceaux, le prince de Condé résolut de s'emparer de sa personne; mais un corps de six mille Suisses commandés par le colonel Pfiffer, que l'on fit venir de Château-Thierry et des environs, put ramener heureusement le Roi et la Cour à Paris, dans la journée du 29 septembre. Le 21 novembre suivant, les catholiques de la ville reprirent le Marché sur les calvinistes, pillèrent leurs maisons et comblèrent les fossés qui entouraient cette place. Le 5 octobre 1568, les calvinistes du Marché attaquèrent la ville par la porte Saint-Remi, après avoir dévasté les églises de Saint-Remi et de la Trinité. Ayant été repoussés, ils se jetèrent sur le faubourg Saint-Nicolas, où ils pillèrent l'église paroissiale et celle des Cordeliers.

Pendant ces troubles, les reliques de saint Fiacre avaient été confiées par les Religieux du prieuré aux chanoines de la cathédrale (1568); mais, les troubles passés, ils ne purent en obtenir la restitution, et ces reliques sont demeurées à la cathédrale jusqu'à ce jour.

Jean du Tillet était regardé à juste titre comme l'un des premiers savants de son siècle. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages; entre autres, un Traité de la Religion chrétienne, la Réponse d'un Evêque aux ministres des églises nouvelles, un Traité de l'antiquité et de la solennité de la Messe, une édition des œuvres de Lucifer de Cagliari, dédiée au pape Pie V, et une chronique des rois de France depuis Pharamond jusqu'à Henri II; ce dernier ouvrage fort estimé en son temps, publié d'abord en latin, parut ensuite en français, avec une continuation jusqu'en 1604.

Notre évêque avait plusieurs frères; l'un d'eux, nommé Louis, chanoine d'Angoulême, et curé de Claix en Poitou, embrassa les erreurs de Calvin et suivit son maître hors de

Digitized by Google

France; mais le pieux prélat se mit à sa poursuite, et eut la consolation de ramener au bercail cette brebis égarée. L'aîné de ses frères, nommé aussi Jean, était greffier civil au Parlement de Paris, et se fit également une grande réputation dans les lettres. C'est de lui que descend la branche des du Tillet, seigneurs de Montramé, qui, deux siècles plus tard, donna encore un saint prélat à l'église, dans la personne de Guillaume-Louis du Tillet, dernier évêque d'Orange, mort en 1794, à Melz-sur-Seine.

Jean du Tillet était en procès avec Louis de Brézé, son prédécesseur, au sujet des conditions de leur permutation, qui n'avaient point été acceptées à Rome, lorsqu'il mourut à Paris, le 18 décembre 1570, quelques semaines seulement après son frère aîné, le greffier du Parlement. L'un et l'autre furent enterrés dans l'église de Saint-André-des-Arts, où ils avaient leur sépulture de famille.

101. — Louis de Brézé. (pour la seconde fois) (1570-1589)

A la mort de Jean du Tillet, Charles IX avait nommé pour le remplacer sur le siége de Meaux son neveu Jacques du Tillet, conseiller au Parlement; mais comme le procès dont on a parlé n'était pas terminé, Louis de Brézé, qui n'avait pas encore pris possession de l'évêché de Saint-Brieuc, se mit en devoir de rentrer dans celui de Meaux, et quoique Jacques du Tillet eût déjà reçu ses bulles, Louis de Brézé fut maintenu dans ses prétentions par un arrêt du Parlement en date du 15 avril 1571. C'est le premier de nos évêques qui ait pris dans ses actes le titre d'évêque par la grâce du Saint-Siége Apostolique. Il consacra, le 18 avril 1574, Jacques Fourré, évêque de Châlon-sur-Saône, dans l'église des Dominicains de la rue Saint-Jacques, à Paris.

Pendant ce second épiscopat de Louis de Brézé, la ville

Digitized by Google

de Meaux fut encore une fois le théâtre des scènes les plus lamentables. Le massacre de la Saint-Barthélemi avait eu lieu à Paris dans la nuit du samedi au dimanche, 23-24 août 1572. Le contre-coup devait s'en faire sentir presque aussitôt à Meaux : ce même dimanche, à sept heures du soir, un courrier arriva de Paris et remit un paquet cacheté au sieur Cosset, procureur du Roi au bailliage. Ordre était donné à ce magistrat de faire arrêter tous les huguenots qui se trouvaient dans la ville. Celui-ci fit aussitôt fermer les portes, réunit une troupe d'affidés et arrêta les principaux huguenots qui furent enfermés au château. Un certain nombre de ceux qui habitaient le Marché parvinrent à s'échapper en passant la Marne ; mais le lundi matin la troupe de Cosset fit main-basse sur leurs femmes dont quelques-unes furent outragées, et vingt-cinq environ poignardées. Vers le soir du même jour, Cosset se rendit au château avec quelques-uns de ses hommes. Placé au haut de l'escalier, il déploya une liste et fit l'appel des prisonniers. A mesure que l'un d'eux sortait, il était cruellement massacré. On en tua ainsi jusqu'à soixante-dix, dont les corps furent jetés au fond d'une tranchée qu'on avait ouverte dans la cour du château. Il en restait encore dix-sept que l'on mena, la nuit du 28 au 29, au moulin de la Juiverie, où ils furent poignardés, puis jetés dans la Marne. Trop sanglantes représailles de ce que les huguenots avaient fait souffrir aux catholiques dix ans auparavant.

Quoique Louis de Brézé résidât fort peu à Meaux, il fit cependant exécuter de grands travaux dans son évêché. Avant lui, il n'y avait pas de cour devant le palais épiscopal et la place publique s'étendait jusqu'au grand escalier. En 1582 ou 1586, il fit élever l'aile des bâtiments qui s'étend des écuries à la place Saint-Etienne, ainsi qu'une porte cochère avec une chambre au-dessus pour le portier.

Louis de Brézé mourut à Paris le 15 septembre 1589. Son corps fut rapporté à Meaux et enterré à l'entrée du

Digitized by Google

chœur de la cathédrale le 24 février 1591. Longtemps après, en 1618, Jean de Vieupont, son successeur, fit placer sur sa tombe une pierre de marbre noir avec l'inscription suivante :

« *Reverendissimi Patris Ludovici Episcopi ex clarissima Brezæorum familia, qui per triginta circiter annos, calamitosis Ecclesiæ ac regni temporibus, pie et laudabiliter Meldensem rexit Ecclesiam, cineribus hic sepultis, ne tanti viri pereat memoria, monumentum hoc posuit Johannes de Vieupont, Meldensis etiam antistes, anno Domini* 1618, *et ab ejus obitu vigesimo nono.* »

Après la mort de Louis de Brézé, le siége de Meaux resta véritablement vacant pendant une douzaine d'années, car aucun des trois prélats qui se succédèrent dans cet intervalle ne reçut la consécration épiscopale.

Pendant les troubles de la Ligue, la ville de Meaux eut encore beaucoup à souffrir et fut plusieurs fois sur le point d'être assiégée. Par précaution, on abattit les maisons des faubourgs, et même quelques églises qui se trouvaient hors des murs de la ville, Notre-Dame de Chaâge, Saint-Remy, l'église des Trinitaires et celle des Cordeliers.

Henri IV ayant été réconcilié avec l'Eglise au mois de juillet 1593, Louis de Lhospital, marquis de Vitry, qui était gouverneur de Meaux pour la Ligue, s'empressa de faire sa soumission, et le 1er janvier 1594, le roi fit son entrée dans la ville, qui devait, sous ce bon prince, recouvrer la paix dont elle était privée depuis si longtemps.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en donnant ici, d'après le manuscrit de Lenfant, quelques détails sur cette reddition de la ville de Meaux à Henri IV.

« Le vendredi 31 décembre 1593, les échevins de Meaux
» accompagnés de dix-huit ou vingt habitants, tous à che-
» val, allèrent trouver le roi à Dammartin, auquel Me Pierre
» Chabouillé, avocat du roi, fit une harangue, disant que
» les habitants dudit Meaux, ses très-humbles sujets, lui

» étaient affectionnés serviteurs et que ce qu'ils avaient fait
» contre lui ci-devant avait été à cause de la religion ; le
» priant d'oublier le passé et de recevoir iceux habitants en
» sa protection. Le roi fit réponse que, entre toutes les
» joies qu'il avait reçues, il n'y en avait point qui lui eût
» touché si près du cœur que la réduction de Meaux à son
» service et qu'il la voulait nommer sa bonne ville de Meaux
» et ses habitants ses bons sujets, disant : Je vous embrasse
» tous; embrassez-moi. Vous m'avez été contraires : je vous
» ai fait du mal aussi. Je ne veux pas seulement oublier
» le passé, mais je vous veux faire du bien. »

Lorsque le lendemain 1er janvier 1594, le roi fit son entrée dans la ville par le faubourg Saint-Nicolas, il fut harangué près des Cordeliers par Bertrand Grandin, président du siége présidial, qui dit en terminant « que cette
» réduction avait été faite volontairement, sans force, sup-
» pliant Sa Majesté de vouloir excuser et pardonner le
» passé, recevoir les habitants en sa protection, les main-
» tenir et conserver en leurs priviléges, éminences et pré-
» rogatives, priant Dieu qu'il lui donnât chacun jour de
» l'an une pareille étrenne que celle qu'il recevait ce
» jour. » Le roi l'écouta fort attentivement, et parlant audit président et à ceux qui l'assistaient, dit : « Vous avez
» été ci-devant abusés par mes adversaires sous prétexte
» de religion, mais vous avez bien connu qu'il y a de
» l'ambition et qu'ils n'ont d'autre but que de mettre ce
» royaume ès-mains de l'étranger. Vous vous en êtes reti-
» rés les premiers, et pour cette cause je ne vous veux
» seulement maintenir et conserver dans vos priviléges
» anciens, mais je les veux augmenter et vous laisser une
» marque. » A l'entrée de la cathédrale, M. Poussemie, chanoine et chantre, harangua le roi, qui répondit qu'il maintenait l'Eglise catholique, apostolique et romaine et ses ministres en leurs franchises et libertés. Le lendemain

Digitized by Google

dimanche, il ouït la messe et les vêpres dans ladite église. (Manuscrit de Lenfant, folio 316-317.)

Alexandre de la Marck, fils de Robert de la Marck, comte de Maulévrier, avait été nommé évêque de Meaux par Henri IV au camp devant Dieppe, le 13 ou le 15 octobre 1589; mais il ne put obtenir ses bulles, et nous ne le considérerons point comme un de nos évêques. En 1592, le Parlement de Paris, qui siégeait alors à Châlons-sur-Marne, attribua au doyen de Troyes la collation des bénéfices de l'église de Meaux, *ville qui n'avait pas encore fait sa soumission au roi.*

Jean Touchart, natif du village d'Issy, près Paris, docteur en théologie et ancien précepteur du cardinal de Bourbon (le roi de la Ligue), était trésorier de la Sainte-Chapelle. Nommé évêque de Meaux le 11 mai 1594, il prit possession le 14 novembre suivant, en vertu d'un arrêt du grand conseil, et assista à l'assemblée générale du clergé, à Paris, en 1596. Il ne put être sacré, étant mort en 1597, le jour même où ses bulles arrivaient de Rome. Il fut enterré à la Sainte-Chapelle.

François de Lhospital, né en 1583, était fils de Louis de Lhospital, gouverneur de Meaux, et de Françoise de Brichanteau, de Nangis. C'est à tort que Phélipeaux et Du Plessis lui ont donné le nom de Louis, qui était celui de son père. Il avait à peine quatorze ans lorsque Henri IV le nomma évêque de Meaux, au camp devant Amiens, le 13 juillet 1597. Il ne fut jamais sacré, et au bout de cinq ans, il se démit de son évêché, moyennant une pension, en faveur de Jean de Vieupont.

François de Lhospital se distingua dans l'état militaire, qui était sa véritable vocation; il devint successivement capitaine des gardes-du-corps du roi, gouverneur de Lorraine, puis de Brie et de Champagne (après la prise

Digitized by Google

d'Arras, en 1640), maréchal de France en 1643, et gouverneur de Paris en 1649. Il est connu sous le nom de maréchal de Lhospital, et mourut à Paris le 20 avril 1660. — Son frère aîné, Nicolas de Lhospital, maréchal de France en 1617, et connu sous le nom de maréchal de Vitry (1), était mort dans son château de Nandy, près de Melun, le 28 septembre 1645.

102. — Jean XVI de Vieupont. (1602-1623)

Jean de Vieupont, fils de Guillaume de Vieupont, seigneur de Chailloué (Orne), né en 1559, fut d'abord prieur de Saint-Martin, près de Mantes, puis abbé de Saint-Jean de Falaise, chanoine et chantre de Séez, aumônier du roi et membre de son conseil. Il obtint l'évêché de Meaux en 1602 par la résignation de François de Lhospital, et fut sacré à Sainte-Geneviève de Paris, le 2 février 1603, par le cardinal Pierre de Gondy, assisté des évêques de Beauvais et de Bayonne. Il fit son entrée solennelle à Meaux le 9 février suivant, sans toutefois être porté, suivant la coutume, par les quatre seigneurs chargés de cette fonction.

Après les guerres de religion, les troubles de la Ligue et une vacance de plus de treize ans, la discipline ecclésiastique se trouvait considérablement relâchée; mais Jean de

(1) Le fief de Vitry faisait partie de la paroisse de Guignes. Louis de Lhospital, marquis de Vitry, gouverneur de Meaux, et père des deux maréchaux de France, était aussi seigneur de Coubert. Il mourut ambassadeur à Londres en 1611. C'est pour lui, et non pour son fils, que l'on avait élevé dans le sanctuaire de la cathédrale de Meaux, une colonne de marbre noir surmontée d'une urne en bronze, renfermant son cœur. L'inscription gravée sur ce monument et conservée dans le manuscrit de l'abbé Phélipeaux, ne porte pas le prénom du héros, mais on y lit qu'il mourut ambassadeur à Londres en 1611, ce qui ne peut s'appliquer qu'à Louis de Lhospital.

Digitized by Google

Vieupont fut l'homme choisi par la Providence pour tout remettre dans l'ordre. Dès la première année de son épiscopat, en 1603, il fit une visite générale de son diocèse, et un peu plus tard, en 1607 et 1608, il visita toutes les paroisses.

En 1617, il fit imprimer à Reims un Rituel pour son diocèse, sous le titre de *Sacerdotale seu Manuale sacerdotum, etc.* Il fit rebâtir dans la ville l'église de Saint-Remy, dont il posa la première pierre en 1606, et en fit la dédicace en 1616. Il consacra un grand nombre d'églises, dont quelques-unes étaient de construction récente et dont les autres avaient beaucoup souffert durant les derniers troubles. En 1605, il consacra l'église des Minimes de Fublaines fondés en 1588 par Pierre Poussemie, chantre de la cathédrale; en 1611, les églises de Lizy, de Villers-lès-Rigault et de Gesvres-le-Chapitre; en 1615, celle de Fresnes, bâtie par Pierre Forget, secrétaire d'Etat de Henri IV; en 1616, l'église abbatiale de Chaâge; en 1621, l'église paroissiale de Faremoutiers et le maître-autel de l'église abbatiale. L'année suivante, une religieuse de Faremoutiers, Charlotte Le Bret, recouvra la vue par l'application d'une relique de sainte Fare. Après les informations les plus scrupuleuses, M. de Vieupont déclara cette guérison miraculeuse et, par une ordonnance du 9 décembre 1622, il régla que la fête de sainte Fare serait désormais célébrée sous le rit double, le 7 du mois de décembre.

Plusieurs des monastères de Meaux étaient tombés dans un relâchement poussé jusqu'à la licence, et malgré les difficultés que présentait l'entreprise, M. de Vieupont résolut d'y introduire la réforme. Le 15 septembre 1615, il se présenta à Saint-Faron avec ses officiers et des archers pour faire la visite épiscopale et réunit le Chapitre sans tenir compte de la réclamation des opposants, qui se prétendaient exempts. D. Isaac Noyau, élu prieur, voulait faire adopter la réforme de Saint-Vanne, mais il ne put y réus-

Digitized by Google

sir, et ce monastère ne rentra parfaitement dans l'ordre que lorsqu'il eut été incorporé à la congrégation de Saint-Maur, en 1621.

Les religieux du prieuré de Saint-Fiacre avaient abandonné leur monastère presque entièrement détruit au temps de la guerre des huguenots, et étaient restés plus de quinze ans hors de leur asile. Il n'y avait plus aucune règle, et le service religieux était interrompu. En 1620, M. de Vieupont obtint du prieur de Saint-Faron quatre religieux réformés qui rétablirent l'ordre à Saint-Fiacre, non sans avoir eu beaucoup à souffrir des anciens de la maison.

L'abbaye de Chaâge n'avait pas moins besoin de réforme que celle de Saint-Faron. M. de Vieupont s'y transporta le 7 janvier 1622, et publia des statuts pour l'observance des règles, mais la régularité n'y fut parfaitement rétablie que sous l'épiscopat de M. Séguier, qui incorpora ce monastère à la congrégation de Sainte-Geneviève en 1642.

L'établissement de quelques communautés nouvelles put consoler la piété de M. de Vieupont. Françoise de Laval, veuve de Henri de Lenoncourt, seigneur de Coupvray, et remariée à Louis de Rohan, prince de Guéménée, fonda en 1603 près de son château de Coupvray un petit collége appelé le Mont-de-Piété, pour l'éducation de six enfants pauvres. Cette maison, dirigée d'abord par un séculier, fut confiée en 1631 aux religieux Trinitaires. Catherine de Gonzague et de Clèves, veuve de Henri Ier, duc de Longueville, fonda un couvent de capucins près du château qu'elle faisait bâtir à Coulommiers, et elle posa elle-même la première pierre de l'église le 19 avril 1617. M. de Vieupont, de son côté, fit venir à Meaux des Religieux du même ordre et acheta de ses deniers les restes de l'ancien château de la Muette, sur l'emplacement duquel il fit construire leur monastère; il consacra l'église le 13 juin 1619. Enfin les Carmes déchaussés s'établirent à Crégy près de Meaux en

Digitized by Google

1622 ; cette fondation, due aux libéralités d'un jeune religieux de cet ordre nommé Charles Débonnaire, fut approuvée par l'évêque de Meaux le 18 août et le 1er septembre de cette même année.

M. de Vieupont, prélat d'une régularité exemplaire, assistait tous les jours à la messe et aux vêpres du chapitre, et officiait dans sa cathédrale à toutes les grandes fêtes. Il observa la résidence au point de ne jamais quitter son diocèse que pour des motifs graves. C'est ainsi que nous le voyons en 1610 assister au couronnement de la reine de Marie de Médicis et aux obsèques du roi Henri IV. Il assista à l'assemblée générale du clergé en 1606 et en 1612. Cette dernière année, il faisait partie du concile réuni à Paris par le cardinal Duperron, archevêque de Sens, dans lequel on condamna le livre de Richer sur la puissance ecclésiastique et politique. En 1614 il assista aux Etats-Généraux tenus à Paris. Enfin en 1616, sur la demande du chapitre de Chartres, le siége vacant, il consacra l'église des capucins de Nogent-le-Rotrou.

Ce fut sous l'épiscopat de Jean de Vieupont que le siége épiscopal de Paris fut érigé en archevêché en 1622. Dès lors, le diocèse de Meaux cessa de faire partie de la province de Sens et devint suffragant de Paris.

Ce prélat modèle de son clergé, d'une grande charité pour les pauvres et fort libéral envers son église, mourut dans son palais épiscopal le 16 août 1623, et fut inhumé dans le sanctuaire de la cathédrale, du côté de l'épître, auprès de Jean de Pierrepont.

103. — Jean XVII de Belleau. (1623-1637)

Jean de Belleau, né à Lizieux, fils de Geoffroy, seigneur de Belleau, au pays d'Auge, et de Charlotte de Vieupont, sœur du dernier évêque, était déjà chanoine de Meaux

Digitized by Google

lorsque le roi le nomma pour succéder à son oncle. Il fut sacré en 1624, et prit possession par procureur ; son entrée solennelle dans son église n'eut lieu que le 22 février 1626.

Digne héritier de M. de Vieupont il tint dès cette année 1626 un synode dans lequel on fit de très-sages règlements de discipline. Il donna également des statuts pour le gouvernement intérieur de l'Hotel-Dieu de Meaux. Zélé pour la réforme des abus, il interdit en 1634 aux chanoines de la cathédrale l'habit court et les longues moustaches. L'abbé Phélipeaux parle de lui comme d'un prélat aussi recommandable par sa science que par sa piété, fidèle au devoir de la résidence et très-charitable envers les pauvres.

M. de Belleau avait approuvé en 1626 la fondation faite par Françoise de Longuejoue, veuve du marquis de Monglat, d'une communauté de chanoinesses régulières de Saint-Augustin à La Ferté-Gaucher. Il voulut quelques années après (1634), introduire dans cette maison des religieuses de la Visitation, mais ses efforts furent inutiles. Louise Drouin, la plus ancienne des chanoinesses, lui intenta procès au Parlement. Le Prélat mourut avant que l'affaire fût terminée, et la mère de Chantal, passant par La Ferté-Gaucher en 1636, engagea elle-même ses filles à se retirer.

Mme de la Vieuville, abbesse d'Ormont, au diocèse de Reims, ayant obtenu la permission de transférer sa communauté à Meaux, y arriva le 18 avril 1629 avec quatorze chanoinesses régulières de Saint-Augustin et quatre converses. M. de Belleau autorisa ce nouveau monastère, qui s'établit au grand marché de Meaux et devint en peu de temps très-florissant.

La même année 1629, le prieuré de Bénédictines de Noëfort, situé dans la paroisse de Saint-Pathus, fut transféré au faubourg de Saint-Nicolas de Meaux.

Deux ans plus tard, Mme Amaury, veuve d'un receveur du taillon de Meaux, qui avait connu saint François de Sales à Paris, résolut de fonder un monastère de la Visita-

Digitized by Google

tion Sainte-Marie à Meaux. M. de Belleau approuva cette fondation le 28 avril 1631, et le 12 du mois de juin suivant la mère Lhuillier, supérieure du premier monastère de Paris, amena cinq religieuses professes pour former la nouvelle communauté qui s'établit au faubourg de Chaâge.

En janvier 1633, M. de Belleau parvint à introduire quelques religieux réformés de la Sainte-Trinité dans le monastère de Cerfroid, qui était tombé dans un grand relâchement, et cette réforme amena comme naturellement celle du couvent des Trinitaires de Meaux.

Il avait existé très-anciennement un prieuré de Bénédictines dépendant de Noëfort, à Montdenis, paroisse de Sancy. Comme on songeait à le rétablir en 1633, on crut prudent de le placer dans une ville murée. Celle de Crécy fut choisie, et M. de Belleau, par acte du 27 août de cette année, autorisa cet établissement, qui prit le nom de la Crèche de Jésus. L'année suivante il adoucit pour les religieuses les rigueurs de la règle de Saint-Benoît.

M. de Belleau mourut le 16 août 1637, et fut inhumé dans le sanctuaire de la cathédrale à côté de M. de Vieupont, son oncle. L'abbé Phélipeaux, Du Plessis et l'auteur de la *Gallia* disent que Jean de Belleau mourut dans sa quarante-septième année ; d'après cette date il serait né en 1590 et non en 1580, comme on le lit à la page 106 de la Notice héraldique.

104. — Dominique Séguier. (1637-1659)

Dominique Séguier, d'une illustre famille parlementaire, était fils de Jean Séguier, conseiller au Parlement, puis lieutenant civil au Châtelet, et frère du célèbre chancelier Pierre Séguier, qui mourut en 1672. Né à Paris en 1593, Dominique fut de très-bonne heure chanoine de Notre-Dame,

Digitized by Google

conseiller au Parlement en 1616 et doyen de Notre-Dame en 1623 (1).

Il était premier aumônier du roi, avec le titre d'archevêque de Corinthe *in partibus*, lorsqu'il fut nommé à l'évêché d'Auxerre le 6 octobre 1631. Il fut sacré le 18 janvier 1632 par Jean-François de Gondy, premier archevêque de Paris, dans l'église du monastère des Carmélites de cette ville, où sa mère, Marie Tudert avait fait profession. Pendant son séjour à Auxerre, il fit en 1634 la reconnaissance de tous les corps saints, qui étaient conservés dans les cryptes de l'abbaye de Saint-Germain. Transféré à Meaux, par ordonnance du roi au mois d'août 1637, il fut préconisé par le pape Urbain VIII le 15 janvier 1639, et fit son entrée solennelle dans sa cathédrale le dimanche de la passion, 10 avril.

En sa qualité de premier aumônier, M. Séguier ondoya Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye le jour même de sa naissance, 5 septembre 1638, et il suppléa les cérémonies du baptême au jeune prince dans la même ville le 21 avril 1643. Quelques semaines plus tard, il assistait le roi Louis XIII à son lit de mort.

Aussi recommandable par son zèle que par sa piété, ce digne prélat se dévoua tout entier aux intérêts de son diocèse dont il s'empressa de faire la visite ; et comme il était fort riche, il se montra partout charitable envers les pauvres et libéral envers les églises.

Désirant se conformer en tout au cérémonial des évêques, avant même son arrivée à Meaux, il fit construire à ses frais le trône épiscopal dans le sanctuaire de la cathédrale, du côté de l'évangile. Il avait pris pour cela l'agrément du chapitre, auquel il demanda également l'autorisation d'as-

(1) Phélipeaux, Du Plessis et la *Gallia* disent qu'il était abbé de Saint-Jean d'Amiens, mais son nom ne se trouve pas dans la série des abbés de Saint-Jean rapportée au tome X de la *Gallia*.

Digitized by Google

sister au chœur avec la *Cappa magna* violette que ne portaient pas ses prédécesseurs.

Il fit imprimer pour son diocèse plusieurs livres liturgiques. Le Bréviaire, en deux gros volumes in-8°, parut en 1640. Dans la préface de cet ouvrage, l'évêque annonce l'intention de mettre la liturgie de Meaux en harmonie avec celle de l'église universelle. Le Missel porte la date de 1642, et le Rituel celle de 1645. Vint ensuite un catéchisme.

On commençait à peine à former en France des Séminaires pour l'éducation des jeunes clercs, lorsque le zèle de M. Séguier le porta à en établir un dans sa ville épiscopale. L'hôpital Jean Rose, fondé vers 1356 et d'où les pauvres aveugles et les autres habitués avaient été déjà, à raison de certaines incommodités, transférés dans une maison voisine, lui parut favorable pour son dessein. Il obtint le désistement d'Antoine Guillemin, dernier religieux Augustin, administrateur de l'hôpital, et par ordonnance du 30 octobre 1645, il y établit le séminaire dont il confia la direction à six prêtres séculiers, avec obligation d'acquitter les charges de l'hôpital.

Le premier janvier 1647, sur la demande des magistrats, il réunit à ce séminaire le collége de la ville, situé rue Poitevine, qui était à peu près abandonné. La Ville donnait 100 livres de rente pour ce collége, et le chapitre y avait attaché une prébende dite préceptorale. (Du Plessis, II, nos 663 et 665.)

M. Séguier fut le premier évêque de France qui établit les conférences ecclésiastiques dans son diocèse, en 1652, sur le modèle de celles que tenaient depuis quelques années les PP. de l'Oratoire dans leur maison de Raroi. Il distribua tout son diocèse en dix conférences qui se tenaient à Meaux, Nantouillet, Acy, Nanteuil-le-Haudoin, Raroi, Crécy, Rosoy, Coulommiers, La Ferté-sous-Jouarre et La Ferté-Gaucher. Tous les prêtres étaient obligés de s'y

Digitized by Google

rendre deux fois par mois depuis la mi-avril jusqu'au mois d'octobre.

En 1654, il publia des statuts synodaux renfermant d'excellentes règles de discipline, comme on peut le voir dans Du Plessis, II,573.

Après le clergé paroissial, les communautés religieuses furent l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part de M. Séguier.

En 1639, l'ancienne abbaye de Juilly fut donnée aux PP. de l'Oratoire pour y établir un collége. M. Séguier mit plusieurs conditions à son consentement, entre autres que l'évêque de Meaux conserverait sa juridiction sur cette maison, et qu'on y recevrait gratuitement deux séminaristes à son choix.

En 1640, il approuva les constitutions des chanoinesses régulières de Saint-Augustin de La Ferté-Gaucher, qui s'étaient maintenues malgré les efforts qu'avait faits M. de Belleau pour leur substituer des religieuses de la Visitation.

En 1641, il consentit à l'extinction du titre du prieur commendataire de Saint-Fiacre au profit de la mense conventuelle, ce qui fut confirmé par le pape Alexandre VII en 1655. La même année 1641, le roi Louis XIII donna une rente de 4,000 livres et le vieux château de Crécy pour l'établissement dans cette ville d'une maison des prêtres de la Mission. En approuvant cette communauté, M. Séguier y mit pour conditions que les missionnaires resteraient soumis à la juridiction épiscopale en ce qui touche l'instruction des peuples et l'administration des Sacrements, et que de plus ils ne prêcheraient point hors du diocèse sans la permission de l'évêque.

En 1642, il acheva la réforme de l'abbaye de Chaâge et incorpora ce monastère à la congrégation de Sainte-Geneviève.

En 1643, les religieuses de la congrégation de Notre-Dame du bienheureux Pierre Fourrier s'établirent à Cou-

Digitized by Google

lommiers et achetèrent un peu plus tard le vieux château pour en faire leur maison conventuelle.

Au mois de mars 1648, les Ursulines s'établirent à Meaux dans la maison de la rue Poitevine, qui avait précédemment servi de collége. Cette fondation fut faite par Hélène Boullé, veuve de Samuel de Champlain, gouverneur du Canada, qui fit profession dans cette maison le 4 août suivant. M. Séguier avait consenti à cet établissement à condition que les religieuses seraient totalement soumises à sa juridiction, et qu'elles enseigneraient gratuitement toutes les jeunes filles qui se présenteraient, riches ou pauvres, sans distinction.

Cette même année 1648, les religieuses du Tiers-Ordre de Saint-Dominique fondées à Toul douze ans auparavant vinrent s'établir à Rozoy, et M. Séguier les approuva aux mêmes conditions que les Ursulines de Meaux.

En 1653, il réunit le monastère de la Visitation de Dammartin à celui de Meaux, dont il avait été détaché neuf ans auparavant.

On a pu voir par ce qui précède combien M. Séguier tenait au maintien de sa juridiction épiscopale. Le trésorier de la Sainte-Chapelle du Vivier, qui jouissait de l'exemption, ayant cru pouvoir publier en son nom et par un mandement spécial en 1648, le jubilé accordé par le pape Innocent X, M. Séguier vit dans cet acte une atteinte à son autorité épiscopale, il déclara le mandement nul et le fit supprimer.

M. Séguier devait veiller tout particulièrement au maintien des saines doctrines dans un diocèse où l'hérésie avait fait trop de prosélytes. Ayant appris que quelques maîtres d'école enseignaient les erreurs de Calvin à Lizy, à La Ferté-sous-Jouarre et à Lumigny, il obtint en 1644 un arrêt du conseil privé du roi, qui fit défense à qui que ce fût de la religion prétendue réformée de tenir école dans le diocèse de Meaux. Il se montra également vigilant contre les erreurs du Jansénisme, et lorsqu'en 1655 il publia la

Digitized by Google

bulle d'Innocent X, qui prescrivait la signature du formulaire, il fut assez heureux pour trouver une soumission parfaite dans tous les prêtres séculiers et réguliers de son diocèse.

Au mois de mars 1640, il avait assisté à une réunion des évêques de la nouvelle province de Paris dans laquelle on condamna comme scandaleuse et propre à troubler la paix publique, un libelle intitulé : *Optatus Gallus, de cavendo schismate*, dû à la plume mordante d'un ancien oratorien appelé Charles Hersent.

Le 17 décembre 1645, il sacra évêque de Vabres Isaac Habert, dans l'église de Saint-Victor de Paris, et au mois de juillet 1654, il remit au nom du pape le pallium au célèbre Pierre de Marca, archevêque de Toulouse.

En 1640, il avait retiré quelques ossements de la châsse de saint Fiacre en faveur du roi et de la reine. En 1649 il donna au prieuré de Saint-Fiacre une autre relique du saint Anachorète, et, à cette occasion, il attesta par acte authentique que saint Fiacre l'avait puissamment secouru dans diverses maladies dangereuses La châsse de ce saint avait été richement ornée, en 1646, avec le produit des libéralités du roi, qui avait donné 1200 écus pour cet objet en 1642. (Phélipeaux, 428.)

M. Séguier fit exécuter des travaux considérables au palais épiscopal. Ses prédécesseurs n'occupaient que les petits appartements sur la cour; ce fut lui qui rendit habitables les grands appartements donnant sur le jardin. A l'exemple de Guillaume Briçonnet, il acheta et paya généreusement plusieurs maisons du cloître des chanoines, pour agrandir le jardin qui s'étendit alors jusqu'aux remparts de la ville. Au milieu de ce jardin il fit creuser un bassin d'où s'élevait un beau jet d'eau alimenté par la fontaine de Crégy. Enfin au mois de juin 1642, il obtint de Louis XIII l'autorisation de réunir au jardin de l'évêché une portion des remparts de la ville qu'il convertit en terrasses, sur lesquelles M. de Ligny, son successeur, fit construire le petit ermitage ap-

Digitized by Google

pelé improprement cabinet de Bossuet, et planter la belle allée d'ifs que l'on admire encore aujourd'hui.

Sentant ses forces s'affaiblir, M. Séguier obtint du roi pour coadjuteur son neveu Dominique de Ligny, entre les mains duquel il remit le 12 mars 1659 toute l'administration de son diocèse. (*Gallia*, VIII, 1655)

Dominique Séguier, cet évêque recommandable à tant de titres, mourut à Paris le 16 mai suivant. Le 28, son corps fut apporté à Villenoy où il resta quelques jours. Enfin le 9 juin, ses obsèques eurent lieu à la cathédrale en présence de M. de Ligny, et des évêques de Condom, Comminges, Senlis et La Rochelle. Le bénédictin Jacques Biroat, célèbre prédicateur du temps, prononça l'oraison funèbre. M. Séguier fut inhumé près du grand autel du côté de l'épître et son neveu fit graver sur sa tombe l'épitaphe suivante :

Dominicus Seguier
Meldensis episcopus
Hic exspectat resurrectionem.
Obiit XVII. Calend. Junii
Anno R. S. H. MDCLIX.
Ætatis LXVI. Sedis XXII.
Dominicus de Ligny Meldensis episcopus
CIV. avunculo charissimo.

Avant de mourir, M. Séguier avait donné à sa cathédrale en 1658 deux châsses de vermeil dans lesquelles étaient renfermées un grand nombre de reliques, un ostensoir et une croix d'un très-riche travail également en vermeil. Par son testament il laissa 1600 livres de rente au Séminaire, 6,000 livres à l'Hôtel-Dieu, 4,000 livres aux pauvres, et 6,000 livres au Chapitre pour son anniversaire, à la condition qu'à toutes les fêtes pontificales, l'archidiacre s'approchant du célébrant, lui dirait : « *Ora pro animâ Domini Séguier, quondam hujus ecclesiæ episcopi ;* » et pour ce il devait recevoir 20 sous.

Digitized by Google

105. — Dominique de Ligny. (1659-1681)

Dominique de Ligny, neveu de Dominique Séguier par sa mère Charlotte Séguier, était fils de Jean de Ligny, conseiller au Parlement et maître des requêtes, dont la sœur Catherine de Ligny, avait épousé Philippe de Castille, seigneur de Chenoise, mort en odeur de sainteté en 1650.

Né en 1619, Dominique de Ligny fut d'abord grand-maître des eaux et forêts. Ayant embrassé plus tard l'état ecclésiastique, il devint chanoine de Notre-Dame de Paris en remplacement de son oncle, et prieur de Saint-Pierre de Pontoise. C'est en cette qualité qu'il assista à l'assemblée du clergé en 1656 (1). Il fut nommé chanoine de Meaux le 13 août 1657, et, quelques jours après, sur le désir exprimé par son oncle, les chanoines l'élurent doyen du Chapitre. L'année suivante, le roi le nomma coadjuteur de M. Séguier, et il fut sacré le 3 mars 1659, sous le titre d'évêque de Philadelphie, dans l'église de la maison professe des Jésuites, par l'évêque de Chartres, Ferdinand de Neuville, assisté de l'évêque de Condom et de l'évêque de Rodez, Hardouin de Péréfixe, qui fut promu à l'archevêché de Paris en 1662.

Devenu évêque de Meaux par la mort de M. Séguier, le 16 mai 1659, M. de Ligny s'empressa de marcher sur les traces de son vénérable prédécesseur. Un grand fond de douceur lui gagnait tous les cœurs, et, dans les visites de son diocèse qu'il faisait exactement, il s'appliquait à apaiser les différents et les querelles particulières, en même temps qu'il distribuait d'abondantes aumônes. Il était par-

(1) La *Gallia* dit qu'il était également abbé de Saint-Jean d'Amiens ; mais son nom ne se trouve pas plus que celui de son oncle dans la série des abbés de ce monastère.

Digitized by Google

venu à connaître de nom et de figure tous les curés, les vicaires et jusqu'aux maîtres d'école de son diocèse.

Croyant que le séminaire serait mieux dirigé par des religieux que par des prêtres séculiers, il fit, le 16 décembre 1661, un concordat avec l'abbé de Sainte-Geneviève de Paris, supérieur général de la Congrégation des chanoines réguliers de France, et celui-ci donna huit religieux qui prirent possession du séminaire, le 23 du même mois.

En 1664, le zélé prélat fit venir de Caen le P. Eudes qui, avec douze prêtres de sa congrégation, prêcha pendant deux mois entiers tant à la cathédrale que dans l'église de Saint-Christophe. Cette mission produisit d'abondants fruits de salut, et donna lieu à la formation d'une assemblée de Dames de charité pour le soulagement des pauvres.

M. de Ligny donna, en 1672, une nouvelle édition du bréviaire de M. Séguier, auquel il ajouta l'office de saint Quintin, martyr de la chasteté, et celui de sainte Syre, qui était honorée de temps immémorial à Faremoutiers et à Saint-Fiacre, comme sœur du saint Anachorète.

En 1675, il publia de nouveau les ordonnances synodales de M. Séguier, avec celles de ses propres synodes, qui sont autant de témoignages de son zèle pour la discipline ecclésiastique.

En 1674, trois pieuses filles de Crécy fondèrent dans cette petite ville une association purement séculière connue sous le nom de Filles charitables, destinée à instruire les jeunes filles et à soulager les pauvres. Trois ans plus tard, en 1677, Mme Courtin de Tanqueux commença un établissement semblable à La Ferté-sous-Jouarre ; on fit venir deux sœurs de Crécy qui, au bout de quelques jours, comptèrent jusqu'à 200 élèves. M. de Ligny leur accorda une chapelle sous le vocable de sainte Anne, et plus tard en 1695, cette communauté fut réunie aux filles de Sainte-Geneviève de Paris, connues sous le nom de Miramionnes.

La douceur naturelle de M. de Ligny ne l'empêcha pas de montrer une grande fermeté, quand il s'agissait de soute-

Digitized by Google

nir les droits et les prérogatives de sa dignité épiscopale. Le jour des Rameaux 1664, les religieux de Saint-Faron ayant refusé de venir le recevoir avec l'eau bénite à la porte de leur église, M. de Ligny fit emporter les rameaux dans l'église de Chaâge, où il les bénit (1). En 1667, à l'occasion du jubilé accordé par Clément IX, le Chapitre de la cathédrale avait eu la prétention de substituer sa propre approbation au mandement de l'évêque pour la publication de la Bulle. L'affaire était déjà portée au Parlement, mais elle fut terminée à l'amiable, et le Chapitre reconnut les droits de l'évêque. Au mois d'avril 1671, M. de Ligny avait fait la visite du monastère de Faremoutiers et y avait été reçu très-honorablement ; mais peu de temps après, l'abbesse, Mme de Plas, entreprit de se soustraire complétement à la juridiction épiscopale. Elle nomma un religieux bénédictin pour faire en son nom la visite de l'église paroissiale, et condamna le curé, l'année suivante, pour avoir assisté malgré sa défense au synode de l'évêque. M. de Ligny crut devoir s'opposer à de pareils abus, et il s'ensuivit un procès qui n'était pas terminé à la mort de l'abbesse. Madame d'Huxelles qui lui succéda, ne se montra pas plus soumise. L'affaire fut portée au Grand Conseil, et elle ne reçut de solution que sous l'épiscopat de Bossuet.

M. de Ligny supprima en 1676 le chapitre de la Chapelle-sur-Crécy, et le revenu des prébendes fut réuni à la cure, à la condition que le curé y entretiendrait deux vicaires.

La même année, le roi confirma la fondation de l'hôpital de Meaux destiné à recevoir les vieillards pauvres et les enfants. M. de Ligny avait acheté pour former cet

(1) Il était anciennement d'usage, pour la procession du dimanche des Rameaux, que le Chapitre se rendît d'abord à Notre-Dame de Chaâge, où l'on chantait l'Evangile, et de là à Saint-Faron, où l'on bénissait et distribuait les rameaux.


Digitized by Google

établissement deux maisons du faubourg Saint-Nicolas. Deux magistrats, MM. Ronsin et Payen, et M. Mutel, chanoine, contribuèrent généreusement à cette fondation : d'après les lettres patentes du roi, l'évêque était le président du bureau d'administration.

De temps immémorial les évêques de Meaux possédaient une maison de campagne à Germigny, à 8 kilomètres nord-est de Meaux, sur la rive gauche de la Marne. M. de Ligny en fit un véritable château, et y dépensa, assure-t-on, plus de 50,000 écus. Comme l'église paroissiale se trouvait dans la cour, il la fit abattre et la remplaça par une nouvelle, qui fut bâtie sur un emplacement plus convenable. On a vu plus haut (page 100) que c'est lui qui fit construire le cabinet et planter les ifs que l'on voit sur les terrasses du palais épiscopal.

Dès l'année 1661, M. de Ligny avait fait richement décorer la chapelle de la Sainte-Vierge au chevet de la cathédrale, et y avait fait placer un bon tableau de l'Annonciation qui se trouve aujourd'hui dans la chapelle de la nef la plus voisine de la tour.

Digne émule de son oncle, il avait fait pendant sa vie de riches présents à son église, ainsi qu'à beaucoup de paroisses rurales. Il ne se montra pas moins généreux à sa mort, et son testament contient un grand nombre de legs pieux, entre autres : Vingt-deux arpents de terre au territoire de Messy, laissés au Chapitre, pour son anniversaire; deux cents livres de rente aux enfants de chœur ; deux cents au séminaire ; quatre cents à l'Hôtel-Dieu ; trois cents à l'hôpital, et une somme de deux mille livres pour faire dire deux mille messes à son intention.

Ce vertueux prélat mourut à Meaux le 27 avril 1681, et fut enterré dans le sanctuaire de la cathédrale, à côté de son oncle M. Séguier. Jean de Ligny son frère, membre du

Digitized by Google

conseil privé du roi, fit graver sur sa tombe cette modeste épitaphe :

D. O. M.
Dominicus de Ligny
Meldensis episcopus CIV.
Hìc exspectat
Resurrectionem.
Obiit die XXVII Aprilis
Anno reparatæ salutis humanæ
MDCLXXXI
Ætatis LXII
Sedis XXII.
Johannes de Ligny regi a sanctioribus
Fratri carissimo
B. M. P.

Il est à remarquer que M. de Ligny est mentionné comme le 104ᵉ évêque de Meaux, dans cette épitaphe, et dans celle qu'il avait consacrée à la mémoire de son oncle, Dominique Séguier. Mais, ainsi que nous l'avons vu, ces numéros d'ordre n'ont rien d'absolu ; et l'abbé Phélipeaux, si rapproché de l'époque de M. de Ligny, ne le compte que pour le 103ᵉ évêque.

106. — Jacques-Bénigne Bossuet. (1681-1704)

Cet illustre évêque qui a jeté tant d'éclat sur le siége de Meaux et que la France entière regarde comme une de ses plus grandes gloires, naquit à Dijon le 27 septembre 1627. Sa famille, originaire de la ville de Seurre (Côte-d'Or) et anoblie par François Iᵉʳ, portait pour armoiries trois roues d'or posées deux et une sur fond d'azur. Bénigne Bossuet, père de notre évêque, avait épousé en 1618, Marguerite Mochet, d'une famille également honorable. Avocat au Parlement de Dijon, il eut désiré devenir conseiller ;

mais ayant déjà six membres de sa famille dans le Parlement de Bourgogne, il fut obligé d'y renoncer, et, en 1638, il se transporta à Metz où il fut nommé conseiller au Parlement, dont son oncle maternel, Antoine Bretagne, était le premier président.

Le jeune Jacques-Bénigne annonça de bonne heure les plus heureuses dispositions. Placé au collége des Jésuites de Dijon, il s'y distingua par sa piété autant que par ses talents. Il avait été tonsuré à 8 ans, et il n'en avait pas encore 14 lorsqu'il fut pourvu d'un canonicat dans l'église de Metz, en 1640. Deux ans plus tard, il fut envoyé à Paris pour suivre les cours de philosophie et de théologie au collége de Navarre, sous le célèbre docteur Nicolas Cornet, dont il devait plus tard prononcer l'oraison funèbre. Avant de recevoir la prêtrise, il voulut faire une retraite à Saint-Lazare, sous la direction de saint Vincent-de-Paul, qui n'eut pas de peine à apprécier tout son mérite, et qui fut particulièrement touché de sa piété et de sa candeur. Ordonné prêtre le 16 mars 1652, il reçut le bonnet de docteur en théologie le 9 avril suivant (1) et se rendit ensuite à Metz, où il fut, dès la même année, nommé archidiacre de Sarrebourg, puis grand archidiacre en 1654, et doyen du chapitre en 1664. Bossuet menait à Metz une vie retirée et studieuse, se livrant avec de grands succès à la prédication et à la défense de l'église contre les hérétiques. La réputation de son talent devait bientôt l'appeler sur un plus grand théâtre. En 1659 il prêcha le carême dans l'église des Minimes de Paris, et dès lors il parut avec éclat dans les premières chaires de la capitale. La reine-mère Anne d'Autriche et le roi aimaient à l'entendre. Il prêcha devant la cour les carêmes de 1662 et 1666 et les avents de 1665 et de 1669. Enfin, par ses oraisons funèbres, il mérita d'être cité

(1) Presque tous les auteurs placent au 16 ou au 18 mai la réception de Bossuet comme docteur, mais M. Floquet donne la date du 9 avril, d'après un état des maîtres en théologie de la Faculté de Paris imprimé en 1702. (*Etudes sur Bossuet*, I, p. 170)

Digitized by Google

comme le modèle de la plus haute éloquence. Particularité assez remarquable, Bossuet, destiné à devenir évêque de Meaux, avait prêché à l'abbaye de Jouarre en 1662 pour la fête de la Toussaint, et en 1664 pour la vêture de Henriette-Thérèse d'Albert de Luynes. Il prêchait à l'abbaye de Notre-Dame de Meaux pour la vêture de M[lle] de la Vieuville, le 8 septembre 1669, lorsqu'un courrier expédié par le roi vint lui annoncer sa nomination à l'évêché de Condom.

Le brevet royal qui nomme Bossuet évêque de Condom porte la date du 13 septembre 1669, quoique sa nomination fut réellement antérieure de plusieurs jours. La bulle du pape Clément X est datée du 2 juin 1670, et le nouveau prélat fut sacré le 21 septembre suivant, dans l'église des Cordeliers de Pontoise, en présence de l'Assemblée générale du clergé, par Charles Maurice le Tellier, coadjuteur de Reims, assisté de Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, et d'Armand de Monchy, évêque de Verdun.

Bossuet ne parut jamais à Condom, et prit possession par procureur le 9 novembre 1670. Au moment de sa nomination il était retenu à Paris pour se préparer à la station de l'Avent, et à l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, qu'il prononça à Chaillot le 16 novembre 1669. Dans l'intervalle qui s'écoula entre l'arrivée des bulles et son sacre, Louis XIV le nomma précepteur du Dauphin, le 5 septembre 1670. Bossuet, qui s'était déjà démis du décanat et du canonicat de Metz, comprit que les nouvelles fonctions auxquelles il était appelé ne pouvaient s'allier avec le devoir de la résidence obligatoire pour un évêque; il offrit donc au roi sa démission de l'évêché de Condom, qui fut agréée par le pape en octobre 1671. Le roi l'en dédommagea en lui donnant l'année suivante l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais. Bossuet était encore pourvu de deux autres bénéfices : Dom Bédacier lui avait résigné en 1660 le prieuré de Gassicourt, ordre de Cluny, près Mantes, et en 1671 il avait été nommé prieur du Plessis-

Digitized by Google

Grimoult, près Caen. Bossuet remplit pendant dix ans les fonctions de précepteur. On connaît les admirables ouvrages qu'il composa pour son élève, particulièrement le *Discours sur l'Histoire universelle,* la *Politique sacrée* et la *Connaissance de Dieu et de soi-même.*

L'éducation du dauphin achevée, le roi, qui ne voulait pas trop éloigner de lui un prélat pour lequel il était rempli d'estime, nomma Bossuet à l'évêché de Meaux, le 2 mai 1681, cinq jours seulement après la mort de M. de Ligny. Bossuet fut préconisé par Innocent XI le 17 novembre ; il fit son entrée à Meaux le 7 février 1682, et prit possession le lendemain. Quelques jours avant sa préconisation, le 9 novembre 1681, il avait prononcé son discours sur l'unité de l'Eglise pour l'ouverture de la célèbre assemblée du clergé dite de 1682, aux délibérations de laquelle il prit une part si importante.

Une fois installé dans son diocèse, Bossuet se montra constamment un prélat vertueux, plein de zèle pour la discipline ecclésiastique, pour le salut des âmes et pour la conversion des hérétiques, alors très-nombreux tant à Meaux qu'aux environs. Pendant le carême de 1684, il donna une mission dans la cathédrale avec les abbés Fleury et Fénelon. En 1692 il appela quinze capucins pour donner une autre mission qu'il ouvrit lui-même le cinquième dimanche après Pâques, et dans le cours de laquelle il prêcha encore plusieurs fois.

Bossuet avait débuté dans la controverse contre les Protestants dès 1655, par la *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferry;* son livre de l'*Exposition de la Doctrine catholique* publié en 1672 avait contribué à la conversion d'un grand nombre d'hérétiques et en particulier de Turenne. Vinrent ensuite *l'Histoire des Variations des églises protestantes* et les *Avertissements.* Sans parler de divers autres ouvrages de controverse, tels que les Réfutations de Richard Simon et d'Ellies Dupin, nous mentionnerons ici le livre admirable des *Elévations sur les Mystères,* les *Méditations sur l'Evan-*

Digitized by Google

gile spécialement composées pour les religieuses de la Visitation de Meaux, et les nombreuses lettres de spiritualité adressées à plusieurs personnes soit dans le cloître, soit dans le monde, ouvrages qui annoncent assez qu'en Bossuet une haute piété s'unissait aux dons du génie. Bossuet publia en 1687 un Catéchisme pour son diocèse, et tint trois synodes diocésains, en 1688, 1691 et 1698. Il supprima en 1685 les foires qui se tenaient devant la porte du monastère de Cerfroid, et qui étaient devenues une occasion de graves désordres. En 1695, il obligea les chanoines de sa cathédrale à quitter la soutane violette qu'ils avaient adoptée dans le cours du xvie siècle, et à reprendre la soutane noire. En 1701, il fit des règlements pour rétablir la discipline dans la collégiale de Notre-Dame de Dammartin. Ce fut lui qui établit les filles de la Charité dans l'hospice de Varreddes en 1692, et dans l'hospice de Mitry en 1698. Il en avait établi à Meaux en 1695, pour la visite des pauvres malades et pour l'instruction des jeunes filles.

Un des premiers soins de Bossuet fut de terminer le conflit relatif à la juridiction épiscopale, qui s'était élevé entre M. de Ligny son prédécesseur et l'abbesse de Faremoutiers. On prit pour arbitres l'archevêque de Reims, Le Tellier, et les évêques de La Rochelle et de Beauvais. Par une transaction signée entre les parties, le 21 février 1682, et autorisée par le roi, l'abbesse et ses religieuses se soumettaient à la juridiction spirituelle de l'évêque ; mais la visite du monastère devait être faite par l'évêque en personne, ou par des visiteurs nommés par lui sur la présentation de l'abbesse.

L'abbaye de Jouarre causa bien plus d'embarras à Bossuet. Depuis la transaction de 1225 entre l'abbesse et l'évêque Pierre de Cuisy, ratifiée par le légat du Saint-Siége, l'abbaye avait toujours été exempte de la juridiction épiscopale. Mais Bossuet, sachant que depuis longtemps les visites prescrites par le concile de Trente n'avaient pas eu

Digitized by Google

lieu, et que l'abbesse Henriette de Lorraine sortait souvent de son monastère sans permission, crut pouvoir remédier par lui-même à ces abus, et en 1689, il fit informer contre elle par son promoteur. Il s'ensuivit un procès qui fut porté au Parlement, où l'affaire occupa sept audiences. Un arrêt du 26 janvier 1690 déclara la transaction de 1225 abusive, et maintint à l'évêque de Meaux le droit de juridiction sur les religieuses, le clergé et le bourg de Jouarre. Bossuet se présenta à l'abbaye le 26 février pour faire la visite ; mais, en l'absence de l'abbesse, la prieure lui refusa l'entrée du monastère. Muni d'un nouvel arrêt du Parlement, Bossuet revint le 2 mars, accompagné du lieutenant-général du bailliage de Meaux, et on allait forcer la porte lorsque deux religieuses l'ouvrirent du dedans et disparurent aussitôt. Ce ne fut pas sans peine que l'évêque parvint à ramener les esprits ; mais enfin toutes les religieuses avaient fait leur soumission au 1er avril, et l'abbesse, qui ne reparut plus à Jouarre, donna sa démission en 1692.

L'abbaye de Rebais se trouvait à peu près dans les mêmes conditions que celle de Jouarre. En vertu des transactions faites en 1212 avec Geoffroy de Tressy, et en 1246 avec Pierre de Cuisy, l'abbé jouissait de la juridiction spirituelle sur les cinq cures qui dépendaient de l'abbaye. Bossuet entreprit en 1693 de revendiquer la juridiction épiscopale, et attaqua l'acte de 1225. Un arrêt du Parlement du 19 janvier 1696 lui donna gain de cause et maintint les droits de l'évêque de Meaux sur le clergé et le peuple de Rebais, ainsi que sur les paroisses qui dépendaient de l'abbaye.

Les ouvrages mystiques de Mme Guyon furent l'occasion de la célèbre controverse sur le quiétisme, qui divisa malheureusement les deux plus illustres prélats de ce siècle. Cette dame passa les six premiers mois de l'année 1695 dans le monastère de la Visitation de Meaux, où Bossuet eut de fréquents entretiens avec elle, sans pouvoir la faire renoncer entièrement à ses idées. Cependant le 10 juin 1695, Bossuet, assisté de M. de Noailles, évêque de Châlons et de

Digitized by Google

M. Feydeau de Brou, évêque d'Amiens, avait sacré Fénelon, archevêque de Cambrai, dans la chapelle de Saint-Cyr. Mais Fénelon ayant refusé d'approuver l'instruction pastorale de Bossuet sur les états d'oraison, les discussions s'envenimèrent. *L'Explication des Maximes des Saints* de Fénelon fut déférée au Saint-Siége et condamnée par un bref d'Innocent XII en date du 12 mars 1699. L'humble soumission de Fénelon fut pour lui comme un triomphe; mais il est juste de reconnaître que Bossuet n'avait eu en vue dans toute cette affaire que l'intérêt de la vérité et de la pure doctrine.

C'est à tort qu'on a accusé Bossuet de s'être montré trop favorable aux Jansénistes. Il est certain qu'il trouvait un grand nombre de passages répréhensibles dans le livre du père Quesnel. Il dit un jour à Mme d'Ormesson, abbesse de Pont-aux-Dames, qu'il y avait plus de cent endroits à y retoucher pour en faire quelque chose de bon. Le travail qu'il avait composé dans le but de rendre l'ouvrage du père Quesnel irréprochable, portait le simple titre d'*Avertissement* et il avait même fini par l'abandonner; c'est par suite d'une coupable infidélité qu'il a été imprimé plus tard, sous le titre de *Justification des réflexions morales* (1).

Bossuet assista à l'assemblée générale du clergé qui se tint à Saint-Germain-en-Laye en l'année 1700, et où l'on condamna diverses propositions qualifiées de *morale relâchée*. Nous ne prétendons pas justifier complétement Bossuet sur la question du gallicanisme; mais on ne peut douter qu'il ne soit toujours demeuré sincèrement attaché au Saint-Siége; nombre de passages en font foi dans ses écrits, et, moins d'un an avant sa mort, on le voit encore rappeler au sieur Couet, grand vicaire de Rouen, l'obligation rigoureuse de se soumettre entièrement aux constitutions apostoliques.

(1) L'abbé Le Dieu avait prêté la copie qu'il possédait au sieur Lebrun, doyen de Tournay et prieur de Sept-Sorts, où il se trouvait pour lors exilé. Celui-ci en fit une nouvelle copie, contre la parole qu'il avait

Digitized by Google

Les honneurs ne manquèrent pas à Bossuet. Il avait été reçu membre de l'Académie française en 1671 ; il fut nommé premier aumônier de la Dauphine en 1680, supérieur de la maison de Navarre en 1695, conseiller d'Etat, conservateur des priviléges apostoliques de l'Université, et enfin premier aumônier de la duchesse de Bourgogne en 1697.

Bossuet avait ressenti dès 1701 les atteintes de la cruelle maladie qui devait le conduire au tombeau. La présence de la pierre ayant été reconnue en 1703, il songea plus sérieusement que jamais à se préparer à la mort. Il était alors à Versailles, et son désir était de revenir immédiatement dans son diocèse; mais les médecins s'y opposèrent, et voulurent qu'il passât l'hiver et le printemps à Paris. Comme il était logé rue Sainte-Anne, ce fut le curé de Saint-Roch qui lui administra l'Extrême-Onction et le Saint-Viatique le 8 avril 1704, et le dimanche 12 il rendit sa belle âme à Dieu, vers quatre heures et demie du matin, entre les bras de M. de Saint-André (1), son grand-vicaire, qui lui ferma les yeux en disant : « Mon Dieu! que de lumières éteintes, et quel brillant flambeau de moins dans votre Eglise! » Le corps de Bossuet fut ramené à Meaux le 16 avril; le cortége s'arrêta à Claye, où l'on dit la messe, et le lendemain les obsèques furent célébrées dans la cathédrale, par M. Hébert, ancien curé de Versailles, nouvel évêque d'Agen.

Le 23 juillet, il y eut un service solennel; l'archevêque de Narbonne, Legoux de la Berchère, y officia en présence de quatre évêques, et le P. de la Rue, jésuite, prononça l'oraison funèbre. Le cardinal de Noailles célébra un service

donnée, et, de retour à Tournay, il la fit imprimer avec le faux titre de *Justification des réflexions morales* (Du Plessis, I, 526).

(1) André Chaperon de Saint-André, né à Lizy-sur-Ourcq, fut d'abord chanoine d'Arras à 14 ans. Bossuet le nomma curé de Bannost en 1688, puis de Varreddes en 1698. Archidiacre et chanoine de la cathédrale sous le cardinal de Bissy, il mourut à Meaux le 15 août 1740, à l'âge de 86 ans.

Digitized by Google

pour Bossuet dans l'église du collége de Navarre, et le chevalier Maffei prononça son oraison funèbre au collége de la Propagande, à Rome.

Ainsi qu'il l'avait demandé par son testament, Bossuet fut inhumé dans le sanctuaire de la cathédrale, du côté de l'épitre, aux pieds de ses prédécesseurs, MM. Séguier et de Ligny. Sur la pierre tombale on grava l'inscription suivante :

A Ω

HIC QUIESCIT RESURRECTIONEM EXSPECTANS,
JACOBUS BENIGNUS BOSSUET,
EPISCOPUS MELDENSIS,
COMES CONSISTORIANUS,
SERENISSIMI DELPHINI PRÆCEPTOR,
PRIMUS SERENISSIMÆ DELPHINÆ,
DEINDE SERENISSIMÆ DUCIS BURGUNDIÆ
ELEEMOSYNARIUS;
UNIVERSITATIS PARISIENSIS
PRIVILEGIORUM APOSTOLICORUM CONSERVATOR,
AC COLLEGII REGII NAVARRÆ
SUPERIOR.
OBIIT ANNO DOMINI M.D.CC.IV.
DIE XII APRILIS,
ANNOS NATUS LXXVI, MENSES VI, ET DIES XVI.
VIRTUTIBUS, VERBO, AC DOCTRINA
CLARUIT IN EPISCOPATU ANNOS XXXIV
E QUIBUS MELDIS SEDIT XXII.

JACOBUS BENIGNUS BOSSUET
ABBAS Sti. LUCIANI BELLOVACENCIS,
ET ARCHIDIACONUS MELDENSIS
PATRUO COLENDISS. LUGENS POSUIT.

Cette pierre tombale, déplacée en 1724, lorsque le cardinal de Bissy fit daller le sanctuaire, et transportée derrière le maître-autel, avait été détériorée pendant la

Digitized by Google

Révolution. Comme il n'était plus possible d'indiquer avec précision l'emplacement de la sépulture de Bossuet, l'évêque de Meaux crut devoir en faire la recherche en 1854. Le 8 novembre, le petit caveau fut découvert; le 14 on en retira le cercueil de plomb. La partie qui recouvrait le visage fut enlevée et remplacée par une glace, qui permit à la foule empressée de contempler, après un siècle et demi, la figure du grand homme telle que la mort l'avait faite. Le lendemain on célébra un service solennel pour Bossuet et les évêques inhumés dans la cathédrale. Enfin, le 16 le cercueil fut replacé dans le petit caveau, sur lequel on rétablit l'ancienne pierre tombale, qui fut recouverte, dans les premiers mois de 1856, par un marbre neuf absolument semblable donné par l'Etat.

Un autre monument rappelle, dans la cathédrale de Meaux, la mémoire de Bossuet : c'est une belle statue en marbre blanc, due au ciseau du sculpteur Rutxiel, qui le représente assis, revêtu de la *cappa magna*. Sur les deux côtés du piédestal sont sculptées les armes du prélat. Sur le devant, une inscription latine rappelle que ce monument a été exécuté en 1820, au moyen de fonds votés par le conseil général du département et par le conseil municipal de Meaux, et avec le produit de souscriptions volontaires. Le marbre avait été donné par le gouvernement.

107. — Le cardinal de Bissy. (1705-1737)

Henri de Thiard de Bissy, né le 25 mai 1657, était fils de Claude de Thiard, comte de Bissy, lieutenant-général des armées du roi, et commandant de la province des Trois-Evêchés. Henri de Bissy avait un frère nommé Claude, qui lui résigna son abbaye de Noaillé, au diocèse de Poitiers,

Digitized by Google

en 1669 (1). Il avait été reçu docteur en Sorbonne en 1685, et fut nommé évêque de Toul en 1687; mais les difficultés entre Louis XIV et Innocent XI, au sujet de la régale, retardèrent l'expédition de ses bulles de plusieurs années, pendant lesquelles il administra le diocèse en qualité de vicaire du Chapitre. Préconisé à Rome le 10 mars 1692, il fut sacré à Paris le 24 août suivant, dans l'église du séminaire des Missions étrangères, par M. Fortin de la Hoguette, archevêque de Sens. M. de Bissy gouvernait son diocèse en prélat pieux et charitable, lorsque le roi lui offrit, en 1697, le siége de Bordeaux, et plus tard celui de Narbonne; il refusa l'un et l'autre. En 1698, il fut nommé abbé des Trois-Fontaines, au diocèse de Châlons-sur-Marne. Il avait de graves difficultés avec la cour de Lorraine, au sujet de la juridiction ecclésiastique; ce qui fut probablement pour lui un motif d'accepter l'évêché de Meaux, auquel le roi le nomma le 10 mai 1704, un mois après la mort de Bossuet. Préconisé le 8 février 1705, il prit possession par procureur le 23 mars, et fit son entrée à Meaux le 9 mai suivant.

Le nouvel évêque était en faveur à la cour. Il fut pourvu, en 1713, de la riche abbaye de Saint-Germain-des-Prés; en 1715, le pape Clément XI le créa cardinal-prêtre, du titre de Saint-Cyr et de Sainte-Julitte, qu'il échangea en 1730 contre celui de Saint-Bernard. Enfin, en 1724, il fut nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il avait été invité au sacre de Louis XV, en 1722, et il assista à trois conclaves pour l'élection d'Innocent XIII en 1721, de Benoist XIII en 1724, et de Clément XII en 1730.

M. de Bissy porta le nombre des doyennés du diocèse de six à dix, par ordonnance du 6 janvier 1730. Il érigea trois nouvelles paroisses : Montceaux, qui fut détaché de Tril-

(1) Cette date est donnée dans l'*Histoire de Toul* par le P. Benoist, capucin (1707), et dans la *Gallia*, dans ses deux articles pour les diocèses de Toul et de Meaux. On trouve ailleurs la date du 2 février 1680.

Digitized by Google

port en 1710; Hautefeuille, démembré de Guérard en 1730, et Boissy-lès-Gombries (Oise), démembré de Fresnoy en 1737. Il supprima, en 1726, la petite paroisse de Saint-Germain de Cornillon, dont le territoire fut partagé entre les paroisses de Saint-Saintin et de Nanteuil-lès-Meaux. La même année, il réunit au séminaire, du consentement de l'abbé de Molesme, le prieuré de Saint-Pathus, qui dépendait de cette abbaye, et en 1734 il obtint de son frère, abbé de Saint-Faron, la réunion du prieuré de Rouvres-en-Multien au monastère de la Visitation de Meaux.

Il approuva, en 1722, la fondation des pénitents du Tiers-Ordre de Saint-François, faite par le duc de Tresmes, pour desservir le pèlerinage de Notre-Dame du Chêne, près de Crouy.

Par acte du 7 mars 1729, il établit au faubourg Saint-Nicolas de Meaux les Frères des Ecoles chrétiennes, auxquels il donna une maison et 1,200 livres de rente. Ils étaient au nombre de cinq, et devaient tenir deux classes : l'une dans leur maison, l'autre au Marché. Il augmenta les revenus des Prêtres de la Mission de Crécy, en 1729, et il leur obtint de l'abbé de Lagny, en 1735, la cession du prieuré de Varenne, paroisse de Jablines. En 1734, il donna aux Minimes de Fublaines, pour y établir un collége, la maison de Crécy, que les Bénédictines de Montdenys habitaient depuis 1633. Ces religieuses furent transférées, soit à l'abbaye de Notre-Dame du Marché, soit au prieuré de Noëfort; mais les Minimes ne s'établirent à Crécy qu'en 1740.

Des difficultés graves s'étaient élevées entre le cardinal et les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, au sujet de l'administration des biens du séminaire et de l'hôpital Jean-Rose. Il s'ensuivit un procès qui dura plusieurs années et fit beaucoup de bruit. Un arrêt du conseil d'Etat du roi, en date du 20 septembre 1736, y mit fin par un partage. L'administration des biens de l'hôpital Jean-Rose, concer-

Digitized by Google

nant les vingt-cinq aveugles de la fondation et les cinq que le cardinal y avait ajoutés, fut confiée aux chanoines réguliers de Chaâge. Quant aux biens destinés à l'entretien des dix enfants qui devaient être élevés dans l'hôpital Jean-Rose, ils furent laissés, ainsi que tout le bâtiment, au séminaire, dont la direction pourrait être confiée aux prêtres séculiers ou réguliers que l'évêque jugerait à propos d'y établir. Par suite de cet arrêt, le cardinal confia, l'année suivante (1737), la direction de son séminaire aux prêtres du Saint-Esprit, qui reconstruisirent presque tous les bâtiments et restèrent à la tête de l'établissement jusqu'en 1792.

M. de Bissy consacra six évêques dans sa cathédrale : M. de Montmorin de Saint-Hérem (1), coadjuteur d'Aire avec le titre d'évêque de Sidon, le 7 novembre 1723; M. de la Roche-Aymon (2), coadjuteur de Limoges avec le titre d'évêque de Sarepta, le 5 août 1725; M. Masséi (3), archevêque d'Athènes, nonce apostolique, le 23 mars 1727; M. de la Vieuxville (4), évêque de Bayonne, le 22 août 1728; M. Guérapin de Vauréal (5), évêque de Rennes, le 24 août

(1) Gilbert de Montmorin, coadjuteur de son père, Gaspard de Montmorin de Saint-Hérem, évêque d'Aire, qui mourut le jour même du sacre de son fils (7 novembre 1723). Il fut transféré du siége d'Aire à Langres en 1734, et mourut à Paris en 1770. Il avait pour sœur Catherine-Henriette de Montmorin, abbesse de Jouarre en 1739, morte en 1792.

(2) Charles-Antoine de la Roche-Aymon, né le 17 février 1692, mort en 1777 archevêque de Reims et cardinal.

(3) Barthélemy Masséi, né en 1663, avait apporté la barrette au cardinal de Bissy en 1715. Après sa nonciature en France, il fut nommé cardinal en 1730, et l'année suivante évêque d'Ancône. Il mourut dans cette ville en 1745.

(4) Pierre-Guillaume de la Vieuxville, doyen du chapitre de Nantes, mort à Paris le 30 juin 1734, à l'âge de 52 ans.

(5) La famille de M. de Vauréal possédait la seigneurie de Beton-Bazoches, et il fut lui-même seigneur de cette paroisse. Louis-Guy Guérapin de Vauréal, prieur de Champcouelles en 1705, à l'âge de 15 ans, fut nommé abbé de Molesmes en 1723, maître de la chapelle du roi,

Digitized by Google

1732; et M. de Charancy (1), évêque de Saint-Papoul, en septembre 1735.

M. de Bissy fit faire une nouvelle impression de tous les livres liturgiques de l'église de Meaux. Le Missel, auquel on avait déjà travaillé du temps de Bossuet, fut publié en 1709; le bréviaire parut en 1713 avec de nombreux changements et une distribution des psaumes toute différente de celle du bréviaire romain. Vinrent ensuite le graduel en 1714, l'Antiphonaire en 1718, le Processionnal en 1724, et enfin un nouveau rituel très-estimé qui porte la date de 1734. M. de Saint-André, archidiacre et grand-vicaire, fit, par ordre du cardinal, un recueil des ordonnances de ses prédécesseurs, à partir de M. de Belleau. Ce travail, publié en 1724, a été reproduit dans le second volume de Du Plessis, page 609.

Le cardinal déploya un grand zèle pour défendre la doctrine de l'Eglise contre les erreurs de son temps. Pendant le cours de son long épiscopat, il publia sur ce sujet plusieurs mandements et instructions pastorales, qui forment cinq volumes in-4°. Déjà très-avancé en âge, il fit deux voyages à Faremoutiers, à la fin de décembre 1732 et en juin 1734, pour ramener à de meilleurs sentiments l'abbesse Olympe de Béringhen, qui refusait d'accepter la bulle *Unigenitus*; mais il ne réussit pas dans sa charitable entreprise, et cette abbesse osa même rétracter devant lui la signature qu'elle avait précédemment donnée au formulaire prescrit par Alexandre VII. En l'année 1727, il avait présidé, dans son palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, une réunion

abbé de Jouy et évêque de Rennes en 1732, ambassadeur en Espagne en 1740, grand d'Espagne et membre de l'Académie française en 1745; démissionnaire de son évêché en 1758, il fut pourvu des abbayes de Saint-Faron de Meaux et de Saint-Aubin d'Angers, et mourut à Nevers en 1760.

(1) Georges-Lazare Berger de Charancy, chanoine de Meaux en 1715 et grand-vicaire de M. de Bissy. Evêque de Saint-Papoul en 1735, puis de Montpellier en 1738; mort le 14 février 1748, âgé de 60 ans.

Digitized by Google

d'évêques qui condamnèrent diverses erreurs touchant le saint sacrifice de la messe, l'Eucharistie, l'autorité de l'Eglise et la primauté du Pape.

Le zèle du cardinal contre les Jansénistes l'exposa à bien des critiques, et ses contemporains ont parlé de lui fort diversement. L'abbé Ledieu, ancien secrétaire de Bossuet, s'est montré tout-à-fait injuste à l'égard de son successeur, mécontent sans doute de ce que le cardinal ne l'avait pas conservé près de sa personne. Si ce prélat fut parfois entouré de prêtres sur lesquels sa religion avait pu être trompée, il eut du moins pendant trente ans un digne et habile coopérateur dans l'abbé de Saint-André, auquel il accorda la plus large part dans l'administration de son diocèse. M. de Bissy se distinguait par une grande piété, et sa charité envers les pauvres n'avait point de bornes. Sa grande fortune ne lui avait point inspiré le goût du luxe. Au témoignage d'un contemporain, sa table était des plus frugales; on y trouvait de quoi soutenir la nature, mais rien pour la flatter. Son train était très-modeste; il portait des vêtements fort simples. Il faisait mettre des pièces à son linge et même à ses soutanes; et lorsqu'on lui représentait qu'il ne soutenait pas sa dignité : « Mes pauvres, dit-il, ont encore plus de nécessités que je n'en peux soulager » (1).

L'abbaye de Notre-Dame de Meaux, les Ursulines et surtout la Visitation eurent une large part à ses libéralités. En 1732, il fit restaurer à ses frais les églises de Saint-Nicolas, Saint-Martin, Saint-Remi et Saint-Saintin; la même année, il fit agrandir les bâtiments de l'hôpital de ses propres deniers et avec les dons du roi. Il donna vingt mille livres pour la reconstruction de la chapelle de l'hôtel-Dieu, dont il posa la première pierre l'année même de sa mort, 1737. Lors de la peste de Marseille, en 1720, il avait envoyé dix mille livres pour soulager les pauvres de cette ville. A Paris,

(1) Vie de Jacques Thomé, chanoine, supérieur de l'Hôtel-Dieu.

Digitized by Google

il était le père des pauvres du faubourg Saint-Germain ; en 1735, il donna cinq mille livres de rente au Séminaire de Saint-Sulpice, pour l'éducation des jeunes clercs de ce faubourg, et dix mille livres de rente à la paroisse pour l'entretien des prêtres et l'instruction des enfants.

Par un acte du 2 avril 1735, que l'on peut regarder comme un testament anticipé, le cardinal donna sept mille cinq cents livres de rente à la Chambre ecclésiastique du diocèse de Meaux. Sur cette somme, mille livres devaient être données aux Frères des Ecoles Chrétiennes de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris ; trois mille cinq cents au Séminaire de Meaux, dont quatre cents pour un professeur de philosophie, deux mille pour l'entretien de dix enfants déjà tonsurés et se destinant au grand Séminaire, six cents pour procurer tous les ans le bienfait d'une retraite spirituelle à soixante curés, et cinq cents à distribuer aux prêtres infirmes. Le surplus était réparti entre un grand nombre de paroisses, à titre de secours aux vicaires et aux maîtres d'école, et pour la fondation de deux obits dans les églises de Germigny et de Villenoy.

Un évêque aussi généreux ne pouvait oublier sa cathédrale, et, à partir de 1721, il y fit exécuter à ses frais de très-grands travaux. Cette année-là même, la sacristie fut agrandie de plus de moitié. En 1723, les murs qui fermaient le sanctuaire furent remplacés par sept belles grilles en fer. Le cardinal donna celle du fond ; quatre furent payées avec des fonds provenant de la succession de Bossuet, et les deux autres par le Chapitre. La même année, on creusa sous le sanctuaire le caveau destiné à la sépulture des évêques ; le pavé du chœur fut refait à neuf et le sanctuaire dallé tout en marbre. Un nouveau maître-autel fut exécuté en beau marbre d'Italie et consacré par le cardinal le 25 juin 1726. Le jubé et ses autels avaient été démolis en 1723 ; M. de Bissy fit construire à l'entrée du chœur deux autels en marbre richement ornés, avec une grille en fer au milieu.

Digitized by Google

L'un de ces autels conserva son titre de Saint-Faron, et l'autre fut dédié à saint Henri, patron du cardinal. Enfin, en 1731, on supprima trois chapelles dans le bas-côté méridional du chœur, afin de le rendre semblable au bas-côté opposé.

Après quarante-cinq ans d'épiscopat, le cardinal de Bissy mourut à Paris, dans son palais abbatial de Saint-Germain-des Prés, le 26 juillet 1737. Son corps fut rapporté à Meaux le 30, et déposé dans la chapelle du Séminaire. Le lendemain, les obsèques furent célébrées à la cathédrale par M. Paul d'Albert de Luynes (1), évêque de Bayeux. Le 5 décembre il y eut un service très-solennel, qui se fit dans la nef de la cathédrale; l'autel était placé à l'entrée du chœur, entre les deux chapelles que le cardinal avait fait construire, et le catafalque d'une grande magnificence était dressé au bas de la nef, près des grandes portes. L'office fut célébré par M. de Vauréal, évêque de Rennes, que le cardinal avait sacré cinq ans auparavant dans cette même église, et M. Séguy (2), chanoine de la cathédrale, prononça l'oraison funèbre. Le corps de M. de Bissy repose au fond du caveau qu'il avait fait creuser en 1723. Le cercueil de plomb qui le renferme est posé sur trois barres de fer scellées dans les murs latéraux. La forme de la partie supérieure de ce cercueil fait voir que le prélat a été enseveli avec la mître. Une plaque de cuivre placée à la hauteur de la poitrine porte l'inscription suivante :

CY GIST MESSIRE L'EMINENTISSIME ET REVERENDISSIME HENRY DE TIARD DE BISSY, CARDINAL-PRETRE DE LA SAINTE EGLISE ROMAINE, DV TITRE DE SAINT-BERNARD, EVEQVE DE MEAVX, COMMANDEVR DE

(1) Paul d'Albert de Luynes, né en 1703, d'abord grand-vicaire de M. de Bissy, évêque de Bayeux en 1729, archevêque de Sens en 1753, cardinal en 1756, mort le 23 janvier 1788.

(2) Joseph Séguy, abbé de Genlis, membre de l'Académie française, né à Rodez en 1689, mort à Meaux en 1761.

Digitized by Google

L'ORDRE DV S. ESPRIT, ABBÉ COMMANDATAIRE DE L'ABBAYE ROYALLE DE S. GERMAIN-DES-PRÉS LES-PARIS ET DE TROIS-FONTAINES, MORT A PARIS, EN SON PALAYS ABBATIAL, AGÉ DE QVATRE-VINGT-VN AN, LE VINGT-SIX IVILLET MIL SEPT CENT TRENTE-SEPT. REQVIESCAT IN PACE.

108. — Antoine-René de la Roche de Fontenilles. (1737-1759)

Issu d'une famille originaire de Bigorre et transportée en Picardie au dix-septième siècle, ce prélat était fils de François de la Roche, marquis de Fontenilles, et de Marie-Thérèse de Mesmes, sœur du premier président de ce nom.

Antoine-René fut d'abord prieur de Saint-Pierre d'Abbeville, grand-vicaire de M. de La Motte, évêque d'Amiens et chanoine de Notre-Dame de Paris. Nommé par le roi évêque de Meaux le 31 août 1737, préconisé le 23 décembre suivant, il fut sacré le 12 janvier 1738, dans la chapelle du Séminaire de Saint-Sulpice, par l'archevêque de Paris, M. de Vintimille, assisté des évêques de Langres et de Blois. Il prit possession par procureur le 16 janvier, arriva à Meaux le 27, et fut installé par le chapitre le 28.

Avant son arrivée, M. de Fontenilles était déjà précédé d'une excellente réputation. La supérieure du monastère de la Visitation d'Abbeville l'avait annoncé à ses sœurs de Meaux comme un homme d'une piété rare, de l'accès le plus facile et d'une grandeur d'âme au-dessus de tout éloge. D'après le récit d'une religieuse augustine de l'Hôtel-Dieu de Meaux, il était d'une affabilité qui le faisait aimer des grands et des petits ; sa foi était digne des premiers siècles de l'Eglise ; on était porté au respect des choses saintes en le voyant célébrer les saints mystères. Il officiait très-souvent, non-seulement dans sa cathédrale, mais encore dans les paroisses, aux fêtes des patrons ou autres solennités, et

Digitized by Google

surtout dans les communautés religieuses. M. Thomé (1), supérieur de l'Hôtel-Dieu, se faisait un devoir, à l'âge de 82 ans, de conduire les pauvres au cimetière. M. de Fontenilles revenant un jour de Paris l'aperçut dans l'exercice de cette pieuse fonction. Aussitôt il fait arrêter ses chevaux, descend de voiture et se jette dans les bras du vénérable vieillard en lui faisant un doux reproche de remplir encore à son âge une fonction qui appartenait au chapelain. A quoi M. Thomé répondit avec modestie que tout son désir était de mourir au service des pauvres.

Aussitôt après Pâques de l'année 1738, le nouvel évêque commença la visite de son diocèse. A l'exemple de ses prédécesseurs, il attacha toujours une grande importance à la tenue des conférences ecclésiastiques.

Le 22 février 1739, il consacra la nouvelle église de l'Hôtel-Dieu et y officia pontificalement, assisté de tout le Chapitre. Pendant toute l'octave, les paroisses et communautés d'hommes y firent l'office à leur tour. Le 9 juillet 1753, M. de Fontenilles posa la première pierre de l'église de Saint-Faron, que l'on reconstruisait en grande partie.

En 1748, un arrêt du Parlement du 12 avril maintint le Chapitre de la cathédrale dans ses droits de supériorité sur le Chapitre et les chanoines de Saint-Saintin. Un autre arrêt du 27 mars 1749 confirma un décret de 1744 portant réunion à la fabrique de la cathédrale des chapelles de Saint-Antoine, de Saint-Pathus, du Saint-Sacrement et de Saint-Laurent.

M. de Fontenilles avait fait donner une mission dans la

(1) Thomé (Jacques), né à Coulommiers en 1676, chanoine de Faremoutiers aussitôt après son ordination; chapelain de l'hôpital général vers 1708; supérieur de l'Hôtel-Dieu en 1716; chanoine de la cathédrale en 1720; mort le 31 mars 1759, laissant une grande réputation de piété et de charité. Une religieuse augustine de l'Hôtel-Dieu a laissé une notice très-édifiante sur M. Thomé.

Digitized by Google

ville de Meaux, pendant l'hiver de 1748-49, par le P. Duplessis, jésuite en renom pour sa sainteté. En 1751, il publia le *Jubilé universel de l'année sainte, accordé par Benoist XIV*, et joignit à son Mandement des Méditations et un Catéchisme pour ce saint temps. En 1757, au mois de novembre, une mission de quatre jours fut donnée au 2ᵉ bataillon du régiment Tavan, qui était pour lors en garnison à Meaux. Les exercices furent ouverts et terminés par M. de Fontenilles, qui distribua lui-même la sainte Communion et conféra le sacrement de Confirmation à un grand nombre de soldats et à quelques officiers.

L'évêque de Bayeux, Paul d'Albert de Luynes, ayant été promu à l'archevêché de Sens en 1753, l'évêque de Meaux fut chargé par le pape de lui remettre le pallium. Le 21 octobre 1742, M. de Fontenilles consacra dans sa cathédrale Jean-Louis du Lau, évêque de Digne, qui mourut en 1747, et le 16 avril 1758, il consacra l'évêque d'Aire, Plaicart de Raigecourt (1).

Comme son prédécesseur, M. de Fontenilles s'était montré très-zélé contre les erreurs des Jansénistes, et l'on dit qu'il mourut disgrâcié de la cour, pour n'avoir pas respecté l'édit de 1754 qui prescrivait le silence aux deux partis, et parce qu'il avait lu en chaire le Mandement que M. de Beaumont, archevêque de Paris, avait publié en 1756 pour défendre les droits de l'Eglise. Précédemment, notre évêque avait été très-bien vu du roi, qui lui donna son portrait en pied, bonne toile que l'on voit encore aujourd'hui à l'évêché, et les onze grands tableaux qui décorent la cathédrale. Neuf de ces tableaux sont d'excellentes copies des tapisseries du Vatican, exécutées sur les cartons de Raphaël. Les deux autres, représentant le mar-

(1) Plaicart de Raigecourt, né à Nancy en 1708, grand-vicaire de Liége, évêque nommé d'Anvers en 1746, évêque d'Aix depuis 1758 jusqu'à sa mort en 1784.

Digitized by Google

tyre de saint André, sont la reproduction des fresques du Guide et du Dominiquin.

M. de Fontenilles, désireux d'embellir sa cathédrale, avait fait décorer la chapelle de Notre-Dame-du-Chevet en 1756. Le rétable de l'autel était orné de quatre belles colonnes et d'une grande statue de la Sainte Vierge, œuvre du sculpteur Cousinet. (1) Dans le palais épiscopal, ce prélat avait fait restaurer, vers 1750, la chambre que nous croyons être celle de Bossuet. On y voit encore, très-bien sculptées sur la boiserie et sur la poutre, ses armes composées de trois rocs d'échiquier posés deux et un, et son chiffre formé de ses initiales, A. R. F.

M. de Fontenilles, déjà abbé d'Auberive, diocèse de Langres, fut nommé abbé de Saint-Faron en 1752. Il était encore premier aumônier de Madame Adélaïde, fille de Louis XV.

Après une vie des plus édifiantes, il mourut à Meaux le 7 janvier 1759. Il fut inhumé dans le caveau des évêques, où sa pierre tombale, posée horizontalement sur le sol, porte l'inscription suivante :

HIC *jacet*
Illustrissimus et
Reverendissimus in
Christo pater Dominus d.
Antonius Renatus
de la Roche
de Fontenille
Episcopus Meldensis
primus ab eleemosynis
Dominæ Ludovici XV
regis christianissimi

(1) Cet autel a été enlevé lors de la reconstruction de la chapelle (année 1864 et suiv.), et la statue a été placée au fond du jardin de l'évêché.

Digitized by Google

filiæ, abbas sancti
Faronis meldensis, etc.
Vir bonus et benignus
moribus et fide
Commendatus obiit
Meldis die Januarii septima anno MDCCLIX
Episcopatus vigesimo
primo, ætatis
Sexagesimo.
Requiescat in pace.

Une petite plaque de cuivre, suspendue à la muraille, reproduit la même inscription en français.

109. — Jean-Louis de la Marthonie de Caussade. (1759-1779)

Issu d'une noble famille originaire du Périgord, qui donna plusieurs évêques à l'Eglise dans le cours du seizième siècle, Jean-Louis de la Marthonie de Caussade naquit en 1716 à Périgueux, ou peut-être au château de Caussade, peu éloigné de cette ville. Il fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice, où il se distingua parmi les catéchistes, et fut reçu docteur en théologie de la maison de Sorbonne en 1742. Après avoir été grand-vicaire de Tarbes, il fut nommé évêque de Poitiers et sacré le 18 mai 1749. On lui doit une bonne édition de la théologie dite *Théologie de Poitiers.*

Transféré à Meaux le 15 février 1759, il prit possession le 7 juin suivant. Il succéda à M. de Fontenilles dans la charge de premier aumônier de Madame Adélaïde, fille de Louis XV, et fut également pourvu de l'abbaye d'Auberive.

M. de Caussade assista, en 1762, à l'Assemblée générale du Clergé. En 1764, il présida l'Assemblée générale des Trinitaires au monastère de Cerfroid.

Digitized by Google

En 1776, il publia, pour le Jubilé de l'année sainte, un Mandement qui se terminait par les vœux les plus touchants en faveur du jeune roi Louis XVI. Ce fut lui qui, le premier, accorda à ses diocésains, en 1761, la permission de manger des œufs en carême. Il encouragea la publication de l'Almanach de Meaux, qui parut pour la première fois en 1771, sous le titre d'*Etat ecclésiastique, civil et politique du diocèse de Meaux.*

Ce prélat, pieux et instruit, était d'un caractère peu communicatif; ce qui nuisit à sa popularité. Il mourut à Paris au mois de février 1779, et fut inhumé dans l'église de Saint-Sulpice.

M. de Caussade, en arrivant à Meaux, nomma chanoine et grand-vicaire son neveu David de Saint-Hilaire, qui fut archidiacre de France en 1760, abbé de Saint-Savin de Poitiers en 1769, et mourut à Meaux le 24 mai 1792, âgé d'environ soixante ans. Il avait un autre neveu, Marie-Joseph Green de Saint-Marsault, chanoine et grand-vicaire de Meaux en 1762, abbé de Longpont en 1776, premier aumônier de Madame Adélaïde à la mort de son oncle, en 1779, nommé la même année abbé de Lagny et évêque de Pergame. Il suivit Mesdames Adélaïde et Victoire, tantes du roi, en février 1791, lorsqu'elles se rendaient en Italie. Il mourut à Rome le 29 août 1818, et fut inhumé dans l'église de Saint-Louis-des-Français.

110. — Camille-Louis-Apollinaire de Polignac. (1779-1801)

La famille de Polignac, originaire du Vélay, avait déjà donné à l'Eglise le cardinal Melchior de Polignac, ambassadeur à Rome, et auteur de l'*Anti-Lucrèce*, mort en 1741. Camille, son petit-neveu, était cousin germain de Jules de Polignac, qui fut créé duc par Louis XVI en 1780, et dont

Digitized by Google

la femme, Yolande de Polastron, était gouvernante des enfants de France.

Né à Paris le 31 août 1745, M. de Polignac était vicaire général d'Auxerre, lorsqu'il fut nommé évêque de Meaux, le 28 février 1779. Il fut sacré le 8 août de la même année, fit son entrée à Meaux le 10 septembre, prit possession au chapitre le 11, et à la cathédrale le 13. Peu de temps après, en février 1780, il était nommé premier aumônier de la reine.

Le nouveau prélat s'annonça sous les plus heureux auspices; sa première visite fut pour les pauvres malades de l'hôtel-Dieu et les vieillards de l'hôpital. Son cocher lui demandant ses ordres pour la voiture : « Non, dit-il, c'est à pied qu'il faut aller voir les pauvres. » Il avait lui-même ordonné d'avance le dîner à l'hôpital. Il y arriva au moment où les pauvres allaient se mettre à table, et voulut les servir lui-même, ce que firent à son exemple les personnes qui l'accompagnaient.

Le 2 mars 1781, M. de Polignac fit la bénédiction solennelle de l'église de Crécy, en présence du duc de Penthièvre, aux pieuses libéralités duquel on devait la reconstruction de cet édifice. Particularité qui ne manque pas d'intérêt : aussitôt après la cérémonie de la bénédiction, le prince fut reçu chanoine d'honneur de la collégiale de Saint-Georges, et voulut bien accepter l'aumusse comme investiture du canonicat.

A l'exemple de l'archevêque de Paris, M. de Polignac fit en 1781 un mandement pour réduire le nombre des fêtes (1).

(1) Le cardinal de Bissy, dans son Rituel publié en 1734, avait déjà supprimé quelques fêtes et renvoyé au dimanche celle de l'Invention des reliques de Saint Etienne, de saint Fiacre et de saint Denis. Par son mandement du 2 mars 1781, confirmé par lettres-patentes du roi du 9 avril suivant, M. de Polignac déchargeait les fidèles de l'obligation de chômer les fêtes de saint Jacques et de saint Philippe, de saint Jacques-le-Majeur, de saint Mathieu, de saint Simon et saint Jude, de saint Martin et de saint André.

Digitized by Google

L'année suivante la retraite ecclésiastique fut, d'après son invitation, donnée par le P. Beauregard (1), célèbre prédicateur de l'époque.

L'évêque de Meaux avait entrepris de reconstruire entièrement la maison de campagne de Germigny ; mais il eut à peine le temps d'achever une des ailes qui devait elle-même être bientôt démolie. Avant de partir pour l'exil, ne voulant pas laisser de dettes, il fit venir à Germigny tous les ouvriers qu'il avait employés, entre autres le charpentier Mayette qu'il embrassa en gémissant.

A la procession de la Fête-Dieu 1789 (d'autres disent 1790), il fut insulté par des soldats de passage, et depuis cette époque, il ne voulut plus paraître dans aucune cérémonie publique.

La crise révolutionnaire approchait et un schisme déplorable allait désoler l'église de France. Les Etats-généraux convoqués par Louis XVI s'étaient bientôt transformés en Assemblée constituante et nationale. Sous le vain prétexte de venir au secours de l'Etat, cette assemblée décréta le 3 novembre 1789 que les biens du clergé seraient mis à la disposition de la nation. Le 13 février 1790, elle supprima tous les ordres monastiques et abolit les vœux de religion. Le 12 juillet suivant, elle décréta la constitution civile du clergé, à laquelle Louis XVI fut contraint de donner sa sanction le 24 août.

Cette constitution prétendue *civile* était un véritable attentat aux droits de l'autorité spirituelle, et ruinait toute la discipline. Elle établissait un diocèse par département (83), et supprimait tous les autres. Les évêques et les curés étaient nommés dans les assemblées populaires. L'évêque recevait sa confirmation du métropolitain ou du plus ancien évêque de la province sans recourir au Saint-Siége

(1) Le P. Beauregard, jésuite, né à Pont-à-Mousson en 1731, mort en Souabe en 1804. On sait que dans un de ses discours il avait annoncé, plus de dix ans à l'avance, les malheurs de la Révolution, et les impuretés qui devaient souiller l'autel de Notre-Dame de Paris.

Digitized by Google

pour l'institution canonique. Les curés étaient institués par les évêques. Pendant la vacance du siége, l'administration du diocèse appartenait de droit au premier ou au second vicaire de l'église cathédrale. Les diocèses étaient administrés par un conseil de prêtres dont l'évêque n'était que le président.

Un décret du 27 novembre 1790, qui ne fut sanctionné par le roi que le 26 décembre, obligeait tous les ecclésiastiques à prêter serment à la constitution dans un délai déterminé. Un autre décret du 3 janvier 1791, sanctionné par le roi le 9, excluait toute restriction dans la formule du serment. D'après une loi du 30 du même mois tous les ecclésiastiques qui n'auraient pas satisfait aux deux lois précédentes dans un délai de huit jours devaient être remplacés.

On sait quelle fut la noble conduite de l'épiscopat français dans ces tristes circonstances. Dès le 30 octobre 1790, trente évêques, qui faisaient partie de l'assemblée, publièrent une savante exposition sur la constitution civile du clergé. Cette protestation fut adoptée par l'immense majorité des évêques de France, entre autres par l'évêque de Meaux, M. de Polignac. Sur cent trente-cinq évêques que l'on comptait alors en France, quatre seulement se soumirent au serment exigé par la constitution : De Talleyrand-Périgord (1), évêque d'Autun; de Jarente (2), évêque d'Orléans; de Savines (3), évêque de Viviers; et le

(1) Talleyrand-Périgord (Charles-Maurice de), né en 1754, sacré évêque d'Autun le 4 janvier 1789, démissionnaire en 1791. Il sacra les premiers évêques constitutionnels, et se maria. Mort en 1838.

(2) Jarente (Louis-François de) né en 1746, sacré en 1781, coadjuteur de son oncle l'évêque d'Orléans, auquel il succéda en 1788. Mort à Paris en 1805.

(3) Savines (Charles Lafont de), né à Embrun en 1742. D'abord grand-vicaire de Mende, évêque de Viviers en 1778, il se fit élire évêque de l'Ardèche en 1791. Il enseigna les plus graves erreurs sur la discipline ecclésiastique, et apostasia publiquement en décembre 1793. Mort à

Digitized by Google

cardinal de Loménie de Brienne (1), archevêque de Sens.

Le pape Pie VI avait dès le principe adressé une lettre au roi pour le détourner de sanctionner la constitution civile du clergé. Plus tard, il condamna formellement cet acte schismatique par deux brefs adressés aux évêques de France, le 10 mars et le 13 avril 1791. Après avoir discuté les divers articles de la constitution et démontré qu'ils sont schismatiques, le pape prononce des peines canoniques contre ceux qui y adhèrent, oblige tous les prêtres assermentés à se rétracter sous peine de suspense, déclare nulles les élections des nouveaux évêques, et leur défend de faire aucune fonction épiscopale. Malgré cette condamnation formelle du Saint-Siége, un grand nombre de prêtres consentirent à prêter le serment schismatique qui leur était demandé.

Le mercredi 29 décembre 1790, les administrateurs du district de Meaux (2) se présentèrent à l'évêché pour inviter

Embrun en 1814, après avoir rétracté ses erreurs, et donné des marques non équivoques de son repentir.

(1) Loménie de Brienne (Etienne-Charles de), né à Paris en 1727, évêque de Condom en 1761, archevêque de Toulouse en 1763, archevêque de Sens et cardinal en 1788. Arrêté le 9 novembre 1793, il mourut le 16 février 1794 dans la prison de Sens. Pierre-François Marcel, son parent et son coadjuteur, périt sur l'échafaud le 10 mai 1794, avec plusieurs autres membres de sa famille.

(2) L'administration du département comprenait le Directoire et le Conseil. Le Directoire se composait de neuf membres en titre et de cinq suppléants, sans compter un procureur général avec son substitut, et un secrétaire. Le Conseil se composait de vingt-deux membres. En tout, trente-six membres ayant tous le titre d'administrateurs. En 1791, M. de Vaublanc était président du Directoire, et M. de Fraguier, ancien président au Parlement, était président du Conseil.

Chaque district (aujourd'hui *arrondissement*) avait aussi son Directoire et son Conseil. Le Directoire de Meaux était composé de sept membres, y compris deux adjoints, et avait pour président M. Hacquin, cultivateur à Juilly. Le Conseil, composé de cinq membres, était présidé par M. Paillard, de Magny. Etaient attachés à l'administration du district le procureur-syndic Lhoste, le trésorier de Vaux et le secrétaire Javary.

Digitized by Google

M. de Polignac à procéder à une nouvelle organisation de son diocèse d'après les formes voulues par la Constitution, c'est-à-dire à dissoudre lui-même son chapitre et son conseil, et à transformer sa cathédrale en paroisse dont il serait personnellement curé avec douze vicaires qui formeraient en même temps son conseil. Le langage des administrateurs avait été poli ; l'évêque répondit également avec politesse, mais aussi avec beaucoup de fermeté. Dès le 21 décembre, il avait dressé, au sujet des décrets relatifs à la Constitution, une déclaration très-franche dans laquelle il refusait le serment exigé; mais, espérant encore que le roi ne sanctionnerait pas le décret du 27 novembre, il ne rendit publique cette déclaration que le 11 janvier suivant. Il l'adressa aux administrateurs du district de Meaux, et publia à la même époque, avec le consentement de l'auteur, une remarquable instruction pastorale de M. Asseline (1), évêque de Boulogne. Ces publications de M. de Polignac avaient fort irrité le conseil municipal de Meaux, qui, à la réquisition du sieur Gouest, procureur de la commune, rendit une sentence de condamnation contre son évêque, le déclarant démissionnaire et le siége vacant. Il est juste de dire que le Conseil municipal comptait d'honorables citoyens qui opposèrent à cette sentence inique une résistance persévérante; d'autres furent trompés ou plutôt étourdis par des déclamations bruyantes et insidieuses. On ignore si M. de Polignac était encore à Meaux lorsqu'il fut déclaré démissionnaire, mais il est certain qu'il s'en éloigna pour n'y plus revenir, sans cesser cependant de s'occuper des devoirs sacrés de son ministère.

Le 20 février 1791, M. de Polignac adressa une lettre aux citoyens du département convoqués pour élire un

(1) Asseline (Jean-René), né à Paris en 1742, docteur de Sorbonne, évêque de Boulogne en 1789. Retiré en Allemagne pendant la Révolution, il refusa de donner sa démission lors du concordat de 1801, et mourut le 11 avril 1813.


Digitized by Google

évêque. Il s'efforce de les détourner de leur entreprise criminelle; il proteste qu'il n'a pas renoncé à ses fonctions; que celui qu'ils éliront pourra bien avoir le titre et même le caractère d'évêque, mais qu'il n'en aura jamais la juridiction, et que pour lui, il sera toujours leur pasteur légitime et le seul évêque de leurs âmes.

Le 2 avril, il rendit une ordonnance datée d'Aulnay (près Paris), dans laquelle il déclare qu'il ne reconnaît pas l'évêché du département de Seine-et Marne; que l'élection de Pierre Thuin est radicalement nulle, sa consécration illicite et sacrilége, son institution donnée par l'évêque de Lydda nulle comme son élection. En conséquence, il défend à Pierre Thuin, sous les peines de droit, d'exercer dans le diocèse de Meaux aucune fonction épiscopale. Il défend pareillement sous les peines de droit aux prêtres et aux fidèles de communiquer avec l'intrus ainsi qu'avec les prêtres qui seraient nommés par lui à la place des curés légitimes.

Le 5 avril, il adressa aux curés fidèles du diocèse l'Instruction pastorale publiée le 15 mars précédent par M. de La Luzerne (1), évêque de Langres, que trente évêques crurent devoir adopter.

Le 26 mai, M. de Polignac, qui était pour lors à Paris, promulgua le Bref du pape Pie VI, du 13 avril précédent, concernant le serment prêté à la Constitution civile du clergé par un grand nombre d'ecclésiastiques, et la consécration illicite de plusieurs évêques.

Obligé de se soustraire à la persécution, l'évêque de Meaux s'exila volontairement dans le courant de l'année 1791, après avoir laissé des pouvoirs de grand-vicaire à

(1) La Luzerne (César-Guillaume de), né à Paris en 1738, évêque de Langres en 1770. Connu par un grand nombre d'ouvrages. Membre de l'Assemblée constituante. Il se réfugia en Autriche en 1791. Rentré en France en 1814, il fut renommé évêque de Langres et créé cardinal en 1817. Mort le 21 juin 1821 avant d'avoir pu reprendre possession de son siége, qui ne fut rétabli qu'en 1822.

Digitized by Google

M. Bonnet de Châteaurenaud (1), qui administra le diocèse en son absence avec une sagesse qui lui mérita l'estime et la confiance de tous les vrais fidèles.

Accompagné de M. Boulay (2), l'un de ses grands-vicaires, M. de Polignac se retira d'abord en Suisse, et plus tard à Presbourg, en Hongrie. Ce fut de cette dernière ville qu'il envoya, le 2 novembre 1801, sa démission au pape Pie VII, qui avait demandé ce sacrifice à tous les anciens évêques encore existants, afin de parvenir à conclure un concordat avec le Gouvernement pour le rétablissement de la religion catholique en France. Quelques jours après l'envoi de sa démission au Souverain Pontife, M. de Polignac adressa, le 10 novembre 1801, à ses diocésains, une lettre des plus touchantes où on lit ce passage : « Persuadé avec » le plus illustre de nos prédécesseurs que pasteurs envers » nos troupeaux, nous sommes brebis envers le vicaire de » Jésus-Christ, et qu'en obéissant à son vicaire nous obéis- » sons à Jésus-Christ, nous avons remis entre ses mains le » précieux dépôt qui nous avait été confié. Heureux, si en » faisant à votre bonheur le dernier et le plus douloureux » de tous les sacrifices, nous pouvons contribuer à fermer » les plaies de l'Eglise et à conserver à notre patrie le seul » bien qui peut la consoler de tous les maux qu'elle a souf- » ferts. »

M. de Polignac ne revint en France qu'à la Restauration, en 1814. Il se fixa à Paris, où il mourut le 26 ou le 27 octobre 1821, sur la paroisse de Saint-Sulpice. Ses obsèques furent célébrées le 29, et M. de Cosnac, alors évêque de Meaux, fit l'absoute.

(1) Bonnet de Châteaurenaud (Jean), prêtre du diocèse de Limoges, né en 1726; chanoine et théologal de Meaux en 1753; grand-vicaire de M. de Polignac pendant la Révolution, de M. de Barral en 1802, chanoine en 1803, mort doyen du Chapitre le 11 février 1812.

(2) Boulay, docteur de Sorbonne, chanoine de Meaux en 1779, archidiacre de Brie en 1788, en remplacement de M. Garnier.

Digitized by Google

Le Clergé de Meaux pendant le schisme de 1791.

Avant de parler de M. Thuin, qui fut élu évêque constitutionnel du département de Seine-et-Marne, nous croyons convenable de donner ici quelques détails sur ce qui se passa de plus intéressant pour le clergé de Meaux pendant le temps du schisme.

Le samedi 15 janvier 1791, la municipalité de Meaux fit publier la loi du 26 décembre précédent, qui prescrivait aux évêques et aux prêtres la prestation du serment à la Constitution civile du clergé. Le lundi 17, après les Matines de la cathédrale, qui se chantaient à six heures du matin, la municipalité fit fermer par autorité le chœur de la cathédrale et l'église collégiale de Saint-Saintin. Le Chapitre ne tarda pas à protester contre cette violence. M. Bonnet de Châteaurenaud fit paraître sous le titre de : « *Déclaration d'un titulaire du Chapitre de Meaux à messieurs les Officiers municipaux de la ville*, » un écrit plein de courage et de modération, dans lequel il déclarait que ses sentiments étaient partagés par tous ses confrères. De tous les chanoines de la cathédrale, il n'y en eut qu'un seul qui prêta le serment, et encore était-ce un vieillard plus qu'octogénaire. Dans la collégiale de Saint-Saintin il y eut deux défections : MM. Le Pelletier et Fandar.

Le 26 août 1792, parut une loi condamnant à la déportation les évêques et les prêtres qui avaient refusé de prêter serment, s'ils n'obéissaient pas dans un délai de quinze jours. Quelques jours après, le 2 et le 3 septembre, les prisons de Paris furent le théâtre des plus sanglantes exécutions. La ville de Meaux devait en ressentir le contre-coup. Le 4 septembre, vers dix heures du matin, arrivait un bataillon de gendarmes se rendant aux frontières. Quelques

Digitized by Google

forcenés d'entre eux, qui avaient peut-être pris part aux massacres de la veille, demandent impérieusement qu'on leur livre le registre des écrous de la prison; sur le refus qui leur en est fait, ils ameutent la populace et, après des pourparlers inutiles avec les membres de la municipalité, ils se rendent maîtres de la prison où étaient détenus sept prêtres dont tout le crime était d'avoir été fidèles à leur devoir, et sept laïques prévenus de divers délits. Alors on fit l'appel des prisonniers. Le premier qui se présenta fut le respectable curé de Saint-Nicolas, M. Duchesne, vieillard à cheveux blancs, qui tomba assommé d'un coup de massue, et dont on porta la tête en triomphe au bout d'une pique par les rues de la ville et dans les villages environnants. Ses six confrères furent successivement massacrés à coups de piques, de sabres et de baïonnettes. Vint ensuite le tour des autres prisonniers, qui ne furent pas plus épargnés.

Voici les noms des sept prêtres massacrés à la prison de Meaux, que nous pouvons regarder comme autant de martyrs de la foi :

Duchesne (Louis-Pierre), né à Meaux, curé de Saint-Nicolas depuis 1773;

Capy (Jacques-Marie), curé de Coulommes depuis 1783;

David (Louis-Georges), curé de Villiers-sur-Morin depuis 1760;

Gaudin (Louis-Pierre), curé de Hautefeuille depuis 1777;

Hébert (Jacques), curé de Ségy depuis 1776.

Meignen (Jean-Louis), né à Meaux, vicaire de Saint-Nicolas, et chapelain de l'hôpital.

Pasquier (Hugues), né à Meaux, grand-chapelain de la cathédrale.

Le clergé de Meaux compta encore d'autre victimes.

M. Marmontant (Claude-Louis), curé de Compans depuis 1779, fut massacré à Paris dans la prison de Saint-Firmin, le 3 septembre 1792. Selon d'autres il aurait péri à la journée du 10 août. Il était âgé de 44 ans.

Digitized by Google

Le curé de Vignely, Fonteneau (Jacques-Marie), condamné à être déporté à la Guyane, mourut dans l'île d'Aix, le 14 août 1794, à l'âge de 33 ans.

Nous ne pouvons oublier plusieurs prêtres du diocèse de Meaux, qui furent condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris et exécutés sur la place de la Révolution. Quelques-uns avaient, il est vrai, prêté le serment à la constitution civile du clergé, mais il est permis de croire qu'ils avaient reconnu leur erreur avant de mourir. Les documents que nous avons consultés, présentent quelques différences pour les dates. Voici ce qui nous a paru le plus certain :

Jean-Pierre Lebas, âgé de 50 ans, curé de Coulommiers (1), Augustin Leuillot, âgé de 70 ans, curé de Saint-Remy-de-la-Vanne, et Jean-Baptiste-Charles Cagnyé (2), âgé de 59 ans, curé de Saint-Mars, près de La Ferté-Gaucher, furent condamnés le 29 novembre 1793, comme auteurs et complices d'un complot contre révolutionnaire, et exécutés le lendemain 30 novembre.

Jean-Baptiste-François Guichard, protonotaire apostolique, curé de Saint-Barthélemy-en-Beaulieu depuis 1779, fut arrêté au mois de septembre 1793, comme ayant tenu des propos contraires à la République, et condamné à mort le 10 octobre.

Pierre Montagne, âgé de 78 ans, curé de Touquin depuis 1745 et doyen rural de Rozoy ; Nicolas-Antoine Remy,

(1) M. Lebas, né à Meaux, d'abord vicaire du respectable M. Desnoyers, curé de Coulommiers, lui succéda en 1782. Il prêta le serment par faiblesse, et se montra toujours fort modéré. Dénoncé par un de ses chantres, il fut arrêté au mois de septembre 1793, détenu à La Ferté-Gaucher, et transféré à la Conciergerie au mois du novembre.

(2) M. Cagnyé, né en 1734, était depuis 1766 curé de Saint-Mars, paroisse du diocèse de Sens, doyenné de Provins. Le jour même de sa condamnation, il fit un testament dans lequel il déclare qu'il désire mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine; qu'il croit ce qu'elle croit, et rejette ce qu'elle rejette...

Digitized by Google

âgé de 50 ans, curé de Mauperthuis depuis 1768, et Pierre Mazure, vicaire de Jouy-sur-Morin, arrêtés comme ayant fait partie d'une émeute contre-révolutionnaire, au mois de décembre 1793, furent condamnés à mort, le 12 ventôse an II (2 mars 1794).

Etienne Vignier, chapelain de la famille Langlois, au château de Pommeuse, fut condamné à mort le 12 floréal an II (1er mai 1794), comme entretenant des correspondances avec les ennemis de la République.

Un grand nombre de prêtres avaient été condamnés à la déportation en exécution de la loi du 26 août 1792. On en trouve plus de cent pour le département de Seine-et-Marne dont les noms ont été conservés dans les archives de la Préfecture. Presque tous ces prêtres furent obligés de s'exiler pour échapper à la mort. Parmi ceux qui appartenaient à l'ancien diocèse de Meaux, nous mentionnerons :

MM. : Barbou (Pierre-Louis), curé d'Isles-lez-Villenoy en 1770, député à l'Assemblée nationale pour le clergé de Meaux, comme suppléant de D. Rualem, abbé de Saint-Faron ; sorti de France au mois d'avril 1793, et mort très-probablement en exil.

Clozier (François-Nicolas), né à Coulommiers en 1764, vicaire de Varreddes. Au lieu de prêter le serment qu'on lui demandait, il lut en chaire le mandement de M. de Polignac, qui le défendait ; mort vicaire de Coulommiers en 1815, il a laissé des mémoires qui ne manquent pas d'intérêt.

Chaperon (François), curé de Saint-Martin de Meaux depuis 1770, mort à La Ferté-sous-Jouarre en 1818.

Deligny (Antoine-Nicolas), né en 1750, mort curé de Villeneuve-sous-Dammartin en 1821. Il a laissé 350 francs de rente pour le Séminaire.

Frignet (Henri), né à Nogent-sur-Seine en 1761, chanoine mineur de Saint-Saintin en 1774, chanoine de Meaux en 1805, mort en 1823.

Gobert (Jean-Antoine-Martial), né en 1743, curé de

Digitized by Google

Saint-Christophe de Meaux en 1777, mort curé de Lagny en 1819.

Marest (Pierre-Gaspard), né en 1743, curé de Monthyon en 1777, mort curé de Notre-Dame de Meaux en 1816.

Sassinot (Etienne-Simon), né à Saints en 1757; vicaire de Coulommiers, il avait des pouvoirs de M. de Polignac pendant la Révolution; curé d'Aulnoy en 1804; mort à Jouarre en 1840.

Thomas (Nicolas-Hubert), né à Rebais en 1759; curé d'Etrépilly en 1789, curé de Rebais en 1805, de Sainte-Croix de Provins en 1812, mort en 1829.

De Vaucel de la Razilière (René-François), chanoine de la cathédrale en 1766, supérieur de l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1792, mort en Suisse.

Parmi les prêtres détenus en 1793, nous remarquons : D. Coille (Valentin-Joseph), né en 1752, bénédictin de Saint-Faron, mort curé de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux en 1829, et Tronchet (Jean-Baptiste-Sébastien), né en 1728, curé de Cocherel en 1763, détenu à deux reprises différentes, renommé curé de Cocherel en 1803, mort en 1806.

Il nous reste à mentionner cinq prêtres de Meaux qui furent condamnés à la déportation au commencement de 1799. Sous le Directoire on avait pu, à la faveur de quelques lois moins rigoureuses, ouvrir à l'exercice du culte l'Eglise de Saint-Remy où les catholiques fidèles s'empressaient de se rendre. Les fonctions du saint ministère y étaient remplies par MM. Bonnet de Chateaurenaud, Huet de Dampierre (1), Déglicourt (2), Sauvé (3) et Debœuffles (4).

(1) Huet de Dampierre (Jean-Baptiste-Charles), né à Lyon en 1729, chanoine de la cathédrale de Meaux en 1769, renommé en 1804, mort en 1808.

(2) Déglicourt (Dominique), prêtre du Saint-Esprit, professeur au séminaire de Meaux de 1783 à 1789; nommé supérieur du futur séminaire en 1803, mort le 1er janvier 1807, à 66 ans.

(3) Sauvé (Denis-Caprais-Romain), né à Meaux, chanoine de Faremoutiers en 1769, premier vicaire de saint Etienne en 1803, mort en 1809, âgé de 66 ans.

(4) Debœuffles (Clair-Pierre-Charles), né à Meaux en 1749, chanoine de Saint-Saintin en 1787, mort curé de Claye en 1827.

Digitized by Google

Ces cinq prêtres respectables, dénoncés sous les prétextes les plus frivoles, furent sans être entendus, condamnés à la déportation par arrêté du Directoire du 15 février 1799 et incarcérés le 22. Dès le lendemain, on les dirigea sur l'île d'Oléron. Conduits de brigade en brigade dans une charrette, ils n'arrivèrent à leur destination que le 24 avril, et demeurèrent enfermés dans la citadelle d'Oléron jusqu'au 27 décembre. Ils quittèrent l'île le 2 janvier 1800, et rentrèrent à Meaux vers le milieu du même mois, à la grande satisfaction de toutes les personnes honnêtes de la Ville. L'abbé Sauvé a fait un récit intéressant de ce voyage que l'on peut lire dans la *Semaine religieuse* de Meaux (années 1868 et 1869.)

M. Thuin, évêque constitutionnel.

Un décret spécial de l'Assemblée nationale, en date du 13 janvier 1791, portait que le remplacement des évêques et des curés se ferait à la pluralité des suffrages. Le collége électoral de Seine-et-Marne avait été convoqué à Melun pour le dimanche 27 février; mais l'élection n'eut lieu que le lundi 28. Les candidats qui se présentèrent étaient : Lyon, curé de Montdauphin, paroisse du diocèse de Troyes; Lepelletier, curé de Saint-Saintin; Marest, curé de Saint-Thibault de Meaux, et Pierre Thuin, curé de Dontilly. Lyon n'eut aucune voix; les électeurs de Meaux et des environs, venus en très-petit nombre, partagèrent leurs voix entre Lepelletier et Marest; mais la majorité des suffrages se réunit en faveur de Pierre Thuin, qui dut ce succès principalement aux laïques des cantons de Montereau et de Donnemarie.

Pierre Thuin, né à Montereau en 1731, avait d'abord été chanoine de l'église collégiale et paroissiale de Montereau; en 1769, il fut nommé curé de Saint-Maurice de la même

Digitized by Google

ville, et pendant 21 ans, il se fit aimer de ses paroissiens par la douceur de son caractère et sa générosité. Il poussait cette dernière qualité à l'excès, de sorte que son revenu de 3,000 livres ne lui suffisait pas et qu'il avait contracté des dettes. En 1790, il obtint la cure de Dontilly, dont le revenu était plus considérable. Dès lors, il embrassa les idées nouvelles, prêta le serment en janvier 1791, et se porta pour candidat à l'épiscopat constitutionnel de Seine-et-Marne, sans tenir aucun compte des réclamations de M. de Juigné (1), archevêque de Paris, et des défenses formelles de M. de Polignac. Son archevêque, le cardinal de Loménie n'avait malheureusement à faire aucune opposition ; toutefois il paraît qu'il refusa de sacrer le nouvel élu.

M. Thuin reçut la consécration épiscopale le 27 mars 1791 dans l'église métropolitaine de Paris, des mains de Gobel (2), ancien évêque de Lydda, qui fut installé ce même jour évêque métropolitain de Paris et qui consacra à la messe de son installation neuf évêques constitutionnels.

M. Thuin fit son entrée à Meaux le 3 avril 1791, quatrième dimanche de carême, au son des cloches et au bruit des salves d'artillerie; il était accompagné d'une députation du directoire départemental composée du comte de Vaublanc, du vicomte de Jaucourt, protestant, et de Picard, procureur général syndic. Pour son installation à la cathédrale, il dut être assisté par Lepelletier, chanoine de Saint-Saintin, et par Marest, curé de Saint-Thibault, qui avaient

(1) Antoine-Eléonor-Léon Leclerc de Juigné, né à Paris en 1728, évêque de Châlons-sur-Marne en 1764, archevêque de Paris en 1781, démissionnaire en 1801, mort à Paris en 1811.

(2) Jean-Baptiste Gobel, né à Thann en 1727, suffragant de l'évêque de Bâle, avec le titre d'évêque de Lydda, fut député aux Etats généraux de 1789, où il embrassa les idées les plus révolutionnaires. Evêque constitutionnel de Paris en 1791, membre du club des Jacobins, il abjura sa religion au sein même de la Convention, ce qui ne l'empêcha pas d'être condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 14 avril 1793.

Digitized by Google

prêté serment au mois de janvier et qui lui furent assignés pour ses premiers vicaires généraux. Pendant la messe de son installation l'orgue joua des airs patriotiques, et notamment le *Ça ira* durant l'élévation. Aucun des chanoines de la cathédrale, des prêtres du séminaire, ni des autres prêtres insermentés ne parut à cette cérémonie. La garde nationale avait été fort mécontente de l'absence des élèves du séminaire. Un détachement se porta vers cet établissement et pénétra dans la chapelle pendant que les jeunes gens y étaient réunis. Le supérieur M. Rupalet (1) recommanda la circonspection, et les gardes nationaux se bornèrent à des menaces.

M. Thuin voulut visiter les différentes communautés religieuses de la ville; mais il fut très-froidement accueilli. Il ne fut pas beaucoup plus heureux dans sa première visite pastorale, qu'il commença par Montereau; il se rendit dans cette ville, accompagné de deux de ses vicaires épiscopaux, MM. Mesnard et de Vernon, pour le 2 juin, fête de l'Ascension; mais il y eut peu d'empressement à le recevoir, bien que les trois curés de la ville eussent prêté serment.

M. Thuin avait pris possession du palais épiscopal le 11 avril. On sait qu'au retour du triste voyage de Varennes, Louis XVI fut amené à l'Evêché de Meaux, pour y passer la nuit du 24 au 25 juin. D'après une tradition, qui n'a rien que de vraisemblable, M. Thuin se présenta à la descente de la voiture en exprimant au roi combien il se trouvait honoré de le recevoir dans sa demeure; « *Votre demeure!* aurait répondu Louis XVI, *c'est celle de M. de Polignac.* » Suivant un autre récit, comme l'évêque constitutionnel s'excusait auprès du roi de l'avoir reçu dans une maison démeu-

(1) Rupalet (Pierre-Thomas), prêtre du Saint-Esprit, professeur de théologie au séminaire de Meaux, supérieur du même séminaire en 1782, mort à Meaux le 13 juin 1797, âgé de 79 ans.

Digitized by Google

blée, Louis XVI aurait répondu : « *Je vous approuve ; il est bien de ne pas multiplier les dépenses, quand on n'est pas chez soi.* »

M. Thuin fut obligé de quitter l'évêché le 2 octobre 1793. Il se logea d'abord à l'Arquebuse, et passa la plus grande partie de la Terreur à Isles-lez-Villenoy. L'évêché avait été converti en maison de réclusion, où les personnes les plus honorables de la ville furent détenues. En 1796, il fut transformé en musée et en bibliothèque. On y transporta tous les livres et objets curieux enlevés aux bibliothèques du Chapitre et des monastères de la ville. Lorsqu'après la Terreur, M. Thuin voulut rentrer à l'évêché, il ne put occuper que le second étage, et en 1802, il se retira de lui-même, dans une maison de la rue de Châage qu'il habita jusqu'à sa mort (1).

On a quelques mandements de M. Thuin où perce l'esprit schismatique, sous les apparences pompeuses de la piété et de la charité. Dans sa lettre pastorale du 7 mars 1801, il fait espérer la tenue d'un deuxième concile national (2)

(1) Le premier sous-préfet, M. Godard, nommé en 1800, s'établit à l'évêché, et fit transporter une partie des livres qui s'y trouvaient dans le couvent des Cordeliers. Lorsque l'évêché eut été rendu à sa destination, après le Concordat, la sous-préfecture s'établit dans les bâtiments du séminaire; mais M. Pihet ayant obtenu ces bâtiments pour y établir un collége, la sous-préfecture revint occuper l'aile gauche de l'évêché, où elle resta jusqu'au moment où M. de Cosnac fut remis en possession de tout le palais épiscopal.

(2) Les constitutionnels avaient tenu un prétendu concile national dans l'église de Notre-Dame de Paris, du 15 août au 12 novembre 1797. Sur 72 membres présents, il n'y avait que 26 évêques, qui accordèrent voix délibérative aux simples prêtres. Le second concile s'ouvrit en effet le 29 juin 1801 et se termina le 16 août. Le Concordat venait d'être signé, et les membres du concile reçurent ordre de se séparer. M. Thuin ne paraît pas avoir assisté à aucun de ces conciles. D'après M. Lequeux (*Mém. sur l'hist. eccles. du dix-huitième siècle*, t. VII), il aurait été représenté au concile de 1801 par Ponsignon, son ancien vicaire épiscopal, élu évêque de l'Yonne en 1799.

Digitized by Google

pour la Saint-Pierre, et annonce l'ouverture du synode diocésain pour le 28 avril. M. Pruneau avait appris d'un témoin oculaire qu'à ce synode, tenu dans le sanctuaire de la cathédrale, il n'y eut d'autres ecclésiastiques que MM. Thuin, Le Pelletier et Fandar, vicaires épiscopaux, Saint-Jorry, supérieur du séminaire, Baudoin, curé de Lagny, Loth, jeune prêtre ordonné par M. Thuin, et le sacristain.

Après le concordat, M. Thuin continua à vivre dans la retraite, sans reprendre aucune fonction ecclésiastique. Il reçut la visite de plusieurs des évêques constitutionnels, qui avaient obtenu de nouveaux titres, entre autres de M. de Belmas, évêque de l'Aude, nommé à l'évêché de Cambrai. M. de Barral, ayant appris qu'il était fort gêné, lui écrivit, le 2 janvier 1803, une lettre fort polie, le priant de vouloir bien accepter douze louis à titre de prêt. M. Thuin refusa cette somme par une lettre dans laquelle il dit que les habitants de Meaux ont jusqu'ici pourvu à ses besoins, et qu'il compte sur la bienveillance qu'ils n'ont cessé de lui témoigner *depuis* 13 *ans qu'il est leur évêque.*

M. Thuin mourut réconcilié avec l'Eglise le 29 janvier 1808. M. de Faudoas, alors évêque, lui tenant compte du repentir qu'il avait témoigné et de sa rétractation expresse, permit qu'on plaçât sur son cercueil les insignes épiscopaux.

Digitized by Google

Le Concordat de 1801, et le nouveau diocèse de Meaux.

On a vu comment la constitution civile du clergé décrétée par l'Assemblée nationale en 1790 était devenue l'occasion d'un schisme et un prétexte de persécution contre les prêtres restés fidèles. Le clergé constitutionnel se mit d'abord en possession de toutes les églises, et les prêtres catholiques qui n'avaient point émigré étaient obligés de se cacher pour remplir les fonctions de leur saint ministère.

Dans le cours de l'année 1793, toute espèce de culte fut proscrit et les églises furent fermées ou livrées à des usages profanes. La chute de Robespierre (27 juillet 1794) mit fin au régime de la *Terreur*, et dès lors quelques prêtres catholiques purent se montrer. Le calme dura peu, un décret du 25 octobre 1795 pressa l'exécution dès lois portées contre les prêtres sujets à la réclusion. Au bout de deux ans, le Corps législatif essaya de mettre un terme à la persécution par la loi du 24 août 1797, et un certain nombre de prêtrés émigrés crurent pouvoir rentrer en France. Mais le Directoire s'opposa à leur retour, la loi du 24 août fut rapportée, et à partir du 4 septembre (18 fructidor) la persécution se ranima.

Bonaparte, devenu premier consul, après le 18 brumaire, (7 novembre 1799) résolut de faire cesser un état de choses aussi déplorable. Pour rétablir en France la religion catholique qu'il considérait comme le plus ferme appui de son gouvèrnement, il s'empressa d'entamer des négociations avec le Saint-Siége. Le pape Pie VII demanda leur démission à tous les anciens évêques encore existants, et, de son côté, le gouvernement obligea les évêques constitutionnels à abandonner leurs siéges.

Digitized by Google

La convention célèbre connue sous le nom de *Concordat* fut signée à Paris le 15 juillet 1801, et ratifiée à Rome par le pape le 15 août suivant. (Bulle *Ecclesia Christi.*) Mais cet acte si important ne fut publié par le gouvernement français que le 8 avril 1802 (18 germinal an X) avec la Bulle *Qui Christi Domini* du 29 novembre 1801, par laquelle le pape Pie VII supprimait tous les anciens siéges de France, et créait dix nouvelles métropoles et cinquante siéges épiscopaux.

Dans la nouvelle circonscription ecclésiastique, le diocèse de Meaux, suffragant de Paris, comprenait les deux départements de Seine-et-Marne et de la Marne, ce qui subsista jusqu'en 1821.

111. Louis-Mathias de Barral. (1802-1805)

Louis-Mathias de Barral naquit à Grenoble le 20 avril 1746, d'une noble famille qui occupait les premiers emplois dans le parlement de cette ville. Son père, Charles-Gabriel-Justin de Barral, y était conseiller, et avait pour frères Jean Sébastien de Barral, évêque de Castres en 1752, mort en 1773, et Claude-Mathias-Joseph de Barral, évêque de Troyes en 1761.

Louis-Mathias, destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, acheva ses études au séminaire de Saint-Sulpice, et fut reçu licencié de Navarre en 1770. Ses brillantes qualités avaient attiré l'attention du cardinal de Luynes, archevêque de Sens, qui le prit pour conclaviste en 1774, lorsqu'il se rendit à Rome pour le conclave où Pie VI fut élu. Son oncle l'évêque de Troyes l'avait appelé de bonne heure auprès de lui en qualité de grand archidiacre, titre qu'il échangea en 1777 contre l'archidiaconé de Sens qui était la première

Digitized by Google

dignité de cette métropole. Il obtint en 1781 la petite abbaye du Mas-d'Azil, au diocèse de Rieux, (Ariége) et en 1786 celle de Lanténac, diocèse de Saint-Brieuc. En 1785, il fut nommé agent général du clergé pour la province de Sens, et fit plusieurs rapports remarquables aux assemblées de 1785 et 1786. L'évêque de Troyes, son oncle, devenu infirme, le demanda pour coadjuteur, et l'abbé de Barral fut sacré évêque d'Isaure (Asie Mineure) le 5 octobre 1788. Deux ans après, dans les derniers mois de 1790, il devint évêque de Troyes par suite de la démission de son oncle, que le Pape avait acceptée.

A peine avait-il pris en main le gouvernement du diocèse, qu'il eut à refuser le serment à la constitution civile du clergé. Malgré tous les efforts de son zèle et de sa charité, il ne put empêcher un prêtre de sa ville épiscopale, Augustin Sibille (1), curé de Saint-Pantaléon, alors âgé de 67 ans, d'accepter en 1791 le triste rôle d'évêque constitutionnel du département de l'Aube. Dès lors, M. de Barral n'avait plus qu'à se retirer. Il se rendit d'abord à Constance où il trouva M. de Juigné, archevêque de Paris, M. de La Luzerne, évêque de Langres, et plusieurs autres prélats. En 1793, il passa en Angleterre, et lorsqu'à l'occasion du concordat, le Pape demanda aux anciens évêques de France de renoncer à leurs siéges, M. de Barral n'hésita pas à se rendre au désir du Souverain Pontife, et lui envoya de Londres sa démission datée du 5 octobre 1801. Rentré en France peu de temps après, il fut nommé évêque de Meaux par arrêté consulaire du 19 germinal an X. (9 avril 1802) L'institution canonique lui fut donnée extraordinairement par le cardinal Caprara, légat *a latere*, le 14 du même mois, et le dimanche de Pâques, 18 avril, il prêta serment de fidélité entre les mains du premier consul,

(1) Augustin Sibille, né à Troyes en 1724, sacré à Paris le 3 avril 1791, mort à Troyes en 1798.

Digitized by Google

dans l'église de Notre-Dame avec les autres évêques nouvellement nommés. Le 6 juin, jour de la Pentecôte, il fut mis en possession de son siége par M. Bonnet de Châteaurenaud, ancien trésorier de la cathédrale, nommé commissaire à cet effet par le cardinal de Belloy (1), archevêque de Paris. Le lendemain il nomma pour ses grands vicaires M. de Châteaurenaud et son propre frère François-Octave de Barral (2). Mais comme le gouvernement exigeait que les titres de vicaires généraux et les cures fussent partagés entre les prêtres fidèles et ceux qui avaient prêté serment à la constitution civile du clergé, M. de Châteaurenaud ne fut point accepté. M. de Barral choisit à sa place M. Langlet (Etienne-Joseph), aumônier de l'institution de madame Campan à Saint-Germain, qui donna sa démission au mois de juin 1803, et fut remplacé au mois d'août suivant par M. Danicourt (Louis-Désiré), l'un des chanoines nouvellement installés. Presque immédiatement après son installation, M. de Barral parcourut son vaste diocèse pour s'éclairer sur les choix qu'il avait à faire, et recueillir les renseignements dont il avait besoin pour la nouvelle circonscription des paroisses. Il fit son entrée dans la métropole de Reims le dimanche de la solennité de Saint-Pierre, 4 juillet 1802, et fut assez heureux pour rétablir la paix dans cette ville importante où les esprits étaient très-divisés. Le dimanche suivant, il était reçu dans la cathédrale de Châlons. Il laissa dans ces deux villes un conseil composé de trois prêtres, à la tête desquels il mit un archiprêtre avec des pouvoirs de

(1) De Belloy (Jean-Baptiste), né en 1709 à Morangles (Oise), évêque de Glandève en 1752, de Marseille en 1755, démissionnaire en 1801, archevêque de Paris et cardinal en 1802, mort en 1808.

(2) François-Octave de Barral, né à Grenoble en 1748, vicaire général de Meaux en 1802, de Tours en 1805, mort à La Tronche, près de Grenoble, en 1829.

Digitized by Google

pro-vicaire général, M. Joyeux (1) à Reims, et M. Dubois de Crancé (2) à Châlons.

Tout était à organiser dans ce nouveau diocèse composé de parties étrangères les unes aux autres. M. de Barral rendit, le 21 janvier 1803, un décret exécutorial par lequel il prescrivait la publication du Concordat dans toutes les églises de son diocèse, déclarait éteints tous les anciens bénéfices, créait dans sa cathédrale dix places de chanoines, et établissait les nouvelles cures et succursales de son diocèse, conformément aux deux tableaux y annexés. Cette ordonnance épiscopale du 21 janvier ne fut rendue publique qu'au mois de mars suivant, le tableau arrêté entre l'évêque et le préfet de Seine-et-Marne pour la circonscription des paroisses n'ayant été approuvé par le premier consul que le 11 février.

En vertu des pouvoirs accordés aux nouveaux évêques de France par la bulle *Qui Christi Domini*, du 29 novembre 1801, et par le décret du cardinal Caprara, légat du Saint-Siége, en date du 19 avril 1802, M. de Barral rendit, le 16 avril 1803, un décret par lequel il érigeait dans sa cathédrale un chapitre composé de huit chanoines et de deux vicaires généraux. A ce décret étaient joints des statuts approuvés, le 4 mars précédent, par le ministre des cultes, Portalis. D'après ces statuts, le curé de la cathédrale et le supérieur du séminaire ont rang

(1) Joyeux (Antoine), né à Lyon en 1741, ancien génovéfain, prieur de la Veuve, au diocèse de Châlons-sur-Marne, émigré en 1791, nommé archiprêtre et commissaire général à Reims le 8 juillet 1802, chanoine titulaire de Meaux le 23 avril 1803, mort doyen du chapitre le 4 mars 1820. Il avait été nommé une seconde fois commissaire général à Reims en 1805.

(2) Dubois de Crancé (Germain), né à Châlons en 1751, frère du conventionnel, curé de Sainte-Menehould, chanoine de Châlons et grand vicaire de M. de Clermont-Tonnerre pendant la Révolution, chanoine de Meaux en 1803, mort à Châlons le 25 septembre 1805.

Digitized by Google

de chanoines titulaires quand ils assistent au chœur. Le dimanche 24 avril, les membres du Chapitre furent installés avec beaucoup de solennité dans la cathédrale par l'évêque lui-même. C'étaient, outre les deux vicaires généraux déjà nommés, Octave de Barral et Langlet, MM. Cavillier, curé de Mory; Bonnet de Châteaurenaud; Dubois de Crancé; Joyeux; Thibault de Baulny, chanoine de Reims; Joussineau de Tourdonnet, ancien chanoine de Meaux; Colchen, prêtre de la Mission de Fontainebleau, et Danicourt, ami du prélat. A ces huit chanoines furent joints MM. Déglicourt, supérieur du séminaire, de Rouhault de Gamache, curé de Saint-Etienne de Meaux (1) et neuf chanoines honoraires.

Pour tenir lieu de tous les anciens titres ecclésiastiques supprimés par son décret exécutorial du 21 janvier 1803, M. de Barral érigea, de concert avec les préfets de Seine-et-Marne et de la Marne, une cure par chaque canton avec un certain nombre de succursales. Le tableau approuvé par le gouvernement le 11 février 1803 pour le département de Seine-et-Marne, comprenait vingt-neuf cures et trois cent quatre-vingt-sept succursales.

Le 4 septembre 1803, M. de Barral publia un mandement pour l'établissement des fabriques dans les églises de son diocèse. D'après ce règlement qui a été en vigueur jusqu'au décret du 30 décembre 1809, les conseils de fabriques étaient présidés par le curé ou desservant, et se composaient de cinq membres au plus. Outre l'administration du temporel des églises, ils étaient encore chargés de la distribution des aumônes.

(1) Philippe-Auguste de Rouhault, né à Nancy en 1749, chanoine de Troyes 1771, ordonné à Troyes et nommé vicaire général de ce diocèse en 1773, abbé de la Chapelle-aux-Planches 1781, prieur de Saint-Angel 1787, abbé de Saint-Loup de Troyes 1788, curé de Saint-Etienne de Meaux 1803, aumônier du roi par quartier 1824, aumônier ordinaire 1828, retiré à Versailles 1830, chanoine de Meaux et doyen du Chapitre en 1831, vicaire général 1834, mort le 14 avril 1836.

Digitized by Google

Dans un mandement du 29 juin 1803, qui prescrivait des prières pour attirer les bénédictions de Dieu sur les armes de la République, M. de Barral n'avait pas craint de faire des vœux pour une paix durable entre la France et la nation rivale au sein de laquelle il avait trouvé une hospitalité généreuse pendant son exil. Ce fut le prétexte d'une dénonciation contre lui; mais Bonaparte ferma la bouche aux délateurs par ces mots : « En invoquant la paix, il a parlé en évêque; en faisant l'éloge des Anglais, il a prouvé que son âme était reconnaissante; en faisant des vœux pour la prospérité de nos armes, il a parlé en bon Français. » De son côté, le ministre Portalis aurait tourné la chose en plaisanterie, et se serait borné à dire en parlant de ce mandement : « Oh! pour celui-là, il n'est pas sorti des bureaux de la guerre! » (1).

M. Bailly (2), évêque de Poitiers, étant mort en 1804, M. de Barral, dont on connaissait l'esprit conciliant, fut envoyé en qualité d'administrateur dans ce diocèse où plusieurs prêtres refusaient de se soumettre au concordat et de reconnaître les évêques institués en 1802. Mais il ne paraît pas que cette mission ait eu les résultats attendus, et au mois de décembre de la même année, M. de Pradt (3) fut nommé évêque de Poitiers.

M. de Barral avait amené avec lui au palais épiscopal de Meaux l'ancien évêque de Troyes, son oncle, d'un âge très-avancé, et presque en enfance. Ce respectable prélat mourut le 1er février 1803 à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, et fut inhumé dans le caveau destiné à la sépulture des évêques sous le sanctuaire de la cathédrale.

(1) *Notice sur la vie publique et politique de M. de Barral*, par son frère, l'abbé de Barral, p. 26.

(2) Jean-Baptiste Bailly, né à Paris, sacré en 1802 évêque de Poitiers.

(3) Dominique Dufour de Pradt, né en 1759, évêque de Poitiers en 1804, sacré par le pape Pie VII en 1805, démissionnaire en 1808; nommé archevêque de Malines sans avoir jamais reçu ses bulles, mort en 1837.

Digitized by Google

Un frère de M. de Barral, le vicomte André-Horace-François de Barral, maréchal de camp en 1791, et préfet du Cher sous l'empire, avait épousé en 1781 Anne-Amédée de Beauharnais, cousine germaine d'Alexandre de Beauharnais, premier mari de l'impératrice Joséphine. Cette alliance contribua sans doute à la faveur dont l'évêque de Meaux jouît auprès de l'empereur.

Le 30 janvier 1805, il fut nommé archevêque de Tours en remplacement de M. de Boisgelin (1), décédé au mois d'août précédent. Il fut préconisé le 1er février dans un consistoire secret que le pape Pie VII, alors à Paris à l'occasion du sacre, tint au palais de l'archevêché, et reçut le même jour le pallium des mains du cardinal Braschi. Comme la législation d'alors ne reconnaissait pas encore la juridiction des Chapitres, M. de Barral continua à administrer le diocèse de Meaux jusqu'au 9 avril ; ce qui n'eut lieu sans doute qu'avec l'autorisation du pape ou du cardinal légat.

En 1806, l'archevêque de Tours fut nommé sénateur et aumônier de la princesse Caroline Bonaparte, femme de Murat. Plus tard il devint premier aumônier de l'impératrice Joséphine.

Pendant les premières années qui suivirent sa nomination, M. de Barral résida constamment à Tours, s'occupant avec zèle de l'administration de son diocèse. Mais lorsque la division eut éclaté entre le pape et le gouvernement français, la faveur dont il jouissait rendit sa position des plus délicates. Il fut membre des deux commissions nommées en 1810 et 1811 pour donner leur avis sur plusieurs questions relatives aux affaires de l'Église. Il fit également partie des deux députations envoyées au mois de mai et au

(1) Jean-de-Dieu Raimond de Boisgelin, né en 1732, évêque de Lavaur en 1765, archevêque d'Aix en 1770, auteur de l'*Exposition des principes des évêques de l'Assemblée sur la constitution civile du clergé*, archevêque de Tours en 1802, cardinal en 1803, mort le 11 août 1804.

Digitized by Google

mois d'août 1811 auprès de Pie VII, retenu prisonnier à Savonne. Dans ces diverses circonstances, ainsi qu'au concile tenu à Paris au mois de juin 1811, on eût à lui reprocher beaucoup trop de condescendance pour les volontés de l'empereur, quoiqu'il n'y eût pas lieu de suspecter la droiture de ses intentions. Lorsque le pape fut arrivée à Fontainebleau en juin 1812, M. de Barral reçut ordre de lui rendre plusieurs visites, et il se trouvait dans cette ville lors de la signature des articles du 25 janvier 1813.

Après la Restauration, il fut, comme ancien sénateur, nommé membre de la Chambre des Pairs, (4 juin 1814) et prononça, dans l'église de Rueil, l'oraison funèbre de l'impératrice Joséphine, morte le 29 mai 1814. Mais l'époque des Cent-Jours devait être fatale à M. de Barral. Il refusa, il est vrai, de signer l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, mais il consentit à faire partie de la nouvelle Chambre des Pairs et à célébrer la messe du Champ-de-Mai. (1er juin 1815.)

C'était plus qu'il n'en fallait pour s'attirer les rigueurs du gouvernement légitime, et il fut rayé de la Chambre des Pairs par l'ordonnance du 14 juillet 1815. Sensible à cette disgrâce, M. de Barral adressa au roi un Mémoire dans lequel il essayait de justifier sa conduite, avec une lettre datée du 19 août 1815, dans laquelle il donnait sa démission de l'archevêché de Tours. Moins d'un an après, M. de Barral mourut à Paris d'une attaque d'apoplexie, le 6 juin 1816.

Il avait publié en 1814 des *Fragments relatifs à l'Histoire ecclésiastique des premières années du dix-neuvième siècle;* cet ouvrage auquel il ne mit point son nom, ne parut pas justifier complètement sa conduite politique. En 1817, l'abbé de Barral, son frère, fit paraître un ouvrage posthume du prélat, intitulé : *Défense des libertés de l'Eglise gallicane et de l'Assemblée de* 1682.

On peut consulter sur M. de Barral, l'article de la *Biogra-*

Digitized by Google

phie universelle par M. Picot, reproduction presque textuelle de celui qui avait paru dans l'*Ami de la Religion* en 1818, t. xv, p. 161 ; un autre article du même auteur, même recueil, t. iii, p. 369 ; et la notice placée par l'abbé de Barral en tête de la *Défense des libertés de l'Eglise gallicane.*

112. — Pierre-Paul de Faudoas. (1805-1819)

Pierre-Paul de Faudoas-Séguenville appartenait à l'illustre famille des Barbazan dont un des membres, Arnauld Guilhem, défendit longtemps la ville de Melun, en 1420, contre Henri V, roi d'Angleterre. Il naquit le 1er avril 1750, au château de Lalanne, village qui, à cette époque, faisait partie de la paroisse de Miramont-Latour, diocèse d'Auch (1). Son acte de baptême, daté du 2 avril, lui donne pour père noble homme Charles de Faudoas, sieur de Séguenville, et pour mère, Marie de Labarthe de Béraut. Charles de Faudoas mourut le 9 août 1750, quelques mois seulement après la naissance de son fils.

Pierre-Paul fit ses premières études à Toulouse, et sa théologie au Séminaire de Saint-Sulpice. Pourvu d'abord de modestes bénéfices, il devint, en 1788, chanoine de Condom et grand-vicaire de M. d'Anteroche qui désirait l'avoir pour coadjuteur. Pendant la Révolution, il se retira en Espagne, et ne rentra en France qu'en 1801. Il ne songeait

(1) Le village de Faudoas, berceau de la famille, qui appartenait autrefois au diocèse de Toulouse, fait aujourd'hui partie de celui de Montauban. Séguenville ou Ségainville, qui n'en est éloigné que de 5 kilom. environ, a perdu le titre de commune et a été réuni à celle de Cabanac (Haute-Garonne). Lalanne, qu'on écrit aussi la Lanne, est situé à 24 kil. environ ouest de Faudoas, dans le département du Gers. Le frère aîné de notre évêque, Antoine-Joseph de Faudoas, père du marquis Paul-Eugène de Faudoas, lieutenant-général, et de la duchesse de Rovigo, avait, à ce qu'il paraît, cessé d'habiter le château de Lalanne vers 1780.

Digitized by Google

qu'à vivre paisiblement dans sa famille, lorsque au commencement de février 1805, des parents qu'il avait à Paris le pressèrent de se rendre dans la capitale pour une affaire importante ; et ce fut sur la route, qu'il apprit par un journal, avec autant d'appréhension que de surprise, qu'il avait été nommé à l'évêché de Meaux le 30 janvier précédent. Mademoiselle Marie-Charlotte-Félicité de Faudoas, sa nièce, avait épousé en 1802, le général Savary (depuis duc de Rovigo), ce qui fut, à ce qu'il paraît, l'occasion de son élévation à l'épiscopat.

M. de Faudoas, prêtre aussi modeste que pieux, voulait décliner le fardeau qui lui était imposé, mais il ne put faire agréer son refus au ministre Portalis, qui l'encouragea en lui disant que M. de Juigné, ancien archevêque de Paris, pourrait lui procurer de bons auxiliaires, ce qui eut lieu en effet, M. de Juigné lui ayant désigné MM. d'Argent (1), Camus (2) et Lambert (3).

M. de Faudoas fut sacré par le cardinal de Belloy dans l'église Notre-Dame, le 21 avril 1805, en même temps que plusieurs autres évêques récemment nommés. Ses bulles avaient été données à Paris par le Pape, dans un consistoire secret, le 22 mars précédent, mais elles ne devaient être expédiées de Rome que le 9 mars 1806. En attendant, le cardinal Caprara avait, dès le 22 mars 1805, remis à M. de Faudoas un décret par lequel le pape le nommait

(1) D'Argent (Claude-Charles-Antoine), né en 1734 à Châlons, ancien chanoine de Notre-Dame de Paris et vicaire général de M. de Juigné, vicaire général de M. de Faudoas en 1805, mort à Vertus en 1813.

(2) Camus (Jean-Denis-François), né à Chartres en 1752, grand-vicaire de Nancy avant la Révolution ; vicaire général de M. de Faudoas en 1805, démissionnaire le 12 novembre 1810 ; il avait été nommé évêque d'Aix-la-Chapelle, un mois auparavant, mais il mourut à Paris, en 1814, sans avoir été préconisé.

(3) Lambert (Jean-Baptiste-François), né en 1755 au diocèse de Rouen, l'un des secrétaires de M. de Juigné, secrétaire de l'évêché de Meaux en 1805, chanoine en 1808, vicaire général en 1814, démissionnaire en 1821, mort à Paris en 1836.

Digitized by Google

administrateur du diocèse de Meaux. Il reçut en même temps du Légat des pouvoirs extraordinaires, entre autres celui de valider pendant six mois les mariages des prêtres et des religieuses contractés avant le 15 août 1801 (1).

On ne connaît pas d'une manière précise le jour où M. de Faudoas s'installa au palais épiscopal ; nous savons seulement qu'il y reçut les félicitations du chapitre le 9 octobre 1805. Dès que ses bulles lui eurent été remises, il se mit en mesure de prendre possession canonique de son siége, et le samedi 17 mai 1806 il fut solennellement installé à la cathédrale, ainsi qu'à la salle capitulaire, par MM. Camus et de Châteaurenaud, députés à cet effet par le chapitre. Deux jours après, il rendit une ordonnance épiscopale contenant de nouveaux statuts et règlements pour le chapitre de l'église cathédrale. Ce règlement, accepté et signé par tous les chanoines le 22 mai, a été pendant longtemps observé avec une grande fidélité, et quoiqu'il ne fût pas tout-à-fait conforme aux règles canoniques concernant les chapitres, il ne donna lieu à aucun inconvénient sérieux.

Le 20 décembre 1806 parut un mandement qui prescrivait l'adoption du *Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire.* Ce catéchisme, auquel on a justement reproché un chapitre tout politique, était d'ailleurs presque entièrement tiré du catéchisme de Bossuet, et était revêtu de l'approbation du cardinal Caprara, légat du Saint-Siége. Le 16 août 1816, M. de Faudoas publia une nouvelle édition du Catéchisme de Meaux en usage avant 1789. C'était un abrégé de celui de Bossuet rédigé par M. de Bissy.

L'acte le plus important de l'épiscopat de M. de Faudoas fut son mandement du 25 novembre 1807, suivi d'un règlement fort détaillé sur l'administration générale du diocèse. Le diocèse est partagé en deux archidiaconés, celui de Brie pour le département de Seine-et-Marne, et celui de

(1) Actes de l'évêché, registre A. 1., n. 101 bis et 102 bis.

Digitized by Google

Champagne pour le département de la Marne. Les deux dignités d'archidiacres sont affectées aux deux grands vicaires légaux. Deux pro-vicaires généraux ayant chacun leur conseil, sont établis dans les villes de Reims et de Châlons. Il y a un archiprêtre rural pour chaque arrondissement, et un doyen rural pour chaque canton. Leurs attributions sont à peu près les mêmes que celles dont ils jouissent encore aujourd'hui. On voit avec surprise dans ce règlement la faculté accordée aux archiprêtres de dispenser du troisième au troisième degré de consanguinité ou d'affinité, et même du second au troisième degré pour les mariages déjà contractés, aussi bien que la faculté accordée aux doyens de dispenser du quatrième au quatrième degré de consanguinité ou d'affinité, et même du troisième au quatrième. Ce règlement établissait encore des conférences ecclésiastiques, un séminaire de clercs paroissiaux, et une chaire dite *de Bossuet* destinée à perpétuer la doctrine et à développer les beautés littéraires de ce grand génie. Mais aucune de ces institutions ne put être réalisée.

On a vu, page 149, que le nombre des cures et des succursales avait été fixé en 1803, de concert entre M. de Barral et les deux préfets de Seine-et-Marne et de la Marne. Une nouvelle circonscription eut lieu en vertu d'un décret impérial du 30 septembre 1807, qui fixait à 354 le nombre des succursales de Seine-et-Marne. Le tableau dressé à cet effet fut signé par M. de Faudoas le 29 décembre 1807, et par le préfet de Melun le 2 juillet 1808.

Séminaires. — M. de Barral n'avait pas eu le temps de constituer son séminaire. M. Déglicourt, qui en avait été nommé supérieur, mourut le 1er janvier 1807, et avait été remplacé par M. Regnard (1) ; mais ces deux supérieurs ne

(1) Regnard (Jacques-François), né en 1739 à Vendôme, chanoine honoraire en 1806, titulaire en 1812, mort en 1818.

l'étaient que de nom. M. de Faudoas n'avait rien de plus à cœur que d'établir un grand et un petit séminaire. Le 5 novembre 1807, M. Camus, vicaire général, acheta pour le compte du diocèse les restes de l'ancienne abbaye de Chaâge; et le 12 du même mois, l'évêque adressa une circulaire à tous ses curés, pour leur demander leur concours en faveur d'une œuvre aussi importante.

Au mois de janvier 1808, M. de Faudoas réunit dans les dépendances de l'évêché quelques élèves rassemblés de Châlons, de Reims et des autres parties du diocèse auxquels MM. Joyeux, chanoine titulaire, Henriet (1) et Cannebier (2), chanoine honoraire, donnaient bénévolement quelques leçons de latin. M. Camus était le véritable supérieur de cette communauté naissante, et M. Lambert, secrétaire de l'évêché, en était l'économe. Les élèves qui devaient former le grand et le petit séminaire furent installés à Chaâge au mois d'août 1808, avec M. Féry (3) pour supérieur. Ce respectable ecclésiastique, aussi instruit que pieux, vit encore aujourd'hui dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu.

Le nombre des élèves étant devenu assez considérable, on crut devoir séparer le grand et le petit séminaire, au mois d'octobre 1810. M. de Faudoas reçut dans son palais épiscopal les directeurs et les élèves du grand séminaire, et pendant six ans qu'ils y demeurèrent, le prélat leur témoigna constamment le plus bienveillant intérêt. M. Féry conserva le titre de supérieur, et le petit séminaire resté

(1) Henriet (Nicolas-Claude), né en 1759, chanoine honoraire en 1808, professeur au petit Séminaire jusqu'en 1812, maître de pension à Château-Thierry, mort curé de La Ferté-Milon en 1830.

(2) Cannebier (Bernard), né en 1748, curé d'Esternay en 1803, professeur au grand Séminaire, chanoine honoraire de Meaux, mort en 1817.

(3) Féry (Louis), né en 1755 à Soissons; ancien curé d'Hartenne (Aisne), puis de Vauchamps (Marne); exilé à la Révolution; curé de Vauchamps, puis de Montmirail en 1803; chanoine honoraire et supérieur du grand Séminaire en 1805; démissionnaire en 1829; mort le 6 juin de la même année.

Digitized by Google

à Chaâge eut successivement pour directeurs : M. Orban (1) en 1810, le P. Loriquet (2) en 1812, et M. Justinart (3) en 1814. L'ancien séminaire, rue Saint-Remy, devenu propriété nationale en 1790, servait de collége communal depuis 1809. Une ordonnance de Louis XVIII, en date du 16 octobre 1816, ayant rendu cette maison à son ancienne destination, les deux séminaires y furent installés à la fin de novembre, avec leurs supérieurs, MM. Féry et Justinart. L'année suivante, M. Justinart fut remplacé par M. Sassinot (4), de sainte mémoire.

Vers la fin de son épiscopat, M. de Faudoas s'occupait encore de l'établissement d'un petit séminaire à Châlons, et le 18 octobre 1819, il adressait à ses diocésains une lettre pastorale pour leur recommander cette bonne œuvre.

Il avait rétabli l'usage des retraites ecclésiastiques en 1818. La première fut prêchée cette même année par M. Desmares, missionnaire de France. M. Boyer (5), de Saint-Sulpice, prêcha celle de 1819.

(1) Orban (Pierre-Jean-Louis), né en 1756, vicaire de M. Féry, à Montmirail, directeur du petit Séminaire de Chaâge en 1810, curé de Lizy en 1812, retiré à Versailles en 1819, mort en 1831.

(2) Loriquet (Jean-Nicolas), né à Epernay en 1767, ordonné à Malines en 1791, entré chez les Pères de la Foi, à Amiens, en 1802, professeur de philosophie à Meaux en 1809, supérieur du petit Séminaire de Chaâge en 1812, entré chez les Jésuites de Saint-Acheul en septembre 1814, supérieur de la Maison de Paris en 1833, mort à Paris le 9 avril 1845.

(3) Justinart (Claude-Nicolas), né en 1761 à Reims, professeur de théologie au Séminaire et directeur du petit Séminaire de Meaux en 1814, chanoine en 1818, doyen du Chapitre en 1836, mort le 7 décembre 1838.

(4) Sassinot (François), né à Saints en 1768, ordonné sous-diacre par M. de Polignac; obligé de partir comme conscrit, libéré en 1795, ordonné peu de temps après sur dimissoire de M. de Polignac. Il exerça le saint ministère dans le diocèse de Soissons, puis à Aulnoy; nommé curé de Varreddes en 1804, professeur de théologie au Séminaire en 1815, directeur du petit Séminaire en 1817, mort le 29 juin 1811.

(5) Boyer (Pierre-Denis), né en 1766, mort le 14 avril 1841, directeur au Séminaire Saint-Sulpice, bien connu comme théologien et comme prédicateur, surtout pour les retraites ecclésiastiques.

Digitized by Google

Nous avons un grand nombre de mandements de M. de Faudoas, qui ont presque tous pour objet de prescrire des prières publiques pour appeler les bénédictions de Dieu sur nos armées, ou des *Te Deum* pour remercier Dieu des victoires de l'Empereur.

La position des évêques devenait de plus en plus difficile. En 1811, M. de Faudoas assista au Concile, ou plutôt à l'assemblée des évêques de France et d'Italie, que Napoléon avait convoqués, pour prononcer sur la conduite à tenir dans l'état des affaires présentes de l'Eglise, et il y fut constamment du nombre des évêques qui ne voulurent jamais rien arrêter définitivement, sans l'approbation du Souverain Pontife. L'empereur ayant obtenu, le 25 janvier 1813, de Pie VII, captif à Fontainebleau, la signature d'un concordat qui fut presque aussitôt rétracté par le Pontife et violé par l'empereur lui-même, plusieurs évêques reçurent ordre de se rendre à Fontainebleau pour offrir leurs hommages au Pape. M. de Faudoas fut du nombre; il était à Fontainebleau le 5 février, assisté de ses deux grands vicaires, MM. Pellet et Lambert, et il y retourna encore une seconde fois.

Pendant la campagne de 1814, Napoléon revenant de la Champagne et se rendant à Montereau, passa la nuit du 15 au 16 février au palais épiscopal, où il fut reçu par M. Lambert. Il témoigna quelque mécontentement de l'absence de l'évêque, mais se montra satisfait aussitôt qu'on lui eût dit que M. de Faudoas était à Paris, auprès de sa nièce, la duchesse de Rovigo, malade en ce moment. Le 28 mars, les troupes alliées entrèrent dans la ville; pendant l'occupation, les Russes célébrèrent les offices de leur rite dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Le 10 avril, jour de Pâques, le comte d'Artois, frère de Louis XVIII, arriva dans l'après-midi, sans être attendu, et descendit chez le maire, M. de Pinteville. Tout le clergé alla l'y prendre et le conduisit à la cathédrale, où un *Te Deum* fut chanté en actions de grâces du retour des Bourbons.

Digitized by Google

Cette année 1814, si féconde en grands événements, fut honorable pour le clergé, dont un grand nombre de membres périrent victimes de la charité avec laquelle ils soignaient les pauvres malades dans les ambulances. Le diocèse de Meaux eut à regretter cinq prêtres recommandables : M. Cordier, originaire de Reims, professeur de théologie au séminaire, mort le 20 avril, à 48 ans; M. Pinard, curé de Saint-Ayoul de Provins, mort le 10 mars, à 55 ans; M. Misset, vicaire de Sainte-Croix de Provins, mort le 2 février, à 34 ans; M. Bonette, vicaire de Fontainebleau, mort le 29 avril, à 31 ans, et M. Robert, autre vicaire de Fontainebleau, mort le 18 mai, également âgé de 31 ans.

La position de nos évêques était devenue très-délicate pendant les Cent-Jours. On a vu (page 153) que M. de Barral avait célébré la messe à l'assemblée du Champ-de-Mai. M. de Faudoas, qui depuis longtemps déjà était à Paris, assista à la cérémonie, mais il s'était assuré auparavant qu'il ne lui serait demandé ni vote ni serment.

En 1817, M. de Faudoas adhéra, pour ce qui le concernait, au concordat conclu le 11 juin entre le pape Pie VII et Louis XVIII, et consentit à ce que le département de la Marne fût distrait du diocèse de Meaux pour l'érection des diocèses de Reims et de Châlons. Mais ce concordat et la bulle *Commissa divinitus*, qui établissaient quarante-deux nouveaux siéges, ne furent point acceptés par les Chambres, et il fallut entamer de nouvelles négociations. Le 25 août 1819, le pape adressa un bref à M. de Faudoas pour l'avertir de continuer à exercer sa juridiction sur tout son diocèse tel qu'il existait avant le 11 juin 1817. Mais il n'eut pas occasion d'user longtemps de la prorogation de ses pouvoirs. Sa mauvaise santé ne lui permettant pas de visiter son diocèse, il crut devoir donner sa démission de l'évêché de Meaux, le 3 septembre de cette année 1819. Toutefois, en vertu de pouvoirs particuliers du Souverain-

Digitized by Google

Pontife, il continua à administrer le diocèse jusqu'à l'arrivée de son successeur. D'un caractère doux et bienveillant, M. de Faudoas s'était concilié le respect et l'affection de ses diocésains.

Dès son entrée en fonctions, il avait pris pour grands-vicaires légaux MM. Camus et d'Argent, et M. Lambert pour secrétaire. M. Camus, ancien grand-vicaire de Nancy, était un ecclésiastique fort instruit, sur lequel reposait presque entièrement l'administration du diocèse; ce fut lui qui composa tous les mandements jusqu'à son départ de Meaux. Lorsqu'il donna sa démission, au mois de novembre 1810, M. de Faudoas nomma pour second vicaire général M. Combet de la Rène (1), curé-archiprêtre d'Epernay, qui ne remplit ces fonctions que moins de deux ans, et fut remplacé au mois de juin 1812 par M. Pellet (2). Ce dernier fut le vrai successeur de M. Camus. Il fit comme lui tous les mandements, et administra le diocèse avec une prudence et un esprit de modération qui lui gagnèrent tous les cœurs. M. d'Argent, mort au mois d'octobre 1813, fut remplacé par M. Lambert, qui suivit M. de Faudoas à Paris.

Outre les deux grands-vicaires légaux résidant à Meaux, il y avait alors pour le département de la Marne deux pro-vicaires généraux, M. Becquey (3), résidant à Châlons, et M. Rondeau (4) à Reims.

(1) Combet de Pecat de la Rène (Benoist-Jean-Remy), né à Epernay en 1752, curé-archiprêtre d'Epernay en 1803, vicaire général en 1810, chanoine en 1812, mort en 1818.

(2) Pellet (Louis-André), né en 1758 à Gurcy, ordonné à Sens en 1783. Il était curé de Jaulnes depuis 1787; il refusa le serment malgré les instances du cardinal de Loménie, et passa dix ans en Suisse; curé de Montereau en 1803, de Sainte-Croix de Provins en 1809, vicaire général en 1812, mort le 27 novembre 1833.

(3) Becquey (Augustin-Joseph), né à Vitry-le-François en 1755, curé de Saint-Loup de Châlons en 1782, chanoine de Châlons en 1786, nommé en 1805 pro-vicaire général à Châlons, mort doyen du Chapitre de Châlons le 7 juin 1827.

(4) Rondeau (Robert), né en 1740, pro-vicaire général de Reims en 1805, mort à Reims le 21 juillet 1815.

Digitized by Google

Après sa démission, M. de Faudoas fut nommé chanoine du chapitre de Saint-Denis et continua à vivre dans une grande retraite. Ne voulant pas remettre après sa mort les bonnes œuvres qu'il avait l'intention de faire dans son ancien diocèse, il donna, dès 1820, 2,000 francs à l'hôpital de Meaux, 2,000 francs aux frères des écoles chrétiennes, 2,000 francs au séminaire, et 1,000 francs pour messes à acquitter par MM. les chanoines et les prêtres du séminaire. Ce respectable prélat mourut à Paris le 3 avril 1824, sur la paroisse Saint-Paul-Saint-Louis.

113. — Jean-Joseph-Marie-Victoire de Cosnac. (1819-1830.)

La famille de Cosnac, l'une des plus anciennes et des plus illustres du Limousin, avait déjà donné plusieurs prélats à l'Eglise, entre autres Bertrand de Cosnac, chanoine régulier de Saint-Augustin, évêque de Comminges, envoyé en qualité de nonce en Espagne en 1370 par le pape Urbain V et créé cardinal l'année suivante par Grégoire XI, mort à Avignon ; et Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix en 1687, mort en 1708, qui a laissé de curieux mémoires historiques édités depuis peu d'années par son arrière-neveu le comte Jules de Cosnac.

Jean-Joseph-Marie-Victoire, fils de Daniel-Joseph, marquis de Cosnac, et de Marie-Anne de Lostanges-Saint-Alvaire, naquit le 24 mars 1764, au château de Cosnac, situé à sept kilomètres de Brives-la-Gaillarde. Il fut envoyé encore jeune au séminaire de Saint-Sulpice, où il fit toutes ses études ecclésiastiques et se distingua par sa tendre piété. Il entra plus tard au collége de Navarre et y obtint le grade de licencié. Peu de temps après, l'évêque de Beauvais, M. de la Rochefoucault (1), dont il était le parent, le

(1) François-Joseph de la Rochefoucault-Baillet, évêque de Beauvais en 1772, massacré dans la prison des Carmes le 2 septembre 1792 avec son frère l'évêque de Saintes et M. du Lau, archevêque d'Arles.

Digitized by Google

pourvut d'un canonicat et le nomma son grand-vicaire. L'abbé de Cosnac ne jouit pas longtemps de ces premières faveurs. Echappé à la mort par un trait de Providence qu'il se plaisait à regarder comme un miracle, il émigra en 1792, et passa en Angleterre. Après un an de séjour à Londres, il revint en Belgique, puis, en 1795, il se réfugia à Munster, en Westphalie. Il eut la consolation de rencontrer dans cette ville plusieurs vertueux ecclésiastiques, qui devinrent pour lui de véritables amis : M. de Puifférat (1), qui fut plus tard son grand-vicaire à Meaux et à Sens; M. Féry, qu'il retrouva supérieur du séminaire de Meaux, et MM. Boniface (2) et Crémery (3), auxquels il s'empressa de donner les premiers canonicats disponibles dans sa cathédrale.

Rentré en France en 1801, M. de Cosnac ne tarda pas à être nommé curé de Brives-la-Gaillarde par M. Dubourg, évêque de Limoges, dont le diocèse comprenait alors le département de la Corrèze, aussi bien que ceux de la Haute-Vienne et de la Creuse. Il se signala dans ces nouvelles fonctions par son zèle pastoral, et par une grande charité envers les pauvres. Aussi sa mémoire est-elle restée en bénédiction dans cette ville. Le pape Pie VII, reconduit de Fontainebleau à Rome par le colonel Lagorse, coucha à Brives-la-Gaillarde, le samedi 29 janvier 1814. Le curé fut admis à offrir ses respectueux hommages au Saint-Père, et

(1) De Puiffërat (Pierre), né au diocèse de Limoges en 1744, grand vicaire de Limoges en 1786, vicaire général de Meaux en 1819, de Sens en 1830, mort en 1831.

(2) Boniface (Ignace-Augustin-Gabriel), né au diocèse d'Arras, chanoine d'Evreux avant 1789, chanoine de Meaux en 1820, mort en 1830 à 70 ans. Il a fondé quatre bourses au Séminaire de Saint-Sulpice, dont deux en faveur du diocèse d'Arras et deux en faveur du diocèse de Meaux.

(3) Crémery (Eloi-Joseph), né en 1759 au diocèse d'Amiens, curé de Sainte-Madeleine de Noyon avant 1789, curé de Nesle (Somme) après le Concordat, chanoine de Meaux en 1822, mort en 1838. Il a laissé 8,000 fr. pour fondation d'une bourse au grand Séminaire de Meaux.

Digitized by Google

assista le lendemain à la messe que Sa Sainteté fit célébrer dans une des salles de l'hôtel où Elle logeait. Sur sa demande, le Pape accorda une indulgence plénière à perpétuité en souvenir de son passage, aux fidèles de Brives, qui se confesseraient et communieraient le quatrième dimanche après l'Epiphanie. Le 3 février suivant, M. de Cosnac rendit visite au cardinal Pacca, qui le mentionne dans ses mémoires comme un prêtre fidèle et sincèrement dévoué à la famille des Bourbons.

Lors du Concordat de 1817, d'après lequel quarante-deux nouveaux siéges devaient être établis, M. de Cosnac, fut nommé évêque de Noyon. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, ce Concordat ne reçut pas son exécution, et l'évêché de Noyon demeura supprimé. M. de Faudoas ayant donné sa démission de l'évêché de Meaux, M. de Cosnac fut nommé pour le remplacer, par ordonnance du 3 septembre 1819. Préconisé à Rome le 27 du même mois, il fut sacré à Paris, le 7 novembre, avec M. de la Tourette, évêque de Valence, dans l'église de Saint-Roch, par M. de Coucy (1), ancien évêque de la Rochelle, nommé à l'archevêché de Reims; les prélats assistants, étaient MM. de Latil (2), évêque d'Amyclée, et de Vichy (3), récemment sacré évêque d'Autun.

M. de Cosnac fit son entrée à Meaux le 22 novembre vers quatre heures. Le Chapitre qui l'attendait sur le parvis de la

(1) De Coucy (Jean-Charles), né en 1746, vicaire général de Reims, évêque de la Rochelle en 1770, refusa sa démission en 1801, nommé archevêque de Reims en 1817, prit possession en 1821, et mourut en 1824.

(2) De Latil (Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine), né aux îles Sainte-Marguerite en 1761, fut d'abord attaché à la communauté des prêtres de Saint-Sulpice, refusa le serment, passa en Angleterre, où il devint confesseur du comte d'Artois (Charles X), sacré évêque d'Amyclée en 1816, nommé évêque de Chartres en 1817, installé en 1821, archevêque de Reims en 1824, cardinal en 1826. Il suivit le roi Charles X dans son exil, et mourut à Géménos, diocèse de Marseille, le 1er décembre 1839.

(3) De Vichy (Roche-Etienne), né en 1753, nommé à Soissons en 1817, sacré évêque d'Autun le 28 octobre 1819, mort le 3 avril 1829.

Digitized by Google

cathédrale le conduisit à la porte du chœur où il fit sa prière, puis il se rendit au palais épiscopal, où il fut reçu par le maire de la ville, M. Veillet-Devaux et ses adjoints. Le lendemain à trois heures le nouvel évêque fut installé solennellement dans la cathédrale par M. l'abbé Pellet, qui avait reçu des pouvoirs à cet effet de S. E. le cardinal de Périgord, archevêque de Paris.

Lorsque M. de Cosnac prit possession de son siége, le diocèse de Meaux comprenait encore les deux départements de Seine-et-Marne et de la Marne, mais il devait être bientôt ramené à des proportions moins étendues. Une ordonnance royale du 19 octobre 1821 rétablit l'archevêché de Reims qui comprit les départements de la Marne et des Ardennes dans sa circonscription, et autorisa la publication d'un Bref du pape en date du 4 septembre 1821, par lequel l'évêque de Meaux était averti de cesser l'exercice de son autorité épiscopale sur le département de la Marne. Un an plus tard, l'ordonnance royale du 31 octobre 1822 rétablit l'évêché de Châlons, en exécution de la Bulle *Paternæ Caritatis* du 10 du même mois. M. de Cosnac s'était jusqu'alors occupé des intérêts de cette partie du diocèse qui devait lui être enlevée; dans le cours de l'année 1820, il avait acheté plusieurs maisons pour l'agrandissement du petit séminaire de Châlons, et le 11 septembre de la même année il avait fait un appel à la charité de ses diocésains pour l'établissement d'un petit séminaire à Reims.

Le premier besoin d'un évêque est de connaître le diocèse dont l'administration lui est confiée. Aussi M. de Cosnac voulut-il dès la première année faire une visite générale qui dura deux mois entiers, du 22 avril au 20 juin 1820. Il parcourut tout le département de Seine-et-Marne, et conféra le sacrement de Confirmation dans cinquante-deux paroisses. Depuis cette époque ce prélat continua à faire ses visites pastorales avec beaucoup de régularité. Il excitait la vénération de tous par sa grande piété, et ses

Digitized by Google

manières distinguées lui ménageaient un accueil favorable dans la haute société.

Séminaires. — Animé d'un zèle vraiment pastoral, le nouvel évêque ne négligea aucun des moyens qui pouvaient contribuer au salut des âmes. A la vue d'un grand nombre de paroisses vacantes et d'un clergé dont la plupart des membres étaient déjà fort âgés, il comprit que l'œuvre des séminaires était d'une importance capitale, et la recommanda d'une manière toute spéciale à ses diocésains par un mandement du 4 novembre 1823. Il avait ouvert une souscription pour les séminaires, et prêchant d'exemple, il donnait lui-même chaque année la somme de 2,000 francs pour cette bonne œuvre.

La maison de Chaâge, qui avait servi de séminaire de 1808 à 1816, fut de nouveau ouverte au mois d'octobre 1823, mais seulement pour les élèves des classes inférieures. M. Pruneau (1) en fut le directeur depuis 1826 jusqu'en 1832, qu'il devint supérieur du grand séminaire. La révolution de 1830 ayant diminué le nombre des élèves et les ressources matérielles, Chaâge fut de nouveau abandonné, et en 1833, M. Gallard vendit cette maison aux Religieuses de la Visitation, qui l'occupent encore aujourd'hui.

Dans le but de multiplier les vocations, M. de Cosnac crut devoir créer un second petit séminaire, dans la partie méridionale du diocèse. Cet établissement ayant été autorisé par une ordonnance royale du 6 novembre 1822, il acheta, des hospices de Fontainebleau, le 3 juin 1823, l'ancienne maison de la charité d'Avon. Le prix de l'acquisition était de

(1) Pruneau (Bernard-Joseph-André), né à Melun le 26 novembre 1789, ordonné à Meaux en 1814, curé de Varreddes en 1815, vicaire de Nemours en 1817, curé de Juilly en 1819, directeur du grand Séminaire en 1821, directeur du petit Séminaire de Chaâge en 1826, supérieur du grand Séminaire et vicaire général en 1832, chanoine en 1836, démissionnaire comme supérieur du grand Séminaire en 1842, mort le 25 novembre 1863.

Digitized by Google

30,000 fr., et il y avait en outre à faire des réparations considérables. M. l'abbé Renaudeau (1) donna généreusement une somme de 19,000 fr., et M. le comte de Bonneuil contribua de son côté à cette bonne œuvre par une somme fort importante. M. Herblot (2), premier supérieur d'Avon, ouvrit les classes au mois d'octobre 1823. Ce petit séminaire, qui procura au diocèse plusieurs ecclésiastiques distingués, fut supprimé au mois d'août 1848, faute de ressources pécuniaires.

Voulant favoriser, autant qu'il était en lui, l'éducation chrétienne de la jeunesse, M. de Cosnac se concerta avec la municipalité de Provins pour transformer le collége communal de cette ville en un collége mixte dont il aurait la direction, quoique l'établissement restât soumis aux règlements universitaires. M. Demaire (3), ecclésiastique de mérite, en fut nommé principal au mois d'avril 1822, et eut pour collaborateur, au mois d'octobre suivant, M. Grabut (4), qui lui succéda à la fin de l'année 1828. Jamais le collége

(1) Renaudeau (Jean-Marie), du diocèse de Coutances, curé de Mortcerf en 1812, chapelain de l'hospice de Fontainebleau en 1819, retiré au Séminaire de Meaux en 1823, mort en 1825 à 76 ans.

(2) Herblot (Charles-Toussaint), né à Cormicy, diocèse de Reims, en 1793, ordonné à Meaux en 1817, vicaire de Fontainebleau et curé d'Avon en 1818, directeur du petit Séminaire de Meaux en 1822, supérieur du petit Séminaire d'Avon en 1823, curé d'Avon en 1825, chanoine de Reims en 1828, mort en 1855.

(3) Demaire (Jean-Baptiste-Simon), né en 1792 à Epernay, ordonné à Meaux en 1817, vicaire de Montereau et curé de Cannes en 1817, vicaire de Fontainebleau en 1818, curé de Sommepuis (Marne) en 1820, principal du Collége de Provins en 1822, curé de Notre-Dame de Melun en 1828, chanoine de Meaux en 1834, vicaire général en 1836, chanoine pour la seconde fois en 1846, mort le 1er juillet 1852.

(4) Grabut (Jacques), né en 1791 à Châlons, ordonné à Meaux en 1817, professeur de rhétorique au petit Séminaire, curé de Crégy en 1820, curé de Saint-Quiriace et professeur de rhétorique au Collége de Provins en 1822, et principal en 1828, précepteur chez M. de Genoude et curé de Cucharmoy en 1835, aumônier du pensionnat des Sœurs de Nevers à Provins en 1841, curé de Nemours en 1843, mort le 28 juillet 1866.

Digitized by Google

de Provins ne fut plus prospère que sous la direction de ces ecclésiastiques, et l'on y compta jusqu'à soixante-quinze pensionnaires. Mais après la Révolution de 1830, la bienveillance de l'administration se refroidit, le traité fait avec l'évêque fut rompu, et M. Grabut se retira en 1835.

Missions. — Un des moyens les plus efficaces pour raviver la foi au cœur des populations, ce sont sans contredit les missions. Aussi notre zélé prélat, voulant attacher des missionnaires à son diocèse, s'empressa-t-il de reprendre, avec le supérieur de la congrégation des prêtres de la Mission (plus connus sous le nom de Lazaristes), les négociations entamées par son prédécesseur. Trois Lazaristes, MM. Redon, Chossat et Gaillard, remplacé l'année suivante par M. Poussou, furent installés dans les bâtiments de Chaâge, inoccupés depuis la réunion du petit et du grand séminaire, en 1816. La première mission donnée par ces ouvriers évangéliques fut celle de Crouy, qui s'ouvrit le premier dimanche de l'Avent 1819. En l'absence du maire, qui était favorable aux missionnaires, le parti hostile à la religion fit prendre à l'adjoint, le sieur Vernier (1), un arrêté qui défendait tout rassemblement religieux hors des églises, comme étant une occasion de désordres et d'insultes à la religion. Il s'ensuivit un conflit qui fut, pour le *Constitutionnel* et le *Courrier français*, un prétexte de débiter mille sottises contre les missions. Il fallut négocier avec l'autorité, mais le bon droit triompha, et le 16 octobre 1820, M. de Cosnac présida lui-même à la plantation de la croix, après avoir célébré une messe pontificale et donné la communion à plus de quatre cents personnes (2). La congrégation des missionnaires de France, récemment fondée par l'abbé

(1) Ce Vernier, prêtre et religieux défroqué, n'était pas mal intentionné et ne fit que céder à la pression du parti libéral.

(2) On peut voir les détails de cette affaire dans l'*Ami de la Religion*, t. XXII, pages 176, 250 et 362.

Digitized by Google

Rauzan (1), exerçait alors son ministère d'évangélisation avec le plus grand succès. Sur la demande de M. de Cosnac, MM. Rauzan et de Forbin-Janson (2) voulurent bien donner, en 1820, à Fontainebleau, une mission qui eut les plus heureux résultats. En janvier 1824, six prêtres de la même société prêchèrent la mission dans les trois églises de Provins. Pendant quatre ans, les zélés missionnaires de Chaâge évangélisèrent un grand nombre de paroisses, et presque toujours avec succès. M. de Cosnac les secondait de tout son pouvoir et présidait souvent à la clôture de leurs pieux exercices. Il assistait à la plantation de la croix, à Mitry et à Bourron, en 1820; à Coulommiers, en 1821; à Dammartin, à La Ferté-sous-Jouarre et à Rebais, en 1822. Tout faisait espérer les plus heureux fruits de ces missions, lorsque les Lazaristes quittèrent le diocèse, au mois de mai 1823, mécontents, a-t-on dit, de ce que l'on avait fait rentrer une quarantaine d'élèves du petit séminaire dans la maison de Chaâge.

Pour combler le vide laissé par le départ des Lazaristes, M. de Cosnac songea à former une société de missionnaires diocésains et mit à leur disposition, près de la cathédrale, une petite maison qui fut presque entièrement démolie, en 1832, pour la construction du nouveau presbytère. M. Villecourt (3), aumônier de la charité de Lyon, qui avait eu quelques difficultés avec les vicaires généraux de ce diocèse, offrit ses services à M. de Cosnac, qui le nomma chanoine de la cathédrale et supérieur des missions diocésaines, au

(1) Jean-Baptiste Rauzan, né au diocèse de Bordeaux en 1757, mort à Paris en 1847.

(2) Charles-Joseph de Forbin-Janson, né en 1785, évêque de Nancy en 1824, retiré en 1830, mort à Marseille en 1844.

(3) Clément Villecourt, né à Lyon en 1787, prêtre en 1811, aumônier de la Charité de Lyon en 1818, chanoine de Meaux en 1823, supérieur du grand Séminaire de Meaux en 1829, vicaire général de Sens en 1832, sacré évêque de La Rochelle le 6 mars 1836, cardinal romain en 1855, mort à Rome le 17 janvier 1867.

Digitized by Google

mois d'octobre 1823. Il eut pour collaborateurs M. Laborde (1), un des directeurs du séminaire, et les deux frères Henri, prêtres du diocèse de Nancy. Cette association de missionnaires ne dura que six ans, M. Villecourt ayant été nommé supérieur du grand séminaire en février 1829. La mission de Chalautre-la-Grande, donnée au commencement de 1827, eut de grands succès, aussi bien que celle de Saint-Cyr, dont M. de Cosnac vint présider la clôture.

Retraites ecclésiastiques et Mandements. — M. de Cosnac, qui n'avait pas moins de zèle pour entretenir la ferveur du clergé que celle des fidèles, n'eut garde de négliger les retraites ecclésiastiques, rétablies par son prédécesseur. M. Rauzan prêcha celle de 1821 et M. Boyer celle de 1822. Il n'y eut point de retraite les deux années suivantes, par suite de circonstances tout à fait indépendantes de la volonté du prélat. M. Villecourt donna trois retraites de suite en 1825, 1826 et 1827. M. Hilaire Aubert, de la congrégation des Missionnaires de France, mort chanoine de Sens en 1868, prêcha celle de 1829.

M. de Cosnac a laissé un grand nombre de mandements et de circulaires, parmi lesquels nous devons mentionner le mandement du 16 mars 1820, qui prescrit un service pour le repos de l'âme du duc de Berry, assassiné par Louvel le 13 février précédent; celui du 30 octobre, relatif aux élections, où se révèle tout l'attachement du prélat à la famille royale; la lettre pastorale du 3 octobre 1823, qui prescrit des prières expiatoires, à l'occasion d'un vol sacrilége commis dans l'église de Sainte-Croix de Provins; le mandement du 6 novembre de la même année, par lequel

(1) Claude-Nicolas-Etienne Laborde, né en 1795 à La Ferté-sous-Jouarre, ordonné à Meaux en 1820, professeur de philosophie de 1818 à 1820, curé de Jablines en 1820, missionnaire diocésain en 1823, chapelain de l'hôpital de Provins en 1829, directeur au grand Séminaire en 1832, mort le 12 octobre 1835.

Digitized by Google

il fait un appel à la charité des fidèles en faveur des habitants de la paroisse de Bazoches-les-Bray, où plus de cent maisons avaient été détruites par un incendie; l'instruction pastorale du 1er février 1826, sur les attaques livrées par la mauvaise presse à la monarchie, à la religion et à ses ministres; enfin la lettre pastorale du 15 juillet 1830, dans laquelle il annonce sa translation au siége de Sens, et où il témoigne à ses diocésains toute la peine qu'il éprouve du peu de fruit qu'ils ont retiré de ses onze années d'épiscopat.

Deux œuvres plus importantes sont dues au zèle de M. de Cosnac; ce fut d'abord un nouveau catéchisme prescrit par un mandement du 1er décembre 1822. Le but du prélat était d'établir pour l'enseignement de la religion dans les diverses parties du diocèse une parfaite uniformité que l'on n'avait pas encore pu obtenir; mais ce nouveau catéchisme avait le défaut d'être trop long, et sa rédaction laissait beaucoup à désirer; aussi le verrons-nous bientôt remplacé par un autre. Depuis que le diocèse de Meaux avait été réduit au seul département de Seine-et-Marne, le règlement d'administration publié en 1807 par M. de Faudoas ne pouvait plus recevoir son entière exécution. M. de Cosnac le remplaça par ses *Instructions et Ordonnances* du 27 mars 1824, qui forment cinquante pages in-4°. Ces instructions sont fort sages, un peu sévères peut-être. Dans la nouvelle division du diocèse, le plus ancien vicaire général a le titre d'archidiacre de Brie, et l'autre celui d'archidiacre de Gâtinais. L'archidiaconé de Brie comprend les arrondissements de Meaux, de Coulommiers et de Provins, et l'archidiaconé du Gâtinais ceux de Melun et de Fontainebleau. La division en archiprêtrés et doyennés resta la même.

Les diverses paroisses conservaient encore les liturgies propres aux diocèses dont elles faisaient partie avant le concordat, ce qui présentait de graves inconvénients. M. de Cosnac, voulant y remédier, chargea M. l'abbé Pruneau de

Digitized by Google

la rédaction d'un nouveau bréviaire, et comme les livres liturgiques de Meaux commençaient à manquer, il fit adopter provisoirement en 1824 le bréviaire et le missel de Paris pour les offices de la cathédrale. Vers le même temps, M. Pruneau fut chargé de la vérification générale des reliques du diocèse, mission dont il s'acquitta avec autant de zèle que de prudence.

Juilly. — M. de Cosnac portait le plus grand intérêt au collége de Juilly, dont quelques-uns des anciens Oratoriens s'étaient rendus propriétaires (1). Des divisions regrettables s'étaient élevées entre les Pères, et la mort faisant tous les jours de nouveaux vides parmi eux, ils profitèrent des ordonnances de 1828 qui avaient porté une si forte atteinte à la liberté d'enseignement, pour se décharger d'un fardeau qu'ils ne croyaient plus pouvoir soutenir. Grâce à l'intervention de l'illustre avocat Berryer, ancien élève du collége, ils cédèrent cet établissement à deux prêtres distingués, MM. de Salinis (2) et de Scorbiac (3), auxquels M. de Cosnac s'empressa d'accorder toute sa bienveillance.

Le 13 (ou 21) octobre 1822, l'évêque de Meaux assistait, dans l'église de Saint-Sulpice, au sacre de M. de Los-

(1) Le Collége de Juilly, devenu propriété nationale, fut adjugé le 21 juin 1796 aux PP. Prioleau, Lombois, Lefèvre et Creuzet, qui en payèrent le prix au moyen des fonds que leur avança M. Gibert, agent de change, propriétaire du château de Thieux. MM. de Salinis et de Scorbiac le revendirent en 1840 à M. Bautain et à ses associés. Enfin, en 1864, le Collége devint la propriété d'une Société d'actionnaires qui, en 1867, en confièrent la direction à la nouvelle congrégation de l'Oratoire fondée en 1852 par le P. Pététot.

(2) Antoine de Salinis, né en 1798 à Morlaas (Basses-Pyrénées), aumônier du Collége Henri IV en 1823, professeur d'écriture sainte à la Faculté de Bordeaux en 1842, évêque d'Amiens en 1849, archevêque d'Auch en 1856, mort le 30 janvier 1861.

(3) Bruno-Casimir de Scorbiac, né à Montauban en 1796, ordonné en 1823, devint aumônier général de l'Université. Après avoir quitté Juilly en 1841, il se fixa à Bordeaux, et mourut à Montauban le 1er octobre 1846.

Digitized by Google

tanges (1), son ami et son parent, nommé évêque de Périgueux, et de MM. Soyer et Chaffoy, évêques de Luçon et de Nîmes. Le prélat consécrateur était M. de Latil, évêque de Chartres. Le 1er mai 1823, il remplissait auprès de M. de Quélen (2) les fonctions de prélat assistant au sacre de MM. de Beauregard (3) et Sagey, évêques d'Orléans et de Tulle, qui avait lieu dans la chapelle de Lorette au séminaire d'Issy. En 1825, M. de Cosnac assista le 29 mai à la cérémonie du sacre de Charles X; à laquelle il avait été spécialement invité. Trois ans plus tard, le 31 août 1828, ce prélat si dévoué aux Bourbons avait l'honneur de recevoir, dans son Palais épiscopal, le roi accompagné du dauphin et d'une nombreuse suite. Charles X arriva à Meaux vers six heures, et le lendemain 1er septembre, après avoir entendu la messe à la cathédrale, il repartit à huit heures pour visiter les provinces de l'Est.

Le cardinal de la Fare, archevêque de Sens, étant mort le 10 décembre 1829, M. de Lalande, évêque de Rodez, fut désigné pour le remplacer; mais il mourut avant d'avoir reçu ses bulles, et le 19 avril 1830, le roi nomma M. de Cosnac à l'archevêché de Sens. Il fut préconisé à Rome dans le consistoire du 5 juillet suivant, en même temps que M. Gallard, nommé pour lui succéder sur le siége de Meaux. Le 5 juin précédent, il avait fait à Meaux une dernière ordination, la plus nombreuse que l'on y eût jamais vue : vingt-quatre prêtres et en tout quatre-vingt-dix-huit ordinands.

(1) Alexandre-Louis-Charles-Rose de Lostange, né à Versailles en 1763, mort le 11 août 1835.

(2) Hyacinthe-Louis de Quélen, né à Paris en 1778, sacré évêque de Samosate en 1817, coadjuteur de Paris avec le titre d'archevêque de Trajanople en 1819, archevêque de Paris en 1821, mort le 31 décembre 1839.

(3) Jean Brunault de Beauregard, né à Poitiers en 1749, démissionnaire en 1839 et mort en 1841.

Digitized by Google

M. de Cosnac ayant donné connaissance de sa préconisation au Chapitre par une lettre du 25 juillet, MM. Pellet et Villecourt furent nommés vicaires capitulaires dans la séance qui eut lieu le lendemain 26. Par suite de la Révolution survenue à la fin de juillet 1830, ses bulles ne furent publiées que le 30 octobre. Ses opinions légitimistes et la lutte qu'il avait si courageusement soutenue contre le parti hostile à la religion l'avaient exposé à quelques dangers, et après les journées de juillet il s'était vu obligé de rester quelque temps caché tant à Paris qu'à Passy.

Toutes les consciences catholiques étaient alarmées, et les évêques s'empressèrent de consulter le pape Pie VIII. Ce Pontife ayant adressé à l'archevêque de Paris un bref daté du 29 septembre, qui autorisait le serment et la prière pour le roi, les difficultés se trouvèrent levées. M. de Cosnac faisant le sacrifice de ses plus chères affections, prêta, le premier des évêques de France, le serment d'usage entre les mains du roi Louis-Philippe, prit possession de son siége par procureur le 4 novembre, et fut solennellement installé le 13.

Pendant les treize années que M. de Cosnac gouverna le diocèse de Sens, il eut encore à lutter contre bien des difficultés, mais il se montra constamment, comme il l'avait fait à Meaux, un vrai modèle de zèle et de vertu. Instructions et visites pastorales, érection de pieuses associations, création d'établissements religieux, il n'oublia rien de ce qui peut faire refleurir la religion et les mœurs. La ville de Sens lui doit la fondation de la maison du Bon Pasteur et des Frères des Ecoles chrétiennes. Il favorisa d'une façon toute spéciale la Congrégation des Ursulines de la Sainte Enfance, fondée par M. le chanoine Grapinet et établie dans l'ancienne abbaye de Sainte Colombe. Enfin, en 1843, il acheta les restes de la célèbre abbaye de Pontigny pour y établir des missionnaires diocésains.

Digitized by Google

M. de Cosnac eut pour grands vicaires à Meaux MM. Pellet et de Puifférat dont on a déjà parlé. Ce dernier le suivit à Sens et fut remplacé en 1832 par M. Villecourt, auquel succéda M. Darcimoles (1) en 1835. Ces deux grands-vicaires étaient destinés à devenir d'excellents évêques. M. de Cosnac eut la consolation de leur conférer lui-même la consécration épiscopale dans son église métropolitaine. Au sacre de M. Villecourt, évêque de La Rochelle, le 13 mars 1836, il eut pour prélats assistants MM. Séguin-des-Hons (2) évêque de Troyes, et Gallard, évêque de Meaux, Le sacre de M. Darcimoles, nommé à l'évêché du Puy, eut lieu le 23 août 1840. Les évêques assistants furent MM. Naudo (3), évêque de Nevers, et Allou, évêque de Meaux.

Eprouvé par une grave maladie, M. de Cosnac s'était rendu dans son pays natal au mois de juin 1843, dans l'espoir d'y recouvrer la santé. Mais ses espérances ne devaient point se réaliser, et ce pieux prélat expira doucement le 24 octobre, dans ce même château de Cosnac qui l'avait vu naître. Sa dépouille mortelle fut ramenée à Sens, pour y être inhumée dans le caveau des archevêques. Les obsèques eurent lieu le samedi 11 novembre. Aucun des évêques suffragants de la province n'ayant pu s'y trouver, ce fut M. Allou, second successeur de M. de Cosnac, sur le siége de Meaux, qui présida cette imposante cérémonie.

(1) Pierre-Marie-Joseph Darcimoles, né en 1802 au diocèse de Cahors, ordonné à Paris en 1826, secrétaire particulier de M. de Cosnac, grand vicaire de Sens en 1831, évêque du Puy en 1840, archevêque d'Aix en 1847, mort le 11 janvier 1857.

(2) Jacques-Louis-David de Séguin des Hons, né à Castres en 1760, vicaire général d'Albi, puis évêque de Troyes en 1826, mort en 1843.

(3) Naudo (Paul), né aux Angles (Pyrénées-Orientales) en 1794, vicaire général de Perpignan en 1833, évêque de Nevers en 1834, archevêque d'Avignon en 1842, mort le 23 avril 1848, en terminant la messe pontificale du jour de Pâques.

Digitized by Google

114. Romain-Frédéric Gallard. (1831-1839)

Romain-Frédéric Gallard naquit à Arthenay (Loiret), le 28 juin 1785, de François Gallard et de Marie-Anne Viot. Son père était alors maître de poste, et mourut juge de paix du canton en 1823. Sa mère, à l'égard de laquelle il montra jusqu'à la fin la plus touchante piété filiale, ne mourut qu'en 1838. Il avait pour oncle, Germain Gallard (1), docteur de Sorbonne, et pour frère puiné l'abbé Constant Gallard, mort chanoine de Notre-Dame de Paris en 1862.

Elevé au sein d'une famille chrétienne, le jeune Romain se sentit de bonne heure appelé à l'état ecclésiastique. Après avoir fait ses premières études à Orléans et dans sa famille, il entra au mois d'août 1805 au séminaire de Saint-Sulpice, où il se lia d'une étroite amitié avec MM. de Quélen et Feutrier (2). Il fut employé avec succès comme catéchiste de 1807 à 1811, et fut ordonné prêtre par le cardinal Maury dans l'église de Notre-Dame le 23 mai 1812. Rentré aussitôt après dans son diocèse, il y exerça les fonctions de vicaire dans la paroisse de Saint-Aignan d'Orléans jusqu'au mois de décembre 1814. Une anecdote touchante se rattache à cette première époque de sa carrière.

Le dimanche 23 janvier 1814, le pape Pie VII, reconduit de Fontainebleau à Rome, arrivait vers le soir à Orléans. Personne ne l'avait encore reconnu sur la route, mais, au

(1) Germain Gallard, né à Arthenay en 1744, docteur de Sorbonne, chanoine et grand vicaire de Senlis, resta caché pendant la Terreur et mourut à Paris le 11 mai 1812. Il publia en 1807 les sermons de M. de Beauvais, ancien évêque de Senez, avec une notice sur ce prélat, dont il était l'intime ami.

(2) Feutrier (François-Jean-Hyacinthe), né à Paris en 1785, curé de l'Assomption (aujourd'hui la Madeleine) en 1823, évêque de Beauvais en 1825, ministre des affaires ecclésiastiques du 3 mars 1828 au 18 novembre 1829, mort à Paris le 27 juin 1830.

Digitized by Google

moment du relais, près de la porte de Bourgogne, l'abbé Gallard l'ayant reconnu à son costume, s'approcha de la voiture, se mit à genoux et demanda au Pape sa bénédiction pour lui et pour toute la ville. Pie VII qui ne savait pas où il était, lui demanda qu'elle était le nom de la ville où il se trouvait, et au nom d'Orléans, il dit en levant les yeux au ciel : « Oh ! la bonne ville d'Orléans ! Que je la bénis de tout mon cœur ! »

Attiré à Paris par son ancien condisciple M. de Quélen, qui avait été nommé vicaire général de la grande aumônerie vers la fin de 1814, l'abbé Gallard fut, dès le 26 décembre de cette année, nommé chapelain du roi à la résidence de Saint-Cloud, puis chapelain du roi par quartier le 28 septembre 1821. Employé comme secrétaire ecclésiastique à la grande aumônerie au mois de décembre 1816, il devient secrétaire général du grand aumônier pour les affaires ecclésiastiques le 18 décembre 1821. Il est fait chanoine honoraire de Saint-Denis le 17 mars 1822, et vicaire général honoraire de Paris le 10 octobre de la même année. M. de Quélen lui donna un logement et la table à l'archevêché, où il partageait les travaux de l'administration avec MM. Jalabert, Desjardin et Borderies. Au mois de juin 1824, M. Gallard fut nommé chanoine de la métropole en remplacement de M. Cottret (1), devenu supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas, puis lorsque M. Feutrier, curé de l'Assomption, devint évêque de Beauvais en 1825, M. Gallard fut nommé le 4 mai pour le remplacer, et installé par son prédécesseur le 15 du même mois.

Dans ces diverses fonctions, l'abbé Gallard, doué des plus aimables qualités, s'était concilié l'estime et l'affection de tous ceux avec lesquels il était en rapport. Un grand nombre de personnes de distinction lui avaient donné leur

(1) Pierre-Marie Cottret, né à Argenteuil en 1771, sacré évêque de Caryste en 1824, évêque de Beauvais en 1838, mort le 13 novembre 1841.

Digitized by Google

confiance, et il continua de les diriger, même après qu'il eut quitté Paris.

En 1829, il avait été désigné pour l'évêché du Mans, mais l'attachement qu'il portait à ses paroissiens lui fit refuser ce siége. Ce ne fut que sur de nouvelles et pressantes instances qu'il consentit à accepter l'évêché de Meaux. Nommé par ordonnance royale du 19 avril 1830 et préconisé à Rome le 5 juillet, ses bulles furent publiées le 30 novembre suivant. Mais il ne put, en raison des circonstances, être sacré que le 17 avril 1831. Comme M. de Quélen, qui devait être le prélat consécrateur, n'osait encore se montrer en public, la cérémonie se fit chez les religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve, dans une grande salle disposée en chapelle. Les deux prélats assistants étaient M. Borderies (1), évêque de Versailles, et M. de Simony (2), évêque de Soissons.

M. Pellet, vicaire capitulaire, avait reçu commission de l'archevêque de Paris pour installer le nouveau Prélat; mais celui-ci étant retenu à Paris pour des affaires qui intéressaient le diocèse, donna, dès le lendemain de son sacre, procuration à M. Pellet pour prendre possession en son nom, ce qui se fit très-solennellement le 20 avril à l'issue des vêpres.

A Meaux comme à Paris, l'affabilité de M. Gallard et son empressement à rendre service lui gagnèrent tous les cœurs. Confesseur de la duchesse d'Orléans depuis plusieurs années, il crut avec raison qu'il ne pouvait refuser son ministère à cette princesse lorsqu'elle fut montée sur le trône. La reine Marie-Amélie avait dans ce sage directeur la plus entière

(1) Borderies (Etienne-Jean-François), né en 1764 à Montauban, vicaire de Saint-Thomas-d'Aquin vers 1802, grand vicaire de Paris en 1819, évêque de Versailles en 1827, mort le 4 août 1832.

(2) De Simony (Jean-François), né à Toulon en 1770, ordonné en 1811, vicaire général de Chartres en 1821, évêque de Soissons en 1825, démissionnaire en 1847, mort en 1849.

Digitized by Google

confiance, et recourait à ses conseils dans toutes les affaires délicates, principalement lorsqu'il s'agissait du choix des évêques, ce qui lui fournit plus d'une fois l'occasion de rendre de véritables services à l'Eglise de France. Cette grande faveur, objet d'envie peut-être, ne fut pas sans inconvénient pour M. Gallard. Beaucoup de légitimistes ne pouvaient lui pardonner ses relations avec la nouvelle cour, et M. de Quélen lui-même, cet ami de sa jeunesse, lui témoignait une froideur qui était pour son bon cœur une peine des plus sensibles. Les alliances protestantes des enfants du roi lui causèrent aussi plus d'un déboire. Lorsqu'il s'agit du mariage de la princesse Louise avec le roi des Belges, Léopold Ier, le roi aurait désiré qu'il fût célébré dans l'église Notre-Dame de Paris. M. de Quélen ayant refusé son ministère, on eut recours à M. Gallard qui, muni d'un *licet* de l'archevêque de Paris et de l'autorisation des vicaires capitulaires de Beauvais, *sede vacante*, reçut le consentement des époux dans la chapelle du château de Compiègne, dans la soirée du 2 août 1832. Cinq ans plus tard, le 31 mai 1837, il procéda dans la grande chapelle du château de Fontainebleau au mariage du duc d'Orléans avec la princesse Hélène de Mecklembourg. La cérémonie se fit également le soir, et le lendemain le prélat célébra une messe à laquelle assista toute la famille royale. Le 18 octobre de la même année, il assistait au mariage de la princesse Marie avec le prince Alexandre de Wurtemberg, qui était célébré dans un des salons du palais de Trianon par l'évêque de Versailles, M. Blanquart de Bailleul.

C'est à tort que l'on a voulu présenter M. Gallard comme un évêque de cour; il n'allait aux Tuileries que lorsqu'il y était mandé, et ceux qui ont vécu dans son intimité peuvent attester que bien souvent les honneurs lui étaient à charge. Il n'usait de l'influence que lui donnait sa position exceptionnelle que pour le bien de la religion et le soulagement des malheureux. Ce fut à sa recommandation que la reine

sollicita de l'empereur d'Autriche la délivrance d'Andryane, le malheureux compagnon de Silvio Pellico, qui sortit presque aveugle des prisons du Spielberg. Plusieurs personnes riches avec lesquelles il était en relations intimes lui ouvraient volontiers leur bourse et l'aidaient dans ses bonnes œuvres. Qu'il nous soit permis d'accorder ici une mention particulière à madame veuve Casimir Périer (1), qui se montra si généreuse pendant tout le temps qu'elle résida dans le diocèse.

Il y avait un an à peine que M. Gallard était installé à Meaux, lorsque le choléra sévit avec beaucoup de violence dans la ville épiscopale et dans plusieurs paroisses du diocèse. Ce fut une occasion pour le prélat de faire éclater toute la charité dont il était animé.

Cette même année 1832 il termina heureusement une affaire de la plus haute importance pour le diocèse. On a vu plus haut (p. 159) que l'ancien séminaire, rue Saint-Remy, devenu le collége communal, avait été rendu à sa première destination en 1816, par le roi Louis XVIII. Aussitôt après la révolution de 1830, la municipalité de Meaux fit des démarches pour rentrer en possession de cet immeuble. La question présentait de graves difficultés : le diocèse avait pour lui l'équité, mais la ville semblait avoir pour elle la légalité. Et le 27 juillet 1832, le roi avait, sans s'en douter, signé une ordonnance par laquelle le diocèse eût été privé de son séminaire. M. Gallard en fut heureusement averti avant qu'elle n'eût été insérée dans la partie officielle du *Moniteur*. Il s'empressa d'aller trouver le roi, et il eut assez de crédit pour obtenir que l'ordonnance fût retirée. Le diocèse conserva son ancien séminaire, et la ville obtint une

(1) Laurence-Pauline Loyer, née à Lyon en 1789, veuve, en 1832, du ministre de Louis-Philippe, Casimir Périer, morte à Paris le 18 janvier 1861. Propriétaire du château de Condé de 1835 à 1852, elle a fondé dans cette paroisse une école de Sœurs, et a contribué généreusement à toutes les œuvres diocésaines.

Digitized by Google

indemnité de 67,000 francs, comme compensation de la plus-value des bâtiments du séminaire sur ceux du couvent des Ursulines, qui avaient été affectés à l'établissement du collége par l'ordonnance de 1816. (Voir à la fin de cet article la note relative au séminaire.)

Un grand nombre de curés se plaignaient de ce que le catéchisme de M. de Cosnac était beaucoup trop long ; M. Gallard aurait voulu reprendre celui de Bossuet, mais il crut avec raison que cet ouvrage, chef-d'œuvre en son temps, ne répondait pas tout à fait aux besoins de notre époque, et il publia en 1834 un catéchisme presque en tout conforme à celui de Versailles, composé par M. Borderies, qui s'était acquis une si grande réputation par ses catéchismes de Saint-Thomas d'Aquin.

Dans l'obligation où l'on était d'établir une liturgie uniforme pour tout le diocèse, M. Gallard désirait adopter celle de Paris, mais d'un autre côté il lui paraissait bien dur de rejeter le travail auquel le respectable M. Pruneau s'appliquait depuis près de dix ans avec une ardeur qui avait compromis sa santé. S'autorisant d'une coutume plus que séculaire et de la pratique générale, M. Gallard crut pouvoir donner à son diocèse une liturgie nouvelle. Il exigea que les offices publics et la division du psautier fussent conformes au bréviaire de Paris, laissant libre carrière à M. Pruneau pour tout le reste. Publié en 1834, le nouveau bréviaire, dont la rédaction savante était d'ailleurs très-simplifiée, fut critiqué par les anciens rubricaires, mais il était très-apprécié par le nouveau clergé, qui du reste montra une parfaite soumission lorsque le successeur de M. Gallard adopta la liturgie romaine. Le missel de M. Pruneau parut en 1836, aussi bien qu'un nouveau rituel dont le travail avait été principalement confié à M. Allou, grand-vicaire. On pouvait faire à ces deux ouvrages, en raison de leur origine, les mêmes reproches qu'au bréviaire, mais

Digitized by Google

une rédaction claire et méthodique en rendait l'usage très-facile.

Enfin, le 8 septembre 1838, M. Gallard donna à son clergé ses *Instructions et Ordonnances en forme de règlement*, qui remplaçaient avantageusement les règlements donnés en 1807 et en 1824. Cette publication était complétée par deux instructions, l'une sur les empêchements de mariage, l'autre sur l'administration temporelle des paroisses, rédigées par le même grand-vicaire auquel on devait le travail du rituel.

M. Gallard, dont la charité ne pouvait oublier les besoins temporels des prêtres âgés ou infirmes, proposa à son clergé l'établissement d'une caisse de retraite et de secours en faveur des ecclésiastiques qui, à raison de leur âge ou de leurs infirmités, ne pouvaient plus continuer leurs fonctions. Cette pensée charitable devait être favorablement accueillie, et, le 18 avril 1836, l'évêque donna les premiers statuts de cette caisse aujourd'hui très-prospère, et légalement autorisée par un décret impérial du 28 juillet 1853.

Persuadé que les communautés religieuses sont une bénédiction pour un diocèse, M. Gallard aimait à leur donner, en toute occasion, des preuves de sa bienveillance. Lors de son arrivée à Meaux, la petite communauté de la Visitation était sur le point de se dissoudre, faute d'un logement convenable. Il s'empressa d'encourager ces pieuses filles, et au mois d'août 1833, il les établit dans l'ancien monastère de Chaâge, où l'on ne croyait pas pouvoir conserver plus longtemps un petit séminaire. On peut voir dans nos *Souvenirs de Sainte-Marie*, p. 84, tous les détails de cette translation.

Le rétablissement de l'antique abbaye de Jouarre vint procurer une nouvelle consolation à notre prélat. Il s'était entendu, à ce sujet, avec M. de Pins, administrateur du diocèse de Lyon (1), et, le 8 septembre 1837, Mme de Bavoz,

(1) De Pins (Jean-Paul-Gaston), né à Castres en 1766, sacré évêque de

Digitized by Google

abbesse de Pradines, installait à Jouarre neuf religieuses bénédictines du Très-Saint Cœur de Marie (1). Un an plus tard, au mois de décembre 1838, M. Gallard réunissait aux Bénédictines de Jouarre quelques religieuses dites *de la Paix*. Leur communauté, fondée à Montmirail par le pieux abbé Legris-Duval (2), ne trouvant pas assez de ressources dans cette petite ville, s'était établie à Meaux, au faubourg Saint-Nicolas, en novembre 1820, et y avait ouvert un pensionnat. Mais après la révolution de 1830, le manque de vocations et d'élèves les engagea à se réunir à une autre communauté.

Cathédrale. — On a vu (page 120) que le cardinal de Bissy avait remplacé l'ancien jubé de la cathédrale par deux autels en marbre richement décorés, mais qui avaient l'inconvénient de masquer la vue du chœur aux fidèles. M. Gallard eut l'heureuse idée de dégager l'entrée du chœur, et en 1835 il obtint du gouvernement une somme de 22,000 francs pour ces travaux. Les autels du cardinal furent démolis et on en éleva deux autres, appliqués aux piliers du transept, mais il faut convenir que ces autels de style gothique en bois et en carton-pierre, n'ont rien de monumental. Les deux grilles qui forment l'avant-chœur sont de meilleur goût. (Voir notre *Notice sur la Cathédrale*, p. 35.)

Vicaires généraux. — Le jour même de sa prise de possession, M. Gallard avait choisi pour vicaires généraux

Limoges en 1822, archevêque d'Amazie et administrateur du diocèse de Lyon depuis le 17 février 1824 jusqu'à la prise de possession de M. de Bonald, en 1840 ; mort à Lyon en 1850.

(1) Voir, sur la restauration de l'abbaye de Jouarre, *la Vie de Mme de Bavoz*, par Mme de Saint-Athanase, abbesse de Jouarre (p. 275).

(2) Legris-Duval (René-Michel), né à Landernau en 1765, ordonné prêtre à Saint-Sulpice en 1790, s'adonna durant toute sa vie aux œuvres de zèle et de charité, et mourut à Paris le 18 janvier 1819.

Digitized by Google

MM. Pellet et Jolly (1). Ce dernier ayant été nommé curé de la paroisse Saint-Etienne de Meaux l'année suivante, M. Allou, supérieur du petit séminaire d'Avon, fut appelé à le remplacer, et installé le 4 août 1832. M. Pellet mourut le 27 novembre 1833, vivement regretté par son évêque, qui perdait en lui un auxiliaire dévoué, et par tout le clergé du diocèse, dont il était le modèle et le père. M. Gallard, plein d'égards pour la vieillesse, remplaça M. Pellet par le vénérable M. de Rouhault de Gamaches, doyen du chapitre, âgé de quatre-vingt-quatre ans. De son côté, le jeune grand-vicaire offrit de bon cœur la première stalle à son nouveau collègue, et M. de Rouhault fut installé archidiacre de Brie le 25 janvier 1834. A sa mort, arrivée le 14 avril 1836, M. Allou prit le titre d'archidiacre de Brie, et M. Demaire, nommé vicaire général, fut installé le 28 juin suivant comme archidiacre du Gâtinais.

M. Gallard eut, comme M. de Cosnac, la satisfaction de voir deux de ses vicaires généraux élevés à l'épiscopat et de les consacrer lui-même dans sa cathédrale. Le sacre de M. Jolly, nommé évêque de Séez, eut lieu le 21 août 1836; les deux évêques assistants étaient M. de Forbin-Janson, évêque de Nancy, et M. de Prilly (2), évêque de Châlons. Le 28 avril 1839, M. Gallard, assisté de M. Blanquart de Bailleul (3), évêque de Versailles, et de M. Gillis, coadju-

(1) Jolly (Mellon), né à Sézanne le 20 mai 1795, ordonné à Meaux le 18 décembre 1819, vicaire de la Cathédrale en 1819, précepteur des enfants du duc de Blacas en 1820, puis chapelain de la duchesse de Berry au château de Rosny; vicaire général de Meaux en 1831, curé de la Cathédrale en 1832, évêque de Séez en 1836, archevêque de Sens en 1844, démissionnaire en 1867, mort à Fontainebleau le 22 avril 1872.

(2) Marie-François-Joseph-Victor Monyer de Prilly, né à Avignon en 1775, suivit d'abord la carrière des armes, fut ordonné prêtre à Turin en 1811, et sacré évêque de Châlons le 18 janvier 1824. Il mourut le 1er janvier 1860.

(3) Louis-Marie-Edmond Blanquart de Bailleul, né à Calais en 1795, ordonné prêtre en 1824, vicaire de Saint-Thomas-d'Aquin, grand vicaire de Versailles en 1827, nommé évêque de Versailles en 1832, archevêque de

Digitized by Google

teur d'Edimbourg (1), consacrait M. Allou, qu'il avait demandé pour son successeur au roi Louis-Philippe.

Depuis son installation à Meaux, M. Gallard avait déjà pris part à six sacres d'évêques. Il assistait M. de Quélen le 27 janvier 1833 au sacre de M. Blanquart de Bailleul, évêque de Versailles, le 10 février suivant à celui de M. Mathieu (2), évêque de Langres, le 16 mars 1834 à celui de M. Féron (3), évêque de Clermont, et le 8 février 1835 à celui de M. Parisis (4), évêque de Langres. Le 31 mai de la même année il assistait M. Forbin-Janson au sacre de M. Donnet (5), coadjuteur de Nancy. Enfin le 13 mars 1836, il assistait M. de Cosnac au sacre de M. Villecourt, évêque de La Rochelle, comme on l'a vu plus haut.

M. Gallard ne craignait rien tant que de s'éloigner de Paris où il entretenait les relations les plus agréables et en même temps les plus utiles à son diocèse. Aussi avait-il refusé les archevêchés d'Avignon et de Besançon, qui lui avaient été offerts. Mais le moment approchait où il lui faudrait faire le sacrifice de toutes ses affections. Depuis neuf ans, le diocèse de Reims était privé de la présence de son pasteur le cardinal

Rouen en 1844, démissionnaire en 1858, mort à Versailles le 30 décembre 1868.

(1) Gillis (Jacques), né à Montréal (Canada) en 1802, sacré en 1838 évêque de Limira et nommé coadjuteur du vicaire apostolique de l'Ecosse orientale; vicaire apostolique en 1852; mort à Edimbourg, siége du vicariat, le 24 février 1864.

(2) Jacques-Marie-Adrien-Césaire Mathieu, né à Paris, le 10 janvier 1796, curé de la Madeleine en 1831, nommé évêque de Langres en 1832, archevêque de Besançon en 1834, créé cardinal en 1850, mort le 9 juillet 1875.

(3) Louis-Charles Féron, né en 1793 à Saint-Grégoire-du-Vièvre (Eure), curé de Notre-Dame d'Evreux, évêque de Clermont en 1834.

(4) Pierre-Louis Parisis, né à Orléans en 1795, curé de Gien, nommé évêque de Langres en 1834, évêque d'Arras en 1851, mort en 1866.

(5) François-Auguste-Ferdinand Donnet, né en 1795 à Bourg-Argental (Loire), sacré évêque de Rosa *in partibus infid.* comme coadjuteur de Nancy en 1835, archevêque de Bordeaux en 1836, cardinal en 1852.

Digitized by Google

de Latil, qui avait suivi le roi Charles X dans son exil. Après la mort de M. Blanquet de Rouville, évêque de Numidie, qui gouvernait le diocèse comme grand vicaire du titulaire, on songea sérieusement à nommer un coadjuteur, et dès le mois d'octobre 1838 le roi offrit cette délicate position à M. Gallard, qui en fut profondément affecté. Il était convaincu que les ministres redoutant son influence voulaient l'éloigner de la famille royale; cette persuasion plus ou moins fondée lui porta un coup mortel, et développa certainement le germe de la maladie qui devait l'enlever. Toutefois assuré de l'agrément du cardinal de Latil, il se soumit à la volonté du roi. Nommé coadjuteur de l'archevêque de Reims le 14 janvier 1839, il fut préconisé à Rome le 21 février sous le titre d'archevêque d'Anazarbe, et ses bulles furent publiées par ordonnance du 4 avril. Il attendit la fin de mai pour se rendre à Reims, où il reçut un accueil favorable, et ne tarda pas à entreprendre la visite de son nouveau diocèse ; mais ses forces trahirent son courage, il fut obligé de revenir à Reims, et à la suite d'une douloureuse maladie qui ne dura pas moins de quatre-vingts jours, il expira doucement le 28 septembre 1839, après avoir donné les plus touchants exemples de foi et de résignation au milieu de ses souffrances. Trois prélats, ses amis, avaient été invités aux obsèques : les évêques de Soissons, de Châlons et de Meaux ; mais par suite d'un concours de circonstances regrettables, aucun d'eux ne put se rendre assez tôt à Reims. Les obsèques furent célébrées le mardi 1er octobre par M. Gros (1), vicaire général, et M. Herblot, chanoine théologal, fit après l'évangile l'éloge du prélat, dont le corps fut ensuite déposé dans le caveau des archevêques de Reims. Des services

(1) Jean-Nicaise Gros, né à Reims en 1794, ordonné prêtre à Meaux en 1818, vicaire de Saint-Aspais, secrétaire de l'archevêque de Reims en 1821, chanoine de Reims en 1825, vicaire général en 1827, vicaire général de Paris en 1840, sacré évêque de Saint-Dié en 1843, évêque de Versailles en 1844, mort le 13 décembre 1857.

Digitized by Google

funèbres furent célébrés pour lui dans la cathédrale de Meaux, dans les églises de Notre-Dame et de l'Assomption à Paris, et enfin dans l'église paroissiale de Fontainebleau, où la pieuse reine et sa fille, la princesse Clémentine, voulurent témoigner par leur présence des sincères regrets que leur causait la mort prématurée de celui qui avait toute leur confiance.

Note concernant le Séminaire de Meaux.

On peut voir l'historique de notre séminaire en se reportant aux pages 60, 96, 102 et 117. Il comprenait au dernier siècle le séminaire et le collége réunis sous la même administration quoique faisant deux établissements distincts. Le séminaire occupait la partie de l'ouest avec la chapelle et les anciens remparts de la ville convertis en terrasse. Le collége occupait la partie de l'est avec son entrée particulière. Devenu propriété nationale en vertu des décrets de l'Assemblée constituante, le séminaire servit d'abord de magasins pour l'administration de la guerre. Un arrêté du 27 ventôse an XI (18 mars 1803) accordait à l'évêque de Meaux la partie des bâtiments occupés autrefois par le séminaire pour y établir le sien, et un mois plus tard un arrêté du 25 germinal (15 avril 1803) accordait au sieur Pihet la partie des bâtiments précédemment occupés par le collége, pour y établir une école secondaire. Mais ce dernier, en l'absence de l'évêque, prit possession de la totalité des bâtiments. MM. de Barral et de Faudoas réclamèrent vainement contre cette usurpation, et le conseil municipal, qui favorisait M. Pihet, déclara son école secondaire collége communal, par une délibération du 16 octobre 1809. Enfin, un décret impérial du 9 avril 1811 concéda gratuitement aux départements, arrondissements et communes, la pleine propriété des édifices et bâtiments nationaux, actuel-

Digitized by Google

lement occupés pour le service de l'administration, des cours et tribunaux et de l'instruction publique. La ville de Meaux pouvait dès lors se croire propriétaire incommutable de l'ancien séminaire, et un nouveau principal, M. Duprat, nommé par l'Université, prit la direction du collége.

Après la Restauration, M. de Faudoas crut devoir faire de nouvelles démarches, pour obtenir la restitution de l'ancien séminaire diocésain. Le 16 octobre 1816, le roi Louis XVIII rendit une ordonnance portant que : 1° La manutention des vivres militaires, établie dans l'ancien couvent des Ursulines de Meaux sera transférée au couvent de Noëfort; 2° l'ancien couvent des Ursulines de Meaux est affecté définitivement à l'établissement du collége de la même ville ; 3° les bâtiments de l'ancien séminaire-collége, actuellement occupés par le collége sont affectés définitivement au séminaire diocésain ; 4° en attendant la mise en état des bâtiments de l'ancien couvent des Ursulines, le collége sera placé provisoirement dans la maison dite de Chaâge, maintenant occupée par le petit séminaire. Au moyen de quoi les bâtiments du séminaire-collége seront évacués et remis à la disposition de l'évêque. Cette ordonnance fut immédiatement exécutée ; les élèves du petit séminaire de Chaâge et ceux du grand séminaire qui demeuraient à l'évêché prirent possession de l'ancien séminaire le 18 novembre, et les élèves du collége furent transférés à Chaâge, où ils restèrent toute l'année scolaire 1816-1817. A la rentrée suivante, ils prirent possession de la maison des Ursulines, avec M. Bully, qui succédait à M. Duprat comme principal.

Aussitôt après la Révolution de juillet 1830, la municipalité de Meaux, qui avait vainement réclamé une indemnité à la suite de l'ordonnance du 16 octobre 1816, entreprit de rentrer en possession des bâtiments du séminaire. L'affaire fut conduite avec beaucoup d'habilité : on ne parlait plus du collége, bien établi depuis quinze ans aux Ursu-

Digitized by Google

lines, mais, sous le prétexte que l'ancien séminaire n'était autre que l'hôpital Jean-Rose, on réclamait cet immeuble au nom des hospices pour y transférer l'hôtel-Dieu. Comme moyen de droit, on disait que l'ordonnance de 1816 était entachée d'illégalité, n'ayant pas été insérée au *Bulletin des Lois*, et qu'en tout cas une simple ordonnance royale n'avait pu annuler le décret impérial du 9 avril 1811, rendu dans un but d'intérêt général. La cause se poursuivait avec beaucoup de chaleur et les avis étaient partagés. On opposait à la ville qu'elle était dans l'obligation de fournir un bâtiment convenable pour le séminaire, que le conseil municipal l'avait reconnu par plusieurs délibérations en 1812 et 1813, et qu'elle avait offert pour cette destination le couvent des Ursulines ; que la revendication de l'immeuble au nom des hospices n'avait pas le moindre fondement, qu'il n'y avait rien de commun entre les bâtiments du séminaire entièrement reconstruits par les évêques au dix-huitième siècle et l'ancien hôpital Jean-Rose, petit bâtiment incommode et insalubre dont les malades avaient été retirés avant le milieu du dix-septième siècle, enfin que dans le cas où le séminaire serait rendu à la ville, elle ne pourrait être mise en possession avant d'avoir remboursé la somme de plus de 90,000 francs, dépensée depuis 1816, tant par l'Etat que par la caisse diocésaine, pour améliorer l'immeuble.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes, M. Girod de l'Ain, soutenait avec persévérance les intérêts du séminaire diocésain, mais ses efforts échouèrent contre l'influence du général Lafayette, et le ministre apprit par le *Moniteur* du 29 juillet 1832, qu'une ordonnance royale rendue le 27 portait que la ville de Meaux serait remise en possession des bâtiments et dépendances provenant de l'ancienne fondation Jean-Rose, et était autorisée à abandonner à l'administration des hospices de la même ville lesdits bâtiments et dépendances pour y transférer l'Hôtel-Dieu.

Digitized by Google

Aussitôt que M. Gallard eut connaissance de cette ordonnance, il s'empressa d'aller trouver le roi, qui croyait que cette ordonnance ne concernait que les hospices, et ne soupçonnait pas qu'il eût dépossédé le diocèse de Meaux de son séminaire. Fort heureusement l'ordonnance du 27 juillet n'avait pas été insérée dans la partie officielle du *Moniteur*. Le conseil municipal, mis en demeure de se prononcer sur l'indemnité qu'il aurait à payer pour les travaux exécutés au séminaire depuis 1816 déclara ne pouvoir délibérer avant d'avoir été remis en possession de l'immeuble, et de son côté le ministre du commerce et des travaux publics fit connaître que si l'administration municipale persistait dans sa résolution, les choses resteraient dans l'état où elles étaient. Dès lors l'affaire prit une nouvelle face, et le conseil municipal réduisit ses prétentions à demander une indemnité. Un projet d'échange fut dressé, par lequel l'Etat abandonnait à la ville de Meaux l'ancien couvent des Ursulines, et, de son côté, la ville de Meaux abandonnait à l'Etat tous ses droits sur l'ancien séminaire-collége de la rue Saint-Remy, moyennant une indemnité de 67.005 francs 04. Une ordonnance royale du 28 février 1835 autorisa le préfet de Seine-et-Marne à passer ce contrat d'échange, qui fut signé à Melun le 6 mai 1835 par M. Clément, mandataire spécial de M. Veillet-Devaux, maire de la ville de Meaux, et par le préfet M. de Saint-Didier. Enfin une loi du 7 mai 1836 approuva cet échange. Depuis cette époque, la meilleure harmonie a toujours régné entre la municipalité de Meaux et l'administration diocésaine.

Digitized by Google

115. — Auguste Allou. (1839)

Ce titre pourra surprendre, mais il était difficile de ne pas mentionner ici les principaux actes d'un épiscopat de trente-six ans. Nous nous bornons à la simple énonciation des faits sur lesquels la bienveillance ou la critique pourront s'exercer plus tard.

Né à Provins le 21 janvier 1797, Auguste Allou était fils de Jean-Louis Allou, dernier lieutenant criminel du bailliage de Provins, mort procureur impérial au tribunal de la même ville le 27 décembre 1807. Sa pieuse mère, Marie-Jeanne Cugnot, n'avait rien de plus à cœur que de procurer à son fils une éducation chrétienne, et, aussitôt après sa première communion (29 septembre 1809), elle le plaça au collége de Troyes, dirigé par le respectable abbé Lucot (1); trois ans plus tard, il était envoyé à Paris dans l'institution de l'abbé Ganser (2), qui suivait les classes du lycée Charlemagne. Ses études classiques terminées en 1816, le jeune Allou fit son droit, et fut reçu avocat le 13 décembre 1819. Après une année de stage, il fut nommé juge-auditeur au tribunal de Provins, le 13 septembre 1820, et en exerça les fonctions pendant deux ans. Eprouvant de sérieux scrupules sur sa vocation, il avait fait, au mois de mai 1822, une retraite sous la conduite de M. Mollevaut (3), et, au mois

(1) Pierre-Nicolas Lucot, né en 1764 à Sermaize (Marne); il était sous-principal du collége de Châlons lors de la Révolution, et émigra en Angleterre; principal du collége de Troyes de 1804 à 1819, chanoine titulaire et vicaire général en 1814, mort le 28 novembre 1834.

(2) Valentin-Ernest Ganser, prêtre de Cologne, né en 1775, chef d'institution à Paris en 1813, proviseur du collége Saint-Louis de 1824 à 1830, chanoine honoraire de Paris, et supérieur des Dames de l'Immaculée-Conception, mort le 5 juillet 1842.

(3) Gabriel-Etienne-Joseph Mollevaut, né à Nancy en 1774, professeur de Rhétorique au lycée de Metz en 1809, ordonné prêtre en 1817, entré la même année dans la Compagnie de Saint-Sulpice, nommé deux ans plus tard supérieur de la Solitude, mort à Issy le 4 février 1854.

Digitized by Google

d'octobre suivant, il entrait au séminaire de Saint-Sulpice, à Issy, où il retrouvait avec bonheur plusieurs de ses anciens condisciples de l'Ecole de droit.

Ordonné prêtre le 28 mai 1825, M. Allou vint se mettre à la disposition de son évêque, M. de Cosnac, qui le nomma directeur du petit séminaire d'Avon, dont M. Herblot était supérieur. Lorsque ce dernier fut nommé chanoine de Reims (avril 1828), M. Allou, choisi pour le remplacer, remplit pendant quatre ans les fonctions de supérieur, parfaitement secondé par M. Fleurnoy, qui était tout à la fois directeur du Séminaire et curé de la paroisse. Ce fut avec un vif regret qu'il abandonna sa chère solitude d'Avon, quand M. Gallard l'appela près de lui, au mois de juillet 1832, en qualité de vicaire général. On a déjà vu, dans l'article précédent, quelle part M. Allou prit à l'administration diocésaine sous son vénérable prédécesseur, qui l'associait à tous ses travaux et lui témoignait la plus entière confiance. Aussi tout le désir du grand-vicaire était-il de conserver, jusqu'à la fin de ses jours, une position qui n'entraînait qu'une responsabilité secondaire. Mais la Providence en avait disposé autrement.

Lorsque, dans les derniers mois de 1838, M. Gallard fut, pour ainsi dire, contraint par le roi Louis-Philippe d'accepter la coadjutorerie de Reims, ce prince lui avait laissé le choix de son successeur, et le prélat désigna M. Allou, son grand-vicaire. Celui-ci, justement effrayé du fardeau qu'on lui imposait, supplia son évêque de choisir à sa place un de ses amis, l'abbé Chalandon (1), qu'il jugeait beaucoup plus propre que lui à remplir un tel poste. Mais ce fut en vain; les instances pressantes de M. Gallard et les conseils de quelques personnes graves, dès longtemps en possession de

(1) Georges Chalandon, né à Lyon en 1804, ordonné prêtre à Paris en 1828, chanoine de Metz en 1834, coadjuteur de Belley en 1851, évêque de Belley l'année suivante, archevêque d'Aix en 1857, mort le 22 février 1873. Il prêcha la retraite ecclésiastique de Meaux en 1850 et 1857.

Digitized by Google

la confiance de M. Allou, triomphèrent enfin de toutes ses résistances. Sa nomination à l'évêché de Meaux est datée du 19 janvier 1839 ; la préconisation ou institution canonique est du 21 février, et le sacre eut lieu dans la cathédrale le 28 avril, comme on l'a vu plus haut. La cérémonie se termina par l'installation du nouvel évêque sur la chaire épiscopale, où il reçut l'obédience de tous les membres du chapitre et d'un nombreux clergé.

Le jour même de son installation, il adressa au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale où le nouvel évêque exprimait tout son dévouement pour le diocèse qui l'avait vu naître, et dont il devenait le premier pasteur. Six mois s'étaient à peine écoulés que commença pour lui une pénible épreuve ; sa vue s'affaiblit graduellement au point de lui interdire toute espèce de lecture et de composition de longue haleine. Sa plus grande privation fut dès lors de ne pouvoir faire par lui-même les ordinations, les professions religieuses et les autres fonctions épiscopales qui exigent une longue application. Mais jusqu'ici il a pu y suppléer, grâce au dévouement de ses grands-vicaires, MM. Fleurnoy et Josse, et à la complaisance de ses vénérables collègues.

Ayant constamment accompagné son prédécesseur dans ses visites pastorales, M. Allou en avait profité pour se livrer à quelques études archéologiques et prendre des notes sur les principales églises du diocèse. Devenu évêque, il voulut les connaître toutes, et il n'est pas un seul petit village dont il n'ait, au moins une fois, visité l'église dans les premières années de son épiscopat. Les églises et les presbytères ont été pour lui l'objet d'un intérêt tout particulier. Il a eu la satisfaction de voir construire une quarantaine de presbytères, dont quelques-uns fort beaux, et un certain nombre d'églises réédifiées ou du moins bien restaurées. Ne pouvant procéder à la consécration des églises, cérémonie beaucoup trop pénible pour

Digitized by Google

l'état de sa santé, il tenait du moins à en faire la bénédiction. C'est ainsi qu'il bénit les nouvelles églises de Grégy, de Ponthiéry et de l'hospice de Meaux en 1845, de la Visitation de Meaux en 1846, de Chauffry en 1847, de Vaucourtois en 1852, de Soisy en 1854, de Grisy-sur-Seine en 1855, de Maison-Rouge et de Neufmontiers en 1857, de Villebéon en 1858, de Fontenailles et de Saint-Augustin en 1862, de Notre-Dame du Marché à Meaux (1) et de Saint-Aile en 1864, de Juilly en 1867, de Saint-Siméon en 1869 et de Villemareuil en 1874; sans compter plusieurs chapelles de communautés et de châteaux. Il assistait à la consécration de l'église de Noisiel, faite, à sa prière, par Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, le 20 août 1857; à celle de la chapelle de l'hôtel-Dieu de Provins, faite par Mgr Ravinet, évêque de Troyes, le 29 septembre 1863, et à celle de l'église de l'abbaye de Jouarre, faite par Mgr de Charbonnel, ancien évêque de Toronto, le 13 octobre 1863.

En sa qualité de plus ancien suffragant de la province de Paris, l'évêque de Meaux célébra la messe, le 7 juillet 1848, pour les obsèques de M. Affre, archevêque de Paris, frappé d'une balle, le 27 juin, lorsqu'il allait porter des paroles de paix aux insurgés du faubourg Saint-Antoine. Le 10 janvier 1857, il officiait aux obsèques de M. Sibour tombé le 3, dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, sous le poignard d'un misérable prêtre interdit (2). Le 8 janvier 1863, il était appelé une troisième fois à présider aux funérailles d'un archevêque de Paris, le cardinal Morlot; mais il crut devoir déférer cet honneur à S. E. le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon.

Procès Soulavie. — Au mois de janvier 1840, l'évêque

(1) La reconnaissance nous fait un devoir de mentionner ici Madame Dassy, née Julie Dubosq, décédée le 3 mars 1868. On doit à sa générosité la jolie chapelle du Marché, l'école des Frères qui y est contiguë, et la fondation de deux bourses en faveur du séminaire.

(2) Voir la *France pontificale*, par M. Frisquet, tome I, page 107.

Digitized by Google

de Meaux eut la satisfaction de terminer par une transaction un long et coûteux procès qui avait causé beaucoup d'ennui et d'embarras à son prédécesseur. L'abbé Soulavie le jeune (1), voulant consacrer à une œuvre religieuse une fortune, fruit de ses travaux scientifiques, avait fait donation de ses biens, avec réserve d'usufruit, au séminaire de Meaux, donation approuvée par ordonnance royale du 1er août 1827. Mais après sa mort, arrivée le 28 juillet 1834, ses héritiers intentèrent au Séminaire un procès qui, par suite de nombreux incidents, eut alors un certain retentissement.

Conférences. — Une circulaire du 15 mars 1844 annonça au clergé du diocèse le rétablissement des conférences ecclésiastiques, interrompues parmi nous depuis la révolution de 1792, et donna le règlement pour la tenue de ces conférences, si propres à entretenir parmi les prêtres le goût des études sérieuses.

En 1847, l'évêque de Meaux publia pour son clergé une *Instruction sur l'administration temporelle des paroisses.* C'était la reproduction de celle qu'il avait composée pour être jointe au rituel de 1838, avec les modifications et les additions reconnues nécessaires.

Il assista au concile de Paris, qui se tint au séminaire de Saint-Sulpice du 17 au 28 septembre 1849, et prit une part active aux travaux de cette assemblée. L'année suivante, il tint, à la fin de la retraite ecclésiastique, un synode dans

(1) Jean-Louis Soulavie, né en 1757 à Largentière (Ardèche), était aumônier de l'Hospice d'Etampes lorsque la Révolution éclata. Après avoir été détenu à Versailles, en 1793 et 1794, il obtint au ministère de la guerre la place de dessinateur et de conservateur du dépôt de la Topographie manuscrite. Il avait composé une carte de l'Europe en 85 feuilles qu'il refusa de vendre à l'empereur Alexandre, et que Louis XVIII lui acheta 110,000 fr. Admis à la retraite en 1815, il vint en 1818 se fixer dans son manoir de Villiers-Templon, commune de Saint-Mars, reprit l'habit ecclésiastique, et obtint de M. de Cosnac des pouvoirs pour exercer le saint ministère dans la commune de Saint-Mars, dont il était maire.

Digitized by Google

lequel il promulgua les décrets du concile de Paris et fit quelques ordonnances relatives à la discipline. (20 et 21 septembre 1850)

Quoique M. Allou eût contribué à la rédaction du catéchisme publié par son prédécesseur, il crut devoir se rendre au désir d'un grand nombre de curés qui le trouvaient souvent au-dessus de la portée des enfants. Il se mit à l'œuvre avec de jeunes collaborateurs exercés dans cette partie, et, en 1864, il publia un nouveau catéchisme, qui obtint généralement l'approbation du clergé. Une seconde édition, légèrement modifiée, a été publiée en 1872.

Il avait toujours regretté que le règlement de 1838 ne fût pas rédigé d'une manière plus simple et plus méthodique ; c'est ce qui l'engagea à composer ses *Statuts diocésains* sur le modèle de ceux qui avaient été récemment publiés dans quelques diocèses. Il y travailla lui-même assidûment avec un de ses grands-vicaires, et rendit ces nouveaux statuts obligatoires par l'ordonnance épiscopale du 28 août 1863.

Voyages à Rome. — L'évêque de Meaux a fait trois fois le voyage de Rome. En 1852, accompagné de M. Josse, vicaire général, et de M. Renard, supérieur du grand séminaire, il visita les principaux sanctuaires d'Italie. En 1857, il avait avec lui M. Verdier, secrétaire de l'évêché, et s'occupa presque exclusivement d'affaires ecclésiastiques et de questions liturgiques. Il fut nommé prélat assistant au trône pontifical le jour de Pâques, et en remplit les fonctions à la messe papale. Enfin, en 1869, quoique l'affaiblissement de sa vue dût lui rendre un tel voyage très-pénible, il regarda comme un devoir de répondre à l'appel du Souverain-Pontife, et de se rendre à Rome pour le concile du Vatican. Accompagné de M. Josse, il séjourna au séminaire français du 1er décembre 1869 au 18 juillet 1870, n'ayant pour tout logement que la plus modeste cellule, mais heureux de se trouver au

Digitized by Google

milieu de la société la plus douce et la plus agréable (1). Il suivit assidûment les réunions du concile autant que sa santé le lui permit, et vota constamment avec la majorité. Le 25 octobre 1871, il promulgua dans son diocèse les décrets du concile par un mandement qui en reproduit la doctrine, avec les explications qui pouvaient être utiles aux fidèles.

Liturgie romaine. — Lors de la première audience qu'il obtint du pape (17 mai 1852), comme le Saint-Père manifestait le désir que la liturgie romaine fût adoptée dans tous les diocèses de France, l'évêque de Meaux s'empressa de répondre que ce désir serait pour lui un ordre, et, à son retour, il mit aussitôt la main à l'œuvre. MM. Renard (2) et F. Denis furent chargés de la rédaction du Propre, qui fut approuvé par la congrégation des Rites le 17 avril 1856; et, grâce à la bonne volonté de tous, lorsqu'un mandement du 22 août 1858 prescrivit l'usage de la liturgie romaine pour le premier dimanche de l'Avent, cette grande mesure, doucement préparée pendant six années, fut accueillie sans réclamations et sans embarras.

Missions. — Depuis la révolution de 1830, il n'avait pu être question de rétablir des missionnaires, dont on sentait cependant le besoin. A la mort de M. Bordier, propriétaire à Bougligny, M. Dupont (de Tours), son légataire universel,

(1) Un souvenir de reconnaissance pour le si regrettable P. Freyd, supérieur du séminaire français, décédé le 7 mars 1875, et pour l'économe, le P. Brichet, dont nous ne saurions oublier la complaisance. Dix évêques français couchaient au séminaire; c'était, dans l'ordre du sacre, MM. Allou, de Meaux; Gignoux, de Beauvais; Rousselet, de Séez; Kobez, vicaire apostolique de la Sénégambie; Foulquier, de Mende; Pallu du Parc, de Blois; Regnault, de Chartres; Sergent, de Quimper; Delalle, de Rodez; et Plantier, de Nîmes. Trois autres prélats venaient y prendre tous leurs repas : MM. Fruchaud, de Limoges; Le Breton, du Puy; et Horan, de Kingston (Canada).

(2) Louis-Ulysse Renard, né à Donnemarie en 1809, vicaire de Montereau en 1833, aumônier de l'abbaye de Jouarre en 1839, supérieur du grand séminaire en 1842, mort le 10 Juillet 1857.

Digitized by Google

fit, en 1846, donation du manoir de Bougligny à trois jeunes prêtres bretons, qui s'y établirent avec l'agrément de l'Ordinaire, et formèrent une société de missionnaires dont M. Lepailleur était supérieur. Mais au bout de trois ans (1849), ce digne prêtre retourna dans le diocèse de Saint-Brieuc, où il fonda l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres. M. Diot, son successeur, s'adjoignit quelques confrères, entre autres MM. Griffaut et Bardeau, du diocèse de Meaux, et l'association prit le nom de Prêtres de Notre-Dame d'Espérance. Comme l'éloignement de Bougligny, situé à l'extrémité méridionale du diocèse, était un obstacle au développement des missions, l'évêque de Meaux acheta une maison à Meaux, boulevard Jean-Rose, et y installa les missionnaires en 1856. Mais cette communauté avait beaucoup de peine à se recruter; elle finit par se dissoudre en 1859, et M. Diot céda la maison de Bougligny à M. Moreau, supérieur des Salvatoristes, au Mans.

Après ces essais infructueux, on avait compris que le meilleur moyen d'assurer les missions dans le diocèse était de les confier à une congrégation bien établie et approuvée du Saint-Siége ; des négociations furent entamées avec le R. P. Provincial de la congrégation du Saint-Rédempteur, et l'œuvre des missions fut établie par une circulaire épiscopale du 19 mars 1859. M. le chanoine Lebeau, chargé de recueillir les souscriptions, s'acquitta de cette mission délicate avec un dévouement au-dessus de tout éloge, et l'on peut dire avec vérité que c'est à son zèle que le diocèse doit le succès de cette œuvre importante. Le P. Noël, nommé recteur de la maison de Meaux, vint s'y établir au mois de juillet 1859, et un an plus tard (au mois d'août 1860), il transporta sa communauté dans l'ancien petit séminaire d'Avon, qui fut cédé à la congrégation des Rédemptoristes par une convention passée, le 17 novembre 1860, entre l'évêque de Meaux et le R. P. Général de la congrégation.

Digitized by Google

Grâce à la générosité de M. le comte de Quinsonas, propriétaire du château de Grégy, le diocèse s'enrichit d'une petite communauté de Lazaristes. Ce respectable vieillard avait fait construire à ses frais une église dont il assura la jouissance à la commune de Grégy, par une donation approuvée par ordonnance royale du 24 décembre 1845. Il y ajouta un beau presbytère que, d'accord avec l'évêque de Meaux, il donna à la congrégation des Lazaristes, avec deux mille francs de rente, à la charge d'entretenir l'église, de desservir la paroisse de Grégy et d'évangéliser celles des environs. (Décrets du 10 juillet 1850 et du 31 mars 1857.)

Séminaires. — L'évêque de Meaux s'était toujours particulièrement intéressé aux séminaires. La difficulté de recruter des directeurs et professeurs dans un clergé peu nombreux, lui inspira la pensée de recourir à une congrégation religieuse, et, au mois d'août 1862, il confia la direction du grand et du petit séminaire aux Lazaristes. Depuis lors le grand séminaire doit de notables améliorations au zèle de M. Girard, son supérieur.

Une entreprise d'une haute importance occupe encore aujourd'hui l'évêque de Meaux, et a droit au concours de tous les vrais fidèles ; il s'agit de la construction d'un petit séminaire capable de contenir environ deux cents élèves. La partie des bâtiments de la rue Saint-Remy affectée au petit séminaire, est beaucoup trop restreinte et ne peut contenir un nombre d'élèves suffisant pour alimenter le grand séminaire. Depuis plusieurs années déjà, l'évêque de Meaux avait organisé cette œuvre par une lettre pastorale du 18 août 1868, et le 15 juin 1874 il a acquis, au nom du diocèse, l'enclos de l'ancien couvent de la Visitation Sainte-Marie, d'une contenance de deux hectares quatre-vingts ares. C'est dans ce bel emplacement que devra s'élever le petit séminaire, lorsque la piété et la charité des diocésains en auront fourni les moyens à leur évêque.

Institution Saint-Etienne. — Pendant l'occupation étran-

Digitized by Google

gère, lorsque tous les établissements d'instruction publique étaient fermés, quelques jeunes gens du grand séminaire, encouragés par leur supérieur, ouvrirent un externat qui fut parfaitement accueilli des familles. Pour répondre à leurs vœux, et dans l'intérêt du plus grand bien, l'évêque transforma bientôt l'établissement en un pensionnat ecclésiastique. Une maison fut achetée dans la rue Tronchon, au mois de novembre 1871 ; un jeune prêtre, M. Huré, trop tôt enlevé à notre affection, en prit possession le 2 février 1872, et depuis cette époque l'institution Saint-Etienne a pris de grands développements, à la satisfaction des parents qui lui ont confié leurs enfants.

Frères de Lagny. — Un établissement non moins utile s'était précédemment formé à Lagny. Les Frères de la Doctrine chrétienne (maison-mère à Nancy) y ouvrirent, au mois de septembre 1854, un pensionnat qui depuis lors n'a cessé de prospérer, et compte aujourd'hui plus de 160 élèves internes.

Communautés religieuses. — Une des plus grandes consolations de l'évêque de Meaux fut de voir se multiplier dans son diocèse les communautés religieuses. Indépendamment d'un grand nombre d'écoles et de pensionnats confiés à des sœurs, et qu'il serait trop long d'énumérer, nous devons mentionner tout particulièrement trois nouvelles congrégations formées dans le diocèse, et trois monastères de religieuses cloîtrées.

Célestines. — Dès la première année de son épiscopat, le 26 octobre 1839, l'évêque de Meaux donna des statuts à la communauté des Célestines, fondée à Provins dans l'ancien couvent des Jacobins par M. l'abbé Morey (1), chanoine honoraire de Troyes, et Mlle Chantal Verrine, de Provins, qui

(1) Etienne Morey, né en 1794 au diocèse de Troyes, ancien supérieur du petit séminaire de cette ville, agrégé au diocèse de Meaux en 1839, mort le 15 octobre 1874.

Digitized by Google

fut nommée supérieure. Cet institut, destiné à l'éducation des jeunes filles, a pris successivement des développements, et a été reconnu comme congrégation à supérieure générale, par un décret du 17 août 1853. Il possède un très-beau pensionnat aux Chesnaux, près Château-Thierry, et plusieurs maisons de dépendance dans le diocèse.

Augustines. — Lorsque l'administration des hospices de Meaux se détermina à réunir l'hôtel-Dieu et l'hôpital dans un seul établissement qui serait confié aux Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, les religieuses de Saint-Augustin, obligées de quitter l'hôtel-Dieu le 30 août 1845, offrirent à leur évêque de former une nouvelle communauté qui serait consacrée au soin des malades et à l'instruction des jeunes filles. Ce projet accepté, une souscription fut ouverte, et M. Berthemet, alors curé de Saint-Nicolas, recueillit des offrandes assez abondantes pour que l'on pût, dès l'année 1846, acheter pour maison conventuelle une partie des bâtiments de l'hôpital, dont la communauté prit possession le 15 avril 1847. Grâce à la générosité de quelques personnes pieuses, on s'agrandit peu à peu. Entre les bienfaiteurs, nous aimons à citer la respectable M[me] Lhoste (née Frignet) et ses enfants, qui fournirent la somme nécessaire pour acheter l'ancienne chapelle, à laquelle l'évêque donna une nouvelle bénédiction le 20 juin 1850. La communauté ayant pris de l'extension et formé déjà plusieurs maisons de dépendance, il parut convenable de lui procurer une existence légale, et l'association des Augustines fut autorisée, par un décret du 19 août 1854, comme congrégation hospitalière et enseignante à supérieure générale. Il fallait dès lors modifier les anciennes règles et les approprier aux exigences de la nouvelle situation. Ce travail fut confié à M. Josse, vicaire général, et, au mois de juillet 1856, les sœurs reçurent des mains de leur évêque la règle de la congrégation, qui a été réimprimée avec quelques modifications en 1868. Les Augustines de Meaux ont à Paris (rue

Digitized by Google

Oudinot, 16) un établissement important où elles soignent les malades.

Sœurs de Saint-Louis. — L'association des Dames de Saint-Louis, fondée à Juilly en 1842 par M. l'abbé Bautain (1), supérieur du collége, et Mme la baronne de Vaux (née Cabarrus), pour l'éducation des jeunes filles, prit en peu de temps une grande extension. Un décret du 25 mai 1859 l'autorisa comme congrégation dirigée par une supérieure générale, et, le 12 novembre 1869, l'évêque de Meaux en approuva les constitutions. La chapelle fut bénie le 25 août 1866 par M. Berthemet, curé-doyen de Dammartin. Outre le bel établissement de Juilly, cette congrégation dirige plusieurs écoles dans le diocèse.

Carmélites. — En 1859, un ecclésiastique de la paroisse Saint-Sulpice de Paris, M. Gramidon, pressentit l'évêque de Meaux au sujet de la fondation d'un Carmel qui n'entraînerait aucune charge pour le diocèse. Une offre aussi avantageuse devait être acceptée avec empressement, et, le 30 août 1860, une colonie de Carmélites vint se fixer à Meaux dans le quartier dit le Marché. Elle se composait de quatre professes, dont trois du Carmel du Mans et une du Carmel de Nevers, d'une novice et d'une postulante. La communauté avait pour supérieure la Mère Emmanuel (Fanny Châtelier), qui fut remplacée, au bout de trois ans, par la Mère Marie-Elisabeth de la Croix (Noëmi-Elisa Doussot). La chapelle fut bénie par l'évêque de Meaux, le 15 octobre 1863, sous le vocable du Sacré-Cœur et de l'Immaculée-Conception de la Sainte-Vierge. Le 7 octobre 1867, la communauté adressa une supplique au Souverain-Pontife à

(1) Louis-Marie-Eugène Bautain, né à Paris en 1796, professeur de philosophie à Strasbourg à vingt ans; ordonné prêtre en 1828 ; supérieur du petit séminaire de Strasbourg, dit collége Saint-Louis en 1830; supérieur du collége de Juilly en 1840; chanoine honoraire de Meaux en 1844; vicaire général de Paris en 1849; mort à Viroflay le 15 octobre 1867.

Digitized by Google

l'effet d'obtenir l'érection canonique, en suivant les règles et constitutions de la Réforme de sainte Thérèse, conformément à l'usage de la congrégation d'Italie. Cette demande, appuyée par l'évêque diocésain, fut favorablement accueillie du Saint-Père, et un rescrit du 13 mars 1868 accorda aux Carmélites de Meaux la grâce qu'elles sollicitaient, avec cette clause : « Sans qu'elles puissent cependant être en aucune manière exemptes de la juridiction de l'Ordinaire, à laquelle ledit monastère devra être soumis en toutes choses. » Depuis son établissement, la fondation de Meaux n'a cessé de prospérer, et elle vient d'acquérir une propriété à Fontainebleau, pour y fonder un nouveau monastère où la Mère Marie-Elisabeth de la Croix a été installée comme prieure par M. Desliens, archiprêtre de Fontainebleau, le 14 novembre 1875, avec six professes, une postulante et deux sœurs converses.

Notre-Dame de Miséricorde. — Les religieuses Augustines de Notre-Dame de Miséricorde, établies à Paris depuis 1649, résolurent de fonder une maison d'éducation à Dammartin en 1869. Après avoir obtenu l'agrément de l'évêque de Meaux, elles achetèrent la propriété dite Maison de Gesvres, contenant 2 hectares 32 ares. Les travaux d'appropriation commencés au mois de juin 1870 furent interrompus par la guerre. L'évêque ayant donné son approbation définitive le 19 juin 1871, la sœur Marie de Saint-Augustin (née Ridoux) prit possession de l'établissement avec trois autres religieuses de chœur et deux sœurs converses, le 16 juillet suivant, et ouvrit un pensionnat qui promet les plus heureux résultats pour la bonne éducation de la jeunesse. M. Berthemet, curé-doyen de Dammartin, bénit la chapelle le 3 avril 1873.

Désirant répondre aux vœux du clergé et d'un grand nombre de pieux fidèles, l'évêque de Meaux a, par une circulaire du 10 novembre 1874, établi l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, qui a été accueillie avec empresse-

Digitized by Google

ment par les populations, et deviendra, nous l'espérons, une source de nouvelles bénédictions pour tout le diocèse.

Enfin, le 28 mai 1875, l'évêque de Meaux, a célébré la messe pontificale dans sa cathédrale à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, cérémonie touchante dont on peut lire le récit dans la *Semaine religieuse de Meaux*, huitième année, page 273.

P. S. — En terminant ce petit ouvrage, il nous reste à demander à nos bien-aimés coopérateurs, en faveur desquels nous l'avons entrepris, de vouloir bien prier pour leur vieil évêque, afin que Dieu lui accorde la grâce de supporter patiemment ses épreuves et de terminer saintement sa longue carrière : *Moriatur anima mea morte justorum.*

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTAT DE L'ANCIEN DIOCÈSE DE MEAUX

I. — Etablissement et divisions du diocèse.

Lorsque le christianisme se fut établi d'une manière stable dans les Gaules, l'Eglise accepta les circonscriptions civiles pour sa propre administration. La circonscription de la province civile forma celle de la province ecclésiastique, et la circonscription des cités forma celle des diocèses. Ainsi, pour ne parler que de ce qui regarde notre pays en particulier, la province ecclésiastique de Sens répondait primitivement à la province romaine appelée quatrième Lyonnaise ou Sénonie, dont Sens était la cité métropolitaine, et dont les autres cités principales étaient Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans, Paris, Meaux et Nevers. Jusqu'au dix-septième siècle, ces sept villes formèrent les sept évêchés suffragants de l'archevêché de Sens. Lorsque Paris fut érigé en archevêché en 1622, Sens ne conserva que trois suffragants, Auxerre, Troyes et Nevers, et l'on donna pour suffragants à Paris : Chartres, Meaux et Orléans, auxquels fut ajouté plus tard Blois, démembré de Chartres en 1697. Cette circonscription ecclésiastique subsista jusqu'à l'époque de la révolution ou plutôt jusqu'au concordat de 1801 passé entre le pape Pie VII et le premier consul Bonaparte, d'après lequel une circonscription nouvelle fut assignée à tous les diocèses de France.

L'ancien diocèse de Meaux, bien moins étendu que le diocèse actuel, était borné au nord par les diocèses de Senlis et de Soissons, au levant par ceux de Soissons et de Troyes, au midi par celui de Sens, et au couchant par celui

Digitized by Google

de Paris ; il avait environ 14 lieues de longueur sur 11 de largeur ; il était partagé par la Marne en deux archidiaconés, celui de France au nord, et celui de Brie au midi. Ces deux archidiaconés formaient d'abord six doyennés ruraux : Dammartin, Acy et Gandelu pour l'archidiaconé de France ; Crécy, Coulommiers et Les Fertés pour l'archidiaconés de Brie, ainsi qu'on le voit dans la carte dressée au temps de Bossuet par Hubert Jaillot. Le cardinal de Bissy, par une ordonnance du 6 janvier 1730, porta le nombre des doyennés à dix, savoir : pour l'archidiaconé de France, Claye, Dammartin, Nanteuil-le-Haudouin, Acy et Gandelu ; pour l'archidiaconé de Brie : Crécy, Rozoy, Coulommiers, La Ferté-Gaucher et La Ferté-sous-Jouarre.

D'après le relevé des paroisses de chaque doyenné, imprimé dans l'almanach de 1777, il y avait dans l'archidiaconé de France cent quinze cures et trois succursales, et dans l'archidiaconé de Brie cent-neuf cures et deux succursales, ce qui, avec les sept cures de la ville épiscopale, faisait deux cent trente-six paroisses pour tout le diocèse (1).

On a vu précédemment, page 13, que la nomination aux diverses cures du diocèse était répartie entre un grand nombre de collateurs. L'évêque avait naturellement la meilleure part, et nommait de plein droit à quatre-vingt-treize cures (2). Quoique l'évêque ne nommât à aucune des

(1) C'est à tort que les almanachs de Meaux portent 235 paroisses. En récapitulant les chiffres partiels de chaque doyenné, on en trouve 236.

(2) Les anciens almanachs du diocèse donnent la liste des divers collateurs, avec le nombre des paroisses auxquelles ils présentaient, savoir :

Collateurs du diocèse : Le Chapitre, y compris l'archidiacre et le doyen, 28 ; l'abbé de Rebais, 9 ; l'abbé de Saint-Faron, 9 ; l'abbé de Chaâge, 8 ; l'abbé de Chambre-Fontaine, 4 ; l'abbesse de Faremoutiers, 3 ; l'abbesse de Jouarre, 6 ; le prieur de Sainte-Céline, 9 ; le prieur de Reuil, 7 ; le prieur de Nanteuil-le-Haudouin, 3 ; le prieur de Sainte-Foi, 3 ; le prieur de la Celle représenté par le séminaire des Missions étrangères, 7 ; le prieur de Sept-Sorts, 1 ; le prieur de Saint-Martin-sur-

Digitized by Google

sept cures de la ville épiscopale, il y exerçait immédiatement sa juridiction, ainsi que dans quatre paroisses du voisinage de Meaux qui n'étaient pas soumises à la visite de l'archidiacre et que l'on appelait les filles de l'évêché ; ces quatre paroisses étaient : Germigny-l'Evêque, Etrépilly, Varreddes et Villenoy.

Les sept cures de la ville étaient :

Notre-Dame de Chaâge, dans l'église de l'abbaye de ce nom. Collateur : l'abbé de Chaâge.

Saint-Nicolas, dans l'église du prieuré de Sainte-Céline. Collateur : le prieur de Sainte-Céline.

Saint-Christophe, dans la rue du Grand-Cerf. Collateur : le prieur de Reuil.

Saint-Remy, dans la rue de ce nom. Collateur : le général des Trinitaires.

Saint-Saintin, dans l'église de la Collégiale, rue Cornillon. Collateur : le Chapitre de la cathédrale.

Saint-Martin, au marché, rue de Cornillon, en face du quartier de cavalerie. Collateur : le Chapitre de la cathédrale.

Saint-Thibault, rue Saint-Faron. Collateur : l'abbé de Saint-Faron.

Il avait existé autrefois une huitième paroisse, Saint-Germain-de-Cornillon, qui fut supprimée en 1726.

Crécy, 1; la prieure de Collinance, 1; les Religieux de Cerfroid, 1; le Commandeur de Moissy 1.

Collateurs hors du diocèse : L'archevêque de Sens, 1; le chapitre de Notre-Dame de Paris, 4; l'abbé de Sainte-Geneviève, 1; l'abbé de Lagny, 1; l'abbé de Saint-Jean-des-Vignes, 2; l'abbé du Lieu-Restauré, 2 l'abbé d'Essommes, 1; l'abbé de Moutier-la-Celle, 1; l'abbesse de Chelles, 1; le prieur de Saint-Martin-des-Champs, 3; le général des Trinitaires, 1; le supérieur général de l'Oratoire, 1; les Religieux de Saint-Germain-des-Prés, 4; le prieur de Saint-Christophe-en-Halatte, 2.

Collateurs laïcs : Le Roi, 1; le Collége Louis-le-Grand représentant l'abbé de Saint-Martin-aux-Bois, 8; le seigneur de Villegagnon, 1; et le seigneur de Villemareuil, 1.

Digitized by Google

II. — Tableau des paroisses par doyennés.

Les 229 paroisses, situées en dehors de la ville épiscopale, étaient réparties entre les dix doyennés de la manière dont on le voit dans le tableau qui suit (1), où nous avons conservé l'orthographe des noms d'après Du Plessis :

DOYENNÉ DE CLAIE (23 PAROISSES).

Annet.
Carnetin †.
Charmentré.
Charny †.
Chauconin.
Claie.
Compans.
Frênes †.
Gressy.
Isles-lez-Villenoi †.
Iverny.
Messy †.
Mitry.
Mory.
Neufmoutiers.
Penchart.
Précy †.
Saint-Maixme.
Souilly.
Trie-le-Bardoul.
Vignely †.
Villenoi †.
Villeroi.

DOYENNÉ DE DAMMARTIN (19 PAROISSES).

Cuisy.
Dammartin.
Juilly.
Longperier.
Marchémoret †.
Mauregard.
Mesnil-Madame-Rance (le) †.
Montgé †.
Mont-Ion.
Moussy-le-Vieux.
Nantouillet.
Plessis-du-Bois (le).
Plessis-l'Évêque (le).
Rouvres.
Saint-Mard †.
Saint-Soupplets.
Thieux †.
Villeneuve-s.-Dammartin †.
Vinantes.

(1) Dans ce tableau, la croix † indique les paroisses que l'Evêque conférait de plein droit. Les succursales sont imprimées en caractères italiques au-dessous de la cure dont elles dépendaient. Les mots Oise et Aisne indiquent que la paroisse fait partie aujourd'hui du diocèse de Beauvais ou de celui de Soissons.

Digitized by Google

DOYENNÉ DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (19 PAROISSES).

Bargny (Oise).
Boissy-les-Gombries † (Oise).
Brégy (Oise). { Saint-Germain †. Saint-Pierre.
Chevreville (Oise).
Sennevières (Oise).
Douy.
Forfery †.
Frênoi-les-Gombries † (Oise).
Lagny-le-Sec (Oise).
Levignan † (Oise).
Macquelines (Oise).
Nanteuil-le-Haudouin (Oise).
Ognes (Oise).
Oissery †.
Peroy † (Oise).
Plessis-Belleville (le) (Oise).
Saint-Patus †.
Silly (Oise).

DOYENNÉ D'ASSY (29 PAROISSES).

Assy † (Oise).
Barcy.
Betz (Oise).
Antilly (Oise).
Bouillancy (Oise).
Boularre † (Oise).
Chambry †.
Congy.
Crégy.
Cuvergnon † (Oise).
Étavigny † (Oise).
Étrépilly †.
Germigny-l'Évêque †.
Gesvres-le-Chapitre.
Marcilly.
Mareuil-la-Ferté ou sur-Ourcq (Oise).
Neufchelles † (Oise).
Plessy-Placy (le) †.
Poincy.
Puisieux †.
Réez (Oise).
Rouvres-en-Multien † (Oise).
Rosoi † (Oise).
Tury (Oise).
Trocy †.
Vareddes †.
Villeneuve-s.-Tury (Oise).
Villers-St-Genès † (Oise).
Vincy-Manœuvre †.

DOYENNÉ DE GANDELU (28 PAROISSES).

Brumets (Aisne).
Chamigny.
Cocherel †.
Coulombs.
Crépoil †.
Crouy †.

Digitized by Google

Duisy.
Échancu †.
Essarts-l'Évêque (les) †.
Fulaines (Oise).
Gandelu (Aisne).
Gesvres-le-Duc.
Germigny-sous-Coulombs.
Jaignes.
Lisy.
Mary †.
Mai.
Méry.
Montigny-l'Allier (Aisne).
Ocquerre.
Rademont †.
Sainte-Aude.
Tancrou †.
Ussy.
Vaurinfroi † (Oise).
Vaux-sous-Coulombs.
Venderets †.
Villers-le-Rigault †.

DOYENNÉ DE CRÉCY (30 PAROISSES).

Bailly.
Bouleurre †.
Celle (la).
Chalifer †.
Chapelle-sur-Crécy (la).
Condé-Sainte-Libiaire †.
Couilly †.
Coulommes †.
Coupevrez †.
Court-Evroul †.
Crécy.
Dammartin-en-Brie †.
Ebly †.
Faremoutier.
Guérard.
Haute-feuille.
Jabelines †.
Lêches †.
Magny-le-Hongre †.
Mareuil-lèz-Meaux †.
Montery.
Moressart †.
Nanteuil-lèz-Meaux.
Quincy †.
Saint-Germain-sous-Couilly.
Saint-Martin-sur-Crécy †.
Ségy.
Tigeaux †.
Villiers-sur-Morin.
Villeneuve-le-Comte.

DOYENNÉ DE ROSAI-EN-BRIE (21 PAROISSES).

Bannots.
Boissière (la) †.
Breuil (le).
Chapelle-Iger (la).
Crèvecœur †.
Fontenai.
Jouy-le-Châtel.
Lumigny †.
Marles †.
Nêle-la-Gilberde.
Ormeaux.
Pécy.
Pézarches.
Planoy †.

Digitized by Google

Plessis-feu-Aussou (le) †.
Rosai.
Toquin.
Vaudoi †.
Villegagnon.
Villeneuve-la-Hurée †.
Voinsle.

DOYENNÉ DE COULOMMIERS (22 PAROISSES).

Amilly †.
Aunoi.
Beauteil †.
Boissy-le-Châtel.
Boutigny.
Chailly.
Coulommiers.
Dagny †.
Fublaines.
Giremoutier †.
Haute-Maison (la).
Maisoncelles †.
Maupertuis †.
Mourou.
Pierre-levée.
Pomeuse.
Saint-Augustin.
Saint-Fiacre.
Saints.
Sancy †.
Vaucourtois †.
Ville-mareuil.

DOYENNÉ DE LA FERTÉ-GAUCHER (17 PAROISSES).

Bellot †.
Chartronges †
Chaufery †.
Choisy.
Marolles.
Doue.
Ferté-Gaucher (la).
Jouy-sur-Morin †.
Rebais.
Saint-Barthélemi †.
Saint-Denys.
Saint-Germain-sous-Doue.
Saint-Léger.
Saint-Martin-des-Champs †.
Saint-Remi-de-la-Vanne.
Saint-Siméon †.
Trétoire (la).

DOYENNÉ DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE (21 PAROISSES).

Armentières.
Isles-les-Meldeuses.
Boiteron.
Bussières.
Changy.
Ferté-sous-Jouarre (la). { Saint-Denys. / Saint-Nicolas.
Jouarre.
Lusancy †.
Montceaux.

Ondevilliers †.
Orly.
Reuil.
Saint-Cyr.
St-Jean-les-deux-Jumeaux †.
Saint-Ouen.
Sacy.
Sameron.
Sept-Sorts.
Signy-Signets.
Trie-le-port †.

III. — Division du diocèse par Conférences.

En l'année 1652, M. Séguier avait distribué le diocèse en dix conférences ecclésiastiques qui se tenaient à Meaux, Nantouillet, Assy, Nanteuil-le-Haudouin, Raroi, Crécy, Rosai, Coulommiers, La Ferté-sous-Jouarre, La Ferté-Gaucher. Plus tard, on établit à Fresnes une nouvelle conférence démembrée presque tout entière de celle de Nantouillet. (Voir Du Plessis, I, 743.)

Dans la répartition de nos paroisses entre ces onze conférences, on ne trouvera pas les neuf paroisses appelées filles du chapitre dont les curés n'étaient pas tenus à se rendre aux conférences, ni la paroisse de Penchard, qui n'était qu'une vicairie dépendante de Neufmontiers.

1° *Conférence de Meaux :* les sept paroisses de la ville, Chambry, Chauconin, Germigny-l'Evêque, Isles-lèz-Meldeuses, Isles-sous-Villenoi, Mareuil-lèz-Meaux, Monceaux, Mont-Ion, Nanteuil-lèz-Meaux, Neufmoutier, Poincy, Quincy, Saint-Fiacre, Tancrou, Trie-le-Bardoul, Trie-le-port, Vareddes, Vignely, Villenoi, Villemareuil.

2° *Conférence de Nantouillet :* Compans, Cuisy, Dammartin, Iverny, Juilly, Longperier, Marchémoret, Mauregard, Le Menil-Madame-Rance, Mitry, Montgé, Mory, Moussy, Nantouillet, Le Plessis-l'Evêque, Le Plessis-du-Bois, Rouvres-sous-Dammartin, Saint-Mard, Saint-Maixme, Saint-Souplets, Thieux, Villeneuve-sous-Dammartin, Villeroi, Vinantes.

Digitized by Google

3° *Conférence de Frênes :* Annet, Carnetin, Chalifer, Charmentré, Charny, Claie, Frênes, Gressy, Jabelines, Lêches, Messy, Précy, Souilly.

4° *Conférence d'Assy :* Assy, Antilly, Betz, le Plessis-Bouillancy, Boularre, Cuvergnon, Etavigny, Etrépilly, Fulaines, Mareuil-la-Ferté, Neufchelles, Le Plessis-Placy, Puisieux, Réez, Rouvres-en-Multien, Rosoi, Tury, Trocy, Villeneuve-sous-Tury, Villers-Saint-Genès, Vincy, Manœuvre.

5° *Conférence de Nanteuil-le-Haudouin :* Bargny, Boissy-les-Gombries, Brégy (Saint-Germain et Saint-Pierre), Chevreville, Douy, Forfery, Frênoi, Lagny-le-Sec, Levignan, Macquelines, Nanteuil, Ognes, Oissery, Saint-Patus, Péroi, Le Plessis-Belleville, Sennevières, Silly.

6° *Conférence de Raroi :* Brumets, Cocherel, Congy, Coulombs, Crépoil, Crouy, Duisy, Echancu, Gandelu, Germigny-sous-Coulombs, Gesvres-le-Duc, Les-Essarts-l'Évêque, Jaignes, Lisy, Mary, Mai, Montigny-l'Allier, Ocquerre, Rademont, Vaurinfroi, Vaux-sous-Coulombs, Venderets, Villiers-le-Rigaud.

7° *Conférence de Crécy :* Bailly, Bouleurre, La Celle, La Chapelle-sur-Crécy, Condé-Sainte-Libiaire, Couilly, Coulommes, Coupevrez, Court-Évroul, Crécy, Dammartin-en-Brie, Ebly, Guérard, Hautefeuille, La Haute-Maison, Magny-le-Hongre, Maisoncelles, Montery, Moressart ou Mortcerf, Saint-Germain-sous-Couilly, Saint-Martin-sur-Crécy, Sancy, Tigeaux, Vaucourtois, Villeneuve-le-Comte, Villiers-sur-Morin.

8° *Conférence de Rosai :* Le Breuil, La Chapelle-Iger, Crèvecœur, Fontenai, Jouy-le-Châtel, Lumigny, Marle, Nêle-la-Gilberde, Ormeaux, Pécy, Pézarches, Planoi, Le Plessis-feu-Aussou, Rosai, Toquin, Vaudoi, Villeneuve-la-Hurée, Voinsle.

9° *Conférence de Coulommiers :* Amilly, Aunoi, Beauteil,

Digitized by Google

La Boissière, Boissy, Chailly, Chaufery, Coulommiers, Dagny, Doue, Faremoutier, Giremoutier, Marolles, Maupertuis, Mourou, Pomeuse, Saint-Augustin, Saint-Germain-sous-Doue, Saints.

10° *Conférence de La Ferté-Gaucher :* Bannots, Bellot, Chartronges, Choisy, La Ferté, Jouy-sur-Morin, Saint-Barthélemi-en-Beaulieu, Saint-Denys, Saint-Jean de Rebais, Saint-Léger, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Nicolas de Rebais, Saint-Remi-de-la-Vanne, Saint-Siméon, La Trétoire, Villegagnon.

11° *Conférence de La Ferté-sous-Jouarre :* Boiteron, Bussières, Chamigny, Condé, Jouarre, Lusancy, Méry, Ondevilliers, Orly, Pierre-levée, Reuil, Sainte-Aude, Saint-Cyr, Saint-Nicolas de La Ferté-sous-Jouarre, Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, Saint-Ouen, Sacy, Sameron, Sept-Sorts, Signets, Signy, Ussy.

IV. — Le Chapitre de la Cathédrale.

Le Chapitre de la cathédrale, le premier corps ecclésiastique du diocèse, était composé de six dignités et trente-huit canonicats. Les dignités étaient : le Doyen, l'Archidiacre de France, l'Archidiacre de Brie, le Chantre, le Trésorier et le Chancelier; il y avait en outre deux offices, le sous-chantre et le théologal, qui ne jouissaient d'aucune préséance.

Le doyen était élu par les membres du Chapitre et devait être confirmé par le pape. Les autres dignités, les deux offices et tous les canonicats étaient à la nomination de l'évêque, sauf la prébende régulière affectée à un chanoine régulier de Chaâge désigné par la communauté.

Le Chapitre était exempt de la juridiction épiscopale et relevait du Saint-Siége. Il exerçait sa juridiction par un official sur tous ses sujets, savoir : les chapelains de la

Digitized by Google

cathédrale, le Chapitre de Saint-Saintin et neuf paroisses de la campagne appelées filles du Chapitre : Armentières, Barcy, Boutigny, Changy, Crégy, Fublaines, Gesvres-le-Chapitre, Marcilly et Ségy. Le Chapitre conférait de plein droit ces neuf paroisses, qui n'étaient pas soumises à la visite de l'archidiacre ni à celle du doyen rural.

Le Chapitre nommait encore aux douze canonicats de Saint-Saintin, aux deux cures de Saint-Saintin et de Saint-Martin dans la ville, et à seize autres cures de la campagne, savoir : Bannost, Coulombs, Doue, Douy, Germigny-sous-Coulombs, Gesvres-le-Duc, Jaignes, Jouy-le-Châtel, May, Nanteuil-lèz-Meaux, Sainte-Aulde, Saint-Augustin, Saint-Germain-sous-Doue, Saint-Soupplets, Vaux-sous-Coulombs, Villiers-sur-Morin, en tout vingt-sept cures, et en outre à un grand nombre de chapelles. La collation des bénéfices qui venaient à vaquer appartenait au chanoine en tour de semaine.

Le Doyen était curé né de tous les chanoines et bénéficiers de la cathédrale : il nommait à la cure de Crécy et à un autre canonicat de la même église.

L'Archidiacre de France partageait avec le Chapitre le droit de présentation aux deux cures de May et Vaux-sous-Coulombs ; il y nommait deux fois de suite et le Chapitre une fois après lui.

Il y avait à la cathédrale dix vicaires de chœur ou grands chapelains, fondés en 1236, pour soulager les chanoines dans la célébration du service divin ; on les appelait grands chapelains, parce qu'ils avaient le droit de chanter la messe au grand-autel. Il y avait en outre vingt et un titres de petits chapelains, qui n'avaient d'autre obligation que de desservir les chapelles dont ils étaient pourvus. Les uns et les autres portaient l'habit canonial quand ils assistaient au chœur. Presque toutes les chapelles de la cathédrale étaient

Digitized by Google

à la nomination de l'évêque ou du chapitre (1). Les revenus du Chapitre étaient divisés chaque année en quarante-trois lots appelés prébendes. Une de ces prébendes était attribuée à l'évêque, une autre était réunie au collége et appelée prébende préceptoriale. Trois prébendes étaient affectées à la dignité de Doyen, de Chantre et de Trésorier, de sorte que ces trois dignitaires jouissaient de deux prébendes lorsqu'ils étaient chanoines. Trente chanoines avaient une prébende entière, huit étaient *semi-prébendés*, en ce sens qu'ils ne jouissaient pas du revenu complet de leur prébende et que la retenue qui leur était faite profitait à la masse.

V. — Autres chapitres ou collégiales.

Indépendamment du chapitre de la cathédrale, il y avait

(1) Les titres des dix grandes chapelles étaient : La Conception de la Sainte-Vierge ou Notre-Dame-du-Chevet, Saint-Pierre-ès-Liens, Saint-Nicolas d'été, Saint-Eloi d'été et Saint-Eloi d'hiver, à la nomination de l'Evêque; Saint-Pierre et Saint-Paul, Saint-Blaise, Saint-Blave ou Blaise, et Saint-Nicolas d'hiver, à la nomination du chapitre; Saint-Jacques, à la nomination de la Confrérie de ce nom.

Les titres des vingt-une petites chapelles étaient : La Trinité, la Toussaint, Sainte-Marie-Madeleine et Sainte-Catherine, à la nomination de l'Evêque; deux titres de Saint-Leu et Saint-Gilles, l'Annonciation, Sainte-Geneviève, Saint-Sébastien; deux titres de la Décollation de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jean l'Evangéliste, Saint-Mathieu, la Madeleine, Saint-Denis, Saint-Léger, Saint-Georges, Saint-Eustache, la Translation de saint Martin, Saint-Martin du petit Bussy, Saint-Louis et Saint-Remy, à la nomination du chapitre.

Nota. — Pour la chapelle de Saint-Sébastien la Confrérie de ce nom présentait au chapitre, et pour l'une des chapelles de la Décollation de Saint-Jean-Baptiste, la Confrérie de Saint-Jacques présentait au chapitre.

La chapelle de Saint-Jean-Baptiste ou du Cantuaire était affectée au prébendier de Chaâge.

Quatre autres titres de chapelles : Le Saint-Sacrement, Saint-Laurent, Saint-Pathus et Saint-Antoine, étaient unis à la Fabrique de la Cathédrale depuis 1744; une dernière chapelle, Saint-Michel, était unie à l'office des Enfants de Chœur.

Digitized by Google

encore trois collégiales dans le diocèse : Saint-Saintin, N.-D. de Dammartin et Saint-Georges de Crécy.

Saint-Saintin, rue Cornillon, au marché de Meaux. L'église élevée sur le tombeau de saint Saintin avait le titre d'abbaye au neuvième siècle. L'auteur de la *Gallia* (VIII, 1671) suppose que Vandelmar, nommé abbé de Saint Saintin par Hubert Ier, vers 850, est l'auteur des actes fabuleux de ce saint, attribués à Hincmar. Plus tard, cette église fut réduite au titre de cure et de collégiale. C'est Gauthier de Chambly qui la donna au chapitre de la cathédrale, à la fin du onzième siècle. Il y avait douze chanoines, dont un était curé. Le plus ancien chanoine présidait le chapitre, il administrait les sacrements aux chanoines malades, et faisait les inhumations. Tous les chanoines de Saint-Saintin étaient à la nomination du chapitre de la cathédrale. L'église de Saint-Saintin a été complètement détruite à la suite de la révolution.

Notre-Dame de Dammartin, collégiale fondée en 1480, par Antoine de Chabannes, seigneur de Dammartin, pour six chanoines, dont un devait être pris parmi les chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin.

Le doyen et quatre chanoines étaient institués par l'évêque, sur la présentation du prince de Condé, seigneur de Dammartin. La prébende régulière était depuis 1679 à la nomination du collége Louis-le-Grand, représentant l'ancien abbé de Saint-Martin-du-Bois, diocèse de Beauvais.

Saint-Georges de Crécy, fondée, à ce que l'on croit, au douzième siècle, primitivement pour six chanoines ; plus tard ce nombre fut réduit à quatre. Deux de ces canonicats à l'un desquels la cure était attachée, étaient à la nomination du doyen de la cathédrale ; les deux autres à la nomination du seigneur de Crécy.

Digitized by Google

Anciennes collégiales supprimées.

Saint-Germain d'Oissery, fondée en 1187, par l'évêque Simon Ier, pour six chanoines, dont l'un devait toujours être curé de la paroisse. Guillaume des Barres y ajouta deux autres prébendes, sous l'épiscopat d'Anseau (1195-1207).

Une des prébendes était affectée à l'archidiacre de France. Cette collégiale était très-pauvre; M. de Bissy la supprima en 1733, et en réunit les biens à la cure.

La Chapelle-sur-Crécy, cure et collégiale fondée en 1202 par l'évêque Anseau. Lorsqu'elle fut supprimée en 1676, il y avait huit prébendes, dont trois étaient affectées à l'archidiacre de Brie, au curé du lieu, et au prieur de Saint-Martin-sur-Crécy. Les revenus furent réunis à la cure, à condition que le curé entretiendrait deux vicaires.

La Sainte-Chapelle du Vivier, fondée en 1352 sur la paroisse de Fontenay par le dauphin (Charles V), dans son château du Vivier, pour le repos de l'âme du roi Jean son père, et des autres rois ses aïeux. Il y avait six chanoines et quatre vicaires. Cette Sainte-Chapelle fut réunie à celle de Vincennes en 1694. Il reste encore au Vivier des ruines imposantes de l'ancien château et de sa chapelle, conservées avec soin par le propriétaire actuel, le vicomte de Perthuis.

VI. — Abbayes et principaux prieurés.

A la fin du dernier siècle, le diocèse de Meaux possédait huit abbayes, quatre d'hommes, toutes les quatre en commende (1) et quatre de filles, auquelles nous ajouterons les prieurés les plus importants.

(1) On appelle *commende* la provision d'un bénéfice régulier accordé à un séculier avec dispense de la régularité. Le Pape seul peut accorder la commende, mais depuis le Concordat passé entre Léon X et François Ier,

Digitized by Google

I. — Ordre de saint Benoit.

Les Bénédictins avaient dans le diocèse deux abbayes d'hommes, Rebais et Saint-Faron, deux de filles, Faremoutiers et Jouarre, et un grand nombre de prieurés.

Abbaye de Rebais, fondée vers 634 sous le vocable de saint Pierre, par saint Ouen qui y établit pour premier abbé, saint Aile (Agilus), moine de Luxeuil. Cette abbaye, soumise depuis longtemps à la règle de saint Benoît, n'adopta la réforme de saint Maur qu'en 1661. La commende y avait été établie dès 1525 pour Adrien de Boissy, cardinal et évêque de Coutances. L'abbé nommait à un grand nombre de prieurés, entre autres à ceux de Saint-Aile près Rebais, de Saint-Barthélemy-en-Beaulieu et de Champcouelle au diocèse de Sens. Il présentait à neuf cures du diocèse, savoir : Boitron, Brégy (Saint-Pierre), Orly, Saint-Denis, Saint-Jean de Rebais, Saint-Léger, Saint-Ouen, La Trétoire et Ussy.

Au dernier siècle, on avait établi à l'abbaye de Rebais une école royale militaire, succursale de celle de La Flèche; elle ne subsista que depuis 1776 jusqu'à la Révolution. Les élèves dont le nombre fut porté à plus de deux cents étaient sous la direction des religieux. Presque tous les bâtiments

le roi nommait aux abbayes et prieurés qui étaient en commende. Il n'était pas permis de donner en commende les évêchés ni les monastères de filles, mais il y avait des cures régulières possédées en commende par des prêtres séculiers. Le commendataire a le rang et les honneurs du titulaire ; il doit acquitter les charges et ne peut aliéner les immeubles ni les meubles précieux. Les religieux restent sous la juridiction de leurs supérieurs réguliers, et dans chaque monastère il y a un prieur claustral. Les revenus sont ordinairement partagés en trois parties : la première pour l'abbé sans autre obligation que d'en faire un bon usage ; la seconde pour l'entretien de la Communauté ; et la troisième pour les réparations et les aumônes.

Digitized by Google

de cette école, aussi bien que ceux de l'abbaye, ont été détruits. Cette abbaye rapportait 17,000 livres (1).

Abbaye de Saint-Faron. Ce monastère fut fondé vers 660 par saint Faron, évêque de Meaux, dans un des faubourgs de la ville, sous le nom de Sainte-Croix. Les premiers religieux avaient été tirés de Luxeuil et suivaient la règle de saint Colomban. Peu de temps après, la règle de saint Benoît prévalut, et en 1621 la réforme de saint Maur y fut introduite. L'abbaye n'était plus connue depuis plusieurs siècles que du nom de son fondateur. Le premier abbé commendataire fut Jean de Buz, en 1533. L'abbé de Saint-Faron conférait de plein droit plusieurs prieurés simples, entre autres ceux de Saint-Pierre de Cornillon et de Rouvres-en-Multien ; il présentait à la cure de Saint-Thibaut, voisine du monastère, et à huit autres cures, savoir : Bouillancy, Bussières, Charmentray, Monthyon, Neufmontiers, Réez, Saint-Fiacre et Trilbardou. Cette abbaye possédait une très-belle bibliothèque qui forme aujourd'hui le fond de la bibliothèque de la ville de Meaux. Il ne reste rien de l'église ni du monastère, dans l'enclos duquel on a construit le nouvel hospice. Saint-Faron valait à son abbé 18,000 livres.

Faremoutiers (*Eboriacum*), abbaye de bénédictines fondée vers 615 par sainte Fare, sœur de saint Faron. La communauté était devenue si nombreuse au douzième siècle que Louis VII crut devoir réduire à cent le nombre des religieuses. L'église de l'abbaye était dédiée sous le vocable de la sainte Vierge et de saint Pierre. Quatre chapelains portant le titre de chanoines, ainsi qu'un diacre et un sous-diacre, étaient attachés à l'abbaye pour le service

(1) Nous avons pris les chiffres du revenu des abbayes dans l'almanach royal de 1788. Cette évaluation, destinée à servir de base à la taxe que l'on payait en cour de Rome pour l'obtention des bulles était toujours au-dessous de la réalité.

Digitized by Google

du monastère, et de la cure attribuée à l'un des chapelains. L'abbesse nommait à ces six offices et de plus aux cures de Mouroux et de Pommeuse. Revenu 20,000 livres. Tous les anciens bâtiments ont été détruits et remplacés par une jolie maison de campagne; il reste encore dans l'enclos une belle pièce d'eau.

Notre-Dame de Jouarre. — Cette célèbre abbaye fut fondée, ainsi qu'on l'a dit page 24, vers l'an 630, par le bienheureux Adon, fils de saint Authaire. Il y établit des religieux tirés de Luxeuil; mais bientôt son exemple attira au même lieu plusieurs de ses parents et même de ses parentes pour lesquelles on bâtit un second monastère attenant au premier. Sainte Telchilde, que l'on croit sœur de saint Agilbert, évêque de Paris, en fut la première abbesse, et mourut vers 660. Elle fut remplacée par sainte Aguilberte, sa parente, sœur de saint Ebrigisile, évêque de Meaux. De cette communauté presque naissante sortirent sainte Bertille, première abbesse de Chelles, et sainte Ethérie, première abbesse de Notre-Dame de Soissons en 658. Dès l'origine on construisit trois églises : celle de Notre-Dame qui resta l'église abbatiale, celle de Saint-Pierre, qui devint l'église paroissiale, et une autre plus petite dédiée à saint Paul, premier ermite, qui devait servir de sépulture aux premières abbesses. A une époque incertaine, les religieux de Jouarre furent remplacés par des prêtres séculiers, simples chapelains qui, comme ceux de Faremoutiers, prenaient volontiers le titre de chanoines. Parmi les abbesses de Jouarre figurent les noms des plus illustres familles, de Bourbon, de Lorraine, de la Trémouille et de Rohan. La dernière abbesse fut madame de Montmorin qui laissa une grande réputation de vertu, et mourut en 1792 dans un âge très-avancé. Jouarre était la communauté la plus riche du diocèse : elle possédait un revenu de cinquante mille livres. Il y avait treize chapelains, un diacre et un sous-diacre pour le service du monastère.

Digitized by Google

L'abbesse nommait à tous ces bénéfices, ainsi qu'aux six cures de Jouarre, Méry, Saâcy, Sammeron, Saint-Cyr et Signy-Signets. L'abbaye de Jouarre possédait un grand nombre de précieuses reliques qui ont été heureusement sauvées pendant la Révolution de 1793, et sont conservées dans l'église paroissiale. La châsse de sainte Jule, vierge et martyre de Troyes, et celle de saint Potentien sont de beaux modèles d'orfévrerie du treizième siècle.

L'église abbatiale, primitivement d'architecture romane, avait été plusieurs fois modifiée, et richement décorée en 1638 par l'abbesse Jeanne de Lorraine. Elle a été détruite lors de la Révolution, et il n'en reste que la partie inférieure de la tour. La plupart des bâtiments du monastère subsistaient encore, et, ainsi qu'on l'a vu précédemment (page 183), une colonie de bénédictines du Saint Cœur de Marie vint en prendre possession en 1837 et y créer un pensionnat pour les jeunes filles. L'abbesse actuelle, madame de Saint-Athanase (Gilquin), a eu la consolation de faire rebâtir une grande et belle église qui a été consacrée le 13 octobre 1863 par Mgr de Charbonnel, ancien évêque de Toronto.

La chapelle de saint Paul, ermite, subsiste encore et est sans contredit l'un des monuments les plus intéressants du diocèse. On y remarque des tombeaux de l'époque mérovingienne et des colonnes de marbre qui ont probablement appartenu à quelque monument romain (1).

Prieuré de Sainte-Céline, au faubourg Saint-Nicolas de Meaux. Ce fut d'abord une petite abbaye de Bénédictins, élevée au lieu de la sépulture de sainte Céline, compagne de sainte Geneviève. En 1096, cette abbaye fut réduite en prieuré conventuel sous la dépendance de Marmoutiers : il devint, dans les derniers siècles, un prieuré simple à la

(1) Voir, sur l'abbaye de Jouarre et sa restauration, la Vie de madame de Bavoz, abbesse de Pradines, par madame de Saint-Athanase, p. 270.

Digitized by Google

nomination du roi. Le prieur nommait à la cure de Saint-Nicolas, dans l'église même du prieuré, et à huit autres cures, savoir : Iverny, Le Plessis-aux-Bois, le Plessis-l'Evêque, Mareuil-la-Ferté, Poincy, Thury, Villeneuve-sous-Thury et Villeroy.

Prieuré de saint Fiacre établi au lieu même où vécut le saint anachorète; il remontait à une haute antiquité et était le plus ancien prieuré dépendant de Saint-Faron. L'église avait pour premier patron la sainte Vierge, et pour second saint Fiacre. Il fut mis en commende en faveur de Jean de Pierrepont en 1500. Mais, en 1655, le revenu du prieur fut réuni à la mense conventuelle par le pape Alexandre VII. Les religieux de Saint-Fiacre avaient, comme ceux de Saint-Faron, adopté la réforme de Saint-Maur. Ce prieuré fut supprimé en 1766, et réuni à l'abbaye de Saint-Faron, dont le prieur prit dès lors le titre de prieur de Saint-Fiacre. Mais il y avait toujours un certain nombre de religieux à Saint-Fiacre pour le service du pèlerinage.

Prieuré de Sainte-Foi (vierge martyre d'Agen), à Coulommiers. Ce monastère fut fondé vers l'an 1080, par Thibaut III, comte de Blois, qui le donna à l'abbaye des Bénédictins de Conques, diocèse de Rhodez. Cette abbaye ayant été sécularisée, en 1537, par le pape Paul III, cette sécularisation entraîna celle du prieuré de Sainte-Foi, d'où les religieux sortirent en 1560. Parmi ses prieurs, Sainte-Foi compte Claude d'Espence, célèbre théologien, mort en 1571. Le prieur de Sainte-Foi nommait aux cures de Coulommiers, d'Aulnoy et de Saints. Son revenu était de 4,500 livres en 1750. Le service de l'église était fait par une communauté de quatre chapelains, dont l'un avait le titre de trésorier (ancien office claustral).

Prieuré de La Celle, ancienne abbaye de Bénédictins, située dans une île du Morin que l'on croit avoir été habitée par saint Blandin, anachorète. En 1082, elle passa à titre de prieuré sous l'autorité des abbés de Marmoutiers, qui la

Digitized by Google

donnèrent en 1633 aux Bénédictins anglais retirés en France. En 1701, le titre et le revenu de la mense priorale furent unis au séminaire des Missions étrangères qui, en qualité de représentant du prieur de La Celle, nommait aux sept cures de Guérard, La Celle, Hautefeuille, La Chapelle-Iger, Le Breuil, Ormeaux et Touquin. L'église, dédiée sous le vocable de saint Pierre et saint Paul, était un très-bel édifice, à en juger par les ruines que l'on voyait encore il y a quelques années.

Prieuré de Noëfort, monastère de Bénédictines, au faubourg Saint-Nicolas de Meaux. Ce monastère fondé sur la paroisse de Saint-Pathus, en 1127, fut transféré à Meaux en 1629. On y réunit, en 1740, les Bénédictines de Crécy. La prieure était à la nomination de l'abbesse du Paraclet (diocèse de Troyes). En 1789, il y avait à Noëfort 18 religieuses et 15 sœurs converses. Les restes du couvent ont été affectés en 1816, à la manutention des subsistances militaires.

2. Ordre de Cluny.

Prieuré de Reuil (*Radolium*), ancienne abbaye de Bénédictins que l'on croit communément avoir eu pour fondateur un troisième fils de saint Authaire, du nom de Radon. Dès le commencement du douzième siècle, Reuil n'était déjà plus qu'un prieuré conventuel, de l'ordre de Cluny, ayant pour patrons les apôtres saint Pierre et saint Paul. Le prieur était nommé par celui de la Charité-sur-Loire. Il avait lui-même le droit de présentation à sept cures du diocèse, savoir : Boissy-le-Châtel, Chailly, Chamigny, Saint-Denis de La Ferté-sous-Jouarre, Dhuisy, Reuil et Saint-Christophe de Meaux.

Prieuré de Nanteuil-le-Haudoin. L'église avait pour patrons la sainte Vierge et saint Babylas.

L'abbé de Cluny nommait de plein droit le prieur de Nanteuil, qui lui-même présentait à la cure du lieu et à celles de Chevreville et Silly-le-Long.

Digitized by Google

Prieuré de Grandchamp, sur la paroisse de Tancrou. Ce prieuré existait dès les premières années du douzième siècle, sous le titre de l'Assomption de la sainte Vierge. L'église était une belle et large nef offrant les caractères de l'époque de transition. La cure des Essarts, fondée en 1517 sous le titre de Saint-Nicolas, fut réunie en 1735 au prieuré de Grandchamp. L'évêque nommait à la cure, et l'abbé de Cluny nommait au prieuré. Il devait y avoir quatre religieux qui furent transférés au collége de Cluny à Paris, et en 1789, il ne restait plus à Grandchamp que le titre de prieur et l'office claustral du sacristain.

3. Ordre de Citeaux.

Le Pont-aux-Dames, près de Couilly. Abbaye de filles de l'ordre de Citeaux, vulgairement appelées Bernardines, fondée en 1226, par Hugues de Châtillon, seigneur de Crécy et comte de Blois par sa femme, Marie d'Avesnes, petite-fille de Thibaut V, dit le Bon.

Cette abbaye, établie d'abord près du pont de Couilly, fut transférée en 1239 au village de Rus, qui prit, plus tard, le nom de Pont-aux-Dames. — Le revenu était de 12,000 livres.

4. — Ordre de Saint-Augustin.

Cet ordre possédait deux abbayes, l'une d'hommes et l'autre de femmes.

N.-D. de Chaâge (*de Cagiâ ou de Caveâ*), dans un faubourg de Meaux, sur l'emplacement de l'amphithéâtre romain. Il y existait, dès les premiers siècles, une petite église dédiée à la Sainte Vierge. Le chapitre de la cathédrale y fonda une abbaye, en 1135, pour des religieux de l'ordre de Saint Augustin, qui adoptèrent plus tard les règles des chanoines réguliers de la Congrégation de France, appelés vulgairement Génovéfains. Jean de Buz avait été le

Digitized by Google

premier abbé commendataire de Chaâge en 1531. L'abbé nommait à la cure de Notre-Dame établie dans l'église du monastère. C'était ordinairement le prieur du lieu qui en était pourvu. Il présentait en outre un chanoine régulier pour sept autres prieurés-cures, savoir : Chauconin, Claye, Fontenay, Gressy, Ocquerre, Saint-Remy de la Vanne et Souilly. — Cette abbaye valait 10,000 livres.

Notre-Dame de Meaux. Abbaye de chanoinesses régulières de Saint Augustin, fondée en 1234 à Ormont, près de Fîmes (diocèse de Reims), transférée en 1629, dans la partie de la ville de Meaux, appelée le Marché. Les chanoinesses régulières du prieuré de La Ferté-Gaucher avaient été réunies à l'abbaye Notre-Dame en 1773. L'église de ce monastère a eu le titre de paroisse depuis 1803 jusqu'en 1818. Tous les bâtiments ont été alors convertis en quartier de cavalerie.

5. — Ordre de Prémontré.

Abbaye de Chambre-Fontaine, paroisse de Cuisy, fondée vers 1190, pour des chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré, institué par saint Norbert en 1120. Adrien de Lamet, doyen d'Amiens en fut le premier abbé commendataire en 1537. L'abbé de Chambre-Fontaine présentait aux cures de Cuisy, Congis, la Haute-Maison et Pierrelevée. — Cette abbaye ne valait que 4,000 livres.

6. — Ordre de Fontevrault.

Prieuré de Fontaine-les-Nones, sur la paroisse de Douy-la-Ramée. Ce monastère de religieuses de l'ordre de Fontevrault fut fondé en 1124 par Burchard, évêque de Meaux. Presque entièrement détruit pendant les guerres des Anglais, il avait été reconstruit à la fin du quinzième siècle. Il y avait à Fontaines, comme dans toutes les maisons de Fontevrault, deux communautés séparées, l'une de filles et

Digitized by Google

l'autre de frères pour le service de la première. En 1789, il y avait vingt-six religieuses de chœur et seize sœurs converses. Le monastère et la grande église ont complétement disparu. La chapelle des frères dédiée à Saint-Jean l'Evangéliste subsiste encore, et a été restaurée avec goût en 1865 par le propriétaire, M. Aubry-Vitet.

Prieuré de Collinance, paroisse de Thury. Le monastère de Fontaines avait pris dès l'origine tant de développement, que dès l'année 1135, les religieuses formèrent une nouvelle communauté à Collinance. En 1789, on y comptait seize religieuses de chœur et onze sœurs converses. La prieure de Collinance nommait à la cure de Fulaines.

VII. — Autres Monastères.

Les Trinitaires. Ces religieux, appelés aussi Mathurins, avaient trois établissements dans le diocèse :

Cerfroi, chef-lieu de l'ordre des Trinitaires, fondé en 1199 sur la paroisse de Brumets par Saint Jean de Matha et Saint Félix de Valois. Le ministre général de l'ordre ne résidait plus depuis longtemps qu'au couvent des Mathurins de Paris. Le ministre de Cerfroi avait le titre de prieur; la communauté nommait à la cure de Brumets.

La direction de l'Hôtel-Dieu de Meaux avait été confiée aux Trinitaires en 1244 par l'évêque Pierre de Cuisy, comme on l'a vu page 47. Lorsqu'ils en sortirent en 1520, ils se construisirent un monastère hors de la ville, près de l'église Saint-Remy. Il n'y avait en 1789 que cinq religieux dans cette maison.

L'ordre possédait encore dans l'étendue de la paroisse de Coupvray un établissement dit Mont de Piété, et destiné à l'éducation de quelques pauvres enfants dont le choix appartenait aux princes de Guéménée.

L'ordre de Saint François avait également trois maisons.

Digitized by Google

Les Cordeliers, dits Conventuels, établis au faubourg Saint-Nicolas de Meaux avant 1234. Il n'y avait que huit religieux et trois frères en 1789. L'église des Cordeliers après avoir servi longtemps de magasins a été rendue au culte en 1842, et est devenue la paroisse Saint-Nicolas.

Les Capucins, franciscains de la stricte observance, avaient deux couvents dans le diocèse : celui de Meaux fondé en 1611 au faubourg de Chaâge sous M. de Vieupont, et celui de Coulommiers fondé en 1613 par la duchesse de Longueville (voir ci-dessus, page 91). Il y avait huit religieux dans chacune de ces maisons en 1789.

En outre de ces trois monastères, les Pénitents du tiers-ordre de Saint François, congrégation dite de Picpus, avaient été appelés à Crouy en 1723 pour le service du pèlerinage de Notre-Dame du Chêne ; il y avait trois prêtres en 1789.

Les Minimes. Une communauté de ces religieux fondée par saint François de Paule avait été établie en 1588 dans la paroisse de Fublaines, par Pierre Poussemie, chanoine et chantre de la cathédrale, et grand vicaire de l'évêque ; elle fut transférée à Crécy en 1740. Ces religieux, qui se livraient comme les Franciscains à la prédication, tenaient un petit collége, et n'étaient qu'au nombre de quatre en 1789.

Les Carmes déchaussés, fondés à Crégy en 1622 par Claude Débonnaire, secrétaire de la Chambre du Roi, qui se fit religieux de cet ordre. En 1789, il y avait dans cette maison quinze religieux et dix-neuf étudiants.

Les Oratoriens avaient deux établissements dans le diocèse :

Raroi, paroisse de Crouy. C'était primitivement un prieuré de l'ordre de Grandmont, fondé vers 1170, qui passa aux Feuillants (Cisterciens réformés) en 1615, et enfin aux Oratoriens en 1624, par suite d'un accord entre le duc de Gesvres et le cardinal de Bérulle. Il y avait trois prêtres résidants en 1789.

Digitized by Google

Juilly, petite abbaye de chanoines réguliers, fondée en 1182, et donnée en 1639 aux Oratoriens qui y établirent le célèbre collége encore existant.

Congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculée Conception, fondée à Paris en 1703, par un jeune prêtre de Rennes nommé Poullart des Places, qui mourut en 1709. Les prêtres de cette congrégation, connus sous le nom de Spiritains, avaient la direction du séminaire de Meaux depuis 1737, et ne l'ont quittée qu'en 1792.

Prêtres de la Mission ou Lazaristes, établis à Crécy en 1641 par le roi Louis XIII, qui donna son château pour cette fondation. — Il n'y avait plus que trois prêtres en 1789.

Les Frères des Ecoles chrétiennes, fondés par M. de la Salle, chanoine de Reims, furent établis au faubourg Saint-Nicolas de Meaux, en 1729, par le cardinal de Bissy. (Voir page 116.) Ils ont été de nos jours transférés dans l'ancien couvent des Cordeliers.

VIII. — Communautés de Filles.

Augustines de l'hôtel-Dieu de Meaux. — Il y a tout lieu de croire que les Trinitaires, chargés de la direction de l'hôtel-Dieu de Meaux en 1244, confièrent dès lors à des religieuses suivant, comme eux, la règle de saint Augustin, le soin des malades de leur sexe. Lorsque les religieux quittèrent l'hôtel-Dieu, en 1520, les religieuses continuèrent à être chargées du soin des malades, sous l'autorité de l'évêque; pendant près de trois siècles, elles s'acquittèrent avec zèle de leurs charitables fonctions, et elles restèrent fidèles à leur poste, même pendant les plus mauvais jours de la Révolution de 1793. Cette communauté, obligée de quitter l'hôtel-Dieu en 1845, s'est reconstituée sous une autre forme et est devenue une congrégation à supérieure générale, comme on l'a vu page 202. Les bâtiments de

Digitized by Google

l'hôtel-Dieu ont été utilisés pour l'établissement d'une salle d'asile et d'une école; l'église, consacrée par M. de Fontenilles en 1739, sous le vocable de sainte Madeleine et sainte Marthe, a été convertie en maison particulière.

Visitandines. Le monastère de la Visitation de Sainte-Marie de Meaux fut fondé au faubourg de Chaâge, en 1631, par madame Amaury. (Voir page 93.) On y recevait de jeunes pensionnaires, moyennant trois cents livres de pension. Au moment de la dispersion des sœurs, en 1792, il y avait vingt-six religieuses de chœur et douze converses. La communauté se reconstitua en 1802, dans une maison située place de l'Hôtel-de-Ville, et en 1833 elle acheta les restes de l'ancien monastère de Chaâge, où elle est encore établie aujourd'hui.

Les Ursulines, fondées à Meaux en 1648, dans la rue Poitevine. (Voir page 98.) Elles prenaient des pensionnaires comme les religieuses de la Visitation, et tenaient de plus une école pour les externes. En 1789, il y avait vingt-trois religieuses de chœur et huit converses. Ce monastère est devenu, depuis 1816, le collége de la ville de Meaux.

Filles de la Charité à l'hôpital de Meaux. Dès 1695, Louise de Vernon, veuve de M. Mathieu Payen, établit deux filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, rue Tire-chape, dans une petite maison donnée par Bossuet, et agrandie en 1719 par le cardinal de Bissy. Elles étaient chargées de visiter les malades et d'instruire les enfants.

L'hôpital général, au faubourg Saint-Nicolas, avait été fondé en 1667 et approuvé par lettres patentes du roi en 1676. Les Filles de la Charité en prirent la direction en 1700. La chapelle n'était d'abord qu'une simple salle consacrée à l'Enfant Jésus; celle qui existe aujourd'hui fut bâtie pendant l'épiscopat de M. de Caussade, et bénie (probablement par lui) sous le même vocable, le 28 juillet 1768. On a vu, page 119, que le cardinal de Bissy avait augmenté les bâtiments de l'hôpital en 1732. Le grand

Digitized by Google

bâtiment qui se prolonge depuis la chapelle jusqu'à la rue des Béguines ne fut commencé qu'en 1789, et n'était pas encore achevé lorsque la Révolution éclata. Il y avait alors dans la maison huit sœurs, cent enfants et quatre-vingts vieillards.

Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, à Coulommiers, établies en 1643, dans les bâtiments de l'ancien château. (Voir page 97.) La communauté recevait des pensionnaires, et comptait, en 1789, vingt-et-une religieuses de chœur et huit sœurs converses.

Religieuses du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, établies à Rosoy en 1648. (Voir page 98.) Elles tenaient des écoles, et leur maison avait pris le nom de la Mère de Dieu.

Les Filles charitables, à Crécy, établies en 1674, pour l'éducation des jeunes filles pauvres. (Voir page 102.)

Filles de Sainte-Geneviève ou Miramionnes, établies à La Ferté-sous-Jouarre en 1695, pour la tenue des petites écoles, comme on a pu le voir page 102.

IX. — Commanderies de l'ordre de Malte.

L'ordre de Malte possédait dans le diocèse de Meaux cinq commanderies importantes :

Choisy-le-Temple (paroisse de Charny) appartenait à l'ordre des Templiers dès 1168. Au quinzième siècle, il y avait un beau bâtiment avec chapelle, et quarante arpents entourés de murs flanqués de neuf tourelles, six cents arpents de terre et 12,000 livres de revenu. En 1787, cette commanderie, y compris le revenu de ses membres, valait 38,000 livres. C'était le principal membre du grand-prieuré de France.

Digitized by Google

Maison-Neuve et l'*Hôpital de Coulommiers.* Maison-Neuve, sur la paroisse de Mouroux, était au treizième siècle une commanderie de l'Hôpital Saint-Jean-de-Jérusalem, à laquelle furent réunies, au quatorzième siècle, deux commanderies de Templiers : celles de Coulommiers et de Bilbartaut. Au dernier siècle, Maison-Neuve était un beau château, avec une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste et desservie par un capucin de Coulommiers. Le commandeur habitait tantôt Maison-Neuve, tantôt l'Hôpital de Coulommiers. Le revenu de cette commanderie était de 24,580 livres en 1787.

La Ferté-Gaucher. Cette commanderie, appelée *Coutran* et plus ordinairement *La Ferté-Gaucher*, est située sur la paroisse de Saint-Martin-des-Champs. Elle appartenait aux Templiers au treizième siècle. Six cent cinquante arpents de terre pour tout le domaine, et 5,900 livres de revenu.

La Commanderie de Moisy, paroisse de Montigny-l'Allier, ancien diocèse de Meaux, aujourd'hui de Soissons. Les Templiers y étaient établis avant 1184. Les Hospitaliers augmentèrent beaucoup le domaine. Au seizième siècle, Moisy était une véritable forteresse, avec fossés et pont-levis. Au milieu de la cour d'honneur, il y avait une petite église dédiée d'abord à saint Christophe, et ensuite à saint Jean-Baptiste. Le commandeur nommait à la cure de Montigny. Le revenu de Moisy était d'environ 2,000 livres; la commanderie, avec ses divers membres, valait 31,000 livres en 1787.

On peut voir encore aujourd'hui à l'hôpital de Coulommiers, à Coutran et à Moisy, de belles chapelles du treizième siècle servant de granges.

Lagny-le-Sec, ancien diocèse de Meaux et aujourd'hui de Beauvais. Les Templiers achetèrent un domaine en ce lieu en 1209. Il comprenait au moins neuf cents arpents de

Digitized by Google

terre lors de leur suppression. Il y avait une très-belle chapelle du treizième siècle, dédiée d'abord à saint Christophe, et plus tard à saint Jean-Baptiste, lorsque les Hospitaliers furent devenus propriétaires du domaine. La commanderie de Lagny rapportait, en 1783, environ 28,700 livres.

En outre des établissements religieux ci-dessus mentionnés, il y avait encore dans le diocèse de Meaux un grand nombre de chapelles et de prieurés simples, indiqués dans la table alphabétique de toutes les paroisses.

Digitized by Google

APPENDICE

DIOCÈSES DE SENS ET DE PARIS.

Comme un grand nombre des paroisses du diocèse actuel de Meaux dépendaient autrefois de Sens et de Paris, il nous paraît convenable de dire ici quelques mots de ces deux diocèses, et de mentionner les établissements religieux qui existaient dans les paroisses réunies aujourd'hui au diocèse de Meaux.

I. — Division de ces diocèses.

L'ancien diocèse de Sens, situé au midi de celui de Meaux, avait environ trente-six lieues de long sur vingt-huit de large.

Il était divisé en cinq archidiaconés : de Sens, du Gâtinais, de Melun, de Provins et d'Etampes. Les cinq archidiaconés comprenaient, outre la ville et la banlieue de Sens, qui étaient sous la juridiction directe de l'archevêque, treize doyennés ruraux ou chrétientés, savoir : pour l'archidiaconé de Sens, la rivière de Vannes, Traînel, Saint-Florentin, Brienon, Courtenay et Marolles-sur-Seine; pour l'archidiaconé du Gâtinais, Milly, le Gâtinais et Ferrières; pour l'archidiaconé de Melun, Melun et Montereau; les archidiaconés de Provins et d'Etampes ne formaient chacun qu'un seul doyenné. Les treize doyennés étaient subdivisés en soixante-trois conférences de huit à dix paroisses chacune. Le diocèse de Sens comptait, en 1789, sept cent soixante-quatorze cures et une trentaine d'annexes ou succursales,

Digitized by Google

seize collégiales, dix-neuf abbayes d'hommes, quatre de filles, et un grand nombre de communautés religieuses.

Le diocèse de Paris, situé à l'ouest de celui de Meaux, était divisé en trois archidiaconés, ceux de Paris, de Josas et de Brie. Il y avait sept doyennés ruraux : Montmorency et Chelles pour l'archidiaconé de Paris; Châteaufort et Montlhéry pour l'archidiaconé de Josas; Corbeil, Lagny et Champeaux pour l'archidiaconé de Brie.

En 1790, le nombre des paroisses était de quatre cent quatre-vingt-douze, dont soixante-cinq pour Paris ou sa banlieue.

II. — Chapitres ou Collégiales.

Avant 1789, il se trouvait dans la circonscription actuelle de notre diocèse sept collégiales de l'ancien diocèse de Sens et une du diocèse de Paris.

Saint-Quiriace de Provins. Cette église existait déjà comme collégiale au temps de Léothéric, archevêque de Sens, qui siégea de 999 à 1032. Elle avait de grands priviléges, et le nombre des prébendes s'était élevé jusqu'à cent. Mathilde, femme de Thibaut II, voulant réformer ce chapitre, y introduisit des chanoines réguliers de Saint-Augustin en 1132. Mais il en résulta de grandes divisions entre ceux-ci et les chanoines séculiers, et Henri-le-Libéral obtint du pape leur séparation en 1159. Ce prince, qui fit rebâtir l'église, réduisit le nombre des prébendes à quarante, y compris les dignités. Dans les derniers temps, le chapitre de Saint-Quiriace se composait de quatre dignités : le doyen, le prévôt, le chantre et le trésorier; de vingt canonicats et de six vicariats perpétuels. Il y avait vingt-une chapelles à la nomination du chapitre et à la présentation du chanoine, en tour de semaine. Le doyen était élu par le chapitre; les autres dignités et les canonicats étaient à la nomination du roi. Chaque prébende pouvait valoir

Digitized by Google

1,200 livres lors de la suppression du chapitre. Le chapitre de Saint-Quiriace avait pour armes trois croix d'or sur champ d'azur, avec cette devise : *Venerabilis eminet una.*

Près de Saint-Quiriace était le palais des comtes de Champagne, aujourd'hui le collége de Provins. Henri-le-Libéral y avait fait construire en 1178 une chapelle sous le vocable de Notre-Dame, dont le sanctuaire est encore bien conservé. Il y avait établi quatre chanoines et un chapelain, qui furent remplacés en 1268 par six chapelains. Cette chapelle était plus connue sous le nom de Saint-Blaise, parce qu'elle possédait des reliques de ce saint.

Notre-Dame-du-Val de Provins. Cette collégiale, fondée en 1190, au faubourg de Fontenay (Saint-Brice), par la comtesse Marie, veuve d'Henri-le-Libéral, fut transférée dans la ville en 1358. Depuis l'année 1597, il y avait dans ce chapitre trois dignités, seize canonicats et vingt-sept chapelles qui étaient, comme celles de Saint-Quiriace, à la nomination du chapitre, sur la présentation du semainier. Le doyen était électif; le prévôt était nommé par le comte, et depuis par le roi; le chantre par l'archevêque de Sens; les autres chanoines alternativement par le comte et par l'archevêque. Lors de la Révolution, les prébendes valaient à peu près 1,200 livres.

L'église de Notre-Dame-du-Val a été détruite, mais il reste encore, à l'entrée du cloître, la tour bâtie de 1542 à 1546, laquelle sert de clocher pour l'église de Saint-Ayoul.

Saint-Nicolas de Provins, fondée en 1218 par Gervais, chanoine de Saint-Quiriace. Il y avait dix chanoines. Le doyen était électif; les neuf autres étaient alternativement à la nomination de l'archevêque et du chapitre de Saint-Quiriace. Le Pouillé de 1695 mentionne onze chapelles. Par une concession de Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, le chapitre de Saint-Nicolas présentait à la cure de Léchelle. Lors de la suppression, les prébendes ne valaient plus guère que 600 livres.

Digitized by Google

Notre-Dame de Melun était primitivement une petite abbaye. Le roi Robert, qui mourut au château de Melun en 1030, en fit une collégiale. Il n'y avait qu'une seule dignité, le chantre, et sept chanoines, tous à la collation du roi. Dix-sept titres de chapelles étaient attachés à cette collégiale. L'église, dont une partie peut remonter au roi Robert, fut consacrée en 1198 par Michel de Corbeil, archevêque de Sens.

Notre-Dame de Montereau, fondée, à ce que l'on croit, par un comte de Champagne, remplaçait un ancien monastère, d'où est venu le nom de *Monasteriolum* donné à la ville. L'église actuelle fut consacrée en 1395. Le chapitre se composait d'un doyen, d'un chantre et de neuf chanoines. Il y avait en outre sept titres de chapelains. Le doyen était électif; les autres à la nomination de l'archevêque de Sens. Ce chapitre fut supprimé en 1772, et ses biens réunis à la cure de Saint-Loup dans la même église.

Notre-Dame de Bray-sur-Seine, collégiale fondée en 1151, par Henri-le-Libéral, comte de Champagne. L'église fut dédiée le 31 août 1169, par Guillaume de Champagne, archevêque de Sens, frère du comte Henri. La cure de Sainte-Croix y fut réunie en 1454 ou 1477. Il y avait trois dignités : le doyen, le chantre et le trésorier, et sept canonicats. Le doyen électif; le chantre et un chanoine étaient à la collation du seigneur de Bray; les autres étaient nommés par l'archevêque de Sens. Il y avait dans cette collégiale douze titres de chapelains, d'après le Pouillé de 1695, tous à la collation du chapitre.

Courpalais. Collégiale de la Madeleine, fondée en 1213 par Pierre de Corbeil. Un doyen électif et douze chanoines à la nomination de l'archevêque de Sens. Quatre titres de chapelains.

Collégiale de Champeaux (*Campelli*). Champeaux était, avant 1789, le chef-lieu d'un doyenné, composé de sept paroisses appartenant au diocèse de Paris et formant en-

Digitized by Google

clave dans le diocèse de Sens. Sainte Fare, fondatrice de Faremoutiers, avait établi à Champeaux, où elle possédait des biens, un petit monastère de filles, sous l'invocation de saint Martin. Et cette abbaye subsista environ quatre siècles. Mais il est certain qu'avant l'an 1137 les chanoines avaient remplacé les religieuses, et que cette collégiale faisait partie du diocèse de Paris. La magnifique église de Champeaux, dédiée à saint Martin, remonte très-probablement à cette époque, car la plus grande partie de l'édifice doit être attribuée au douzième siècle. Il y eut d'abord un prévôt et douze chanoines, dont un devait être pris parmi les religieux de l'abbaye de Saint-Victor de Paris. En 1208, Eudes de Sully porta le nombre des prébendes à vingt-quatre; et Pierre de Nemours créa une seconde dignité, celle de chantre, en 1212. Mais les biens du chapitre ayant beaucoup diminué dans la suite, l'évêque Pierre de Gondi réduisit les canonicats de Champeaux à leur nombre primitif de douze, en 1594. Le chapitre nommait aux sept paroisses composant le doyenné : Champeaux, Andrezel, Quiers, Saint-Méry, la Chapelle-Gauthier, Fouju et l'Étang. Le célèbre Guillaume de Champeaux, mort en 1121, a probablement été chanoine de cette collégiale lors de sa fondation. Il y avait anciennement une petite église de Notre-Dame, qui servait pour la paroisse et touchait à la collégiale du côté du nord.

III. — Abbayes et Prieurés.

1. Ordre de Saint-Benoît.

L'ordre de Saint-Benoît comptait trois abbayes d'hommes et trois de filles, dans la partie du diocèse actuel qui dépendait de Sens ou de Paris.

Saint-Pierre ou *Saint-Père de Melun*, monastère très-ancien qui fut réédifié par Sévin, archevêque de Sens, vers

Digitized by Google

la fin du dixième siècle. La congrégation de Saint-Maur, qui en prit possession au milieu du dix-septième siècle, l'avait fait entièrement rebâtir. Le premier abbé commendataire depuis le concordat de François Ier fut Charles de Marillac, mort archevêque de Vienne. L'abbé de Saint-Père nommait à quatre des cures de la ville de Melun : Saint-Barthélemy, Saint-Aspais, Saint-Etienne et Saint-Liesne; et à neuf cures de la campagne : Vaux-le-Pénil, Réau, Pesqueux, Arbonne, Dammarie-sous-le-Lys, Champdeuil, Boissise-le-Roi, Episy, Montereau-sur-le-Jard. Cette abbaye valait 4,000 livres en 1789. C'est aujourd'hui la préfecture, dont chacun connaît l'admirable position.

Saint-Pierre de Chaumes, abbaye fondée en 1181 par un seigneur du nom de Hugues. Tristan de Salazar, archevêque de Sens, fut le premier abbé commendataire, de 1482 à 1519. Pendant que M. Couturier, supérieur de Saint-Sulpice, était abbé de Chaumes, M. Languet, archevêque de Sens, de concert avec l'abbé et les religieux, obtint la réunion de la mense conventuelle au petit séminaire de Sens, à la condition qu'un petit séminaire serait établi dans les bâtiments de l'abbaye; les exercices y furent ouverts au mois d'octobre 1747. L'abbaye de Chaumes valait 6,000 livres.

Saint-Pierre de Lagny (*Latiniacum*). Célèbre abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée vers 644 par saint Furcy, noble Irlandais, avec les libéralités du roi Clovis II et d'Erchinoald ou Archambaut, maire du palais. On y construisit trois églises, la première dédiée au Sauveur, la seconde, dédiée à saint Blaise, prit plus tard le nom du saint fondateur, et la troisième, dédiée à saint Pierre, demeura l'église abbatiale. Thibaut II, comte de Champagne, mourut à Lagny en 1152, et fut inhumé dans l'église abbatiale. L'église actuelle appartient principalement aux treizième et quatorzième siècles, mais ce bel édifice n'a jamais été achevé.

Digitized by Google

Le premier abbé commendataire fut Urbain, comte de Fiesque, en 1485. Guillaume de Castelnau, dit le cardinal de Clermont, abbé de Lagny en 1512, fit venir des religieux de Saint-Martin-des-Champs pour réformer ses religieux. En 1562, l'abbaye fut pillée par un parti huguenot que commandait le comte de Lorge. L'abbé Camille de Neuville de Villeroi y introduisit la réforme de Saint-Maur en 1641, et l'église fut bénie une dernière fois en 1687, par le supérieur de la congrégation de Saint-Maur, avec la permission de l'archevêque de Paris. L'abbaye de Lagny valait 12,000 livres.

Notre-Dame de Chelles. (*Cala*) Chelles était, dès les premiers temps de la monarchie, une villa royale; il paraît que sainte Clotilde, femme de Clovis Ier, y avait établi un petit monastère de filles, et une église sous le titre de Saint-Georges; mais sainte Bathilde, femme de Clovis II, le fit reconstruire, et elle est regardée comme la fondatrice de cette célèbre abbaye que l'on appela de son nom, Chelles-Sainte-Beauthour ou Beaudour. Sainte Bertille, prieure de Jouarre, en fut la première abbesse, et la reine fondatrice y finit ses jours en 680. Les reliques de l'une et de l'autre ont été précieusement conservées.

Sainte Bathilde avait fait construire une grande église dédiée sous le vocable de la Sainte-Croix, avec un autel de Saint-Georges et un autre de Saint-Etienne. La fondatrice bâtit encore une autre église en l'honneur de la Sainte-Vierge, qui devint l'église abbatiale. Elle fut reconstruite au neuvième siècle par Gisèle, sœur de Charlemagne, et enfin au treizième siècle, après un incendie arrivé en 1225. Elle fut consacrée (peut-être pour la seconde fois) par Etienne de Poncher, évêque de Paris vers 1512. Le chœur de l'église de Sainte-Croix servait de chapelle aux Bénédictins, qui desservaient l'abbaye et célébraient les grand'messes des religieuses dans la grande église ; sa nef, séparée par un mur, servait de paroisse aux officiers et

Digitized by Google

domestiques de l'abbaye, sous le nom de Saint-Georges. Les prêtres qui desservaient cette église prenaient le titre de chanoines.

L'abbaye fut réformée en 1499 par Jean Simon, évêque de Paris, et les abbesses devinrent alors triennales. Mais en 1559, elles redevinrent titulaires à la nomination du roi. Le revenu de Chelles était de 30,000 livres. L'église abbatiale de Chelles a été détruite, et la plupart des bâtiments ont été convertis en habitations particulières.

Notre-Dame de Malnoue (*Malanoda* ou *Fontellum*), commune d'Émerainville. Cette abbaye de Bénédictines existait avant 1129, puisque, en cette année, les religieuses d'Argenteuil, ayant été expulsées de leur monastère, les unes se retirèrent à Malnoue, et les autres suivirent Héloïse, leur abbesse, au Paraclet. L'église, du treizième siècle, était dédiée à la Sainte-Vierge et à saint Erasme. Cette abbaye fut réformée par Etienne de Poncher, évêque de Paris, qui siégea de 1502 à 1525. Dès lors les abbesses ne furent plus que triennales; mais, à partir de 1544, elles furent nommées par le roi. Cette abbaye, qui valait 8,000 livres, fut unie aux Ursulines de Versailles en 1772.

Abbaye de Villechasson-Moret-Provins. Cette ancienne abbaye de Bénédictines doit son origine à une noble fille, sainte Elisabeth-Rose, d'abord religieuse de Chelles, morte vers 1130. Elle avait établi primitivement sa communauté dans un lieu appelé *Rosetum*, près de Courtenay. Un peu plus tard, elle se fixa à Villechasson, paroisse de Chevry-en-Sereine. On voit encore, dans la ferme de Villechasson, des constructions qui annoncent que cette abbaye avait été florissante; mais, au bout de plusieurs siècles, elle était fort déchue, et, par un décret du 17 janvier 1755, M. de Luynes, archevêque de Sens, la supprima et la réunit au prieuré de Bénédictines de Moret, fondé en 1639 sous le nom de Notre-Dame des Anges. Cette maison prit dès lors le nom d'abbaye royale; mais elle ne subsista que vingt-

Digitized by Google

cinq ans environ sous ce titre, et, sur la demande du même cardinal de Luynes, Louis XVI, par un décret du 29 avril 1781, prononça l'extinction de l'abbaye de Villechasson-Moret et sa réunion au couvent de Champ-Benoît-Provins. Cette dernière communauté, primitivement établie avec le titre d'abbaye, au douzième siècle, au lieu dit Champ-Benoît, commune de Poigny, avait été réduite au titre de prieuré vers le milieu du quatorzième siècle. En 1625, la prieure, M[me] de Garges, transféra ses religieuses dans la ville de Provins, où elles construisirent un beau monastère, rue de Changy. Cette communauté reprit son ancien titre d'abbaye lorsque M[me] Gabrielle de Mercy, abbesse de Moret, y arriva avec ses religieuses. Le revenu de cette abbaye était de 12,000 livres au moment de la Révolution. Les bâtiments ont été convertis en quartier de cavalerie vers 1824.

Prieuré de Saint-Ayoul de Provins. Le prieuré de Saint-Ayoul de Provins fut fondé en 1048 par Thibaut I[er], comte de Champagne, sur l'emplacement où Sévin, archevêque de Sens, avait levé, en 996, les reliques de saint Aigulfe (Ayoul), abbé de Lérins, qui avaient été cachées en ce lieu par des moines de Fleury vers 865. Le comte Thibaut fit venir trente religieux Bénédictins de l'abbaye de Moutier-la-Celle, diocèse de Troyes. Le premier prieur fut saint Robert, qui devint ensuite abbé de Molesme et fondateur de Citeaux. En 1660, le prieuré de Saint-Ayoul adopta la réforme de Saint-Vanne. Le prieur était à la nomination de l'abbé de Moutier-la-Celle; il avait le privilége de rendre exclusivement la justice dans Provins du 14 au 21 septembre, ce qui subsista jusqu'en 1790.

L'ancien clocher de Saint-Ayoul, de style roman, pourrait bien remonter à la fondation du monastère, ou tout au moins au commencement du douzième siècle; le portail de l'église et quelques salles basses du couvent sont très-probablement de la première moitié du treizième siècle. Ces

Digitized by Google

bâtiments sont occupés aujourd'hui par la sous-préfecture et la manutention des subsistances militaires.

Bénédictines de Lagny. Une communauté de Bénédictines, fondée en 1163 dans la paroisse de Donnemarie, sous le nom de prieuré de Saint-Thomas de Laval, et dépendant de l'abbaye du Paraclet, vint se fixer à Lagny en 1639, et fut approuvée par lettres patentes de 1647. André du Saussay, vicaire général de l'archevêque de Paris, bénit la première pierre de ce monastère le 21 juin 1648.

Prieuré de Torcy, fondé, en 1674, par Louis Berryer, abbé commendataire de Notre-Dame du Tronchet (diocèse de Dol), sous le titre de Notre-Dame et de Saint-Louis. Les premières religieuses furent tirées de l'abbaye de Saint-Calais (diocèse du Mans). Madame d'Albert de Luynes, d'abord religieuse de Jouarre et ensuite troisième prieure (de 1697 à 1728), était en grande relation avec Bossuet et l'abbé de Rancé.

2. Ordre de Citeaux.

L'ordre de Citeaux comptait dans la partie sénonaise de notre diocèse 6 abbayes : 4 d'hommes et 2 de filles.

Notre-Dame de Prully ou *Preuilly*, (*Pruliacum*) commune d'Egligny, cinquième fille de Citeaux, fondée en 1118 par le comte de Champagne, Thibaut II, et sa mère la comtesse Adèle, fille de Guillaume le Conquérant. Le premier abbé fut Artaud, moine de Citeaux, très-estimé de saint Bernard. Cette abbaye fit trois fondations : Vauluisant en 1127, près de Villeneuve-l'Archevêque, Barbeaux en 1145, au lieu dit Saint-Port, et Colombe en 1146, au diocèse de Limoges.

En 1419, le pape Martin V avait permis à l'abbé de Preuilly l'usage des habits pontificaux. La commende fut établie en 1536 en faveur de Jacques d'Escoubleau, évêque de Maillezais en 1543. Dom Denis l'Argentier,

Digitized by Google

prieur claustral de Preuilly, devint ensuite abbé et réformateur de Clairvaux, et mourut en 1624. L'abbaye de Preuilly valait environ 8,000 livres. Le dernier abbé, M. de la Rochefoucauld du Breuil, grand vicaire d'Aix, fut député aux Etats-Généraux de 1789 pour le clergé de Provins. Les belles ruines de l'Eglise qui sont conservées avec tant d'intelligence par le propriétaire actuel, M. Husson, peuvent donner une idée de la splendeur de l'antique abbaye.

Notre-Dame de Jouy, (*Joyacum*) commune de Chenoise, abbaye fondée en 1124 par deux gentilshommes du pays, Pierre de Châtel et Milon de Naud, et augmentée par les libéralités du comte de Champagne, Thibaut II, ami de saint Bernard. Les premiers religieux furent tirés de Pontigny, dont Jouy était regardée comme la cinquième fille. Jouy fut à son tour mère de plusieurs maisons, entre autres de l'abbaye de Scellières, au diocèse de Troyes. En 1214, Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, consacra l'église de Jouy qui était fort belle, et dont il reste à peine quelques vestiges. Les bâtiments de service ont été bien conservés, et leur architecture accuse bien le douzième ou treizième siècle. Le premier abbé commendataire fut en 1535 le cardinal de Gaddi, évêque de Sarlat. L'abbaye de Jouy rapportait environ 20,000 livres au dernier abbé, M. de la Prunarède, doyen de l'église de Saint-Martin de Tours.

Barbeaux, (*Barbellum, Sacer Portus de Barbello*) commune de Fontaine-le-Port. Cinq pieux ermites s'étaient établis sur le bord de la Seine, et avaient construit une petite chapelle sous l'invocation de saint Acire. Peu de temps après, en 1145, ils cédèrent leur domaine à l'abbé de Preuilly, à la condition qu'il y ferait construire un monastère, qui fut appelé Saint-Port, *Sacer Portus.* Le roi Louis VII lui accorda le titre d'abbaye en 1147, et Martin, cellérier de Preuilly, en fut établi le premier abbé. Ce lieu paraissant insalubre aux religieux, ils transférèrent dix ans plus tard, en 1156,

Digitized by Google

leur établissement (1) au lieu appelé *Barbellum*, qui leur fut concédé par le roi. Ce prince fit de grandes largesses à l'abbaye de Barbeaux, et voulut y être inhumé dans l'église où son tombeau a subsisté jusqu'en 1793. La belle église de Barbeaux avait été consacrée au mois de mars 1178, par Guido ou Guy de Noyers, archevêque de Sens, assisté de tous ses suffragants. Le premier abbé commendataire fut dès 1498 Jean d'Espinay, évêque de Valence et de Die. L'abbaye de Barbeaux rapportait 20,000 livres.

L'église avait été démolie lors de la révolution, mais il restait encore au commencement du siècle un vaste bâtiment de construction récente qui fut donné à la Légion d'honneur, sous le premier Empire, pour y établir une maison d'éducation des orphelines de l'ordre. Ce projet ne put aboutir, et ce qui reste de Barbeaux a été converti en plusieurs habitations particulières.

Notre-Dame de Cercanceaux, (*Sacra Cella* ou *Sercancellum*) commune de Souppes. Cette abbaye, fille de la Cour-Dieu (diocèse d'Orléans), fut fondée en 1181, par Henri Clément, seigneur du Mez, paroisse de Dordives, qui devint maréchal de France en 1191. Elle fut dotée par le roi Philippe-Auguste vers l'an 1190. Le premier abbé commendataire fut Guillaume de Roulland, en 1514. Les revenus de cette abbaye n'étaient que de 4,500 livres, tant pour l'abbé que pour les religieux, qui n'étaient plus que trois lors de la suppression. Cercanceaux est aujourd'hui une papeterie très-importante.

Notre-Dame de la Joye, (*Gaudium*, *Beata Maria de Gaudio*) sur la paroisse de Nemours.

Cette abbaye de filles fut fondée vers l'an 1181, par Gautier, seigneur de Nemours, qui y fut enterré en 1188, dans le chœur des religieuses. La *Gallia* dit que ce monas-

(1) Voir un bon travail intitulé *Seine-Port et Sainte-Assise*, par l'abbé Delaforge, curé de Seine-Port.

Digitized by Google

tère fut fondé en 1231, par Philippe, seigneur de Nemours, qui obtint du roi saint Louis un terrain pour cette fondation. Du consentement du Chapitre général de Citeaux, cette maison fut associée à l'ordre en 1236 par les abbés de Preuilly, de Saint-Port et de Cercanceaux. En 1695. il y avait à la Joye vingt-trois religieuses de chœur et six converses. En 1751, M. Languet, archevêque de Sens, obtint la suppression de l'abbaye du mont Notre-Dame-lez-Provins, connue sous le nom de Filles-Dieu et en réunit les biens qui étaient fort modiques, à l'abbaye de la Joye; mais celle-ci eut bientôt le même sort. Elle fut supprimée en 1764, et réunie à celle de Villiers, paroisse de Cerny, près la Ferté-Aleps, au diocèse d'Orléans. Deux ans après, les ermites de la forêt de Sénart, s'établirent dans cette abbaye, où ils restèrent jusqu'à la Révolution.

Notre-Dame du Lys, (*Lilium*) célèbre abbaye de filles, fondée près de Melun en 1244, par la reine Blanche, mère de saint Louis. Ce prince ratifia cette fondation en 1248 et y ajouta d'autres biens. Plusieurs rois se montrèrent également généreux en faveur du Lys. Philippe-le-Bel lui avait donné plusieurs ossements considérables de saint Louis, ainsi que le cilice de ce prince, que nous avons encore moitié à Melun, moitié à Meaux. En 1602, l'abbesse Charlotte de Cluys acheta des religieux de Saint-Père de Melun le domaine de Dammarie (*Domnæ Mariæ*). Marguerite de la Trémouille-Rohan, abbesse en 1624, s'appliqua tout entière à la réforme du monastère, et s'affranchit de l'autorité des Cisterciens pour se mettre sous la juridiction de l'archevêque de Sens, ce qui fut confirmé par le pape en 1641. Dès la fin de 1638, Mme de la Trémouille était devenue abbesse de Jouarre où elle mourut en 1655. Le revenu du Lys était de 20,000 livres.

L'église et le monastère ont été détruits ; les bâtiments destinés aux étrangers sont devenus une jolie maison de

Digitized by Google

campagne avec un grand parc au milieu duquel les ruines de l'église sont encore d'un aspect grandiose.

Bernardines de Bray-sur-Seine, près de la porte de Jaulnes. La ville de Bray, avait un prieuré de Cisterciennes, établi en 1653, sous le nom de l'Ecole de Jésus. En 1695, ce monastère comptait dix-sept religieuses, et jouissait de 2,400 livres de rente. Il fut supprimé en 1759 par le cardinal de Luynes, qui réunit les biens de cette maison à la Charité de Bray pour être employés à l'éducation des jeunes filles.

3. — Ordre de Saint Augustin.

Saint-Séverin de Château-Landon. Childebert, fils de Clovis Ier, avait élevé une église sur le tombeau de saint Séverin, abbé d'Agaune, mort à Château-Landon le 11 février 506. Cette église fut d'abord desservie par des prêtres séculiers, auxquels Louis VII substitua dans le douzième siècle des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. L'abbaye de Saint-Séverin resta toujours sous la juridiction des archevêques de Sens, qui donnaient permission d'élire l'abbé et le prieur. Le premier abbé commendataire, Jacques d'Aubusson, y mit la réforme en 1497. Dans ce dessein, il nomma prieur de l'abbaye le pieux et savant docteur Jean Mauburne, ami de saint François de Paule, qui après avoir réformé l'abbaye de Saint-Séverin, s'occupa du prieuré qui en dépendait, Saint-Sauveur de Melun, puis des abbayes de Chaâge et de Livry. En 1567, deux religieux de Château-Landon, l'un diacre, nommé Caillat, l'autre prêtre, âgé de quatre-vingts ans, furent cruellement mis à mort par les protestants. L'inscription qui rappelle leur martyre peut encore se lire aujourd'hui dans le sanctuaire de l'église paroissiale. En 1636, les religieux de Saint-Séverin embrassèrent la règle de la Congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève de Paris. L'abbaye de Château-

Digitized by Google

Landon ne valait que 1,500 livres. L'église a été détruite, mais les bâtiments qui restent encore sont très-imposants et d'un grand intérêt pour les archéologues.

Saint-Jacques de Provins. Cette abbaye fut fondée en 1159 par le comte Henri le libéral, dans les bâtiments d'un ancien hospice de pélerins qui fut tranféré là où existe aujourd'hui l'Hôtel-Dieu.

Le comte établit dans cette abbaye les chanoines réguliers de Saint-Quiriace, de l'ordre de Saint-Augustin, qui embrassèrent en 1640 les règles de la Congrégation de Sainte-Geneviève de Paris, dite Congrégation de France. Michel de Genais, protonotaire apostolique, fut le premier abbé commendataire, de 1483 à 1495. L'église fut consacrée en 1501 par Jacques, évêque de Troyes, abbé commendataire. L'abbaye de Saint-Jacques valait environ 7,000 livres. L'abbé nommait aux cures de Chalmaison, Sourdun, Chenoise, Vulaines, Champcenets, Choisy et Morsains (diocèse de Troyes). L'abbé d'Aligre, mort en 1712, et Michel Guignace, dernier prieur, avaient embelli cette abbaye d'une manière remarquable (1). Il ne reste plus rien des anciens bâtiments ; quelques jolies maisons particulières ont été construites dans l'enclos de Saint-Jacques.

(1) La famille d'Aligre donna successivement quatre abbés à Saint-Jacques, de 1624 à 1712. François d'Aligre, né en 1620 à Venise, où son père était ambassadeur, fit profession à Saint-Jacques en 1636, succéda comme abbé, en 1643, à son frère Michel, et mourut le 21 janvier 1712. C'était un religieux de la vie la plus austère et d'une grande charité. En 1691, il avait donné cinq mille livres de rente pour la fondation d'une maison d'orphelines ; la ville de Provins le compte au nombre de ses plus insignes bienfaiteurs.

Michel Guignace, originaire d'Orléans, né en 1715, profès de Sainte-Geneviève, fut envoyé à Saint-Jacques en 1742, et nommé prieur en 1751. Il avait fait construire le bâtiment de 120 pieds de long qui couronnait la colline, et disposer les belles terrasses qui descendaient jusqu'à la route de Paris. Incarcéré le 5 octobre 1793 et relâché le 15 février 1794, il se retira dans la maison de son ami, M. Ythier de Saint-Saulles, où il disait la messe en cachette, et où il mourut le 19 mai 1796.

Digitized by Google

Le Jard, commune de Voisenon. Un pieux ermite du nom de Fulbert avait fondé en 1171 à Passy, commune de Villebéon, une petite communauté qui fut érigée en prieuré en 1176, par le pape Alexandre III. L'archevêque de Sens, Michel de Corbeil, en fit une abbaye dans les dernières années du douzième siècle. Adèle de Champagne, fille du comte Thibaut II et troisième femme de Louis le Jeune, possédait un château près de Melun au lieu appelé *Jardum*. Devenue veuve, elle donna ce château aux religieux de Passy, avec l'assentiment de l'archevêque Pierre de Corbeil, et le 10 avril 1204, le pape Innocent III approuva le transfert du titre abbatial de Passy au nouveau monastère du Jard, dédié sous le vocable de saint Jean-Baptiste. Cette même année, Pierre de Corbeil donna aux religieux du Jard la paroisse de Samois avec le lieu appelé Roiblai, commune de Saint-Merry, et en 1213 il leur donna encore la paroisse de Villebéon, dans l'étendue de laquelle Passy continuait à exister comme prieuré. Le premier abbé commendataire fut en 1543, Philibert Babou, évêque d'Angoulême. Les religieux du Jard suivaient la règle de la congrégation de Sainte-Geneviève. Cette abbaye ne valait que 3,000 livres.

Hiverneaux, (*Hibernale*) commune de Lésigny, diocèse de Paris. Dans le cours du douzième siècle, une abbaye de religieux de l'ordre de Saint-Augustin avait été fondée au lieu appelé *Mons æstivus*, Mont-éti ou Montétis, encore célèbre aujourd'hui par la foire qui s'y tient le 8 septembre, et qui fut établie par le roi Louis XII en 1512. Au commencement du treizième siècle, avant 1218, cette abbaye de Mont-éti fut transférée dans la vallée, à une lieue de là, sans sortir du territoire de la paroisse de Lésigny.

Cette abbaye, qui avait été presque entièrement ruinée par les guerres des Anglais et plus tard par les troubles religieux du seizième siècle, a été supprimée en 1784 ; ce

Digitized by Google

n'est plus aujourd'hui qu'une simple ferme appelée *les Hiverneaux*.

L'Hôtel-Dieu de Provins. L'ancien hospice de pèlerins (*Xenodochium*), fondé vers 1050 par le comte Thibaut Ier, au lieu où s'éleva plus tard l'abbaye de Saint-Jacques, fut transféré en 1159, par Henri-le-Libéral, dans l'ancien palais des comtesses de Blois. D'après une charte de Thibaut V de l'année 1263, il devait y avoir dans cette maison quatre prêtres, un clerc, dix frères lais et vingt-cinq religieuses. L'abbé d'Aligre, en faveur duquel le prieur Briautès avait donné sa démission en 1661, rétablit la discipline dans cette maison, et y introduisit des chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui y sont restés jusqu'à la Révolution. La direction de cet hôtel-Dieu est confiée depuis 1783 aux sœurs de la Charité de Nevers. Plusieurs parties des bâtiments sont évidemment du douzième siècle. On y a récemment construit une très-jolie chapelle dans le style du treizième siècle, qui a été consacrée le 29 septembre 1863 par l'évêque de Troyes, Mgr Ravinet.

Prieuré de Saint-Jean-Baptiste de Nemours. Ce prieuré fut fondé dans la seconde moitié du douzième siècle par Gauthier, seigneur de Nemours, chambellan de Louis VII, et par ce prince lui-même. Ils y établirent quatre religieux de l'ordre de Saint-Augustin, venus avec eux de Sébaste en Samarie, au retour de la seconde croisade. Le roi leur fit bâtir un monastère et une belle église sur les bords du Loing. L'archevêque de Sens, Guillaume de Champagne, leur donna les églises de Saint-Pierre et d'Ormesson. Ce prieuré, originairement conventuel, fut plusieurs fois donné à des séculiers, mais un arrêt du grand conseil de l'année 1721, le déclara conventuel, contrairement aux prétentions de M. de Chavigny, archevêque de Sens.

L'hôtel-Dieu de Nemours, fondé en 1189 par le même Gauthier, et où il y avait plusieurs chapelles, fut réuni au

Digitized by Google

prieuré de Saint-Jean par le pape Clément VII d'Avignon, en 1390.

Saint-Sauveur de Melun. Ce prieuré de l'ordre de Saint-Augustin avait été fondé, dit-on, au dixième siècle, par Renauld II, évêque de Paris, fils de Burcard, comte de Melun. L'église fut consacrée avant 1032 par Léothéric, archevêque de Sens, Macaire de Meaux et Renauld de Paris. On ne connaît pas exactement l'année de la suppression de ce prieuré.

Pomponne. Les ermites de Saint-Augustin de Paris établirent un couvent à Pomponne en 1328, près du pont de Lagny. Ils embrassèrent, dans le cours du dix-huitième siècle, la réforme des Augustins de la province de Bourges.

4. Ordre de Prémontré.

Le diocèse de Paris avait, dans la paroisse de Favières, une abbaye de cet ordre, nommée Hermières (*Hermeriæ*), fondée vers 1160 par un seigneur du nom de Regnault (*Reginaldus*). L'église, bâtie au treizième siècle, était dédiée à la Sainte-Vierge et à saint Nicolas. Les premiers religieux furent tirés de l'abbaye du Valsecret ou Vosseret, près Château-Thierry. Hermières est aujourd'hui une très-belle maison de campagne.

5. Ordre de Sainte-Claire.

Abbaye du Mont Sainte-Catherine de Provins, dite *les Cordelières*. Ce monastère fut fondé en 1237 par le comte de Champagne Thibaut IV, dit le Posthume ; il s'adressa à sainte Claire elle-même, qui lui envoya six religieuses de son couvent de Saint-Damien, et le prince les logea pendant quatre ans dans son palais, en attendant que leur monastère fût bâti. Cette maison, située dans l'emplacement le plus favorable sur la colline qui fait face à la ville haute de

Digitized by Google

Provins, était fort belle; mais elle fut dévastée à plusieurs reprises pendant les guerres et par des incendies; on y remarque encore une élégante salle voûtée du treizième siècle et un reste de cloître de la même époque. Thibaut IV avait voulu que son cœur fût déposé dans l'église de cette abbaye, où furent également inhumés son fils Thibaut V avec sa femme Isabelle, fille de saint Louis.

Comme la règle de sainte Claire était très-sévère, le pape Urbain IV permit en 1263 aux Cordelières de Provins de suivre la règle mitigée de sainte Claire, qu'il avait dressée à l'instance de saint Louis pour les religieuses de Longchamp, et, depuis cette époque, elles prirent le nom d'*Urbanistes*. La communauté était devenue fort nombreuse. En 1567, il y avait soixante-dix religieuses, et en 1664 on comptait encore vingt-neuf religieuses de chœur. Depuis 1629 les abbesses n'étaient plus élues que pour trois ans, ce qui donnait souvent lieu à des intrigues. Les frères Mineurs ou Cordeliers de Provins étaient les directeurs des religieuses. Il s'était introduit des désordres dans la maison, et, à la suite de procès scandaleux, le Parlement, par arrêt du 11 avril 1669, déclara l'archevêque de Sens, M. de Gondrin, supérieur du monastère, et les religieuses soumises à sa juridiction. Mais cette maison ne put se remettre des troubles qui l'avaient agitée, et en 1732 l'abbesse Thérèse Grassin eut ordre de ne plus recevoir de novices. L'archevêque de Sens, M. Languet, prononça l'extinction de cette abbaye le 7 septembre 1742, et on y établit un hôpital général. Cette fondation fut confirmée par plusieurs lettres patentes du roi, dont la dernière est du mois de décembre 1749. Confiée d'abord aux sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, cette maison est dirigée depuis 1782 par les sœurs de la Charité de Nevers.

Digitized by Google

IV. — Autres monastères.

Les Dominicains, frères prêcheurs ou *Jacobins*. Ces religieux avaient un très-beau monastère à Provins, fondé par le comte Thibaut V, gendre de saint Louis, et achevé en 1269, un an seulement avant la mort de ce comte. L'église, longue de plus de quarante mètres et divisée en trois nefs, était surmontée d'un élégant clocher. Le rétable de l'autel était orné de colonnes torses qui ont été transportées à l'Hôpital général, aussi bien que le petit monument gothique renfermant le cœur du fondateur. Après la Révolution, il ne restait plus de ce monastère qu'un bâtiment construit en 1685 et servant de dortoir. C'est dans cette maison que les Célestines ont établi, en 1839, le siége de leur congrégation naissante.

Les Cordeliers. Les frères mineurs conventuels de l'Ordre de Saint-François, communément appelés Cordeliers, avaient un couvent à Provins, fondé vers 1234 par le comte de Champagne, Thibaut IV. Ce monastère était vaste et pouvait contenir jusqu'à cent religieux. En 1579 il y en avait vingt-quatre, dont sept passaient pour de bons prédicateurs. L'église était ornée de belles boiseries et d'un beau tableau de Stella, qui ont été transportés dans l'église de Saint-Ayoul, lors de la suppression des couvents. Le tribunal, la maison d'arrêt et un théâtre récemment construit occupent aujourd'hui l'emplacement des Cordeliers.

Les Récollets, franciscains de l'étroite observance. Trois maisons : Melun, Montereau et Nemours.

Le couvent de Melun fut fondé en 1606 par Charles de Rostaing, seigneur de Vaux-le-Pénil. L'église placée sous le vocable de la Conception de la Sainte-Vierge, fut incendiée en 1760. Le cardinal de Luynes posa, le 6 octobre 1761, la première pierre de la nouvelle église, qui fut bénie, le 5 février 1763, par le R. P. Barat, définiteur général de l'Ordre

Digitized by Google

de Saint-François. Le couvent, fermé en 1792, fut converti en hôpital, et l'église qui depuis lors avait servi de salle de malades, a été rendue à sa première destination en 1859.

Le couvent de Montereau fut établi en 1617, à la recommandation des maréchaux de Vitry et de Lhospital; Louis XIII y contribua par une aumône, ainsi que Claude de Mondoucet, seigneur de Montceaux. Son emplacement est occupé aujourd'hui par la manufacture de porcelaines.

Les Récollets de Nemours furent fondés en 1625, par Henri de Savoie, duc de Nemours, et par Elisabeth d'Etampes, veuve du maréchal de la Châtre. Leur église fut bénie en 1646; c'est aujourd'hui le magasin d'une brasserie importante.

Les Capucins, franciscains de la plus stricte observance, avaient deux couvents : l'un à Melun, l'autre à Provins.

Celui de Melun fut établi en 1606, quelques mois seulement après la fondation des Récollets. Un religieux de cette maison desservait la chapelle de Voisenon, qui dépendait de la paroisse de Saint-Barthélemy de Melun, et ne fut érigée en commune qu'en 1790. Le couvent des Capucins est devenu le Collége communal de la ville de Melun.

Les Capucins de Provins durent leur établissement au frère Pacifique, originaire de cette ville, célèbre par ses voyages dans le Levant, et mort à Paris en 1653. La première pierre fut posée, le 10 juin 1614, par Robert de Harlay, seigneur de Monglat, gouverneur de Provins, et l'église fut consacrée sous le vocable de Saint-Louis, le 27 juin 1621, par Philibert de Brichanteau, évêque de Laon. Le couvent forme aujourd'hui plusieurs maisons particulières.

Les Trinitaires ou *Mathurins* à Fontainebleau. Ce monastère fut fondé en 1259 par le roi Louis IX, qui donna à ces religieux la chapelle de Saint-Saturnin, bâtie par Louis VII, à condition de construire une église en l'honneur de la sainte Trinité, et un hôpital pour les captifs et les pauvres

Digitized by Google

malades. Il devait y avoir sept frères, dont cinq au moins seraient prêtres. Ils étaient logés dans une des cours du château, qui porte encore aujourd'hui le nom de Cour des Mathurins.

Notre-Dame de la Merci. — Il y avait sur la paroisse de Chenoise un ancien ermitage dit de Limorel, fondé vers la fin du douzième siècle pour des religieux de Saint-Augustin, qui dépendaient de Saint-Jacques de Provins. Les religieux de la Merci, ordre fondé en Espagne au treizième siècle par saint Pierre Nolasque pour la rédemption des captifs, furent établis dans cet ermitage par le seigneur de Chenoise, qui obtint pour cette communauté la confirmation du pape Paul V en 1608. C'est de l'église de la Merci qu'a été tirée la belle statue de Philippe de Castille, que l'on voit aujourd'hui dans la cathédrale de Meaux.

Les Minimes, ordre fondé au quinzième siècle par Saint François de Paule, avaient deux établissements : l'un à Aulnoy, l'autre à Brie-Comte-Robert. Il y avait dans la paroisse d'Aulnoy, aujourd'hui Courchamp, au nord de Provins, un ancien couvent de religieux de l'ordre de Grand-mont qui furent remplacés, en 1599, par des Minimes ; mais cette communauté, qui avait très-peu de revenu, fut réunie aux Minimes de Vincennes dans le cours du dix-huitième siècle. On peut voir encore dans la ferme des Minimes l'abside romane de l'église, une belle pierre tombale du quatorzième siècle, et quelques vestiges d'un cloître qui remonte certainement au douzième.

Les Minimes furent établis à Brie-Comte-Robert en 1647, et y ont subsisté jusqu'à la Révolution.

Les Carmes. Ils furent établis à Melun vers 1494 par l'amiral Malet de Graville, seigneur de Milly, et Adrien de Lhospital, seigneur de Vitry-Coubert. Le couvent était vaste, et le clergé de France y tint une assemblée générale en 1579. Il fut rebâti presque entièrement après un incendie

arrivé en 1590. Quoique la maison ne fût pas riche, il y avait une douzaine de religieux en 1695. On y a établi depuis sa suppression, le palais de justice, ainsi que la caserne de gendarmerie, et l'église a été convertie en salle de spectacle.

Les Oratoriens à Provins. Le collége de Provins avait été organisé en 1560 dans l'ancien palais des comtes de Champagne; et deux prébendes, l'une de Saint-Quiriace, l'autre de Notre-Dame-du-Val, y avaient été attachées. Il était dirigé par un principal, tantôt ecclésiastique, tantôt laïque. En 1670, ce collége fut donné par la ville aux Oratoriens qui ont gouverné avec succès cet établissement jusqu'au mois d'août 1792. Il y eut souvent jusqu'à vingt-cinq pensionnaires et de quatre-vingts à cent élèves externes. Le revenu du collége, lors de la suppression des Oratoriens, était d'environ 7,000 livres.

Les prêtres de la Mission ou *Lazaristes*, fondés par saint Vincent de Paul. Ils furent établis à Fontainebleau, en 1661, par Anne d'Autriche, pour desservir la paroisse et donner des missions dans les villages voisins. Ils étaient au nombre de dix dont l'un avait le titre de curé et était nommé par le supérieur général de la Congrégation. Fontainebleau dépendait primitivement de la paroisse d'Avon.

Les Frères de la Charité de Saint Jean de Dieu. En 1662, la reine Anne d'Autriche fit construire près de l'église paroissiale d'Avon, un hôpital de malades, qui était confié aux soins des Frères de Saint-Jean de Dieu. Cette maison où il n'y avait d'abord que six lits d'hommes, prit un grand accroissement dans la suite et fut encore augmentée dans les derniers temps par les libéralités de la reine Marie-Antoinette. Elle avait été réunie lors de la Révolution, aux hospices de Fontainebleau, qui furent autorisés à la vendre à M. de Cosnac en 1822, pour y établir un petit séminaire, comme on l'a vu, page 167.

Digitized by Google

Frères des Ecoles chrétiennes. Lors de la suppression des ordres religieux, la ville de Melun possédait la maison-mère des Frères des écoles chrétiennes, fondés en 1680 par Jean-Baptiste de la Salle, chanoine de Reims. Ce saint prêtre avait d'abord établi sa communauté à Saint-Jean de Rouen ; mais comme cette maison était devenue insuffisante, le frère Agathon, cinquième supérieur général, transféra en 1778 le siége de sa congrégation à Melun, où les Frères se fixèrent au faubourg Saint-Ambroise, dans le couvent habité précédemment par les Ursulines. Leur maison a servi pendant quelque temps de tribunal, et a été depuis transformée en quartier de cavalerie.

V. Monastères de Filles.

Les Annonciades de Melun. Dès le douzième siècle il existait à Melun un hôpital sous le vocable de Saint Nicolas, appelé dans les plus anciens titres l'hôpital du château de Melun. Des frères et des sœurs du Tiers-ordre de Saint-François y soignaient les malades et les pélerins, hommes et femmes.

En 1508, une transaction fut passée entre le maître de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques et les sœurs grises, maîtresses de l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas, d'après laquelle les hommes furent placés à Saint-Jacques et les femmes restèrent à Saint-Nicolas.

En 1624, les sœurs de Saint-Nicolas prirent sous l'autorité de l'archevêque de Sens la règle des Annonciades.

Par un bref du pape Urbain VIII du 28 août 1638, elles furent déchargées de l'obéissance des PP. Cordeliers qui les dirigeaient depuis 1623, et remises sous la juridiction de l'archevêque.

En 1695, il y avait quarante-une religieuses de chœur et sept converses.

Digitized by Google

Mais les querelles du jansénisme furent bientôt fatales à cette communauté. M. Languet, archevêque de Sens, lui interdit en 1740 de recevoir des novices. Un arrêt du grand conseil, du 17 février 1758, ordonna la suppression du monastère des Annonciades de Melun, et le cardinal de Luynes, en obtint l'extinction le 30 juin 1771.

Les biens des religieuses furent réunis à ceux de l'hôpital Saint-Nicolas, dont le service fut confié aux sœurs de la charité de Nevers, qui y restèrent jusqu'à la révolution pour servir les malades et tenir les écoles gratuites des pauvres filles. L'emplacement de l'hôpital-Saint-Nicolas, situé à l'extrémité orientale de l'île, est compris aujourd'hui dans la circonscription de la maison centrale.

La Visitation Sainte-Marie. Une maison de cet institut fut établie à Melun en 1635, et non en 1640, comme le dit la *Gallia Christiana.* Le monastère situé au quartier Saint-Ambroise avait son entrée sur le quai. Elle eut pour première supérieure la sœur Anne-Marguerite Clément, que les révélations dont il a plu à Dieu de l'honorer ont rendue célèbre dans tout l'ordre. Elle mourut à Melun en odeur de sainteté, le 3 janvier 1661.

Cette communauté comptait jusqu'à 52 religieuses de chœur en 1695 ; mais plus tard, comme elle manquait de ressources suffisantes, elle fut supprimée, le 15 juillet 1768, par le cardinal de Luynes, qui la réunit au monastère de Montargis, ce qui fut confirmé par lettres patentes du roi au mois d'août suivant.

Les Ursulines de Melun. Cette congrégation, fondée en 1537 par Ste Angèle Mérici, pour l'éducation des jeunes filles, s'établit à Melun en 1643. En 1695, il y avait quarante-deux religieuses de chœur et six converses. Anne Racine, fille du poète, fit profession dans cette maison le 6 novembre 1698, entre les mains de l'archevêque de Sens, Fortin de la Hoguette, et en présence de toute sa famille.

Il paraît que cette communauté avait donné dans les

Digitized by Google

erreurs du jansénisme. M. Languet défendit en 1740 d'y recevoir à l'avenir des novices, et en 1772, le cardinal de Luynes réunit la maison et les biens des Ursulines à l'hôpital Saint-Nicolas.

Le couvent des Ursulines avait son entrée sur la rue Saint-Ambroise ; son emplacement est, comme celui de la Visitation, renfermé aujourd'hui dans la vaste enceinte du quartier de cavalerie.

La Congrégation de Notre-Dame. Cet institut, fondé par le B. Pierre Fourrier, curé de Mattaincourt, dans les premières années du dix-septième siècle, fut approuvé en 1615 et 1616 par le pape Paul V. Les religieuses suivent la règle de saint Augustin et se consacrent à l'éducation des jeunes filles. Il y avait une maison de la congrégation à Provins et une autre à Nemours.

Celle de Provins date de 1629 ; mais le monastère ne fut commencé qu'en 1630. L'Eglise achevée en 1688 avait coûté 65,000 livres. En 1762, il y avait dans la maison vingt-quatre dames de chœur, onze sœurs converses, trente grandes pensionnaires, dix-sept jeunes filles et dix femmes de chambre. L'enclos de cet établissement était très-vaste et forme aujourd'hui plusieurs propriétés particulières.

Le couvent de Nemours doit sa fondation à M. de Bellegarde, archevêque de Sens, qui y établit en 1641 six religieuses de la maison de Joigny. Le prieur-curé de Saint-Jean bénit leur église en 1666. Cette maison est devenue, depuis la révolution, l'hospice de Nemours.

Filles de la Croix à Brie-Comte-Robert. Cet institut avait été fondé, en 1625, à Roye, en Picardie, pour l'éducation des jeunes filles, par M. Guérin, curé de cette ville. La communauté fut transférée à Brie-Comte-Robert en 1640, et approuvée par l'archevêque de Paris, François de Gondy. Plusieurs autres maisons sont sorties de celle de Brie, qui a subsisté jusqu'à la révolution.

Digitized by Google

Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul. Cette congrégation desservait deux hospices à Fontainebleau : l'*Hôtel-Dieu*, appelé aussi la Charité, fondé près du Château, en 1646, par la reine-mère, Anne d'Autriche, et l'hospice de la Sainte-Famille, plus connu sous le nom de la *Chambre* ou d'hospice du Mont-Pierreux, construit en 1696, en partie avec les libéralités de madame de Montespan.

VI. Commanderies de l'ordre de Malte.

L'ordre de Malte comptait dans la partie sénonaise de notre diocèse trois commanderies importantes : Beauvais, Chevru et La Croix-en-Brie.

Beauvais en Gâtinais, paroisse de Grès. Il y avait une chapelle dédiée d'abord à saint Eloi et plus tard à saint Jean-Baptiste, une maison pour le commandeur et une ferme. En 1184, elle possédait huit-cents arpents de prés ; son revenu était de cinq-mille livres en 1787 ; mais avec tous ses membres (dépendances), la commanderie de Beauvais valait 19,650 livres.

Chevru. Les Templiers étaient établis en cette paroisse avant l'année 1204. La chapelle était dédiée à saint Jean-Baptiste. Il y avait cinq-cent-cinquante arpents de terre, dont le revenu pouvait être de 9,000 livres ; mais avec ses membres, cette commanderie valait 17,080 livres.

La Croix en Brie. Cette commanderie restaurée en 1786 était devenue un très-beau château, avec une ferme importante. Le commandeur nommait à la cure du lieu : le revenu était de 17,000 livres, et, avec tous ses membres, de 28,550. Les membres de La Croix étaient : Rampillon et le Val de Provins (l'Hermitage), tous deux anciennes commanderies, et en outre : Châteaubleau, Coutençon, Champfleury, paroisse de Monceaux, et Maulny, paroisse de Melz.

Digitized by Google

ÉTAT ACTUEL DU DIOCÈSE DE MEAUX

I. — Formation et division du département de Seine-et-Marne.

L'Assemblée Constituante de 1789 ayant supprimé les anciennes provinces, décréta, le 15 janvier 1790, que la France serait divisée en départements dont le nombre pourrait varier de soixante-quinze à quatre-vingt-cinq ; chacun d'eux devait être divisé en districts, les districts en cantons, les cantons en municipalités ou communes, substituées aux anciennes paroisses.

Lorsqu'on fut tombé d'accord pour le nombre de quatre-vingt-trois départements, il fut décidé que l'ancienne province d'Ile-de-France, avec le Soissonnais et le Gâtinais, formerait six départements dans lesquels le nôtre fut compris sous la dénomination de département de la Brie et du Gâtinais (1), que la loi du 4 mars 1790 remplaça par celle

(1) La Brie, *Pagnus Briegius* ou *Brigensis*, comprenait tout le pays situé entre la Marne et la Seine, depuis leur confluent à Charenton jusqu'à la hauteur de Damery sur la Marne, sept kilomètres au-dessous d'Epernay, et de la commune de Clesle sur la Seine, six kilomètres au-dessous de Méry-sur-Seine.

La partie la plus occidentale de la Brie s'appelait Brie française ; ses villes principales étaient : Brie-Comte-Robert, Melun et Lagny. Elle avait pour limites à l'est le chemin perré, aujourd'hui route départementale, se dirigeant de Bray sur Chailly.

Tout le reste de la Brie formait la Brie champenoise, divisée en Haute-Brie, capitale Meaux ; Basse-Brie, capitale Provins ; et Brie Pouilleuse, capitale Sézanne selon les uns, Château-Thierry selon les autres.

Prise dans sa généralité, la Brie comprenait une partie des diocèses

Digitized by Google

de Seine-et-Marne. Les députés des provinces qui s'adjoignirent des représentants des communes, étaient chargés de préparer la division du département en districts. Après bien des tâtonnements et diverses propositions, il fut réglé que le département serait composé de cinq districts : Melun, Meaux, Nemours, Provins et Rozoy, divisés en trente-sept cantons, savoir :

District de Melun. Neuf cantons : Melun, Boississe-la-Bertrand, Brie-Comte-Robert, Le Châtelet, Chaumes, Fontainebleau, Mormant, Perthes et Tournan.

District de Meaux. Huit cantons : Meaux, Claye, Crécy, Crouy, Dammartin, La Ferté-sous-Jouarre, Lagny et Lizy-sur-Ourq.

District de Nemours. Huit cantons : Nemours, Beaumont, La Chapelle-la-Reine, Château-Landon, Egreville, Montereau, Moret et Voulx.

District de Provins. Sept cantons : Provins, Augers, Bray-sur-Seine, Donnemarie, Jouy-le-Châtel, Nangis et Sourdun.

District de Rozoy. Cinq cantons : Rozoy, Coulommiers, Faremoutiers, La Ferté-Gaucher et Rebais.

Cette organisation départementale ne subsista que peu d'années. La Constitution de l'an III (22 août 1795) supprima les districts et créa des administrations cantonales qui fonctionnèrent pendant cinq ans. La loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) rétablit la division du département en cinq arrondissements : Melun, Meaux, Fontainebleau, Provins et Coulommiers. Cette loi laissait encore subsister les trente-sept cantons, mais un arrêté des Consuls

de Paris, de Meaux, de Soissons, de Troyes et de Sens; il y avait un archidiaconé de Brie dans les trois premiers de ces diocèses.

Le GATINAIS, *Pagnus Gastinensis* ou *Vastinensis*, situé au sud de la Brie, s'étendait le long de la Seine depuis la rivière d'Ecole jusqu'à l'Yonne. Il se divisait en Gâtinais français au nord, capitale Nemours, et Gâtinais orléanais au midi, capitale Montargis.

Digitized by Google

du 25 fructidor an IX (12 septembre 1801) les réduisit à vingt-neuf, ce qui subsiste encore aujourd'hui, savoir :

Pour l'arrondissement de Melun, six cantons : Melun (nord), Melun (sud), Brie-comte-Robert, Le Châtelet, Mormant et Tournan.

Pour l'arrondissement de Meaux, sept cantons : Meaux, Claye, Crécy, Dammartin, La Ferté-sous-Jouarre, Lagny et Lizy.

Pour l'arrondissement de Fontainebleau, sept cantons : Fontainebleau, La Chapelle-la-Reine, Château-Landon, Lorrez-le-Bocage, Montereau, Moret et Nemours.

Pour l'arrondissement de Provins, cinq cantons : Provins, Bray-sur-Seine, Donnemarie, Nangis et Villiers-Saint-Georges.

Pour l'arrondissement de Coulommiers, quatre cantons : Coulommiers, La Ferté-Gaucher, Rebais et Rozoy (1).

Le nombre des communes ne fut pas d'abord parfaitement déterminé. Il existe dans les archives de la Préfecture de Melun un procès-verbal de démarcation des limites du département et de sa division en districts et cantons, dressé en présence de nos députés à l'Assemblée constituante. Cette pièce, qui ne porte pas de date, est certainement antérieure au 4 mars 1790, puisqu'on y trouve encore le nom de la Brie et du Gâtinais. Elle ne contient que 571 municipalités, mais les communes de Forfry, Mauregard, Grand-Champ, Saint-Martin-lez-Voulangis et Marles y ont été omises, de sorte que le vrai chiffre serait 576. Un tableau imprimé à Meaux, en 1791, pour servir d'instruction aux cartes de l'Atlas du département de Seine-et-Marne dressées par l'ingénieur Bonnet, coutient 574 communes, mais il y manque

(1) La circonscription de quelques cantons a été légèrement modifiée. Chenoise a passé du canton de Nangis à celui de Provins, en 1815. La Chapelle-Gauthier et Bréau, du canton du Châtelet à celui de Mormant, en 1817. Dormelles, du canton de Lorrez à celui de Moret, en 1826. Saint-Sauveur-sur-Seine, du canton de Donnemarie à celui de Bray, en 1832. Landoy, par sa réunion avec Courtevroult, a passé du canton de Provins à celui de Nangis, en 1842.

Digitized by Google

Bois-le-Roi, Veneux-Nadon, Montenils et les Chapelles, ce qui ferait 578 (1). Il est à remarquer que ces tableaux contiennent un certain nombre d'anciennes paroisses qui étaient déjà supprimées avant 1790, ou qui le furent peu de temps après. L'Almanach de Seine-et-Marne pour l'année 1793 ne donne que 558 communes, chiffre qui, par suite de suppressions successives, se trouve aujourd'hui (1er janvier 1876), réduit à 530 communes.

II. — Anciens diocèses qui ont contribué à former le diocèse actuel.

Le diocèse de Meaux, qui a la même circonscription que le département de Seine-et-Marne, est à peu près le double de notre ancien diocèse en étendue. Il a été formé de l'ancien diocèse de Meaux presqu'en entier ; d'un tiers environ de l'ancien diocèse de Sens et d'un certain nombre de paroisses des diocèses de Paris, Troyes, Soissons et Senlis.

Il ne sera pas sans intérêt de connaître dans quelle proportion chacun de ces diocèses a contribué à former le nombre des 530 communes de notre département.

Diocèse de Meaux. Si nous en exceptons 34 paroisses dont 31 font aujourd'hui partie du diocèse de Beauvais, et 3 qui font partie du diocèse de Soissons, nous possédons encore tout l'ancien diocèse de Meaux, ce qui nous donne 180 communes.

Diocèse de Sens. Ce diocèse a donné :

1. Tout l'arrondissement de Fontainebleau ;
2. Tout l'arrondissement de Provins, à l'exception de 8

(1) Dans ces deux documents, Notre-Dame de Montméliant est comprise à tort dans le canton de Dammartin. Cette petite paroisse était, avant 1789, une annexe de Morte-Fontaine qui, dès l'origine, a dû faire partie du département de l'Oise.

Digitized by Google

communes, savoir : Bannost, Jouy-le-Châtel et Pécy, qui appartenaient au diocèse de Meaux; Louan, Fontaine-sous-Montaiguillon, Villegruis, Chalautre-la-Grande et Saint-Martin-Chennetron, qui appartenaient au diocèse de Troyes;

3. Les cantons de Melun-nord, Melun-sud et du Châtelet en entier;

4. Le canton de Mormant, à l'exception de 6 communes qui, avec celle de Létang, aujourd'hui supprimée, formaient le doyenné de Champeaux et dépendaient de Paris;

5. Chaumes et Ozouer-le-Voulgis, canton de Tournan; Réau, canton de Brie; Lécherolles, Chevru, Moutils, Saint-Mars et La Chapelle-Véronge, canton de La Ferté-Gaucher; Courpalais, Bernay et Vilbert, canton de Rozoy. En tout pour le diocèse de Sens, 266 communes.

Diocèse de Paris. Ce diocèse a donné :

1. Tout le canton de Brie, à l'exception de Réau;

2. Le canton de Lagny, à l'exception de Jablines, Lesches, Coupvray et Chalifert, qui appartenaient à Meaux;

3. Le canton de Tournan, à l'exception de Chaumes et d'Ozouer-le-Voulgis.

4. Les paroisses de Champeaux, Andrezel, La Chapelle-Gauthier, Quiers, Saint-Méry et Fouju, canton de Mormant; Villeparisis, Villevaudé, le Pin et Courtry, canton de Claye; Neufmoutiers, Les Chapelles-Bourbon, La Houssaye et Villeneuve-Saint-Denis, canton de Rozoy; Moussy-le-Neuf, canton de Dammartin; Serris, canton de Crécy. En tout 68 communes.

Diocèse de Troyes. Nous possédons aujourd'hui neuf paroisses de l'ancien diocèse de Troyes : Louan, Fontaine-sous-Montaiguillon, Villegruis, Chalautre-la-Grande et Saint-Martin-Chennetron, canton de Villiers-Saint-Georges; Meilleray et Montolivet, canton de La Ferté-Gaucher; Montdauphin et Montenils, canton de Rebais.

Digitized by Google

Diocèse de Soissons. Nous avons hérité de six paroisses de ce diocèse : Verdelot, Villeneuve-sur-Bellot et Sablonnières, canton de Rebais ; Nanteuil-sur-Marne, Citry et Bassevelle, canton de La Ferté-sous-Jouarre.

Diocèse de Senlis. Ce diocèse nous a donné Othis, canton de Dammartin.

III. — Division du diocèse et nombre des paroisses.

Le diocèse actuel de Meaux est divisé pour l'administration ecclésiastique en deux archidiaconés, celui de Brie qui comprend les arrondissements de Meaux, Coulommiers et Provins, et celui du Gâtinais qui comprend les arrondissements de Melun et de Fontainebleau. Chaque arrondissement forme un archiprêtré, et chaque canton un doyenné. La circonscription des uns et des autres est la même, sauf quelques exceptions établies pour la commodité du service.

Les deux dignités d'archidiacre sont affectées aux deux vicaires généraux agréés par le gouvernement. Les titres d'archiprêtre et de doyen ne sont pas inhérents à la qualité de curé du canton, et sont toujours révocables à la volonté de l'évêque.

Les conférences ecclésiastiques sont au nombre de 29, et ont la même circonscription que les doyennés.

A la suite du concordat, un premier état pour la circonscription des paroisses avait été dressé au mois de janvier 1803, par M. de Barral, évêque de Meaux, et le préfet de Seine-et-Marne. Il comprenait 29 cures et 387 succursales, en tout 416 paroisses ; mais aucun traitement n'était encore assigné pour le service des succursales. Un décret du 26 décembre 1804 fixa à 283 le nombre des succursales du département de Seine-et-Marne, auxquelles un traitement serait affecté sur le trésor public. Un autre décret du 30 septembre 1807 porta le nombre de ces succursales à

Digitized by Google

354, ce qui, avec les 29 cures, faisait en tout 383 paroisses.

Cet état de choses dura jusqu'à la Restauration; mais depuis cette époque 10 succursales ont été érigées en cures de seconde classe, et 58 anciennes paroisses supprimées ont obtenu le titre de succursales, de sorte qu'au premier janvier 1876, le diocèse compte 440 paroisses : 6 cures de première classe, 33 cures de deuxième classe et 401 succursales.

Quelques communes possèdent plusieurs paroisses : Meaux et Melun ont deux cures; Provins en a trois, et Saint-Fargeau a deux succursales; d'où il suit que les 440 paroisses répondent seulement à 435 communes. Pour compléter le nombre de 530, il faut y ajouter dix-neuf communes ayant le titre de chapelle vicariale, six ayant le titre de chapelle, deux ayant le titre de chapelle de secours, cinquante-huit ayant une église sans aucun titre légal, et enfin dix qui n'ont point d'église.

Les listes qui suivent feront parfaitement connaître les divers changements qui ont eu successivement lieu depuis la création du diocèse actuel.

1. *Liste des anciennes paroisses qui ont été supprimées et ont perdu même le titre de commune.*

Sur les anciennes paroisses mentionnées dans le tableau dressé en 1790, seize étaient déjà supprimées en 1792, savoir :

Berchère,	réunie à	Pontault.
Bonsac,	—	Saint-Martin-Chennetron.
Boulay (le),	—	Souppes.
Breuil (le),	—	Voinsles.
Carrois,	—	Bailly.
Champigny,	—	Crisenoy.
Châtel (le),	—	Nangis.
Gesvres-le-Duc,	—	Crouy.

Digitized by Google

Isles-les-Meldeuses † (1),	réunie à	Armentières.
Madeleine (la),	—	Tournan.
Montgermont,	—	Pringy.
Moulignon,	—	Saint-Fargeau.
Néronville,	—	Château-Landon.
Saint-Germain-des-Noyers,	—	Bussy-Saint-Martin.
Saint-Séverin,	—	Château-Landon.
Villiers-le-Rigault,	—	Congis.

Trente-deux anciennes paroisses ont perdu leur titre de commune depuis la première division du diocèse, arrêtée en 1803, savoir :

Beaubourg,	réunie à Croissy,	en l'an XII (1803-1804).
Ségy †,	Quincy,	16 mars 1807.
Attilly,	Férolles,	3 août 1808.
Cossigny,	Chevry,	23 mai 1810.
Granchamp-les-Essarts,	Jaignes et Tancrou,	22 mars 1835.
Pecqueux,	Aubepierre,	3 janvier 1839.
Rademont,	Vendrest,	3 janvier 1839.
L'Étang,	Verneuil,	3 mars 1839.
La Fermeté,	Quiers,	8 mars 1839.
Mory,	Mitry,	8 mars 1839.
Combault †,	Pontault,	8 mars 1839.
Souilly †,	Claye,	25 juillet 1839.
Maisoncelles,	St-Martin-du-Bochet,	7 avril 1840.
Echampeu,	Lizy,	24 juin 1840.
Champcouelle,	Villiers-Saint-Georges,	21 fév. 1841.
Flaix,	Villiers-Saint-Georges,	21 fév. 1841.
Jacqueville †,	Amponville,	12 mai 1841.
Lady †,	Mormant,	14 juin 1841.
Valjouan †,	Villeneuve-lez-Bordes,	16 août 1841.
Herbauvilliers †,	Buthiers,	16 août 1841.
Suscy-le-Château,	Crisenoy,	24 fév. 1842.
Courtry †,	Sivry,	24 fév. 1842.
Aubigny †,	Montereau-sur-Jard,	22 mars 1842.

(1) Cette croix indique que l'église paroissiale existe encore.

Digitized by Google

Gimbrois, réunie à	Voulton,	18 avril 1842.
St-Martin-des-Champs,	Voulton,	18 avril 1842.
Landoy †,	Maison-Rouge,	4 juin 1842.
La Boissière,	Saints,	14 juin 1842.
Villeneuve-la-Hurée †,	Voinsles,	17 juin 1842.
Planoy,	Voinsles,	17 juin 1842.
Lagerville †,	Chaintreaux,	5 août 1842.
Crépoil †,	Cocherel,	11 déc. 1842.
St-Denis-du-Port,	Lagny,	27 août 1846.

Nota. — Jutigny, qui ne faisait primitivement qu'une seule commune avec Paroy, en a été démembrée, pour faire une commune distincte, par arrêté du Préfet du 7 février 1870.

Lizines-Sognolles, qui ne faisait qu'une commune, a été divisée en deux communes distinctes par une loi du 21 juillet 1874.

La commune de Pontcarré, réunie à celle de Roissy en 1810, a été rétablie le 3 juin 1829.

La commune d'Ormesson, réunie à celle de Chatenoy en 1842, a été rétablie le 11 juillet 1863.

2° *Liste des nouvelles cures érigées depuis le rétablissement des paroisses, en* 1803 *et* 1808.

La Chapelle-Gauthier,	ordonnance royale,	24 oct. 1821.
Chaumes,	—	10 août 1825.
Beaumont,	—	11 juin 1826.
Sourdun,	—	10 juin 1827.
Guérard,	—	2 mars 1828.
Chenoise,	—	10 déc. 1828.
Faremoutiers,	—	5 août 1829.
St-Ayoul de Provins,	—	20 mai 1829.
St-Nicolas de Meaux,	décret,	14 avril 1853.

St-Quiriace de Provins, succursale : 12 janvier 1821; cure : 21 juillet 1862.

Digitized by Google

3° *Liste des nouvelles succursales érigées depuis la division du diocèse arrêtée en* 1808.

	démembré de	ordonnance royale du
Saint-Pathus (1),	Oissery,	9 avril 1817.
Villemer,	Villecerf,	10 mars 1821.
Mons,	Donnemarie,	10 mars 1821.
Savigny,	Nandy,	1er août 1821.
Condé,	Montry,	24 nov. 1824.
Barbey,	Misy,	22 avril 1827.
Châtres,	Liverdy,	22 avril 1827.
Pomponne,	Thorigny,	22 avril 1827.
Verneuil,	Chaumes,	22 avril 1827.
Varennes,	Montereau,	11 juillet 1837.
Marolles,	Choisy,	29 mars 1838.
St-Germain-Laval,	Forges,	19 mars 1838.
Saint-Brice,	St-Ayoul (Provins),	31 mai 1840.
Montolivet,	Mont-Dauphin,	15 fév. 1843.
Isles-lez-Villenoy,	Villenoy,	6 oct. 1843.
Bagneaux,	Fay,	22 juillet 1844.
Egligny,	Chatenay,	9 juillet 1845.
Laval,	Salins,	9 juillet 1845.
Grisy-sur-Seine,	Noyen,	9 juillet 1845.
Grégy,	Evry-les-Châteaux,	9 juillet 1845.
Episy,	La Genevraye,	20 fév. 1846.
Vilbert,	Bernay,	3 mai 1846.
Meigneux,	Cessoy,	15 juin 1846.
Boitron,	Orly,	24 juin 1846.
Vulaines,	Samoreau,	24 avril 1847.
Montmachoux,	La Brosse-Montceaux,	24 avril 1847.
Fontaine-le-Port,	Le Châtelet,	7 août 1847.
Rouilly,	Ste-Croix (Provins),	20 déc. 1847.
Grand-Puits,	Bailly-Carrois, arrêté	5 déc. 1848.
Moulignon (2),	Saint-Fargeau, décret	25 fév. 1851.

(1) Notre-Dame de Dammartin avait d'abord le titre de succursale avec Rouvres pour annexe. L'ordonnance du 9 avril 1817 transféra ce titre à Saint-Pathus et réunit Rouvres à Saint-Mard.

(2) Moulignon, quoique succursale, fait toujours partie de la commune de Saint-Fargeau.

Digitized by Google

	démembré de	décret
Vaux-sous-Coulombs,	Crouy,	4 juin 1853.
Chauconin,	Neufmontiers,	15 avril 1854.
Vieux-Maisons,	Cerneux,	15 avril 1854.
Soisy,	Gouaix,	24 mars 1855.
Courtry,	Le Pin,	25 août 1856.
Fontains,	La Chapelle-Rablais,	31 déc. 1857.
Hondevilliers,	Sablonnières,	25 juillet 1858.
Noisy-le-Sec,	Flagy,	26 mars 1859.
La Chapelle-Iger,	Courpalais,	28 avril 1860.
Sigy,	Luisetaines,	13 avril 1861.
Treuzy,	Nonville,	13 avril 1861.
La Celle-sous-Moret,	Champagne,	5 avril 1862.
Saint-Mars,	Lécherolles,	20 déc. 1862.
Livry,	Chartrettes,	13 mai 1863.
Ocquerre,	Vendrest,	30 déc. 1863.
Rémauville,	Chaintreaux,	13 août 1864.
Saint-Mesmes,	Nantouillet,	28 déc. 1864.
Arville,	Gironville,	13 août 1865.
Le Vaudoué,	Noisy-sur-Ecole,	28 déc. 1865.
Bréau,	La Chapelle-Gauthier,	30 déc. 1865.
Ormeaux,	Nesles,	15 août 1866.
Vaucourtois,	Coulommes,	17 janv. 1867.
Préaux (1),	Paley,	6 janv. 1869.
Andrezel,	Guignes,	5 mai 1869.
Villeneuve-St-Denis,	Villeneuve-le-Comte,	12 févr. 1870.
Jutigny,	Paroy,	12 nov. 1872.
La Rochette,	Dammarie-les-Lys,	26 avril 1873.
Courcelles,	Salins,	10 nov. 1873.

4° *Liste des chapelles vicariales, des chapelles et des chapelles de secours érigées depuis* 1808, *avec le nom des paroisses auxquelles elles avaient été pour lors réunies.*

CHAPELLES VICARIALES.

Compans,	Thieux,	5 juin 1822.
Courtacon,	Champcenets,	5 juin 1822.

(1) Préaux était porté comme succursale, avec Paley pour annexe, sur les Etats dressés en 1803 et en 1808.

Digitized by Google

Carnetin,	Dampmart,	23 juillet 1826.
Saint-Thibault,	Lagny,	22 avril 1827.
St-Martin-Chennetron,	Villegruis,	21 sept. 1827.
Saint-Germain-Laxis,	Crisenoy,	13 juillet 1828.
Mousseaux,	Bray,	15 octob. 1843.
Coutençon,	Villeneuve-les-Bordes,	18 nov. 1857.
Magny-le-Hongre,	Serris,	22 octob. 1862.
Boissise-le-Roi,	Pringy,	17 nov. 1862.
St-Germain-sur-Ecole,	Cély,	12 janv. 1864.
Champdeuil,	Crisenoy,	13 janv. 1864.
Barcy,	Marcilly,	4 déc. 1864.
St-Germain-lez-Couilly,	Couilly,	17 déc. 1864.
Tigeaux,	Dammartin-en-Brie,	14 mars 1865.
Les Chapelles-Bourbon,	La Houssaye,	29 mars 1865.
Villemareuil,	Saint-Fiacre,	15 mai 1867.
Vinantes,	Montgé,	31 octob. 1868.
Arbonne,	St-Martin-en-Bierre,	17 déc. 1874.

Nota. — La chapelle de Notre-Dame du Marché de Meaux a été érigée en chapelle vicariale par décret du 29 avril 1868.

CHAPELLES.

Fresnes,	Annet,	ord. royale	18 juillet 1816.
Lesches,	Jablines,	—	21 juillet 1819.
Précy,	Charmentray,	—	27 déc. 1820.
Frétoy,	Beton-Bazoches,	décret	25 mars 1850.
Vaires,	Chelles,	—	14 juillet 1851.
Villiers-en-Bierre,	Chailly,	—	11 janv. 1868.

CHAPELLES DE SECOURS.

Crèvecœur,	La Houssaye,	décret	17 nov. 1849.
Baby,	Villuis,	—	27 nov. 1864.

Cinq oratoires ont été érigés en chapelles de secours, savoir :

	Communes.	Ord. royale.
Notre-Dame de	Dammartin,	4 juin 1826.
La chapelle St-Fiacre,	Villemareuil,	7 fév. 1830.

Digitized by Google

	Communes.	Ord. royale.
La chapelle de Brinville,	St-Sauveur-sur-Ecole,	20 juillet 1846.
— de Ponthierry,	Saint-Fargeau,	décret, 31 août 1867.
— du château de Montigny,	Valence,	4 juillet 1868.

5° *Liste des communes dont l'église n'a aucun titre légal, avec le nom des communes auxquelles elles ont été réunies pour le culte, en* 1808 :

Argentières,	réunie à Beauvoir.
Boisdon,	— Bézalles.
Boissettes,	— Le Mée.
Brou,	— Chelles.
Bussy-Saint-Martin,	— Bussy-Saint-Georges.
Chalautre-la-Reposte,	— Gurcy.
Changis,	— Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.
Chanteloup,	— Jossigny.
Châteaubleau,	— Saint-Just.
Chevrainvilliers,	— Chatenoy.
Clos-Fontaine,	— Quiers.
Collégien,	— Croissy-Beaubourg.
Conches,	— Gouvernes.
Courquetaine,	— Ozouer-le-Voulgis.
Cuisy,	— Le Plessis-l'Evêque.
Dagny,	— Chevru.
Douy-la-Ramée,	— Puisieux.
Emérainville,	— Croissy-Beaubourg.
Fontaine-sous-Montaiguillon,	Louan.
Fouju,	— Champeaux.
Garentreville,	— Burcy.
Gesvres-le-Chapitre,	— Forfry.
Giremoutiers,	— Mouroux.
Gravon,	— La Tombe.
Gressy,	— Messy.
Guermantes,	— Gouvernes.
Hautefeuille,	— Lumigny.
Leudon,	— Chartronges.

Digitized by Google

Lissy,	réunie à Limoges-Fourches.
Lizines,	— Sognolles.
Lognes,	— Champs.
Lourps (1),	— Savins.
Madeleine (la)	— Souppes.
Maisoncelles,	— Bougligny.
Marchémoret,	— Saint-Soupplets.
Marets (les),	— Champcenest.
Mauregard,	— Le Mesnil-Amelot.
Montarlot,	— Villecerf.
Mortery,	— Saint-Hillier.
Mouy,	— Bray.
Noisiel,	— Champs.
Obsonville,	— Ichy.
Ormesson,	— Chatenoy.
Passy,	— Villuis.
Pézarches,	— Touquin.
Plessis-aux-Bois (le),	— Iverny.
Poincy,	— Trilport.
Rouvres,	— Saint-Mard.
Rumont,	— Fromont.
Saint-Ange-le-Viel,	— Villemaréchal.
Saint-Léger,	— Rebais.
Vanvillé,	— Rampillon.
Vaux-sur-Lunain,	— Villebéon.
Vieux-Champagne,	— Maison-Rouge.
Vignely,	— Trilbardou.
Villegagnon,	— Bannost.
Vincy-Manœuvre,	— Le Plessis-Placy.
Vulaines (2),	— Saint-Quiriace.

(1) Toute la population de la commune de Lourps se trouve à Longueville, station importante du chemin de fer.

(2) Vulaines, réuni à Sainte-Croix de Provins en 1808, en a été détaché par ordonnance épiscopale du 10 novembre 1821, et uni à la nouvelle succursale de Saint-Quiriace, érigée par ordonnance royale du 12 janvier précédent.

Digitized by Google

6° *Listes des communes qui possèdent plusieurs églises.*

Meaux	Eglise cathédrale et paroissiale de Saint-Etienne, cure de 1re classe. Saint-Nicolas, cure de 2e classe. Notre-Dame du Marché, chapelle vicariale.
Melun	Saint-Aspais, cure de 1re classe. Notre-Dame, cure de 1re classe.
Provins	Sainte-Croix, cure de 1re classe. Sainte-Ayoul, cure de 2e classe. Saint-Quiriace, cure de 2e classe.
Dammartin	Saint-Jean, cure de 2e classe. Notre-Dame, succursale supprimée en 1817, chapelle de secours en 1826.
Saint-Fargeau	Succursale de Saint-Fargeau. Succursale de Moulignon. Chapelle de secours de Ponthierry.

Amponville et Jacqueville.
Armentières et Isles-les-Meldeuses.
Buthiers et Herbeauvilliers.
Chaintreaux et Lagerville.
Claye et Souilly.
Cocherel et Crépoil.
Maison-Rouge et Landoy.
Montereau-sur-Jard et Aubigny.
Mormant et Lady.
Pontault et Combault.
Quincy et Ségy.
Saint-Sauveur-sur-Ecole et Brinville.
Sivry et Courtry.
Villeneuve-les-Bordes et Valjouan.
Voinsles et Villeneuve-la-Hurée.

Digitized by Google

7° *Liste des communes dépourvues d'églises, avec le nom de la paroisse à laquelle elles sont réunies pour le culte.*

Cesson,	réuni à	Vert-Saint-Denis.
Châtillon-la-Borde,	—	Blandy.
Montenils,	—	Montdauphin.
Moutils,	—	La Chapelle-Véronge.
Pierrelez,	—	Saint-Martin-du-Boschet.
Poigny,	—	Sainte-Colombe.
Rupéreux,	—	Courchamp.
Saint-Ouen,	—	Saint-Cyr.
Sept-Sorts,	—	Jouarre.
Voisenon,	—	Rubelles.

Digitized by Google

TABLEAU GÉNÉRAL DES PAROISSES DU DIOCÈSE DE MEAUX

PAR ARCHIPRÊTRÉS ET DOYENNÉS.

NOTA. — Les cures sont désignées par des caractères majuscules ; les succursales par des caractères romains ; les chapelles et les annexes par des caractères italiques. — Les lettres c. v. indiquent les chapelles vicariales ; la lettre c. les chapelles ; les lettres c. s. les chapelles de secours. L'astérisque marque les cures de première classe. C. de (Canton de...) indique le canton civil auquel appartient la commune. An. de (Annexe de...) indique la commune à laquelle l'ancienne paroisse a été réunie pour le culte dans le tableau dressé en 1808 entre l'Évêque de Meaux et le Préfet de Seine-et-Marne.

ARCHIDIACONÉ DE BRIE

Archiprêtré de Meaux

DOYENNÉ DE MEAUX.

Chambry.
Barcy. c. v. An. de Marcilly.
Chauconin.
Crégy.
Fublaines.
Germigny-l'Evêque.
Isles-lez-Villenoy, C. de Claye.
Marcilly, C. de Lizy.
Douy-la-Ramée. An. de Puisieux.
Mareuil-lez-Meaux.
Meaux. * SAINT-ÉTIENNE.
Notre-Dame du Marché. c. v.
Meaux. SAINT-NICOLAS.
Montceaux.
Monthyon. C. de Dammartin.

Digitized by Google

Nanteuil-lez-Meaux.
Neufmontiers.
Penchard.
Plessis-l'Evêque (le). C. de Dammartin.
Cuisy. C. de Dammartin.
Saint-Fiacre. C. de Crécy.
Villemareuil. c. v. C. de Crécy.
Trilbardou. C. de Claye.
Vignely. C. de Claye.
Trilport.
Poincy.
Varreddes.
Villenoy.

DOYENNÉ DE CLAYE.

Annet.
Fresnes. c.
Charmentray.
Précy. c.
Charny.
CLAYE-SOUILLY.
Courtry.
Iverny.
Plessis-aux-Bois (le).
Messy.
Gressy.
Mitry-Mory.
Nantouillet.
Pin (le).
Saint-Mesmes.
Villeparisis.
Villeroy.
Villevaudé.
Vaires. c. An. de Chelles.

DOYENNÉ DE CRÉCY.

Bailly-Romainvilliers.
Bouleurs.
Boutigny.
Chapelle-sur-Crécy (la).
Condé-Sainte-Libiaire.
Couilly.
St-Germain-sous-Couilly. c. v.
Coulommes.
Coutevroult.
Magny-le-Hongre. c. v. An. de Serris.
CRÉCY.
Dammartin-sous-Tigeaux.
Tigeaux. c. v.
Esbly.
Montry.
Quincy-Ségy.
Saint-Martin-lez-Voulangis.
Sancy.
Serris.
Vaucourtois.
Villeneuve-le-Comte.
Villeneuve-Saint-Denis.
Villiers-sur-Morin.

DOYENNÉ DE DAMMARTIN.

DAMMARTIN.
Notre-Dame. c. s.
Forfry.
Gesvres-le-Chapitre.

Digitized by Google

Juilly.
Longperrier.
Mesnil-Amelot (le).
Mauregard.
Montgé.
Vinantes. c. v.
Moussy-le-Neuf.
Moussy-le-Vieux.
Oissery.
Othis.
Saint-Mard.
Rouvres.
Saint-Pathus.
Saint-Soupplets.
Marchémoret.
Thieux.
Compans. c. v. C. de Claye.
Villeneuve-sous-Dammartin.

DOYENNÉ DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE.

Bassevelle.
Bussières.
Chamigny.
Citry.
FERTÉ-SOUS-JOUARRE (la).
Jouarre.
Sept-Sorts.
Luzancy.
Méry.
Nanteuil-sur-Marne.
Pierrelevée.
Reuil.
Saâcy.
Sammeron.
Signy-Signets.
Sainte-Aulde.
Saint-Jean-les-deux-Jumeaux
Changis.
Ussy.

DOYENNÉ DE LAGNY.

Bussy-Saint-Georges.
Bussy-Saint-Martin.
Chalifert.
Champs.
Noisiel.
Chelles.
Brou.
Chessy.
Coupvray.
Croissy-Beaubourg.
Collégien.
Emérainville.
Dampmart.
Carnetin. c. v. C. de Claye.
Ferrières.
Gouvernes.
Guermantes.
Conches.
Jablines.
Lesches. c.
Jossigny.
Chanteloup.
LAGNY.
Saint-Thibault. c. v.
Montévrain.
Pomponne.
Pontcarré. C. de Tournan.
Thorigny.
Torcy.
Lognes. An. de Champs.

Digitized by Google

DOYENNÉ DE LIZY-SUR-OURCQ.

Armentières.
Cocherel.
Congis.
Coulombs.
Crouy-sur-Ourcq.
Dhuisy.
Etrépilly.
Germigny-sous-Coulombs.
Jaignes.
LIZY-SUR-OURCQ.
Mary.
May-en-Multien.
Ocquerre.
Plessis-Placy (le).
Vincy-Manœuvre.
Puisieux.
Tancrou.
Trocy.
Vaux-sous-Coulombs.
Vendrest.

Archiprêtré de Coulommiers.

—

DOYENNÉ DE COULOMMIERS.

Amillis. C. de la Ferté-Gaucher.
Aulnoy.
Beautheil.
Boissy-le-Châtel.
Celle-sur-Morin (la).
Chailly.
COULOMMIERS.
FAREMOUTIERS. C. de Rozoy.
GUÉRARD.
Haute-Maison (la). C. de Crécy.
Maisoncelles.
Marolles. C. de La Ferté-Gaucher.
Mauperthuis.
Mouroux.
Giremoutiers.
Pommeuse.
Saint-Augustin.
Saints.

DOYENNÉ DE LA FERTÉ-GAUCHER.

Chapelle-Véronge (la).
Moutils.
Chartronges.
Leudon.
Chevru.
Dagny.
Choisy-en-Brie.
FERTÉ-GAUCHER (la).
Jouy-sur-Morin.
Lécherolles.
Meilleray.
Montolivet.
Saint-Barthélemy.
Saint-Mars.
Saint-Martin-des-Champs.
Saint-Remy.
Saint-Siméon.

Digitized by Google

DOYENNÉ DE REBAIS.

Bellot.
Boitron.
Chauffry.
Doue.
Hondevilliers.
Montdauphin.
Montenils.
Orly.
REBAIS.
Saint-Léger.
Saint-Cyr.
Saint-Ouen.
Saint-Denis-lez-Rebais.
Saint-Germain-sous-Doue.
Sablonnières.
Trétoire (la).
Verdelot.
Villeneuve-sur-Bellot.

DOYENNÉ DE ROZOY.

Bernay.
Chapelle-Iger (la).
Courpalais.
Fontenay-Trésigny.
Houssaye (la).
Crèvecœur. C. S.
Lumigny.
Hautefeuille.
Marles.
Mortcerf.
Nesles-la-Gilberde.
Ormeaux.
Plessis-feu-Aussous (le).
ROZOY.
Touquin.
Pézarches.
Vaudoy.
Vilbert.
Voinsles.

Archiprêtré de Provins.

—

DOYENNÉ DE PROVINS.

Chalautre-la-Petite.
CHENOISE.
Courchamp. C. de Villiers-Saint-Georges.
Cucharmoy.
Melz-sur-Seine. C. de Villiers-Saint-Georges.
Provins. { * STE-CROIX. ST-AYOUL. ST-QUIRIACE. }
Rouilly.
Saint-Brice.
Sainte-Colombe.
Poigny.

Digitized by Google

Lourps. An. de Savins.
Saint-Hillier.
Mortery.
Saint-Loup-de-Naud.
Vulaines. An. de St-Quiriace.
Soisy. C. de Bray.
SOURDUN. C. de Villiers-Saint-Georges.

DOYENNÉ DE BRAY-SUR-SEINE.

Balloy.
Bazoches-lez-Bray.
BRAY-SUR-SEINE.
Mousseaux. c. v.
Mouy.
Chalmaison.
Everly.
Fontaine-Fourches.
Gouaix.
Grisy-sur-Seine.
Hermé.
Jaulnes.
Jutigny. C. de Donnemarie.
Montigny-le-Guédier.
Noyen.
Ormes (les).
Saint-Sauveur-lez-Bray.
Villenauxe-la-Petite.
Villiers-sur-Seine.
Villuis.
Passy.
Baby. c. s.

DOYENNÉ DE DONNEMARIE.

Cessoy.
Chatenay.
DONNEMARIE.
Dontilly.
Egligny.
Gurcy.
Chalautre-la-Reposte.
Lizines.
Sognolles.
Luisetaines.
Meigneux.
Mons.
Montigny-Lencoup.
Paroy.
Savins.
Sigy.
Thénisy.
Villeneuve-les-Bordes.
Coutençon. c. v.
Vimpelles.

DOYENNÉ DE NANGIS.

Bailly-Carrois.
Bannost.
Villegagnon.
Bézalles.
Chapelle-Rablais (la).
Chapelle-Saint-Sulpice (la). C. de Provins.
Croix-en-Brie (la).
Fontains.
Gastins.

Digitized by Google

Clos-Fontaine. An. de Quiers. C. de Mormant.
Jouy-le-Châtel.
Maisonrouge.
Vieux-Champagne.
NANGIS.
Pécy.
Rampillon.
Vanvillé.
Saint-Just.
Châteaubleau.

DOYENNÉ DE VILLIERS-SAINT-GEORGES.

Augers.
Beauchery.
Beton-Bazoches.
Frétoy. c. C. de Nangis.
Boisdon. An. de Bézalles. C. de Nangis.
Cerneux.
Chalautre-la-Grande.
Champcenets.
Courtacon. c. v.
Marets (*les*).
Léchelle.
Saint-Martin-Chennetron. c. v. An. de Villegruis.
Louan.
Fontaine-sous-Montaiguillon.
Monceaux-lez-Provins.
Saint-Martin-du-Boschet.
Pierrelez. An. de Cerneux.
Sancy.
Vieux-Maisons.
Villegruis.
VILLIERS-ST-GEORGES.
Voulton.
Rupéreux. An. de Courchamp.

ARCHIDIACONÉ DU GATINAIS

Archiprêtré de Melun.

DOYENNÉ DE MELUN (NORD).

Boissise-la-Bertrand.
Crisenoy. C. de Mormant.
Champdeuil. c. v. C. de Mormant.
Maincy.
Mée (le).
Boissettes.
Melun. * SAINT-ASPAIS.
Montereau-sur-Jard.
Nandy.
Rubelles.
Voisenon.
Savigny-le-Temple.
Seine-Port.
Vaux-le-Pénil.
Vert-Saint-Denis.
Cesson.

Digitized by Google

DOYENNÉ DE MELUN (SUD).

Cély.
Saint-Germain-sur-Ecole. c. v.
Chailly-en-Bierre.
Villiers-en-Bierre. c.
Dammarie-les-Lys.
Fleury-en-Bierre.
Melun. * NOTRE-DAME.
Moulignon. Commune de Saint-Fargeau.
Perthes.
Pringy.
Boissise-le-Roi. c. v.
Rochette (la).
Saint-Fargeau.
(*Ponthierry.* c. s.)
Saint-Martin-en-Bierre.
Arbonne. c. v.
Saint-Sauveur-sur-École.
(*Brinville.* c. s.)

DOYENNÉ DE BRIE-COMTE-ROBERT.

BRIE-COMTE-ROBERT.
Chevry-Cossigny.
Combs-la-Ville.
Coubert.
Evry-les-Châteaux.
Férolles-Attilly.
Grégy.
Grisy-Suisnes.
Lésigny.
Lieusaint.
Limoges-Fourches.
Lissy.
Moissy-Cramayel.
Réau.
Servon.
Soignolles.
Solers. C. de Tournan.

DOYENNÉ DU CHATELET.

Blandy.
Châtillon-la-Borde.
CHATELET (le).
Chartrettes.
Echouboulains.
Ecrennes (les).
Féricy.
Fontaine-le-Port.
Héricy.
Livry. C. de Melun (nord).
Machault.
Moisenay.
Saint-Germain-Laxis. c. v.
An. de Crisenoy.
Sivry.
Valence-en-Brie.

DOYENNÉ DE MORMANT.

Andrezel.
Aubepierre.
Beauvoir.
Bombon.
Bréau.
Champeaux.

Digitized by Google

Fouju.
CHAPELLE-GAUTHIER (la).
Courtomer.
Fontenailles.
Grand-Puits.
Guignes.
MORMANT.
Ozouer-le-Repos.
Quiers.
Saint-Méry.
Saint-Ouen.
Verneuil.

DOYENNÉ DE TOURNAN.

Châtres.
CHAUMES.
Argentières. An. de Beauvoir. C. de Mormant.
Favières.
Gretz.
Liverdy.
Neufmoutiers. C. de Rozoy.
Chapelles-Bourbon (les). C. V. C. de Rozoy. An. de La Houssaye.
Ozoir-la-Ferrière.
Ozouer-le-Voulgis.
Courquetaine.
Pontault.
Presles.
Roissy.
TOURNAN.

Archiprêtré de Fontainebleau.

—

DOYENNÉ DE FONTAINEBLEAU.

Avon.
Bois-le-Roi.
* FONTAINEBLEAU.
Samois.
Samoreau.
Vulaines-sur-Seine.

DOYENNÉ DE LA CHAPELLE-LA-REINE.

Achères.
Amponville.
Boissy-aux-Cailles.
Boulancourt.
Burcy.
Garentreville. C. de Nemours.
Buthiers.
CHAPELLE-LA-REINE (la).
Fromont.
Rumont.
Guercheville.
Larchant.
Nanteau-sur-Essonne.
Noisy-sur-Ecole.
Recloses.
Tousson.
Ury.
Vaudoué (le).
Villiers-sous-Grès.

Digitized by Google

DOYENNÉ DE CHATEAU-LANDON.

Arville.
Aufferville.
Beaumont.
Bougligny.
Maisoncelles.
Bransles.
Chaintreaux.
Chateau-Landon.
Chatenoy. C. de Nemours.
Chevrainvilliers. C. de Nemours.
Chenou.
Gironville.
Ichy.
Obsonville.
Mondreville.
Rémauville. C. de Lorrez.
Souppes.

DOYENNÉ DE MONTEREAU.

Barbey.
Brosse-Montceaux (la).
Cannes.
Courcelles.
Esmans.
Forges.
Grande-Paroisse (la).
Laval.
Marolles-sur-Seine.
Misy.
* Montereau.
Montmachoux. C. de Lorrez.
Noisy-le-Sec. C. de Lorrez.
Saint-Germain-Laval.
Salins.
Tombe (la). C. de Bray.
Gravon. C. de Bray.
Varennes.
Ville-Saint-Jacques. C. de Moret.

DOYENNÉ DE MORET.

Celle-sous-Moret (la).
Champagne.
Dormelles.
Ecuelles.
Episy.
Montigny-sur-Loing.
Moret.
Saint-Mammès.
Thomery.
Veneux-Nadon.
Vernou.
Villecerf.
Montarlot.
Villemer.

DOYENNÉ DE NEMOURS.

Bagneaux.
Madeleine (*la*). An. de Souppes. C. de Château-Landon.
Bourron.
Fay.
Fromonville.

Digitized by Google

Genevraye (la).
Grès.
Nanteau-sur-Lunain.
NEMOURS.
Nonville.
Paley. C. de Lorrez.
Poligny.
Saint-Pierre-lez-Nemours.
Ormesson. An. de Chatenoy.
Treuzy.

DOYENNÉ DE VOULX (CANTON DE LORREZ).

Blennes.
Chevry-en-Sereine.
Diant.
Egreville.
Flagy.
Lorrez-le-Bocage.
Préaux.
Thoury-Férottes.
Villebéon.
Vaux-sur-Lunain.
Villemaréchal.
Saint-Ange-le-Vieil.
VOULX.

LISTE ALPHABÉTIQUE

De toutes les paroisses de l'ancien diocèse de Meaux, ainsi que des paroisses des diocèses de Sens, de Paris, de Troyes, de Soissons et de Senlis, qui sont comprises dans la circonscription du diocèse actuel de Meaux.

NOTA. — Nous avons donné autant que possible pour chaque paroisse sa dénomination latine, le diocèse et le doyenné dont elle faisait partie avant 1789, le titulaire de l'église, le collateur de la cure, les anciens établissements religieux, et quelques courtes notes archéologiques sur les églises les plus intéressantes.

ACHÈRES, *Acheriæ*, diocèse de Sens; doyenné de Milly; titulaire : Sainte Fare; collateur : l'archevêque de Sens.

Une seule nef, portail roman fort endommagé, chœur du seizième siècle.

ACY, *Assiacum*, *Aciacum in Meltiano*, Meaux; chef-lieu d'un doyenné; Saint Pierre et Saint Paul; l'évêque.

L'église, du douzième siècle, a une belle flèche en pierre. Il y avait sur la paroisse une chapelle de Saint Loup à la collation de l'évêque. Acy dépend aujourd'hui du diocèse de Beauvais, canton de Betz.

AMILLIS, *Amilliacum* ou *Amilleia*, Meaux; d. de Coulommiers; Saint Pierre et Sainte Flodoberte; l'évêque.

Grande église à trois nefs probablement de la fin du douzième ou du commencement du treizième siècle, mais considérablement modifiée au seizième. Au lieu dit le Boschet ou Mont-Bauchier (*Mons Gaucherii*), il y avait très-anciennement un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît dépendant de l'abbaye de Molesme. Près du village, chapelle et fontaine de Sainte Flodoberte, religieuse de Faremoutiers.

Digitized by Google

Amponville, *Amponis villa*, Sens ; d. de Milly ; l'Assomption ; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin ; les religieux de Saint-Victor de Paris.

Sanctuaire du treizième siècle ; jolie piscine de la même époque.

Andrezel, *Andesellum* ou *Andresellum*, Paris ; d. de Champeaux ; Saint Jean-Baptiste ; le chapitre de Champeaux.

Petite église à trois nefs, qui ne remonte pas au delà du seizième siècle ; très-beau tabernacle.

Saint-Ange-le-Vieil, *Sanctus Angelus Michael*, Sens ; d. de Milly ; Saint Michel ; l'archevêque.

Appelé le vieil pour le distinguer du hameau de Villecerf où François Ier fit bâtir un château du nom de Saint-Ange.

Annet, *Alnetum* ou *Anethum*, Meaux ; d. de Claye ; Saint Germain d'Auxerre ; le prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris.

Il y avait au onzième siècle un prieuré de l'ordre de Cluny, qui fut réuni en 1338 à celui de Saint-Martin-des-Champs de Paris.

Antilly, *Antilliacum*, annexe de Betz, Meaux ; d. d'Acy ; Saint Maurice ; l'évêque nommait le vicaire.

Cette commune n'a que le titre de chapelle de secours et dépend de la paroisse de Betz, diocèse de Beauvais.

Arbonne, *Arbona*, Sens ; d. de Melun ; Saint Éloi ; l'abbé de Saint-Père de Melun.

Petite église du treizième siècle avec un seul bas-côté.

Argentières, *Argentariæ*, Sens ; d. de Melun ; Saint Bon ; l'abbé de Chaumes.

Armentières, *Armentaria* ou *Hermenteria*, Meaux ; d. de La Ferté-sous-Jouarre ; Saint Germain de Paris ; le chapitre de Meaux, qui conférait de plein droit.

Digitized by Google

Petite église à trois nefs ; portail roman ; le reste probablement du treizième siècle.

Arville, *Arœ villa* ou *Haravilla*. Sens ; d. du Gâtinais ; Saint Pierre et Saint Paul ; les bénédictins de Ferrières.

Petite église dont le chœur remonte au moins au treizième siècle ; arcature romane.

Attilly, *Attiliacum* ou *Altiliacum*, Paris ; d. du Vieux-Corbeil ; Saint Julien de Brioude ; l'archevêque.

Cette paroisse, qui ne comptait pas dix feux, était d'un grand revenu pour le curé qui était gros décimateur. Cette ancienne paroisse, aujourd'hui sans église, ne fait plus qu'une seule commune avec Férolles depuis 1808.

Aubepierre, *Alba petra*, Sens ; d. de Melun ; Saint Christophe ; l'abbé de Chaumes.

Une partie de l'église remonte au douzième siècle.

Aubigny, *Albiniacum*, Sens ; d. de Melun ; la Nativité de la Sainte Vierge ; l'archevêque.

Commune réunie à celle de Montereau-sur-Jard en 1842.

Aufferville, *Offervilla*, Sens ; d. de Milly ; Saint Martin ; l'archevêque.

Église du douzième siècle ; arcature cintrée dans le chœur ; portail ogival probablement du treizième.

Augers, *Auguriacus*, *Augeriacum* ou *Augertium ;* Sens ; d. de Provins ; Saint Étienne ; le chapitre de Sens.

Église à trois nefs, qui remonte au moins au douzième siècle. Ce village est la patrie de saint Anastase, archevêque de Sens, mort en 977.

Saint-Augustin, Meaux ; d. de Coulommiers ; Saint Augustin et Sainte Aubierge ; le chapitre de Meaux.

L'ancienne église qui tombait en ruines a été remplacée en 1862 par une grande chapelle construite sur un point

Digitized by Google

plus central. La chapelle de Sainte Aubierge, troisième abbesse de Faremoutiers, et la fontaine qui l'avoisine sont un but de pèlerinage.

Sainte-Aulde, *Auda* ou mieux *Alda*, Meaux; d. de Gandelu; Sainte Aulde, compagne de Sainte Geneviève; le chapitre de Meaux.

Aulnoy, *Alnetum*, Meaux; d. de Coulommiers; l'Assomption de la Sainte Vierge; le prieur de Sainte-Foi.

Petite église remontant au treizième siècle; stalles ornées de sculptures de la renaissance, 1531, provenant de l'église de Saint-Denis de Coulommiers; croix processionnelle du treizième siècle; chapelle de Saint-Jacques et Saint-Philippe de la Grange-Justin, à la collation du même prieur.

Avon, *Avon* ou *Avo*, Sens; d. de Milly; Saint Pierre; cure unie avant 1589 à la ministrerie des Trinitaires de Fontainebleau; le général des Trinitaires.

Plusieurs parties de l'église remontent au moins au douzième siècle; le sanctuaire est de 1550. Les Carmes avaient un couvent aux Basses-Loges, où ils s'étaient établis en 1632 dans un ancien prieuré de Saint-Nicolas dépendant de la Charité de Notre-Dame de Châlons. Près de l'église, maison de la Charité fondée par Anne d'Autriche et tenue par les frères de Saint-Jean-de-Dieu. Convertie en petit séminaire en 1823, elle est aujourd'hui la résidence des Pères de la congrégation du Saint-Rédempteur.

Viaduc de 30 arches, de 20 mètres de hauteur sur 10 mètres d'ouverture.

Baby, *Babiacum*, Sens; d. de Trainel; Sainte Anne; cure érigée en 1640; l'archevêque.

Bagneaux, *Balneoli*, Sens; d. de Milly; Saint Léonard; l'archevêque.

Digitized by Google

Bailly-Carrois, *Balliacum* et *Carreium*, Sens; d. de Montereau ; Saint Éloi ; le chapitre de Sens.

Église du treizième siècle ; piliers très-espacés ; très-belle chaire.

Bailly-Romainvilliers, *Balliacum* et *Romanivillare*, Meaux ; d. de Crécy ; l'Assomption de la Sainte Vierge ; les religieux de Saint-Germain-des-Prés.

Restes d'un vieux château. Il y a eu à Romainvilliers un prieuré sous le vocable de Saint Antoine, dit prieuré du Bois, uni en 1537 à la manse des religieux de Saint-Germain-des-Prés.

Balloy, *Balatorium*, Sens ; d. de Trainel ; Saint Héracle ; prieuré-cure de l'ordre de Prémontré ; l'abbé de Saint-Paul-lez-Sens.

Jolie petite église à trois nefs, construite dans le style roman en 1863. Chapelle de N.-D. en l'Isle, où l'on place l'ermitage de Bouchard, qui confirma saint Thibaut dans sa résolution de renoncer au monde.

Bannost, *Baano*, *Bannotum*, Meaux ; d. de Rozoy ; l'Assomption de la Sainte Vierge et Saint Jean-Baptiste ; le chapitre de la cathédrale.

Grande église à trois nefs, probablement du seizième siècle ; belles boiseries sculptées dans le sanctuaire.

Barbey, *Barbetium*, Sens ; d. de Marolles ; l'Assomption de la Sainte Vierge ; l'archevêque.

L'église possède un très-bel aigle en cuivre portant la date de 1788 ; belles pierres tombales.

Barcy, *Berceium*, Meaux ; d. d'Acy ; Sainte Geneviève ; le chapitre de Meaux, qui conférait de plein droit.

Ancienne chapelle de Saint Gobert au hameau de Pringy.

Bargny, *Brinnacum*, *Berenniacum* ou *Berniacum*, Meaux ;

Digitized by Google

d. de Nanteuil-le-Haudouin; Saint Denis; l'abbé du Lieu-Restauré.

Eglise en partie du douzième siècle. C'est aujourd'hui une annexe d'Ormoy, canton de Betz, diocèse de Beauvais.

Saint-Barthélemy-en-Beaulieu, *Sanctus Bartolomeus in Bello loco*, Meaux; d. de La Ferté-Gaucher; Saint Barthélemy; l'évêque.

Grande et belle église à trois nefs, probablement tout entière du seizième siècle.

Bassevelle, *Bassa villa*, Soissons; d. de Chézy; l'Invention de la Sainte Croix; l'abbesse de N.-D. de Soissons.

Jolie église à trois nefs du seizième siècle. A la ferme de la Croiselotte il a existé autrefois un prieuré de Célestins.

Bazoches-lez-Bray, *Bazochia*, *Basileia* ou *Basilica juxta Brayacum*, Sens; d. de Trainel; Saint Pierre et Saint Paul, et non Saint Mathurin; l'archevêque de Sens et le prieur de Saint-Sauveur alternativement.

Bauchery, *Boscheriacum* ou *Bosseriacum*, Sens; d. de Provins; Saint Pierre; les doyens de Saint-Quiriace et de N.-D. du Val de Provins.

L'église fut consacrée en 1504 par Tristan de Salazar, archevêque de Sens; très-beau chœur du treizième siècle; tour massive de la même époque, inachevée.

Beaubourg, *Bellus Burgus*, Paris; d. de Lagny; Sainte Marie-Madeleine; l'abbesse de Malnoue.

Cette petite paroisse a été réunie à la commune de Croissy en l'an XII (1803-1804).

Beaumont-en-Gatinais, *Bellus mons*, Sens; d. de Gâtinais; Saint Barthélemy; l'archevêque.

Grande église à un seul bas-côté; douzième et treizième siècles. Ancien hôtel-Dieu desservi par les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul.

Digitized by Google

BEAUTHEIL, *Bellatilia* ou *Beltel*, Meaux; d. de Coulommiers; Sainte Anne et Saint Martin; l'évêque.

Le domaine de Maillard appartenait aux Chartreux de Paris.

BEAUVOIR, *Bellus visus* ou *Bellum videre*, Sens, d. de Melun; Saint Hubert; l'abbé de Chaumes.

Eglise à deux nefs qui peut remonter au douzième siècle, consacrée en 1502 par Tristan de Salazar.

BELLOT, *Bellotum* ou *Belo*, Meaux; d. de La Ferté-Gaucher; Saint Loup de Troyes; l'évêque.

Eglise à trois nefs rebâtie au seizième siècle; le bas de la tour est du treizième.

BERCHÈRES, *Berchariæ*, Paris; d. de Lagny; Saint Pierre-ès-Liens; le prieur de Gournay.

Cette petite paroisse, qui ne comptait que trois feux, et dont l'église, simple chapelle, avait été rebâtie en 1737, fut réunie à la commune de Pontault dès 1792.

BERNAY, *Bernacum* ou *Bernaium*, Sens; d. de Melun; Saint Pierre; l'archevêque.

Il y avait un prieuré simple de Sainte-Marie-Madeleine de Segrais, ordre de Prémontré, à la nomination de l'abbé d'Hermières. Petite église à une seule nef, construction du treizième siècle; sanctuaire postérieur.

BETON-BAZOCHES, *Betonium in Bazochiis* ou *Beteon in Basilica*, Sens; d. de Provins; Saint Denis; l'archevêque.

Grande église à trois nefs, treizième ou quatorzième siècle.

BETZ, *Betissæ*, Meaux; d. d'Acy; Saint Germain de Paris; le collége Louis-le-Grand.

Dans l'église, chapelle de N.-D. de Lorette à la collation des héritiers du fondateur. Betz est aujourd'hui une cure, chef-lieu de canton dans le diocèse de Beauvais; l'église est de style roman.

Digitized by Google

Bézalles, *Besallæ*, Sens; d. de Provins; Sainte Marie-Madeleine; l'archevêque.

Blandy, *Blandiacum*, Sens; d. de Melun; Saint Maurice; l'archevêque.

Eglise du seizième siècle; très-beau chœur; nef partagée en deux par un rang de piliers. Restes imposants de l'ancien château : plusieurs tours et larges fossés. Il y avait dans ce château deux chapelles sous le titre de Notre-Dame, à la collation du seigneur. (Voir l'histoire du château et du bourg de Blandy, par M. Taillandier, 1854.)

Blennes, *Blenia* ou *Blennæ*. Sens; d. de Marolles; Saint Victor et Saint André; l'archevêque.

Il y a eu anciennement une léproserie, et au hameau de Maurepas une abbaye de Bernardins dépendante de Preuilly.

Boisdon, *Boscus dunum*, Sens; d. de Provins; Saint-Loup de Sens; le chapitre de Saint-Quiriace. (Le Pouillé de 1695 donne pour patrons saint Gille, *Ægidius*, et saint Loup.)

Jolie petite église du treizième siècle; il y a eu anciennement une nef collatérale à gauche.

Bois-le-Roi, *Boscus Regis*, Sens; d. de Melun; Saint Pierre; le chapitre de Sens.

Grande église à trois nefs presque entièrement reconstruite de 1838 à 1840; tour probablement de la fin du douzième siècle. Prieuré simple de Saint-Vincent et Saint-Louis *de bello loco in silvâ Bieriâ*, ordre de Saint-Augustin, à la nomination du roi. Cet ermitage, fondé par saint Louis en 1264, fut supprimé en 1701, et le revenu uni aux Mathurins de Fontainebleau.

La Boissière, *Buxeria*, Meaux; d. de Rozoy; Saint Jacques le majeur; l'évêque.

Il n'y a plus d'église; la commune a été réunie à celle de Saints en 1842.

Digitized by Google

BOISSETTES, *Bosculi* ou *Buxeriæ*, Sens ; d. de Melun ; Saint Louis ; le seigneur du lieu ; cure démembrée de Boissise-la-Bertrand en 1673.

Eglise construite en 1682.

BOISSISE-LA-BERTRAND, *Boissiacum*, mieux *Busciacum*, *Boisseria-Bertrandi*. Sens ; d. de Melun ; Saint Germain-d'Auxerre ; l'archevêque.

Eglise remontant au douzième siècle, mais profondément modifiée.

BOISSISE-LE-ROI, *Boissiacum* ou *Busciacum*, *Boisseria Regis*, Sens ; d. de Melun ; Saint Denis ; l'abbé de Saint-Père de Melun.

Eglise à trois nefs, treizième siècle ; fonts baptismaux de la même époque.

BOISSY-AUX-CAILLES, *Busciacum* ou *Boissiacum*, Sens ; d. de Milly ; Saint Martin ; l'archevêque.

Chœur très-ancien, arcature à plein cintre.

Le surnom de cette paroisse lui vient des cailloux formant poudingue qu'on trouve en abondance sur son territoire.

BOISSY-LE-CHATEL, *Busciacum* ou *Boissiacum*, Meaux ; d. de Coulommiers ; Saint Sulpice et Saint Laurent ; le prieur de Reuil.

Chapelle Saint-Jacques, au château, à la collation du seigneur.

BOISSY-LES-GOMBRIES, *Boissiacum ad Gomeriam*, Meaux ; d. de Nanteuil-le-Haudouin ; Saint Etienne ; l'évêque. La Gombrie ou les Etangs poissonneux.

Cette paroisse, démembrée de Fresnoy en 1737, fait aujourd'hui partie du diocèse de Beauvais, et forme une seule succursale avec Fresnoy-les-Gombries.

Digitized by Google

Boitron, *Bottero*, Meaux; d. de La Ferté-sous-Jouarre; Saint Laurent; l'abbé de Rebais.

Bombon, *Bonbon* ou *Bonbun*, Sens; d. de Melun; Saint Germain de Paris; l'abbé de Chaumes.

Eglise à un seul bas-côté; tour en grès probablement du seizième siècle. Il y avait anciennement un prieuré de l'ordre de Saint-Augustin, Notre-Dame de Tréhans (*de Trahentibus*) ou de Saint-Maur, qui dépendait de l'abbaye du Jard. Il est encore mentionné dans un pouillé de Sens postérieur à 1746.

Bougligny, *Boblignïacum*, Sens; d. de Milly; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'archevêque.

Chœur probablement du treizième siècle.

Bouillancy, *Boullennacum* ou *Boullenciacus*, Meaux; d. d'Acy; Saint Pierre; l'abbé de Saint-Faron.

Chapelle de la Sainte-Famille, au château, à la présentation du seigneur. Cette paroisse est aujourd'hui du diocèse de Beauvais, canton de Betz.

Boulains ou Echou-Boulains, Sens; d. de Montereau; Sainte-Marie-Madeleine; l'abbé de Preuilly.

Cure érigée en 1678 et formée de deux hameaux : Boulains, qui dépendait de Valence, et Echou, qui dépendait de Coutançon. La petite église de Boulains a été rebâtie en 1870, et bénie par le curé-doyen du Châtelet le 12 novembre 1871.

Le Boulay, *Boleyum*, Sens; d. de Milly.

L'église du Boulay, dédiée à la Sainte Vierge, ayant été détruite dans les guerres de religion, son prieuré, dépendant de l'abbaye du Jard, fut transféré dans la chapelle du château. Cette paroisse a été réunie à la commune de Souppes en 1792.

Digitized by Google

Boulancourt, *Bollani Curtis*, Sens; d. de Milly; Saint Denis; l'archevêque.

Quelques vestiges du douzième ou treizième siècle.

Bouleurs, *Bollatorium*, Meaux; d. de Crécy; Sainte Madeleine et Saint Maur; l'évêque.

Eglise à trois nefs, en grande partie du treizième siècle.

Boullare, *Boularia* ou *Boullearia*, Meaux; d. d'Acy; Saint Etienne; l'évêque.

Aujourd'hui du diocèse de Beauvais, canton de Betz. Il y avait une chapelle de Saint-Nicolas à la collation de l'évêque, et une autre de Saint-Martin-le-Pauvre, annexe du prieuré de Sainte-Marie-Madeleine, de La Ferté-Milon.

Bourron, *Burro* ou *Bozoniacum*, Sens; d. de Milly; Saint Sévère; l'archevêque.

L'église, sans ornements, pourrait être attribuée au douzième siècle. Elle a été fort agrandie dans ces derniers temps, et dotée d'un beau clocher aux frais de M. le baron de Brandois pour la plus grande partie. La bénédiction des nouvelles constructions a eu lieu le 28 octobre 1860. Ancienne maladrerie réunie en 1695 à l'hôtel-Dieu de Fontainebleau.

Boutigny, *Botiniacum* ou *Vultiniacum*, Meaux; d. de Coulommiers; Saint Médard; le Chapitre de Meaux, qui conférait de plein droit.

Eglise du quinzième siècle; très-joli clocher formant porche bâti en 1856. A Magny, chapelle de Saint-Loup à la nomination du Chapitre. Notre-Dame de Sœur-Giboust, également à la nomination du Chapitre.

Bransles, *Branlæ*, Sens; d. de Ferrières; Saint Loup de Sens; l'archevêque.

Le chœur de l'église et ses collatéraux, du douzième siècle. Il y avait dans l'église un prieuré de Saint-Loup, ordre de Saint-Benoît, qui dépendait de Ferrières. Deux

Digitized by Google

foires très-fréquentées pour la vente des bestiaux (3 mai et 1er septembre), établies en 1133 par Henri Sanglier, archevêque de Sens.

BRAY-SUR-SEINE, *Braium* ou *Braia*, mieux *Brajacum ad Sequanam*, Sens ; d. de Trainel ; Sainte Croix ; l'archevêque et le seigneur du lieu alternativement.

Il y avait dans la même église une collégiale sous le vocable de Notre-Dame. Bray avait aussi un couvent de Bernardines. La plus grande partie de l'église est du douzième siècle ; des additions y ont été faites au seizième.

BRÉAU, *Brolium*, Sens ; d. de Melun ; la Nativité de la Sainte Vierge ; l'archevêque.

Il y avait à Bréau un couvent de pénitents du tiers-ordre de Saint-François fondé en 1609, qui a subsisté jusqu'à la Révolution.

BRÉGY, *Bregiacum*, Meaux ; d. de Nanteuil-le-Haudouin ; deux paroisses : Saint-Pierre, à la nomination de l'abbé de Rebais, et Saint-Germain de Paris, à la nomination de l'évêque de Meaux.

Brégy est aujourd'hui du diocèse de Beauvais, canton de Betz. L'église de Saint-Pierre, la seule qui subsiste, est formée de deux vaisseaux ayant chacun leur pignon sur la façade. C'était un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît.

LE BREUIL, *Brolium*, Meaux ; d. de Rozoy ; Saint Léonard ; le séminaire des Missions étrangères.

La petite église avait été rebâtie en 1768 ; cette paroisse était réunie à Voinsles en 1792.

SAINT-BRICE OU FONTENAY, *Fontanetum*, Sens ; d. de Provins ; Saint Brice ; le Chapitre de Notre-Dame du Val.

BRIE-COMTE-RORERT, *Braya*, mieux *Braia Comitis Roberti*, Paris ; d. du Vieux-Corbeil ; Saint Etienne ; l'archevêque.

Digitized by Google

Son nom lui vient de Robert, comte de Dreux, frère de Louis VII.

L'église de Brie, de forme rectangulaire, est une des plus belles du diocèse; chœur et tour du treizième siècle; nef postérieure; portail du seizième; très-belle sacristie récemment construite par le curé actuel, M. Petit. Brie a eu jusqu'à la Révolution un couvent de Minimes et un autre de Filles de la Croix. Curieuses sculptures de l'ancien hôtel-Dieu, monument historique.

LA BROSSE-MONTCEAUX, MONTCEAUX-LA-BROSSE ou MONCELLES, *Broscia* ou *Bruscia Moncelli*, Sens; d. de Marolles; la Nativité de la Sainte Vierge; l'abbé de Saint-Remy-lez-Sens.

Petite église qui remonte au treizième siècle et même au douzième, s'il est vrai, comme on le dit, qu'elle ait été consacrée par saint Thomas de Cantorbéry.

BROU, *Brolium* ou *Bro*, Paris; d. de Chelles; Saint Baudille ou Baudèle, martyr de Nîmes; le collége Louis-le-Grand.

Petite église reconstruite en 1738. Il y avait au lieu dit la Villeneuve-aux-Anes un couvent de Mathurins fondé dès le treizième siècle.

BRUMETS, *Brumetum*, Meaux; d. de Gandelu; Saint Crépin et Saint Crépinien; les religieux de Cerfroid, dont le monastère était situé dans l'étendue de la paroisse.

Brumets est aujourd'hui du diocèse de Soissons, canton de Neuilly-Saint-Front.

BURCY ou BURSY, *Bursiacum*, Sens; d. de Milly; Saint Amand; l'archevêque.

BUSSIÈRES, *Buxeriæ*, Meaux; d. de La Ferté-sous-Jouarre; Saint Médard; l'abbé de Saint-Faron.

BUSSY-SAINT-GEORGES, *Busciacum*, *Bucceium*, *Buxiacum*, Paris; d. de Lagny; Saint Georges; l'archevêque.

Petite église rebâtie en 1595.

Digitized by Google

Bussy-Saint-Martin, *Busciacum*, *Bucceium*, *Buxiacum*, Paris; d. de Lagny; Saint Martin; l'archevêque.

Petite église à trois nefs du treizième siècle.

Buthiers, *Buteriæ*, Sens; d. de Milly; Saint Maur; l'archevêque.

Le bas de la tour et le chœur du treizième siècle.

Cannes, *Canalis* ou *Cane*, Sens; d. de Marolles; Saint Georges; le prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris.

Prieuré de Saint-Pierre, ordre de Saint-Benoît, à la nomination du même prieur. Petite église à deux nefs; traces de plusieurs époques; clocher reconstruit en 1848. Depuis 1855 l'église a été parfaitement restaurée par les soins du curé, M. Blanquet.

Carnetin, *Carnetanum*, Meaux; d. de Claye; Saint Antoine; l'évêque.

Carrois, *Carreyum*, Sens; d. de Montereau; Saint Michel; l'archevêque.

Cette petite paroisse sans église ne fait plus qu'une commune avec Bailly depuis 1792.

La Celle-sous-Moret, *Cellula subtùs Moretum*, Sens; d. de Montereau; Saint Pierre-ès-Liens; l'archevêque.

Au château de Tournanfuye ou Graville il a existé autrefois une chapelle ou prieuré de Sainte-Barbe, dépendante de l'abbaye du Jard.

La Celle-sur-Morin, *Cella* ou *Lacella suprà Mucram*, Meaux; d. de Crécy; Saint Sulpice; le séminaire des Missions étrangères.

Chapelle de Saint-Fiacre à la collation du même séminaire. Prieuré conventuel de l'ordre de Saint-Benoît dans une île du Morin. (Voir page 225.)

Cély, *Cœliacum*, Sens; d. de Melun; Saint Etienne; l'archevêque.

Digitized by Google

Cerneux, *Cernetum*, Sens; d. de Provins; Saint Brice; l'archevêque.

Nef avec un seul bas-côté, le tout du treizième siècle.

Cesson, *Cessonum*, Sens; d. de Melun; Saint Martin; l'archevêque.

Prieuré de Saint-Loup-le-Petit, au hameau de Saint-Leu, ordre de Saint-Benoît, donné en 1176 par Guillaume, archevêque de Sens, à l'abbaye de Saint-Père de Melun, à charge de transférer à Cesson la paroisse de Saint-Leu. La commune est réunie pour le culte à celle de Vert-Saint-Denis. L'église de Saint-Martin de Cesson, qui remontait au treizième siècle et tombait depuis longtemps en ruines, a été entièrement démolie en 1835.

Cessoy, Sens; d. de Montereau; Saint Laurent; ancienne annexe de Mons.

Petite église bâtie par les habitants en 1760.

Chailly-en-Brie ou Maldenrée, *Calagum*, ou *Calliacum mala esculenta*, Meaux; d. de Coulommiers; Saint Médard; le prieur de Reuil.

Chailly est l'ancien *Calagum* situé à la jonction de deux voies romaines. Petite église à trois nefs, presque toute du treizième siècle. Chapelle de Saint-Lazare, ancienne maladrerie, à la collation de l'évêque.

Chailly-en-Bierre, *Calliacum*, Sens; d. de Melun; Saint Paul; le chapitre de Notre-Dame de Melun.

Très-beau rétable d'autel, d'ordre corinthien, provenant de l'ancienne maison des Jésuites de Paris.

Chaintreaux, *Chintreolæ*, Sens; d. de Milly; Saint Pierre et Saint Paul; le prieur de Néronville.

Chalautre-la-Grande. *Calestria magna*, Troyes; d. de Pont-sur-Seine; Saint Georges; l'évêque.

Digitized by Google

L'église a quelques parties du douzième siècle ou du commencement du treizième.

Chalautre-la-Petite, *Calestria parva*, Sens; d. de Provins; Saint Martin; l'abbé de Bonneval.

Église romane pour la plus grande partie, probablement du douzième siècle. Il y avait trois prieurés dans cette paroisse : Saint-Martin de Chalautre, ordre de Saint-Benoît, à la nomination de l'abbé de Bonneval ; le prieuré de Saint-Jean-Baptiste de Bois-Artault et le prieuré de Notre-Dame du Jariel, tous les deux de l'ordre de Saint-Augustin, et à la nomination de l'abbé de Saint-Jacques de Provins.

Chalautre-la-Reposte, *Calestria reposita*, Sens; d. de Montereau ; Saint Pancrace ; l'archevêque.

Chalifert, *Calleferium*, *Caroli feritas* ou *firmitas*, Meaux ; d. de Crécy; Saint André ; l'évêque.

Petite église construite dans le cours du dix-huitième siècle. Prieuré de Saint-Pierre uni à l'archevêché de Paris.

Chalmaison, *Caroli Domus*, Sens ; d. de Provins ; Saint Étienne ; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'abbé de Saint-Jacques de Provins.

Le chœur de l'église et ses deux chapelles latérales sont une belle construction du treizième siècle.

Chambry, *Cameriacum*, Meaux ; d. d'Acy ; l'Assomption de la Sainte Vierge ; l'évêque.

Église romane refaite au quinzième ou seizième siècle.

Chamigny, *Caminiacum*, Meaux; d. de Gandelu; Saint Étienne ; le prieur de Reuil.

Très-beau sanctuaire du treizième siècle, au-dessous duquel est une crypte soutenue par quatre élégantes colonnes. Cette chapelle porte le nom de Notre-Dame de la Cave. Prieuré de la Madeleine qui servait de maison de convalescence aux religieux de Reuil, et le prieuré de

Digitized by Google

Notre-Dame du Rouget, à la nomination de l'abbé de Chambrefontaine.

CHAMPAGNE, *Campaniacum*, Sens; d. de Montereau; l'Assomption de la Sainte Vierge; le prieur de Pont-Loup de Moret.

Portail à plein cintre sans ornement; sanctuaire du treizième siècle.

CHAMPCENETS, *Campus Senectutis*, Sens; d. de Provins; Saint Martin; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la nomination de l'abbé de Saint-Jacques de Provins.

Petite église du treizième siècle; très-belle pierre tombale de J. Lhuillier, abbé d'Épernay, portant la date de 1569.

CHAMPCOUELLES, *Chancœlla* ou *Campus crudelis*, Sens; d. de Provins; Saint Sulpice; l'archevêque.

Prieuré de Saint-Antoine, ordre de Saint-Benoît, dans ladite église, d'abord conventuel, puis prieuré simple en 1773, à la nomination de l'abbé de Rebais. Champcouelles, qui n'a plus d'église, a été réuni en 1841 à la commune de Villiers-Saint-Georges.

CHAMPDEUIL ou CHAMPD'OR, *Campus aureus*, Sens; d. de Melun; Saint Martial; l'abbé de Saint-Père de Melun.

CHAMPEAUX, *Campelli*, Paris; chef-lieu d'un doyenné.

L'église paroissiale contiguë à l'église de la collégiale était sous le vocable de l'Assomption de la Sainte Vierge, et à la nomination du chapitre. La collégiale, dédiée à Saint Martin, sert aujourd'hui d'église paroissiale; c'est un des plus beaux monuments du diocèse, presque tout entier du douzième siècle. On peut y étudier plusieurs belles pierres tombales.

CHAMPIGNY-EN-BRIE, *Campiniacum*, Sens; d. de Melun; Sainte Marie-Madeleine; l'archevêque.

Réuni à Crisenoy en 1792.

Digitized by Google

CHAMPS, *Campi ad Matronam*, Paris; d. de Lagny; Saint Marcellin et Saint Pierre; l'archevêque. On y honore encore saint Loup ou saint Leu de Sens comme second patron.

Petite église bâtie au dix-huitième siècle.

CHANGIS, *Cambiacus* ou *Cangiacum*, Meaux; d. de La Ferté-sous-Jouarre; Sainte Marie-Madeleine; le chapitre de Meaux, qui conférait de plein droit.

CHANTELOUP, *Cantus lupi* ou *Campus lupi*, Paris; d. de Lagny; Saint Sauveur; l'abbé de Lagny.

LA CHAPELLE-GAUTHIER, *Capella Galteri*, Paris; d. de Champeaux; Saint Martin et Sainte Catherine; le chapitre de Champeaux.

Le curé portait le nom de chanoine de Sainte-Catherine. Grande église à une seule nef, du treizième siècle.

LA CHAPELLE-IGER, *Capella Igerii*, Meaux; d. de Rozoy; Saint Léger; le séminaire des Missions étrangères.

LA CHAPELLE-LA-REINE, *Capella Reginæ*, Sens; d. de Milly; Sainte-Geneviève.

C'était un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, à la collation des religieux de Saint-Maur. Église du quinzième ou seizième siècle, à un seul bas côté. Joli portail latéral au midi, appartenant à une église plus ancienne, et renfermé aujourd'hui dans une sacristie récemment construite.

LA CHAPELLE-RABLAIS ou ARABLAY, *Capella Arablei*, Sens; d. de Montereau; Saint Bon ou Bonnet (Bonnetius); l'archevêque.

LA CHAPELLE-SUR-CRÉCY, *Capella supra Creciacum Brigensium* ou *in Bria*, Meaux; d. de Crécy; l'Assomption de la Sainte Vierge; le prieur de Saint-Martin-sur-Crécy.

L'église, qui passait pour la plus belle du diocèse de Meaux après la cathédrale, est une construction fort élégante du treizième siècle; la partie centrale, détruite pen-

Digitized by Google

dant les guerres des Anglais, a été refaite et consacrée en 1428, par l'évêque Jean de Briou; joli clocher. Cette église a été en partie restaurée depuis quelques années; le maître-autel, de très-bon goût, a été donné par M. le comte de Moustier.

La Chapelle-Saint-Sulpice, *Capella Sancti Sulpitii*, Sens; d. de Provins; Saint Sulpice et Saint Antoine; l'archevêque.

La Chapelle-Véronge, *Capella de Verongiis*, Sens; d. de Provins; Saint Antoine et Saint Sulpice; l'archevêque.

Les Chapelles-Bourbon ou Les Chapelles-en-Brie, *Capellæ in Briâ*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Vincent; l'archevêque.

Charmentray, *Carmentreyum* ou *Carmentriacum*, ou mieux *Caramentuadis*, Meaux; d. de Claye; la Sainte Trinité; l'abbé de Saint-Faron.

Petite église à trois nefs du seizième siècle. Il y avait un prieuré de Saint-Symphorien qui fut uni à la manse des religieux de Saint-Faron.

Charny, *Carniacum* ou *Carneium*, Meaux; d. de Claye; Saint Léger; l'évêque.

L'église a été refaite en 1780. Il y avait dans cette église une chapelle de Notre-Dame et une de Saint-Georges, à la collation de l'évêque. Commanderie de Choisy-le-Temple.

Chartrettes, *Carnotuli*, Sens; d. de Melun; Saint Corneille et Saint Cyprien; l'archevêque.

Chartronges, *Chartrongiæ*, Meaux; d. de La Ferté-Gaucher; Saint Pierre-ès-Liens; l'évêque.

Chateaubleau, *Castrum Bliaudi*, Sens; d. de Provins; l'Assomption de la Sainte Vierge et Saint Gond, neveu de saint Vandrille, maire du palais. Le commandeur de La

Digitized by Google

Croix-en-Brie nommait à cette cure, qui était un des membres de sa commanderie.

Des découvertes récentes ont fait reconnaître d'une manière certaine dans Châteaubleau le *Riobé* des anciens, traversé par la voie romaine se dirigeant de *Agendicum* à *Calagum*.

Chateau-Landon, *Castrum Nantonis*, Sens; d. du Gâtinais. Petite ville très-ancienne, qui possédait l'abbaye de Saint-Séverin, ordre de Saint-Augustin, dont il a été parlé page 249, et trois prieurés-cures, qui étaient tous les trois à la nomination de l'abbé de Saint-Séverin : 1° l'église de Notre-Dame (Assomption), la seule qui subsiste aujourd'hui et à laquelle une autre paroisse du nom de Sainte-Croix était depuis longtemps annexée; 2° la paroisse de Saint-Séverin, dont le service se faisait dans l'église abbatiale; 3° la paroisse de Saint-Tugal, qui portait le nom de Saint-Etienne avant qu'on y eût apporté les reliques de saint Tugal ou Tugdual, évêque de Tréguier, mort vers l'an 553. A quelques pas de la ville était le prieuré de Saint-André, ordre de Saint-Benoît, à la nomination de l'abbé de Ferrières. Saint-Loup de Bézard, d'abord prieuré, n'était plus qu'une simple chapelle dépendant de Ferrières. Pont-ferrand ou Pontfrant, autre chapelle réunie en 1695 à l'hôtel-Dieu de Château-Landon.

La ville de Château-Landon est une des plus intéressantes du diocèse pour les archéologues. L'église de Notre-Dame, consacrée en 1538 par Jacques Aimery, évêque de Chalcédoine, se distingue par ses trois absides et son transept du douzième siècle parfaitement conservés, son portail et la partie gauche de sa nef encore plus anciens, et sa belle tour du treizième ou quatorzième siècle. Il reste de Saint-Tugal une petite tour romane, et de Saint-André un portail assez orné qui doit remonter au douzième siècle.

Le Chatel-en-Brie, *Castellum prope Nangiacum*, Sens;

Digitized by Google

d. de Montereau; Saint Eustache et Sainte Madeleine; l'archevêque.

Cette paroisse, qui consistait dans un château-fort, l'église et la ferme, était réunie à la commune de Nangis dès 1792.

Le Chatelet, *Castelletum in Briâ*, Sens; d. de Melun; Sainte Madeleine; le chapitre de Sens. On honore saint Blaise comme second patron, et sainte Reine est devenue la fête populaire.

Le clocher, de forme élégante et très-élevé, peut remonter au treizième siècle.

Chatenay, *Castanetum* ou *Catiniacum*, Sens; d. de Montereau; Saint Etienne; l'archevêque.

Eglise reconstruite en 1587 et en partie en 1679. Au hameau de La Chapelle, prieuré de Notre-Dame-sur-Seine, ordre de Saint-Benoît, à la nomination de l'abbé de Sainte-Colombe-lez-Sens.

Chatenoy, *Castanetum in Vastino*, Sens; d. de Milly; Saint Loup de Sens; l'archevêque.

Petite église qui remonte à l'époque de transition; porche roman.

Chatillon-la-Borde ou les-Bordes, *Castellio* ou *Castellium in Briâ*, Sens; d. de Melun; Saint Thibaut et Saint Loup de Sens; prieuré-cure, ordre de Prémontré; l'abbé d'Hermières.

L'église a été détruite et la commune réunie pour le culte à celle de Blandy, en 1808.

Chatres, *Castra*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Antonin, martyr de Pamiers; le séminaire des Missions étrangères.

Petite église à trois nefs; chœur du treizième siècle; chaire presque toute en acajou massif.

Digitized by Google

Chauconin, *Coconiacum* ou *Calidum Coniculum*, Meaux ; d. de Claye; titulaire : l'Assomption de la Sainte Vierge; patron du lieu : Saint Saturnin ; prieuré-cure à la nomination de l'abbé de Chaâge.

Le village de Saint-Saturnin, qui se trouvait sur le chemin de Meaux à Trilbardou, ayant été détruit pendant les guerres des Anglais, l'église subsista seule avec le presbytère, et les habitants se fixèrent à Chauconin, hameau de la paroisse. Le curé y transféra également sa résidence et abandonna son presbytère à quelques ermites. Mais deux d'entre eux ayant été brûlés par des malfaiteurs en 1740 et un autre assassiné en 1750, M. de Fontenilles ordonna la démolition de l'église et de l'ermitage. On peut voir un article intéressant sur Saint-Saturnin et Chauconin dans la *Semaine religieuse*, année 1871, page 736.

Chauffry, *Cauferiacum*, Meaux; d. de La Ferté-Gaucher; Saint Sulpice ; l'évêque.

Comme l'église était en très-mauvais état, le curé, M. Royannais, en a fait construire une nouvelle un peu plus haut, qui a été bénie par l'évêque de Meaux le 27 mai 1847, sous le vocable de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge.

Chaumes, *Calmæ* ou *Kalmæ*, Sens; d. de Melun ; Saint Pierre et Saint Paul ; l'abbé de Chaumes.

Belle église du treizième siècle parfaitement restaurée depuis une vingtaine d'années; la flèche du clocher, détruite en 1766 par la foudre, a été rétablie en 1866 par les soins du curé, M. de Ségrave.

Voir ce qui est dit de l'abbaye de Chaumes, page 241. Chaumes a un hospice fondé en 1733 par le curé de Blandy, et qui a reçu depuis quelques années une grande extension. Il y avait une chapelle de Saint-Jacques à Maurevert, à la collation de l'archevêque.

Digitized by Google

CHELLES, *Calæ, Cala* ou *Kala*, Paris; chef-lieu d'un doyenné.

Outre l'abbaye des Bénédictines dont il a été parlé page 242, Chelles avait deux paroisses : Saint-Georges, qui se rattachait aux bâtiments de l'abbaye, et, à l'autre extrémité du bourg, Saint-André, qui est encore aujourd'hui l'église paroissiale. Ces deux cures étaient à la nomination de l'abbesse. L'église actuelle ne paraît pas remonter au delà du seizième siècle; elle possède de précieuses reliques provenant de l'abbaye.

CHENOISE, *Canesia*, Sens; d. de Provins; Saint Loup de Troyes; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la nomination de l'abbé de Saint-Jacques de Provins.

Il y avait dans l'étendue de la paroisse de Chenoise l'abbaye de Notre-Dame de Jouy, ordre de Cîteaux, et le monastère de Notre-Dame de la Merci.

CHENOU, *Chenotum*, Sens; d. du Gâtinais; Saint Sulpice et Saint Antoine; l'archevêque.

Petite église romane; au porche, petites arcades cintrées, séparées par des colonnettes géminées réunies par un entre-deux, le tout d'une seule pièce.

CHESSY, *Casiacum* ou *Chortiacum*, Paris; d. de Lagny; Saint Pierre; l'abbé de Lagny.

L'église actuelle, reconstruite au dix-huitième siècle, en a remplacé deux anciennes dédiées à saint Eloi et à saint Nicolas.

CHÈVREVILLE, *Capræevilla*, Meaux; d. de Nanteuil-le-Haudouin; Saint Martin; le prieur de Nanteuil et les religieux.

Cette paroisse fait aujourd'hui partie du diocèse de Beauvais, canton de Nanteuil-le Haudouin.

CHEVRAINVILLIERS, *Caprosum villare* ou *Severini villare*, Sens; d. de Milly; Saint Fiacre; l'archevêque.

Digitized by Google

Chevru, *Chevrotum*, Sens; d. de Provins; Saint Thibaut; l'archevêque.

Il y avait sur le territoire de Chevru une commanderie de l'ordre de Malte.

Chevry-en-Brie, *Capriacum in Briâ*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; l'Assomption de la Sainte Vierge; le prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris.

Une seule nef; l'arcade qui conduit sous la tour doit être du treizième siècle.

Chevry-en-Sereine, *Capriacum*, Sens; d. de Marolles; Saint Julien; l'archevêque.

L'église a été restaurée à grands frais, il y a quelques années, par Mme Brisson, propriétaire du château. C'est sur le territoire de Chevry que se trouvait l'ancienne abbaye de Villechasson.

Choisy-en-Brie, *Choisiacum* ou *Soisiacum in Briâ*, Meaux; d. de La Ferté-Gaucher; Saint Pierre et Saint Paul; le prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris.

Il y avait près de l'église paroissiale un prieuré de Bénédictins à la collation du même prieur; l'église dédiée à saint Eutrope a été détruite. Le portail de l'église actuelle remonte très-probablement au douzième siècle.

Citry, *Citriacum*, Soissons; d. de Chézy; Saint Ponce, martyr; prieuré-cure, ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'abbé d'Essommes.

Très-joli portail roman sur la façade du nord; belle tombe d'un chevalier de Renty et de sa femme, 1573.

Claye, *Cloya* ou *Cloia*, Meaux; chef-lieu d'un doyenné; Saint Etienne; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'abbé de Chaâge.

Église à une seule nef reconstruite dans le dix-septième siècle.

Digitized by Google

Closfontaine, *Clausus fons,* Sens; d. de Montereau; Saint Laurent; l'archevêque.

Cocherel, *Cocherellium,* Meaux; d. de Gandelu; Saint Christophe et Saint Jacques-le-Majeur; l'évêque.

Collégien, *Collegianum* ou *Collum longen,* Paris; d. de Lagny; Saint Remi et Saint Hilaire; l'archevêque.

Sainte-Colombe, *Sancta Colomba,* Sens; d. de Provins; Sainte Colombe; l'archevêque.

Eglise à trois nefs remontant au moins au douzième siècle. Les deux chapelles, bien restaurées il y a peu d'années, sont probablement du treizième siècle. Le pouillé de 1695 mentionne le prieuré du Mez-de-la-Madeleine, *Sanctæ Mariæ Magdalenæ de Mezo,* ordre de saint Benoît, à la collation de l'abbé de Cluny ou du prieur de la Charité-sur-Loire. Sur la même paroisse se trouvait la maladrerie de Close-Barbe ou Cros-le-Barbe, dont la chapelle était dédiée à saint Marc.

Combault, *Combelli,* Paris; d. de Lagny; Saints Cosme et Damien; l'archevêque.

La commune de Combault a été réunie à celle de Pontault en 1839.

Combs-la-Ville, *Cumbis* ou *Cumuli villa,* Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Vincent; l'abbé de Saint-Victor de Paris.

Eglise à trois nefs; une partie du treizième siècle; le reste retouché au seizième et depuis.

Compans, *Compansum* ou mieux *Compensum,* Meaux; d. de Claye; l'Assomption de la Sainte Vierge; le chapitre de Notre-Dame de Paris.

Jolie petite église rebâtie au dix-huitième siècle.

Digitized by Google

Conches, *Conchæ*, Paris; d. de Lagny; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'abbé de Lagny.

Il y avait, non loin de l'église paroissiale, un prieuré de Saint-Jean-Baptiste, également à la nomination de l'abbé de Lagny.

Condé-Sainte-Libiaire, *Condetum* ou *Condatum Sanctæ Libiaræ*, *Insula de Cunde*, Meaux; d. de Crécy; Saint Martin et Sainte Libiaire; l'évêque.

Le premier nom de cette paroisse, située au confluent du Grand-Morin et de la Marne, a dû être *Condate*.

Congis, *Congiacum*, Meaux; d. d'Acy; Saint Remi; l'abbé de Chambrefontaine.

Partie basse de la tour, style roman; nef reconstruite en 1652. Le chœur et ses collatéraux sont une très-belle composition probablement du quatorzième siècle. Il y a eu, au Gué-à-Tresmes, une ancienne chapelle de Sainte Geneviève.

Cossigny, *Cossiniacum*, mieux *Cocigniacum*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Vaast (*Vedastus*); l'archevêque.

La petite église a été démolie en 1809, et la paroisse a été réunie en 1810 à celle de Chevry, appelée depuis Chevry-Cossigny.

Couilly, *Colliacum*, Meaux; d. de Crécy; Saint Georges; l'évêque.

L'église est du douzième siècle pour la nef; le chœur et ses collatéraux sont une élégante construction très-probablement du seizième siècle. A un kilomètre environ de l'église de Couilly existait l'abbaye de Pont-aux-Dames, ordre de Citeaux, dont on a parlé page 227.

Coulombs, *Colums* ou *Columnæ*, Meaux; d. de Gandelu; Saint Martin; le chapitre de Meaux.

Le chœur et ses collatéraux, de pareille hauteur, sont

Digitized by Google

d'un très-bel effet. Cette partie de l'église est du commencement du dix-septième siècle; la nef paraît être du douzième.

COULOMMES, *Columnæ*, Meaux; d. de Crécy; Saint Laurent; l'évêque.

Vestiges du treizième siècle; joli clocher construit à l'entrée de l'église en 1865.

COULOMMIERS, *Columbarium*. C'était, après Meaux, la ville la plus importante du diocèse, chef-lieu d'un doyenné. Une seule paroisse, Saint-Denis, à la nomination du prieur de Sainte-Foy.

Eglise à trois nefs; le chœur est certainement du treizième siècle. Beaucoup de remaniements dans le reste de l'église. Dans l'église paroissiale, trois chapelles : la Petite-Mère-Dieu et Saint-Louis, à la nomination de l'évêque; Saint-Jean, à la nomination du prieur de Sainte-Foy. Au prieuré, deux chapelles : la Trinité et Saint-Michel. Au château, deux chapelles : la Madeleine et Saint-Nicolas, à la collation du seigneur. La chapelle de l'hôtel-Dieu, à la collation du seigneur. Sur la paroisse : Notre-Dame de Montanglaut et Sainte-Marguerite de Pontmolin, à la nomination du prieur de Sainte-Foy.

Coulommiers avait un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, sous le titre de Sainte Foy, vierge et martyre d'Agen, dont on a parlé page 225; un couvent de Capucins et une communauté de la congrégation Notre-Dame.

COUPVRAY, *Curtis Protasii*, Meaux; d. de Crécy; Saint Pierre; l'évêque.

Les Trinitaires ou Mathurins possédaient en cette paroisse un petit établissement dit le Mont-de-Piété. (voir page 229.)

COURCELLES, *Curticellæ* ou *Curticulæ*, Sens; d. de Montereau; Saint Martin; l'archevêque.

Digitized by Google

Courchamp, appelé primitivement Aulnoy, *Alnetum*, Sens; d. de Provins; Saint Martin; l'archevêque.

Il y avait à Aulnoy un couvent de Minimes. Le nom d'Aulnoy fut changé au dix-septième siècle sur la demande de M. Guillemain de Courchamp, qui venait d'acquérir la seigneurie de cette paroisse.

Courpalais, *Courpalayum* ou *Curtis palatii*, Sens; d. de Melun; Saint Martin; l'archevêque.

Il y avait dans la même église une collégiale du titre de Sainte Marie-Madeleine, dont on a parlé page 239.

Courquetaines, *Corquetani* ou *Qurquetani*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Loup de Sens; l'archevêque.

Courtacon, *Curtaconium* ou *Curtis Aconis*, Sens; d. de Provins; Saint Martin; l'archevêque.

Chœur, et chapelle servant de sacristie, du treizième siècle.

Courtevroust, *Curia Ebrulfi* ou *Evroldi*, Sens; d. de Provins; Saint Barthélemy; l'archevêque.

Il y avait au hameau de Maison-Rouge une chapelle de Saint-Antoine, à la collation de l'archevêque.

L'église de Courtevroust a été démolie, et les deux communes de Courtevroust et de Landoy ont été réunies, par une loi du 4 juin 1842, en une seule commune, sous le nom de Maison-Rouge, où l'on a construit une église nouvelle qui a été bénie par l'évêque de Meaux, le 27 septembre 1857, sous le vocable de Saint Augustin et de Saint Barthélemy.

Courtry, *Curteriacum* ou *Curtiriacum*, Paris; d. de Chelles; Saint Médard; l'archevêque.

Courtry-les-Granges, *Cortiriacum*, Sens; d. de Melun; Saint Laurent; prieuré-cure, de l'ordre de Prémontré, à la collation de l'abbé d'Hermières.

Digitized by Google

Cette paroisse tirait son nom d'une ancienne paroisse formée des hameaux de Milly et des Granges, qui y avait été réunie. Courtry a perdu à son tour le titre de commune, et a été réuni, en 1843, à celle de Sivry.

COURTOMER, *Curtis Audomari*, Sens; d. de Melun; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'abbé de Chaumes.

Eglise à trois nefs, treizième siècle, retouchée.

COUTENÇON, *Præceptoria de Constantionibus*, Sens, d. de Montereau; l'Assomption de la Sainte Vierge; le grand-prieur de l'ordre de Malte.

Coutençon, qui avait appartenu dans l'origine aux Templiers, était un des membres de la commanderie de La Croix-en-Brie. Une seule nef, bien restaurée en 1859.

COUTEVROULT, *Curia Ebroldi*, Meaux; d. de Crécy; la Décollation de Saint Jean-Baptiste; l'évêque.

Il y avait dans cette église un prieuré de Saint-Pierre, à la nomination du roi.

CRÉCY, *Creciacum*, Meaux; chef-lieu d'un doyenné; Saint Georges; le doyen de la cathédrale de Meaux.

Eglise paroissiale et collégiale, qui fut rebâtie en 1779 par le duc de Penthièvre; la partie inférieure de la tour paraît du treizième siècle. Outre sa collégiale, Crécy avait encore un couvent de Minimes, une maison de Lazaristes et une communauté de Filles charitables. L'hôtel-Dieu de Crécy existait déjà au treizième siècle; la chapelle était sous le titre de Saint Jean et à la présentation du seigneur. Il existait, tant dans l'égliseparoissiale qu'au château, quatre chapelles : Saint-Laurent, Saint-Loup, Notre-Dame et Saint-Nicolas, à la collation du seigneur; elles avaient été réunies à la collégiale de Crécy.

CRÉGY, *Cregiacum*, Meaux; d. d'Acy; Saint Laurent; le chapitre de la cathédrale, qui conférait de plein droit. Cure

Digitized by Google

érigée en 1655 ou 67. Petite église entièrement rebâtie en 1836. Il y avait à Crégy un couvent de Carmes déchaussés, dont il a été parlé page 230.

Crépoil, *Crispolium*, Meaux; d. de Gandelu; Saint Loup de Sens et Saint Gilles; l'évêque.

La commune de Crépoil a été réunie à celle de Cocherel en 1842.

Crèvecœur, *Crepicordium*, Meaux; d. de Rozoy; Saint Jean-Baptiste; l'évêque.

Crisenoy, *Crisenayum*, Sens; d. de Melun; Saint Pierre; l'archevêque.

Croissy-Beaubourg, *Cruciacum* ou *Crossiacum*, Paris; d. de Lagny; Saint Marcellin, martyr de Châlon-sur-Saône; l'archevêque.

Petite église rebâtie en 1856, et bénie par l'évêque de Meaux le 26 mai 1857.

La Croix-en-Brie, *Præceptoria hospitalis S. Lupi de Cruce*, Sens; d. de Montereau; Saint Loup de Sens; le commandeur.

C'était d'abord un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, qui fut cédé en 1209 aux hospitaliers de Saint Jean-de-Jérusalem. La plus grande partie de l'église remonte très-probablement à la première moitié du treizième siècle; les fonts baptismaux sont remarquables. La Croix était une commanderie importante de l'ordre de Malte, dont on a parlé page 262.

Crouy-sur-Ourcq, *Croyacum* ou *Croviacum*, Meaux; d. de Gandelu; Saint Cyr et Sainte Julitte; l'évêque.

L'église est un beau vaisseau du seizième siècle; rebâtie par Robert de Sepoix, seigneur de Crouy, qui est représenté sur les vitraux du sanctuaire. L'édifice n'a pu être entièrement achevé, et une vieille tour romane subsiste

Digitized by Google

encore au-dessus du bas-côté droit. Le monastère de Raroy, occupé en dernier lieu par les Oratoriens, est une dépendance de Crouy. Le pèlerinage de N.-D. du Chesne était desservi avant 1789 par trois religieux de Picpus, pénitents du tiers-ordre de Saint-François.

CUCHARMOY, *Cucharmeyum*. Sens; d. de Provins; Sainte Geneviève; l'archevêque.

CUISY, *Cuisiacum*, Meaux; d. de Dammartin; Saint Pierre; l'abbé de Chambrefontaine. Pour cette abbaye, voir page 228.

Petite église du seizième siècle presque entièrement refaite en 1834. Abbaye de Chambrefontaine, ordre de Prémontré. Chapelle de Sainte Marguerite dans l'église de l'abbaye à la collation de l'abbé.

CUVERGNON, *Cuvernio* ou *Cubernio*, Meaux; d. d'Acy; Saint Waast; l'évêque.

Aujourd'hui du diocèse de Beauvais, canton de Betz.

SAINT-CYR, *Sanctus Cyriacus*, Meaux; d. de La Ferté-sous-Jouarre; Saint Cyr et Sainte Julitte; l'abbesse de Jouarre.

Eglise intéressante à étudier, où l'on trouve le douzième, le treizième et le seizième siècle.

DAGNY, *Dagniacum*, Meaux; d. de Coulommiers; Saint Géroche; l'évêque.

DAMMARIE-LEZ-LYS, *Domna Maria subtus lilium*, Sens; d. de Melun; la Visitation de la Sainte Vierge; l'abbé de Saint-Père de Melun.

Petite église moderne agrandie et restaurée depuis quelques années. Pour l'abbaye du Lys, voir la page 248.

DAMMARTIN-EN-BRIE OU SOUS-TIGEAUX, *Domnus Martinus*

Digitized by Google

ou *Dunum Martini in Briâ*, Meaux ; d. de Crécy ; Saint Martin ; l'évêque.

Chapelle Saint-Jean-Baptiste à la collation de l'évêque.

DAMMARTIN-EN-GOELE, *Domnus* ou *Dunum Martini in Govellâ*, Meaux ; chef-lieu d'un doyenné ; Saint Jean-Baptiste ; prieuré-cure à la nomination du collége Louis-le-Grand.

Eglise restée inachevée des treizième et seizième siècles. Dammartin avait une collégiale, Notre-Dame, dont on a parlé page 219. Le chœur de cette église, fort beau d'ailleurs, est divisé dans sa largeur par deux colonnes entre lesquelles on voit le tombeau du fondateur, Antoine de Chabannes, mort en 1488. L'Hôtel-Dieu existait dès le treizième siècle ; la chapelle, du titre de Saint-Jacques, était à la collation de l'abbé de Chambrefontaine. On y avait réuni la maladrerie de Saint-Lazare, située à la sortie de la ville du côté de Paris. Chapelle Saint-Jacques-de-Ferry réunie au chapitre. Dans l'église de Notre-Dame, chapelles de Saint Jean-l'Evangéliste et de Sainte Marguerite à la collation du chapitre.

DAMPMART OU DAMMARD, *Domnus Medardus*, Paris ; d. de Chelles ; Saint Médard et Sainte Anne ; l'archevêque.

SAINT-DENIS-DU-PORT, *De portu*, Paris ; d. de Lagny ; Saint Denis ; l'abbé de Lagny.

L'église ne subsiste plus. Cette paroisse qui n'était pour ainsi dire qu'un faubourg de Lagny a été réunie à cette ville en 1846.

SAINT-DENIS-LEZ-REBAIS, *Juxtà Resbacum*, Meaux ; d. de La Ferté-Gaucher ; Saint Denis ; l'abbé de Rebais.

L'église remonte au treizième siècle ; on a refait les deux chapelles, le clocher et la sacristie en 1858 et 1859.

DHUISY, *Duisiacum*, Meaux ; d. de Gandelu ; Saint Nicolas ; le prieur de Reuil.



Il y avait dans l'église paroissiale un prieuré, ordre de Cluny, du titre de l'Annonciation, et également à la nomination du prieur de Reuil.

Dian, *Dians*, Sens; d. de Marolles; Sainte Geneviève; prieuré-cure de l'ordre de Saint Augustin ; l'abbé de Saint-Jean-lez-Sens.

Donnemarie-en-Montois, *Domna Maria in Montesio*, Sens; d. de Montereau; l'Assomption de la Sainte Vierge; le trésorier du chapitre de Saint-Martin de Tours.

Cette paroisse importante avait pour annexes celles de Meigneux, de Mons et de Thénisy. Il y avait à la maladrerie de Saint Lazare une chapelle de Saint Laurent, à la collation de l'archevêque. L'église de forme rectangulaire appartient presque entièrement au treizième siècle, et est une des plus belles du diocèse ; au nord, les restes d'un cloître du seizième siècle.

Dontilly, *Dontilliacum*, Sens; d. de Montereau; Saint Pierre; l'archevêque.

Eglise à trois nefs du treizième siècle, reconstruite en partie au quinzième, et consacrée par Tristan de Salazar en 1489.

Dormelles, *Dormelli*, Sens; d. de Milly; Saint Martin; le prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris.

Cette paroisse avait Noisy-le-Sec pour annexe. La chapelle de la Madeleine, au château de Challuau, était réunie à la cure. Quelques parties remontent au treizième siècle ; piliers de forme octogone.

Doue, *Duva* ou *Dova*, Meaux; d. de La Ferté-Gaucher; Saint Martin ; le chapitre de Meaux.

Chœur et croisées, belle construction du treizième siècle; dans la nef, chapiteaux analogues à ceux de Saint-Cyr, et d'une époque douteuse. L'église de Doue ayant été donnée

Digitized by Google

au chapitre de Meaux, en 1107, par Manassès Ier, on ne saurait admettre qu'elle eût appartenu aux Templiers qui ne furent établis qu'en 1118.

DOUY-LA-RAMÉE, *Doyacum et Rameia*, Meaux; d. de Nanteuil-le-Haudouin ; Saint Jean-Porte-latine ; le chapitre de Meaux.

Il y avait sur cette paroisse le prieuré de Fontaine-les-Nones, ordre de Fontevrault, et, au hameau de la Ramée, une chapelle de la Sainte Trinité, à la collation de l'évêque, sur l'emplacement de laquelle on a élevé une belle croix en 1870.

ECHAMPEU, *Echaventum*, Meaux ; d. de Gandelu ; Saint André ; l'évêque.

L'église n'existe plus ; la commune d'Echampeu a été réunie à celle de Lizy en 1840.

LES ECRENNES, *Escrenii* ou *Screuniæ*, Sens ; d. de Melun ; Saint Laurent ; le chapitre de Sens.

Chœur du treizième siècle ; portail à plein cintre peut-être plus ancien. Il y a eu autrefois, au lieu dit Danjou, un monastère de religieux dont on ignore le nom et l'origine.

ECUELLES, *Scutelli*, Sens ; d. de Milly ; Saint Remi ; le prieur de Pont-Loup.

EGLIGNY, *Agliniacus*, puis *Egliniacum*, Sens ; d. de Montereau ; Saint Martin ; l'archevêque.

Il y avait sur cette paroisse une abbaye de Bernardins, Notre-Dame de Preuilly (voir page 245).

EGREVILLE, *Egrevilla*, Sens ; d. de Milly ; Saint Martin ; l'archevêque.

Grande église dont l'ensemble ne remonte pas au delà du quinzième siècle ; tour massive servant de porche, avec un escalier détaché dans une élégante tourelle.

Digitized by Google

Emérainville, *Emeriaeum*, Paris; d. de Lagny; Saint Eloi; l'abbesse de Malnoue. Sur l'abbaye de Malnoue, voir page 243.

Episy, *Epiriacum* ou *Spiriacum*, Sens; d. de Milly; Saint Pierre; l'abbé de Saint-Père de Melun.

Esbly, *Esbliacum*, Meaux; d. de Crécy; Saint Jean-Baptiste; l'évêque.

Petite église à trois nefs, construite en 1692.

Esmans, *Acmans* ou *Acmantium*, avec Montmachoux pour annexe, Sens; d. de Marolles; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'abbé de Saint-Germain-des-Prés.

Il y avait dans cette église un prieuré simple, ordre de Saint-Benoît, à la collation du même abbé. Une seule nef; chœur très-élégant du treizième ou quatorzième siècle; église parfaitement restaurée en 1857, par les soins du curé de Cannes; tombe de G. Briçonnet, évêque de Meaux, mort en 1534.

L'Etang-de-Vernouillet, *Stagnum Vernoleti* ou *Vernolioli*, Paris; d. de Champeaux; Saint Louis; le chapitre de Champeaux. Cette commune, sans église, a été réunie à celle de Verneuil en 1839.

Etavigny, *Estavigniacum*, Meaux; d. d'Acy; Saint Jean-Baptiste; l'évêque.

Le chœur de l'église passe pour être de la fin du onzième siècle. Etavigny fait aujourd'hui partie du diocèse de Beauvais, et est annexé à la paroisse de Boullare. Prieuré de Saint-Ouen, à la collation de l'abbé de Saint-Faron.

Etrépilly, *Strepilliacum*, Meaux; d. d'Acy; Décollation de Saint Jean-Baptiste. Une des quatre filles de l'évêché.

Grande église à trois nefs du seizième siècle; très-belle tour. Au hameau de Brunoy, chapelle de Saint-Laurent.

Digitized by Google

Everly, *Everliacum*, Sens ; d. de Provins ; Sainte Catherine. Cette paroisse avait été détachée de Chalmaison en 1636; le duc de Mortemart, seigneur du lieu, y nommait sur la présentation de l'abbé de Saint-Jacques de Provins.

Evry-les-Chateaux, *Ebriacum de Castris*, Paris ; d. du Vieux-Corbeil ; Saint Germain de Paris ; l'abbesse d'Yerre.

Faremoutiers, *Eboriacum* ou *Farense monasterium*, Meaux ; d. de Crécy ; Saint Sulpice ; l'abbesse du lieu.

Grande et belle église du seizième siècle, d'une architecture très-simple. Célèbre abbaye de Bénédictines, dont il est parlé page 222. Dans l'église abbatiale, chapelle de Saint Nicaise à la collation de l'abbesse.

Saint-Fargeau, *S. Ferreolus supra Sequanam*, Sens ; d. de Melun ; Saint Ferréol ; l'archevêque.

Eglise probablement du treizième siècle, à en juger par le portail et la fenêtre du chevet, mais reconstruite presque entièrement au seizième. Il y avait anciennement un prieuré de l'ordre de Cluny à Jonville. Moulignon, ancienne annexe de Saint-Fargeau et simple section de cette commune, a obtenu le titre de succursale en 1851. Ponthierry, *Pons Theodorici*, autre section de la commune de Saint-Fargeau, a une chapelle bâtie en 1845, et érigée en chapelle de secours en 1867.

Favières, *Fabariæ*, Paris ; d. du Vieux-Corbeil ; Saint Martin ; l'abbé d'Hermières. Sur l'abbaye d'Hermières, voir page 253.

Au hameau de Saint-Ouen il y a eu autrefois un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, dépendant de l'abbaye de Tiron, au diocèse de Chartres.

Fay, *Fayacum*, Sens ; d. de Milly ; Saint Sulpice ; l'archevêque.

Digitized by Google

Il y a eu sur cette paroisse, à Lavau, un ancien prieuré, ordre de Saint-Augustin, dépendant de l'abbaye de Saint-Ambroise de Bourges, qui fut réuni à la cure en 1779.

Féricy, *Ferriciacum*, Sens; d. de Montereau; Sainte Osmane; l'abbé de Saint-Denis.

Le sanctuaire a conservé de beaux vitraux du seizième siècle; le tabernacle très-riche a été donné par Anne d'Autriche, qui était venue en pèlerinage à Sainte Osmane, vierge d'Irlande, morte dans le diocèse de Saint-Brieuc vers la fin du septième siècle; à l'entrée de l'église, un bénitier curieux et très-ancien; nouveau clocher bâti au chevet de l'église en 1847.

La Fermeté, *Firmitas*, Sens; d. de Melun; Saint Jacques-le-Majeur; l'abbé de Chaumes.

L'église n'existe plus; la commune a été réunie à celle de Quiers en 1839.

Férolles, *Ferreolæ* ou *Ferulæ*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Germain d'Auxerre; l'archevêque.

Cette commune a pris le nom de Férolles-Attilly depuis que cette dernière paroisse lui a été réunie en 1808.

Ferrières, *Ferrariæ*, Paris; d. de Lagny; Saint Remi; l'abbé d'Hermières.

Très-belle église du treizième siècle, très-bien restaurée depuis quelques années.

La Ferté-Gaucher, *Firmitas Galteri*, Meaux; chef-lieu d'un doyenné; Saint Romain; l'abbé de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons.

Dès la première moitié du douzième siècle, Elisabeth, femme de Gaucher, seigneur du lieu, avait fondé, dans l'île du Morin, un prieuré de Saint-Martin, qui fut d'abord desservi par des prêtres séculiers, et donné plus

Digitized by Google

tard à l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, ordre de Saint-Augustin. Ce prieuré, dont l'église du treizième siècle subsiste encore et sert de magasin, a été réuni dans la suite à l'église paroissiale de Saint-Romain; la partie centrale de cette dernière remonte pour le moins au treizième siècle. Il y avait à La Ferté-Gaucher une chapelle de Saint Nicaise, qui dépendait de Faremoutiers. Le monastère de chanoinesses régulières de Saint-Augustin, fondé en 1626 par Françoise de Longuejoue, veuve de Robert de Harlay, seigneur de Monglat, sous le titre de Sainte-Monique, fut réuni à l'abbaye de Notre-Dame de Meaux en 1775.

La Ferté-sous-Jouarre ou La Ferté-au-Coul, *Firmitas Auculfi*, est aussi appelée *Condé-la-Ferté* à cause du confluent du petit Morin et de la Marne. C'était le chef-lieu d'un doyenné du diocèse de Meaux. Il y avait deux paroisses dans la ville : Saint-Denis-Saint-Etienne (l'église actuelle), à la collation du prieur de Reuil, et Saint-Nicolas, paroisse du château, à la collation de l'abbé de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons.

Dans l'origine, la principale paroisse de La Ferté était Saint-Etienne, au faubourg de Condé; mais dans la suite elle fut supprimée, et le service paroissial fut transféré dans l'église Saint-Denis, pour la plus grande commodité des habitants. Il y avait anciennement, au faubourg de Condé, un prieuré dit de Saint-Martin-des-Champs, à la collation du prieur de Reuil. L'Hôtel-Dieu de La Ferté est fort ancien; on y avait réuni les biens d'une maladrerie voisine, et de sa chapelle dédiée à Saint Guinefort. L'hospice actuel occupe l'emplacement de la communauté des Miramionnes dont on a parlé ailleurs. Le château, situé à la pointe de l'île, appartint longtemps à la famille des Condé. C'est là que naquit Charles, cardinal de Bourbon, roi de la Ligue sous le nom de Charles X.

Saint-Fiacre, *Brolium,* puis *S. Fiacrius*, Meaux; d. de

Digitized by Google

Coulommiers; Saint Jean-Baptiste; l'abbé de Saint-Faron.

Petite église considérablement agrandie en 1866 par les soins du curé, M. Grandtrait, et bénie par l'évêque de Meaux le 7 octobre de cette année. Prieuré conventuel de Bénédictins réuni à l'abbaye de Saint-Faron, dont on a parlé page 225. Le pèlerinage de Saint-Fiacre, autrefois si célèbre, est encore fréquenté.

Flagy, *Flagiacum*, Sens; d. de Milly; l'Assomption de la Sainte Vierge; le prieur de Saint-Martin-des-Champs.

Le chœur de l'église peut remonter au douzième siècle.

Flaix, *Flaviacum* ou *Flagiacum*, Sens; d. de Provins; la Sainte Vierge; l'archevêque.

L'église n'existe plus, et la commune a été réunie à celle de Villiers-Saint-Georges en 1841.

Fleury-en-Bière, *Floriacum-in-Bieriâ*, Sens; d. de Melun; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'archevêque. C'était un prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'abbé de Saint-Victor, qui fut sécularisé en 1632.

L'église remonte certainement au douzième siècle; autels de cette époque et chapiteaux à entrelacs.

Fontainebleau, *Fons Bliaudi*, ou *Fons Bleaudi* ou *Fons Bellaqueus*, Sens; d. de Milly; Saint Louis; le supérieur général de la congrégation de la Mission.

Cette paroisse, aujourd'hui une des plus populeuses du diocèse, n'était dans l'origine qu'une dépendance d'Avon. L'église bâtie en 1624, fut d'abord desservie par deux religieux Mathurins, jusqu'à ce que la reine-mère y eût établi les prêtres de la Mission en 1661, comme on l'a vu plus haut page 258. Cette église a été considérablement augmentée depuis quelques années par les libéralités de l'empereur

Digitized by Google

Napoléon III et les soins du curé M. Charpentier, auquel on doit la construction de la belle chapelle de la Sainte Vierge. Au château, chapelle de Saint-Saturnin, fondée par Louis VII en 1169 et consacrée par saint Thomas de Cantorbéry. Fontainebleau avait un couvent de Trinitaires ou Mathurins, fondé par saint Louis (page 256), et deux hospices fondés dans le cours du dix-septième siècle.

Fontaine-Fourches, *Fons-Furcia*, Sens; d. de Traînel; Saint Martin; l'archevêque.

Jolie église de l'époque de transition; le plein-cintre et l'ogive; moulures romanes au portail.

Fontaine-le-Port, *Fontanæ in portu*, Sens; d. de Melun; Saint Martin; le prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris.

Tour élégante probablement du treizième siècle; l'église du seizième. Sur le territoire de cette paroisse existait l'abbaye de Barbeaux, dont on a parlé page 246.

Fontaine-sous-Montaiguillon, *Fontanæ de Monte acuto* ou *aculeo*, Troyes; d. de Pont-sur-Seine; Saint Jean-Baptiste; l'abbé de Nesle-la-Reposte (canton d'Esternay).

Belles ruines d'un château-fort rasé par ordre de Louis XIII en 1613.

Fontains, *Fontania,* Sens; d. de Montereau; Saint Jacques-le-Majeur; le chapitre de Sens.

Fontenailles, *Fontenalliæ*, Sens; d. de Montereau; Saint Fiacre; l'archevêque.

L'ancienne église a été entièrement reconstruite, sauf sa vieille tour, par les comtes Greffulhe, et bénie par l'évêque de Meaux le 29 juin 1862.

Fontenay-en-Brie ou Fontenay-Trésigny, *ontanetum in Briâ*, Meaux; d. de Rozoy; Saint Martin. Prieuré-cure à la collation de l'abbé de Chaâge.

Digitized by Google

L'église, bâtie au seizième siècle, est très-commode comme église paroissiale; belle tour bâtie en grès. La chapelle de Notre-Dame du Vivier était unie au vicariat de Fontenay. (Voir, sur la sainte chapelle du Vivier, la page 220.)

Forfry ou Fort-Féry, *Forferiacum*, Meaux; d. de Nanteuil-le-Haudouin; Sainte Marie-Madeleine; l'évêque.

Restes de l'ancien château de Boissy flanqué de plusieurs tourelles.

Forges, *Fabricæ*, Sens; d. de Montereau; Saint Baudel; l'archevêque.

Fouju ou Foujeu, *Fons joci*, *Foujucium*, Paris; d. de Champeaux; Sainte Marie-Madeleine; le chapitre de Champeaux.

Fourches, *Furcæ*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Denis; le prieur de Saint-Martin-des-Champs.

Fourches n'était qu'une annexe de Limoges, et ne fait qu'une commune avec cette paroisse depuis la formation du département. L'église, qui remontait au treizième siècle, ne subsiste plus.

Frénoy-lez-Gombries, *Fraxinetum juxtà Gomerias*, Meaux; d. de Nanteuil-le-Haudouin; Saint Pierre; l'évêque.

Cette ancienne paroisse est réunie à celle de Boissy-lez-Gombries, diocèse de Beauvais, canton de Nanteuil-le-Haudouin.

Fresnes, *Fraxini*, Meaux; d. de Claye; Saint Sulpice; l'évêque.

L'église a été bâtie en 1608 par M. Forget, secrétaire d'Etat de Henri IV et seigneur du lieu. Il y avait au château une chapelle de Saint-Pierre à la présentation du seigneur.

Frétoy, *Frateium* ou *Fretellum*, Sens; d. de Provins; Saint Germain et Saint Blaise; l'archevêque.

Digitized by Google

Sanctuaire du treizième siècle; le sol a été tellement exhaussé que les chapiteaux se trouvent à un mètre au-dessus de terre.

Fromont, *Frigidus* ou *Fortis mons*, Sens; d. de Milly; Saint Martin; l'archevêque.

Portail à plein cintre; le fond de l'église du douzième ou treizième siècle.

Fromonville, *Fromundi villa*, Sens; d. de Milly; Saint Etienne; l'archevêque.

Eglise reconstruite au seizième siècle sur les bases d'une église plus ancienne. Il y a eu anciennement des chapelles aux châteaux de Fromonville, de Pleignes et de Darvault.

Fublaines, *Fuvelinæ*, Meaux; d. de Coulommiers; Saint Eloi; le chapitre de Meaux, qui conférait de plein droit.

Les Minimes de Fublaines, établis en 1588, furent transférés à Crécy en 1640.

Fulaines, *Fulanæ*, Meaux; d. de Gandelu; Sainte Euphémie; la prieure de Collinance.

Cette petite paroisse réunie aujourd'hui à la commune de Mareuil-sur-Ourcq, canton de Betz, appartient au diocèse de Beauvais.

Gandelu, *Gandelutum*, Meaux; chef-lieu d'un doyenné; Saint Remy; l'abbé d'Essommes.

Garentreville, *Garentris villa* ou *Gaisentrevilla*, Sens; d. de Milly; Saint Martin; l'archevêque.

Gastins, *Gastinum*, *Gaastinii*, Sens; d. de Montereau; Saint Etienne; l'archevêque.

Eglise de l'époque de transition; arcades fort larges à plein cintre; clocher élégant.

Digitized by Google

La Genevraye, *Genipera* ou *Genivroia*, Sens; d. de Milly; Saint Martin et Sainte Anne; l'archevêque.

Petite église qui doit remonter au treizième siècle.

Saint-Germain-des-Noyers, *de Nucibus*, Paris; d. de Lagny; Saint Germain de Paris; le prieur de Saint-Thibaut-des-Vignes.

Cette paroisse fut réunie à Bussy-Saint-Martin en 1792. Il n'en reste qu'une ferme qui dépend du château de Rentilly.

Saint-Germain-Laval ou de Laval, *de Valle*, Sens; d. de Montereau; Saint Germain de Paris et Saint Laurent; le prieur de Saint-Germain-des-Prés.

Chœur du treizième siècle; nef romane refaite.

Saint-Germain-Laxis, *De Lassito*, Sens; d. de Melun; Saint Germain de Paris; l'archevêque.

Saint-Germain-lez-Couilly ou sous-Couilly, *subtus Colliacum*, Meaux; d. de Crécy; Saint Germain de Paris; les religieux de Saint-Germain-des-Prés.

Saint-Germain-sous-Doue, *subtus Duvam* ou *juxtà Duvam* Meaux; d. de La Ferté-Gaucher; Saint Germain de Paris; le chapitre de Meaux.

Saint-Germain-sur-Ecole, *supra Scholam*, Sens; d. de Melun; Saint Germain d'Auxerre; l'archevêque.

Petite église à portail roman, chœur du treizième siècle.

Germigny-l'Evêque, *Germiniacum ad episcopum*, Meaux; d. d'Acy; Saint Barthélemy; une des quatre filles de l'évêché.

Les évêques de Meaux avaient à Germigny une maison de campagne dont il ne reste plus vestige. L'église qui était dans la cour du château, a été rebâtie en 1661 par M. de Liguy, dans l'endroit où elle se trouve aujourd'hui.

Digitized by Google

Germigny-sous-Coulombs, *Germiniacum subtus Colums*, Meaux ; d. de Gandelu ; l'Assomption de la Sainte Vierge ; le chapitre de Meaux.

Chœur du treizième siècle ; nef presque entièrement refaite en 1777.

Gesvres-le-Chapitre, *Gebre* ou mieux *Gevera a Capitulo*, Meaux ; d. d'Acy ; Saint Laurent ; le chapitre, qui conférait de plein droit.

Cette cure, détachée de Marcilly, ne datait que de 1611.

Gesvres-le-Duc ou Tresmes, *Gebre*, *Gevera a Duce*, *Trames*, Meaux ; d. de Gandelu ; l'Assomption de la Sainte Vierge ; le Chapitre de Meaux.

Gesvres n'a plus d'église et a été réuni à la commune de Crouy.

Gimbroix, *Gimbrayum*, Sens ; d. de Provins ; Saint Martin ; l'archevêque.

L'église a été aliénée et la commune réunie, en 1842, à celle de Voulton.

Giremoutiers, *Gironis* ou *Gilonis monasterium*, Meaux ; d. de Coulommiers ; Saint Pierre ; l'évêque.

Gironville ou Gironville-sous-Puiseaux, *Gironis villa subtus Puteolos*, Sens ; d. du Gâtinais ; l'Assomption de la Sainte Vierge ; l'archevêque.

Petite église qui remonte au treizième siècle.

Glandelles, *Glandellæ*, Sens ; d. de Milly ; Saint Denis et Saint Thibaut ; l'archevêque.

Cette petite paroisse figure encore dans l'almanach de 1790 ; mais elle n'a pas pris rang parmi les nouvelles communes et n'est plus qu'un simple hameau de Bagneaux.

Gondelot, *Gondelotum*, Sens ; d. de Provins ; Saint Jean-

Digitized by Google

Baptiste. Uni à Flaix en 1615. Depuis 1790 ce n'est plus qu'un hameau de la commune d'Augers.

Gouaix, *Govesium*, Sens; d. de Provins; Saint Savinien et Saint Potentien; le Chapitre de Bray.

Grande église à trois nefs; la partie centrale de l'église est romane; la nef a été prolongée de trois travées en 1779. Chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours dans le parc de Flamboin, bien restaurée, il y a quelques années, par le propriétaire.

Gouvernes, *Gubernæ* ou *Curvernæ*, Paris; d. de Lagny; Saint Germain de Paris; l'abbé de Lagny.

L'église, du treizième siècle, a subi plusieurs modifications.

Grandchamp-les-Essarts, *Grandis campus, juxtà Exarata*, Meaux; d. de Gandelu; l'Assomption de la Sainte Vierge et Saint Nicolas; l'évêque.

Il y avait dans la même église un prieuré de l'ordre de Cluny, dont on a parlé page 227. La belle église de Grandchamp a été aliénée, et le territoire de cette paroisse a été réuni en 1835 aux communes de Tancrou et de Jaignes.

La Grande-Paroisse, *Cella sancti Germani magnæ parochiæ nuncupati*, Sens; d. de Montereau; Saint Germain de Paris; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Benoît; l'abbé de Saint-Germain-des-Prés.

Portail du seizième siècle; l'église, du treizième entièrement refaite.

Grandpuits, *Grandis puteus*, Sens; d. de Melun; Saint Denis; le prieur de l'abbaye de Saint-Denis.

Quelques parties du treizième siècle; à l'angle sud-ouest de l'église, tourelle faisant partie de l'ancien fort dans lequel l'église était renfermée. Prieuré de Saint-Blaise, de l'ordre

Digitized by Google

de Saint-Benoît, à la collation du roi depuis sa réunion à Saint-Cyr.

La Grange-Bléneau ou en Brie, *Granchia* ou *Granea,* Sens; d. de Melun; la Sainte Vierge; l'archevêque.

Il y avait dans l'église paroissiale une chapelle de Saint Jacques, à la collation du seigneur. Cette petite paroisse, qui ne consistait que dans le château et ses dépendances, fait partie de la commune de Courpalais depuis 1790.

La Grange-le-Roi, *Granea* ou *Grangia in Briâ,* Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Jacques; l'archevêque.

Il ne reste de cette petite paroisse que le château et la ferme qui ont été compris, en 1790, dans la circonscription de Grisy-Suines.

Gravon, *Gravonium* ou *Graveium*, Sens; d. de Marolles; Saint Maurice; l'archevêque.

Grégy, *Gragiacum* ou *Gragi*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Pierre; l'archevêque.

L'église a été entièrement reconstruite par le comte de Quinsonas, et bénie par l'évêque de Meaux le 17 août 1845.

Gressy, *Gressiacum,* Meaux; d. de Claye; Saint Denis; prieuré-cure à la collation de l'abbé de Chaâge.

Gretz, *Gressium,* *Graium* ou *Grayacum*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Jean-Baptiste; l'archevêque.

Grez, *Grayum,* mieux *Gressium*, Sens; d. de Milly; la Sainte Vierge et Saint Laurent; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'archevêque de Sens, comme abbé de Saint-Jean-lez-Sens.

Eglise des douzième et treizième siècles; quelques moulures romanes; portail intéressant. Ruines d'un vieux château que l'on dit avoir été habité par la reine Blanche,

Digitized by Google

mère de saint Louis, à laquelle on attribue la fondation de l'église. Il y avait sur le territoire de Grèz une commanderie du nom de Beauvais.

Grisy-Suines, *Grisiacum*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Médard; l'archidiacre de Brie.

Grisy-sur-Seine, *Grisiacum suprà Sequanam*, Sens; d. de Traînel; Saint Prix et Saint Loup de Sens; l'archevêque.

L'église, qui était isolée au milieu des champs, a été reconstruite près des habitations par les soins du curé, M. Darras, et bénie par l'évêque de Meaux, le 13 mai 1855, sous le vocable de l'Immaculée-Conception.

Guérard, *Vadum Erardi*, Meaux; d. de Crécy; Saint Georges; le séminaire des Missions étrangères.

Grande église du treizième siècle, dont le portail est bien conservé. A partir de 1852, la voûte des nefs a été refaite; un beau clocher nouveau a été construit, dans le style du treizième siècle, à l'entrée de l'église qui a été tout entière très-bien restaurée par les soins du curé, M. Baudoux.

Guercheville, *Guichervilla*, Sens; d. de Milly; l'Assomption de la Sainte Vierge; le chapitre de Paris.

Petite église; portail et base du clocher du treizième siècle; le reste reconstruit au quinzième ou seizième.

Guermantes, *Guerimantium*, Paris; d. de Lagny; Saint Jacques et Saint Christophe; l'archevêque.

Guignes, Sens; d. de Melun; Saint Jacques-le-Mineur; le seigneur de Coubert.

Eglise construite par le fils de Samuel Bernard, et bénie en 1747 par le curé d'Yèbles.

Gurcy-le-Chatel, *Gurciacum* ou *Gurgiacus*, Sens; d. de Montereau; Saint Jacques et Saint Christophe; l'archevêque.

Digitized by Google

Petite église à une seule nef du treizième ou quatorzième siècle ; portail à plein cintre.

HAUTEFEUILLE, *Altifolium,* Meaux; d. de Crécy; Saint Eloi ; le séminaire des Missions étrangères.

Cure détachée de Guérard en 1730.

LA HAUTE-MAISON, *Alta Villa* ou *Alta Domus,* Meaux; d. de Coulommiers; la Nativité de la Sainte Vierge ; l'abbé de Chambrefontaine.

Prieuré de Redmont à la collation du même abbé.

HERBAUVILLIERS, *Herbauni Villare,* Sens ; d. de Milly ; Saint Laurent ; l'archevêque.

La commune d'Herbauvilliers a été supprimée en 1841 et réunie à celle de Buthiers.

HÉRICY, *Hericiacum,* Sens ; d. de Montereau; Sainte Geneviève; l'archevêque.

Grande et belle église à trois nefs; chœur du treizième siècle, nef du seizième; tours élégantes renfermant quatre cloches. Prieuré de Sainte-Marie de Fontaine-Roux, *Fontis Fulvi,* ordre de Saint-Benoît, à la collation de l'abbé de Saint-Père de Melun.

HERMÉ, *Herma,* Sens ; d. de Provins ; Saint Pierre et Saint Paul ; l'archevêque.

L'église a été élégamment restaurée il y a quelques années par le marquis de Prunelé ; la sacristie possède une très-belle croix de procession en argent du douzième siècle. Au hameau des Chaises, il y avait un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, *Beatæ Mariæ de Chesiis,* à la collation de l'abbé de Sainte-Colombe-lez-Sens.

SAINT-HILLIER, *Sanctus Hilarius,* Sens ; d. de Provins ; Saint Hilaire de Poitiers ; le chapitre de N.-D.-du-Val de Provins.



Digitized by Google

Petite église à deux absides qui remontent certainement au douzième siècle.

HONDEVILLIERS, *Hondevillare*, Meaux ; d. de La Ferté-sous-Jouarre ; Saint Savinien et Saint Potentien ; l'évêque.

LA HOUSSAYE, *Hussietum* ou *Husseia*, Paris ; d. du Vieux-Corbeil ; Saint Nicolas ; le séminaire des Missions étrangères.

ICHY, *Ichiacum* ou *Issiacum*, Sens ; d. du Gâtinais ; Saint Vincent ; l'archevêque.

ISLES-LES-MELDEUSES, *Insulæ* ou *Hillæ juxta Meldas*, Meaux ; d. de La Ferté-sous-Jouarre ; Saint Caprais ; le chapitre de Meaux.

Cette petite paroisse n'était qu'une succursale d'Armentières, et ne fait qu'une commune avec elle depuis 1790.

ISLES-LEZ-VILLENOY, *Insulæ juxta Villamnovam*, Meaux ; d. de Claye ; Saint Maurice ; l'évêque.

IVERNY, *Iverniacum* ou *Hibernalium*, Meaux ; d. de Claye ; Saint Martin ; le prieur de Sainte-Céline.

Joli petit clocher reconstruit en 1843.

JABLINES, *Jablinæ*, Meaux ; d. de Crécy ; Saint Sidoine ; l'évêque.

L'église passe pour avoir été consacrée par Saint Thomas de Cantorbéry. Le sanctuaire paraît bien une construction du douzième siècle. Prieuré de Varennes, du titre de Saint-Denis, à la collation de l'abbé de Lagny ; réuni à la maison de la Mission de Crécy.

JACQUEVILLE, *Jacobi villa*, Sens ; d. de Milly ; la Nativité de la Sainte Vierge et Saint Séverin ; l'archevêque.

La commune de Jacqueville a été réunie à Amponville en 1841.

Digitized by Google

Jaignes, *Jahenniacum* ou *Gehenni*, Meaux ; d. de Gandelu ; Sainte Geneviève ; le chapitre de Meaux.

Jaulnes, *Jaunia* ou *Jalnea*, Sens ; d. de Trainel ; Saint Pierre ; le chapitre de Sens.

Très-jolie petite église tout entière du treizième siècle. Il y avait autrefois une chapelle de Saint Lié à quelques pas du village. La voie romaine se dirigeant de Meaux vers Sens aboutissait à Jaulnes (*Janua*), où il y avait un pont sur la Seine.

Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, *Sanctus Joannes e duobus gemellis*, Meaux ; d. de La Ferté-sous-Jouarre ; Saint Jean-Baptiste ; l'évêque.

Ancienne église profondément modifiée ; tour du treizième ou quatorzième siècle.

Jossigny, *Jossiniacum*, Paris ; d. de Lagny ; Sainte Geneviève ; l'abbé de Sainte-Geneviève de Paris.

Le bas du clocher indique le treizième siècle ; l'église a été plusieurs fois retouchée et bien restaurée dans ces derniers temps, par les soins de M. le baron des Graviers. Chapelle de Saint Léonard au lieu dit Mauny.

Jouarre, *Jotrum*, Meaux ; d. de La Ferté-sous-Jouarre ; Saint Pierre et Saint Paul ; l'abbesse du lieu.

L'ancienne église ayant été dévastée par les Anglais, la construction de l'église actuelle fut commencée en 1440, par le clocher et le chœur, et ne fut achevée que vers le milieu du seizième siècle. Dans l'ancien cimetière contigu à l'église, belle croix monolyte du treizième siècle, et à l'extrémité, crypte de Saint Paul, premier ermite, au-dessus de laquelle était la chapelle de Saint Martin. (Sur cette crypte et la célèbre abbaye de Jouarre, voir la page 223.) L'Hôtel-Dieu de Jouarre remonte au moins au treizième siècle. La chapelle est certainement de cette époque. On a réuni à cet hospice à la fin du dix-septième siècle la

Digitized by Google

maladrerie du Ru de Vérou et la chapelle de la Madeleine qui en dépendait. Il y avait à Jouarre plusieurs titres de chapelles : dans l'église abbatiale, Sainte-Croix et Saint-Jean, à la nomination de l'abbesse; sur la paroisse : la Mazure-Saint-Michel, à la nomination de l'abbesse, et Sainte-Marie-en-Veuve, à la nomination de l'évêque ; au château de Nolongue, Saint-Antoine de Padoue, à la collation du seigneur.

Jouy-le-Chatel, *Joiacum* ou *Joviacum castrum,* Meaux ; d. de Rozoy ; Saint Aubin ; le chapitre de Meaux.

Grande église à trois nefs du seizième siècle ; au fond du collatéral de droite, restes de l'ancienne église du douzième. Il y avait sur le territoire de Jouy deux chapelles de N.-D., l'une au château de Vigneau, l'autre au Petit-Paris, toutes les deux à la collation de l'évêque de Meaux.

Jouy-sur-Morin, *Moretum* ou *Joviacum* ou *Joiacum ad Moram,* Meaux ; d. de La Ferté-Gaucher ; Saint Pierre et Saint Paul ; l'évêque.

Eglise du treizième siècle, de belle construction ; on y a ajouté plus tard la nef collatérale ; fonts baptismaux portant la date de 1527.

Juilly, *Julliacum,* Meaux ; d. de Dammartin ; Saint Etienne ; le général de l'Oratoire.

L'église, qui tombait en ruines, a été reconstruite il y a peu d'années par les soins du curé, M. Mertian, et bénie par l'évêque de Meaux le 5 décembre 1867. (Pour l'ancienne abbaye de Juilly et son collége, voir page 231.)

Saint-Just, *Sanctus Justus in Briâ*, Sens ; d. de Provins ; Saint Just, martyr, et Saint Hubert ; l'archevêque.

Les fenêtres à plein cintre du chœur annoncent la fin du douzième siècle ou le commencement du treizième. Il y avait anciennement au Plessis-Hénault une chapelle dite Notre-

Digitized by Google

Dame-du-Chêne-Rabier, à la collation de l'archevêque de Sens.

JUTIGNY, *Jutiniacum*, Sens; d. de Provins; Saint Hubert et Saint Roch; simple annexe de la paroisse de Paroy.

Jutigny a été érigé en commune distincte de Paroy en 1870.

LADY, *Laditum*, Sens; d. de Melun; Saint Nicolas; le prieur de La Charité-sur-Loire.

Cette paroisse a été réunie à la commune de Mormant en 1841.

LAGERVILLE, *Lagervilla*, Sens; d. de Milly; Saint Eutrope; le prieur de Néronville.

Cette paroisse a été réunie à la commune de Chaintreaux en 1842.

LAGNY-SUR-MARNE, *Latiniacum*, Paris; chef-lieu d'un doyenné.

Outre l'abbaye de Bénédictins et un couvent de Bénédictines dont on a parlé, pages 241 et 245, la ville de Lagny avait trois paroisses à la collation de l'abbé du lieu : Saint Sauveur, Saint Paul et Saint Furcy. Ces églises ne subsistent plus, et l'église abbatiale de Saint Pierre est aujourd'hui la seule église paroissiale de Lagny. Il y a dans cette église, le premier juillet, un pèlerinage en l'honneur de saint Prix.

LAGNY-LE-SEC, *Latiniacum siccum*, Meaux; d. de Nanteuil-le-Haudouin; Saint Pierre et Saint Paul; le prieur de Saint-Christophe-en-Halatte.

Cette paroisse fait aujourd'hui partie du diocèse de Beauvais, canton de Nanteuil-le-Haudouin. Il y avait autrefois à Lagny-le-Sec une commanderie de l'ordre de Malte.

LANDOY ou LANDOYS, Sens; d. de Montereau; Saint Martin; le trésorier du Chapitre de Saint-Martin de Tours.

La commune de Landoy a été réunie en 1842 à celle de

Digitized by Google

Courtevroult pour former la nouvelle paroisse de Maison-Rouge.

Larchant, *Largus campus* ou *Liricantus*, Sens; d. de Milly; Saint Mathurin; le Chapitre de Paris.

L'église, qui était fort belle, a été ruinée en partie par les huguenots en 1567; chœur et transept du treizième siècle; jolie chapelle du quatorzième ou quinzième; belle tour en ruines avec un portail très-orné du treizième, modifié au seizième.

Laval, *Vallis*, Sens; d. de Montereau; Saint Laurent; l'archevêque.

Jolie église du treizième siècle à trois nefs, dont la partie antérieure a été supprimée.

Léchelle, *Scala* ou *Lescheriœ*, Sens; d. de Provins; Saint Aignan; le Chapitre de Saint-Nicolas de Provins.

Eglise remontant au treizième siècle où l'on trouve l'ogive et le plein cintre. Il y avait une chapelle de Notre-Dame au hameau de Lunay.

Léocherolles, *Lescheriœ* ou *Lescherollœ*, Sens; d. de Provins; la Nativité de la Sainte Vierge; l'archevêque.

Saint-Léger, *Sanctus Leodegarius*, Meaux; d. de Rebais; Saint Léger; l'abbé de Rebais.

Très-beau chœur probablement du treizième siècle; nef du quinzième ou seizième.

Lesches, *Leschiœ*, Meaux; d. de Crécy; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'évêque.

Cure détachée de Jablines en 1664. Au château de Montigny, prieuré de Saint-Germain de Paris, à la collation de l'abbé de Rebais.

Lésigny, *Lisiniacum*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Yon, prêtre martyr, du diocèse de Paris; l'abbé d'Hérivaux.

Digitized by Google

L'abbaye d'Hiverneaux, ordre de Saint-Augustin, était située dans cette paroisse (voir page 251).

LEUDON, *Leudunum*, Sens; d. de Provins; Saint Denis et Saint Christophe; l'archevêque.

LÉVIGNAN ou LÉVIGNEN, *Luviniacum* ou *Leviniacum*, Meaux; d. de Nanteuil-le-Haudouin; Saint Jean-Baptiste; l'évêque.

Cette paroisse fait aujourd'hui partie du diocèse de Beauvais, canton de Betz.

LIEUSAINT, *Locus sanctus*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Quintien, prêtre, mort en ce lieu avant le septième siècle; l'abbesse d'Yères.

LIMOGES, *Limovium* ou *Limogiæ*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Médard; le prieur de Saint-Martin-des-Champs.

Fourches, *Furcæ*, ancienne annexe de Limoges, ne fait plus qu'une seule commune avec cette paroisse qui, depuis 1790, porte le nom de Limoges-Fourches.

LISSY, *Lissiacum*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Pierre; l'archevêque.

LIVERDY ou LIVERDIS, *Liverdiacum*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Etienne; l'archevêque.

Grande église à trois nefs du quinzième ou seizième siècle, sans ornements.

LIVRY, *Livriacum*, Sens; d. de Melun; Saint Etienne; l'archevêque.

LIZINES, *Licinii* ou *Liciniæ*, Sens; d. de Provins; Saint Georges; l'archevêque.

Le chœur et la tour sont d'élégantes constructions du treizième siècle; belle sonnerie. Lizines avait autrefois

Digitized by Google

Sognolles pour annexe. Ces deux paroisses ne faisaient qu'une seule commune depuis 1790 ; mais elles ont été séparées en 1874, et Lizines vient d'obtenir le titre de succursale, par décret du 26 janvier 1876.

Lizy-sur-Ourcq, *Lisiacum*, Meaux ; d. de Gandelu ; Saint Médard ; l'abbé de Sainte-Geneviève.

Eglise du quinzième ou du seizième siècle, consacrée par M. de Vieupont, en 1611. Prieuré de Saint-Laurent uni à la manse conventuelle de Reuil.

Lognes, *Leuconia*, *Luugniæ*, *Leugnæ*, Paris ; d. de Lagny ; Saint Martin ; l'archevêque.

Longperrier, *Longapirus*, Meaux ; d. de Dammartin ; Sainte Marie-Madeleine ; le collége Louis-le-Grand.

Cure érigée par Guillaume Briçonnet, en 1530.

Lorrez-le-Bocage, *Loretum* ou *Lorreium in Bocagio*, Sens ; d. de Milly ; l'Assomption de la Sainte Vierge et Sainte Anne ; l'abbé de Bonneval.

Grande et longue église du treizième siècle, avec flèche en pierre, bien restaurée il y a quelques années par la comtesse Paul de Ségur. Il y a eu anciennement à Lorrez un prieuré conventuel de Notre-Dame, ordre de Saint-Benoît ; devenu prieuré simple, il était à la collation de l'abbé de Bonneval.

Louan, *Loannus* ou mieux *Luanum*, Troyes ; d. de Pont-sur-Seine ; Saint Pierre et Saint Paul ; l'évêque.

Saint-Loup-de-Naud, *Sanctus Lupus de Naudo*, Sens ; d. de Provins ; Saint Loup de Sens ; prieuré-cure à la collation de l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif.

Il y avait à Saint-Loup un prieuré conventuel, ordre de Saint-Benoît, dès la fin du dixième siècle. L'église est une

Digitized by Google

des plus remarquables du diocèse, et la direction des monuments historiques en poursuit la restauration; les absides, le transept et les premières travées de la nef paraissent du douzième siècle; les travées suivantes et le portail appartiennent au treizième. Ce portail parfaitement conservé mérite d'être visité par les archéologues.

Lourps, *Lupus* ou mieux *Lupi*, Sens; d. de Provins; Saint Menge (*Memmius*); l'archevêque.

Jolie petite église du treizième siècle, sur une colline, près du château; toute la population se trouve dans la vallée, à Longueville. Beau viaduc de quarante-deux arches de vingt mètres de hauteur.

Luisetaines, *Lusitania,* Sens; d. de Montereau; Saint Martin, archevêque de Brague en Portugal (*Lusitania*); l'archevêque.

Lumigny, *Luminiacum*, Meaux; d. de Rozoy; Saint Pierre; l'évêque.

Au hameau de la Ville-du-Bois, il y avait une ancienne chapelle de Saint-Michel-d'Autrèche, qui fut réunie plus tard à celle de la Visitation dans l'église paroissiale; l'évêque en était le collateur.

Luzancy, *Lusentiacum*, Meaux; d. de La Ferté-sous-Jouarre; Saint Germain de Paris; l'évêque.

Machault, *Macholium*, *Machelum*, *Machellum*, Sens; d. de Montereau; Saint Vincent; le chapitre de Paris.

Grande église refaite au seizième siècle; quelques restes d'une église primitive; belle tour; rétable de l'autel composé de deux ordres superposés portant la date de 1683. Il y avait un titre de chapelle de Notre-Dame au château de Villiers-Chapuis.

Macquelines, *Macquelinicæ*, Meaux; d. de Nanteuil-le-

Digitized by Google

Haudouin; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'abbé du Lieu-Restauré.

Cette petite paroisse a été réunie à la commune de Betz, diocèse de Beauvais.

La Madeleine-de-Corbeval, *De Corbâ valle*, mieux *curvâ valle*, Sens; d. de Milly; Sainte Marie-Madeleine; l'archevêque.

Magny-le-Hongre, *Magniacum* ou *Mesnillum ab Hungaro*, Meaux; d. de Crécy; Sainte Geneviève; l'évêque.

Il y a eu autrefois une chapelle dédiée à la Sainte Trinité, titre d'une ministrerie, à la collation du général des Trinitaires.

Maincy, *Minciacum*, Sens; d. de Melun; Saint Etienne; l'archevêque.

Vaux-le-Vicomte (Vaux-Praslins), qui était primitivement une paroisse, avait été réuni à Maincy comme annexe en 1659; Saint Laurent en était le titulaire.

Maisoncelles, *Domi cellæ*, Sens; d. de Provins; Saint Laurent; le chapitre de Sens.

Il y avait autrefois au hameau de Balène une chapelle de Saint Marcou (*Marculfus*), qui dépendait du chapitre de Sens. Cette chapelle, ainsi que l'église paroissiale, ont disparu, et Maisoncelles a été réuni à la commune de Saint-Martin-du-Boschet en 1840.

Maisoncelles-en-Gatinais, *Domi cellæ*, Sens; d. du Gâtinais; Saint Michel; l'archevêque.

Portail au moins du treizième siècle avec des colonnes ayant des figures humaines pour chapiteaux.

Maisoncelles, *Domi cellæ*, Meaux; d. de Coulommiers; Saint Sulpice; l'évêque.

L'église de Maisoncelles est du treizième siècle et ne

Digitized by Google

manque pas d'intérêt; le mur du chevet a été relevé en 1860-63. Il y avait au hameau de Montgodefroy une chapelle de Sainte Marguerite, à la nomination de l'évêque.

Maison-Rouge. Paroisse nouvelle créée en 1857. (Voyez Courtevroult.)

Saint-Mammès, *Sanctus Mammas*, Sens; d. de Milly; Saint Mammès; (Mammas, martyr de Césarée) l'archevêque et le prieur de Charny.

Cette paroisse n'était qu'une annexe de celle de Moret jusqu'en 1790. L'église est terminée par des absides du douzième siècle. Viaduc de trente arches ayant 20 mètres de hauteur sur 10 de largeur.

Marchémoret, *Marchemoretum*, mieux *Marcasii Moretum*; Meaux; d. de Dammartin; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'évêque.

Marcilly, *Marcilliacum*, Meaux; d. d'Acy; Saint Etienne et Saint Babylas; le Chapitre de Meaux.

Eglise à trois nefs; une partie du chœur peut remonter à la fin du douzième siècle, et offre des chapiteaux remarquables; l'ensemble des constructions paraît du seizième; belles boiseries dans le sanctuaire, représentant des scènes de la vie des deux patrons.

Saint-Mard, *Sanctus Medardus*, Meaux; d. de Dammartin; Saint Médard; l'évêque.

Les Marets, *Mazeriæ*, Sens; d. de Provins; Saint Hubert; le Chapitre de Sens alternativement avec l'abbé de Saint-Jacques de Provins et le seigneur du lieu.

La petite église des Marets, probablement bâtie lors de l'érection de la cure en 1578, est d'une forme unique dans le diocèse; nef hexagone; chœur à l'est et le clocher à l'ouest. Il y avait un prieuré dit Saint-Hubert-des-Marets, ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'abbé de Saint-Jacques de Provins.

Digitized by Google

Mareuil-la-Ferté ou Mareuil-sur-Ourcq, *Marolium*, *Marogilum*, *Mareolum juxta Firmitatem*, Meaux ; d. d'Acy; Saint Martin ; le prieur de Sainte-Céline.

Eglise du treizième siècle. Il y avait une chapelle de Sainte Marguerite à la collation de l'évêque. Mareuil fait aujourd'hui partie du diocèse de Beauvais, canton de Betz.

Mareuil-lez-Meaux, *Marolium*, *Marogilum juxta Meldas*, Meaux ; d. de Crécy ; Saint Etienne; l'évêque.

Eglise intéressante du treizième siècle, tout récemment décorée avec goût par le curé M. Cousin.

Marles, *Marle* ou *Marla*, Meaux ; d. de Rozoy ; Saint Germain d'Auxerre ; l'évêque.

Eglise du treizième siècle pour le chœur ; nef moderne ; joli clocher.

Marolles-en-Brie, *Marolicæ*, *Marolium in Briâ*, Meaux ; d. de La Ferté-Gaucher ; Saint Georges ; ce n'était qu'une succursale de Choisy-en-Brie dont la collation appartenait au prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris.

Marolles-sur-Seine, *Matriolæ* ou *Matriolum supra Sequanam*, Sens ; chef-lieu d'un doyenné ; Saint Germain de Paris ; l'abbé de Saint-Germain-des-Prés.

Il y avait dans la même église un prieuré simple, de l'ordre de Saint-Benoît, également à la collation de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés. Le chœur et la tour de l'église sont de la fin du douzième siècle ou de la première moitié du treizième. Marolles avait une seconde paroisse du titre de Saint Georges, prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'abbé de Saint-Jean-lez-Sens. L'église, assez voisine de celle de Saint-Germain, a été détruite.

Saint-Mars, *Sanctus Medardus*, Sens ; d. de Provins ; Saint Médard ; l'archevêque.

Digitized by Google

Saint-Martin-des-Champs, *Sanctus Martinus à campis*, Meaux; d. de La Ferté-Gaucher; Saint Martin; l'évêque.

Jolie petite église ; le chœur et ses chapelles latérales du treizième siècle; la nef du quinzième ou seizième. Le prieuré de la Maison-Dieu, ordre de Saint-Benoît, avait été réuni à l'abbaye de Molesme en 1531. La commanderie de Coutran était située sur le territoire de cette paroisse.

Saint-Martin-des-Champs, *a campis,* Sens ; d. de Provins; Saint Martin; l'archevêque.

Cette paroisse a été réunie à la commune de Voulton en 1842, et l'église, probablement du treizième siècle, sert aujourd'hui de grange. Il y a eu très-anciennement un prieuré à la ferme de Saint-Barthélemy.

Saint-Martin-Chennetron, *à quercu truncâ* ou *a Chanescione*, Troyes; d. de Pont-sur-Seine; Saint Martin; l'évêque.

Le hameau de Bonsac formait très-anciennement une petite paroisse.

Saint-Martin-du-Boschet, *de Bochello* ou *de Boscheto*, Sens; d. de Provins; Saint Martin; l'archevêque.

Une nef avec deux chapelles remontant au treizième siècle.

Saint-Martin-en-Bierre, *in Bieriâ*, Sens; d. de Melun; Saint Martin; l'archevêque.

A la voûte de l'église, peintures à fresques du seizième siècle, fort endommagées. Chapelle de Sainte-Anne-de-la-Forge.

Saint-Martin-sur-Crécy, *juxtà Creciacum*, ou Saint-Martin-lez-Voulangis, Meaux; d. de Crécy; Saint Pierre; l'évêque.

Il y avait dans cette église un prieuré, ordre de Cluny,

Digitized by Google

du titre de Saint Martin, à la collation du prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris. L'église, située primitivement à Voulangis, étant tombée en ruines à la fin du dernier siècle, on l'a rebâtie sur la route, au hameau du Montoir. Chapelle de Sainte-Anne réunie à la collégiale de Crécy.

Mary, *Mariacum* ou *Meriacum*, Meaux; d. de Gandelu; Saint Germain de Paris; l'évêque.

Eglise moderne; clocher refait en 1840. Il y avait une chapelle de Sainte-Anne, à la collation de l'évêque.

Mauperthuis, *Malum Pertusium*, Meaux; d. de Coulommiers; Saint Nicolas; l'évêque.

Petite église bâtie vers 1764 par la famille Montesquiou.

Meauregard, *Malus Respectus*, Meaux; d. de Dammartin; Saint Jean-Baptiste; le prieur de Saint-Martin-des-Champs.

Il y avait dans l'église paroissiale un prieuré, à la collation du prieur de Saint-Martin-des-Champs. Cette église ayant été aliénée, M. Portau, protestant, a fait bâtir, pour la remplacer, une chapelle qui a été bénie par M. de Cosnac, le 5 juin 1827.

May-en-Multien, *Mallum* ou *Maillium*, Meaux; d. de Gandelu; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'archidiacre de France et le chapitre.

Eglise de l'époque de transition; détails intéressants; le collatéral du midi, ajouté au commencement du seizième siècle, et très-belle tour de la même époque terminée par une plate-forme. Il y avait un prieuré de Notre-Dame-de-Vernelles, à la collation du prieur de Saint-Arnould de Crépy.

Meaux, *Jatinum*, *Fixtuinum* et plus tard *Meldæ*, siége de l'évêché. Cette ville avait, en outre du chapitre de la Ca-

Digitized by Google

thédrale, la collégiale de Saint-Saintin et sept paroisses dont il a été parlé page 209, deux abbayes d'hommes : les Bénédictins (à Saint-Faron), et les Génovéfains (à Chaâge); une abbaye de femmes, Notre-Dame, ordre de Saint-Augustin ; le prieuré de Sainte-Céline, au faubourg Saint-Nicolas, ordre de Saint-Benoît, à la nomination du roi; le prieuré de Saint-Père, au faubourg Cornillon, ordre de Saint-Benoît, à la collation de l'abbé de Saint-Faron; le prieuré de Saint-Rigomer, au faubourg Cornillon, ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'abbé de Chaâge; le prieuré de Noëfort (Bénédictines), au faubourg Saint-Nicolas, à la collation de l'abbesse du Paraclet, diocèse de Troyes; cinq communautés d'hommes : les Trinitaires, les Cordeliers, les Capucins, les Carmes de Crégy, et le Séminaire dirigé par les Pères du Saint-Esprit; quatre communautés de filles : les Augustines à l'Hôtel-Dieu, la Visitation Sainte-Marie, les Ursulines et les Filles de la Charité à l'hôpital.

Parmi les cathédrales du second ordre, l'église de Saint-Etienne de Meaux (treizième, quatorzième et seizième siècles) passe à juste titre pour l'une des plus remarquables; on y admire surtout les belles proportions du sanctuaire et des chapelles qui l'entourent. Ces chapelles ont été complétement reconstruites, depuis une vingtaine d'années, sur le modèle des anciennes, et le gouvernement poursuit la restauration de l'édifice. Le bâtiment appelé château du chapitre appartient au douzième siècle. Le palais épiscopal remonte au douzième siècle, et offre quelques parties intéressantes pour les archéologues.

Le Mée, *Mansum* ou *Mansionile*, Sens; d. de Melun; la Nativité de la Sainte Vierge.

Petite église bâtie en 1771 par le président de Fraguier; clocher construit en 1866. Le Mée dépendait de la paroisse de Saint-Barthélemy; il a été érigé en commune en 1790, et par suite en paroisse.

Digitized by Google

MEIGNEUX, *Maignagium* ou *Mainagium* ou *Manerium*, Sens; d. de Montereau; ancienne annexe de Donnemarie.

L'église, simple chapelle, fut construite au dix-septième siècle, et bénie, en 1679, par le curé de Dontilly, sous le vocable de Notre-Dame de Lorette.

MEILLERAY, *Mellerayum* ou *Melleriacum*, Troyes; d. de Sézanne; Saint Pierre et Saint Paul; l'abbé de Rebais.

Construction du quinzième ou seizième siècle, remplaçant une église plus ancienne, dont on voit quelques fenêtres à fleur de terre par suite de l'exhaussement du sol.

MELUN, *Melodunum*, *Miledunum*, l'une des villes les plus importantes du diocèse de Sens, chef-lieu d'un archidiaconé et d'un doyenné.

Cette ville avait une collégiale, Notre-Dame, belle église du douzième et treizième siècle encore existante; cinq paroisses, dont une seule subsiste : Saint-Aspais (*Aspasius*), prêtre, apôtre de Melun vers le cinquième siècle, église du seizième siècle, de forme très-bizarre, mais offrant d'intéressants détails; Saint-Etienne, dans l'île Notre-Dame; Saint-Barthélemi, dont il reste un beau clocher; Saint-Liesne (*Leonius*), prêtre de Melun vers le sixième siècle, au faubourg de ce nom; et Saint-Ambroise, au delà des ponts, prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin. Les quatre premières étaient à la nomination de l'abbé de Saint-Père de Melun, Saint-Ambroise à celle de l'abbé du Jard. Les autres établissements religieux de Melun étaient : l'Abbaye de Saint-Père ou de Saint-Pierre, ordre de Saint-Benoît; le prieuré de Saint-Sauveur, ordre de Saint-Augustin, à la présentation de l'abbé de Saint-Séverin de Château-Landon; quatre communautés d'hommes : les Carmes, les Récollets, les Capucins et les Frères des Ecoles chrétiennes; trois communautés de femmes : les Annonciades, les Ursulines et les Visitandines.

Digitized by Google

Mels-sur-Seine, *Meslæ*, *Meel*, *Mellum*, Sens; d. de Provins; Saint Phal (*Fidolus*) ou Fidol. Prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin; l'abbé d'Essommes, et, depuis 1755, l'archevêque de Sens.

Chapelle de Sainte-Madeleine, au hameau du Mesnil-Eacouin, où les habitants entretenaient un prêtre. Prieuré de Sainte-Madeleine de la Fontaine-aux-Bois, ordre de Saint-Augustin, à la nomination de l'abbé d'Essommes. Prieuré de Saint-Barthélemi de Dum ou du Buisson, ordre de Saint-Benoît, à la collation de l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif, et, plus tard, du roi; ce monastère avait été détruit par les hérétiques au temps des guerres de religion.

Méry-sur-Marne, *Matriacus*, *Mariacum* ou *Meriacum*, Meaux; d. de Gandelu; Saint Remi; l'abbesse de Jouarre.

Petite église dont le portail à plein cintre et les fenêtres du chevet remontent au moins au douzième siècle. Il y avait une chapelle de Sainte-Anne, à la collation de l'évêque.

Saint-Méry, *Sanctus Medericus in Briâ*, Paris; d. de Champeaux; Saint Méry; le chapitre de Champeaux.

Prieuré simple de Notre-Dame de Royblay, *de Roblego*.

Saint-Mesmes, *Sanctus Maximus*, Meaux; d. de Claye; Saint Mesmes, solitaire de Chinon au cinquième siècle; le collége Louis-le-Grand.

Nefs et clocher de l'époque de transition, commencement du treizième siècle; sanctuaire plus récent; le clocher se terminait par une pyramide en pierre, qui a été renversée par la foudre, en 1844, et remplacée par une flèche couverte en ardoises.

Le Mesnil-Amelot, *Mansionile Dominæ Ranceæ*, Meaux; d. de Dammartin; Saint Martin; l'évêque.

Jolie église du seizième siècle; chœur très-élégant; pendentif à la voûte du sanctuaire.

MESSY, *Messiacum*, Meaux; d. de Claye; Saint Pierre et Saint Paul; l'évêque.

Il y avait une chapelle de Saint-Nicolas à la collation de l évêque.

MILLY-LES-GRANGES, *Milliacum juxta Grangias*, Sens; d. de Melun; Saint Jean-Baptiste ; le seigneur du lieu.

Petite paroisse fondée au château des Granges. Elle était supprimée avant 1790, et ne figure pas dans le tableau des communes dressé lors de la formation du département; elle se trouvait comprise dans la commune de Courtry, qui a été elle-même réunie depuis à celle de Sivry.

MISY-SUR-YONNE, *Misiacum supra Icaunam*, Sens; d. de Marolles; Saint Martin; l'archevêque.

MITRY, *Mitriacum* ou *Mintriacum*, Meaux; d. de Claye; Saint Martin; l'abbesse de Chelles.

Grande et belle église du seizième siècle avec une belle flèche. Ancien hospice auquel fut réunie une maladrerie voisine, et où des Filles de la Charité furent établies par Bossuet. Au hameau dit la Villette-aux-Anes ou aux Aunes, il y avait une ministrerie de l'ordre de la Sainte-Trinité. Chapelles de Sainte-Catherine et de la Conception, à la collation de l'évêque; chapelle de Saint-Jean-Baptiste unie au séminaire.

MOISENAY, *Moisiniacum*, Sens; d. de Melun; Saint Martin; l'archevêque.

Eglise du treizième siècle; la flèche du clocher est en pierre. Il y avait une chapelle de Saint Jean-de-Judas, fondée dans la tour de l'église. Pouilly-la-Ronce dont le patron était saint Thibaut, formait une annexe qui fut réunie à Moisenay en 1657.

MOISSY-EN-BRIE, *Musciacum in Bria vel Episcopi*, aujour-

Digitized by Google

d'hui Moissy-Cramâyel, Paris ; d. du Vieux-Corbeil ; l'Assomption de la Sainte Vierge ; l'archevêque.

Mondreville, *Mondrevilla,* Sens ; d. du Gâtinais ; Saint Etienne ; l'archevêque.

Petite église du douzième siècle ; arcature romane dans le chœur ; porche à petites arcades cintrées.

Mons, *Mons,* Sens ; d. de Montereau ; Saint Martin. Annexe de Donnemarie.

Eglise reconstruite à la fin du seizième siècle ; quelques restes du treizième ou quatorzième dans la chapelle de la Sainte Vierge.

Montarlot, *Montarlotum,* Sens ; d. de Milly ; Saint Mammès ; l'archevêque.

Montceaux, *Montis cellæ,* Meaux ; d. de La Ferté-sous-Jouarre ; l'Assomption de la Sainte Vierge ; à la nomination du roi.

Paroisse érigée en 1710 et détachée de Trilport et de Saint-Jean. La petite église n'est que l'ancienne chapelle des dépendances du château royal bâti par Catherine de Médicis.

Montceaux-lez-Provins, *Montis cellæ, Moncellæ in Briâ* ou *Moncelli,* Sens ; d. de Provins ; Saint Germain-d'Auxerre ; l'abbé de Moutiers-la-Celle, diocèse de Troyes.

La nef de l'église peut remonter au douzième siècle ; le chœur est du seizième. Il y avait dans cette paroisse un prieuré du titre de Saint-Germain, à la collation de l'abbé de Moutiers-la-Celle.

Montdauphin, *Mons Delphini,* Troyes ; d. de Sézanne ; Saint Antoine ; le prieur de La Ferté-Gaucher.

Petite église à trois nefs, du seizième siècle.

Montenils, *Montignillum,* et son annexe La Celle-sous-Montmirail, Troyes ; d. de Sézanne ; l'évêque.

Digitized by Google

L'église de Montenils, qui avait pour patron saint Eloi, ne subsiste plus. La Celle, patron saint Martin, fait aujourd'hui partie du diocèse de Soissons, et est réunie à la paroisse de Vendières, canton de Condé-en-Brie.

MONTEREAU-FAUT-YONNE, *ubi deficit* ou *fallit Icauna*, le *Condate* de l'Itinéraire d'Antonin. *Monasteriolum*, *Monsteriolum* ou *Musterolum*. Chef-lieu d'un doyenné du diocèse de Sens. Cette ville avait une collégiale, Notre-Dame, et trois paroisses: Saint Loup dans l'église collégiale, à la collation de l'archevêque ; cette église, la seule qui subsiste aujourd'hui, offre les divers caractères de l'architecture religieuse depuis le treizième siècle jusqu'à la Renaissance. Saint Maurice, au faubourg de ce nom, à la collation de l'archevêque ; cette paroisse faisait partie du doyenné de Marolles. Saint Nicolas, sur la rive droite de la Seine, était la collation de l'archevêque et du prieur de Saint-Martin-du-Tartre. Du même côté, plus à l'est, il y avait une quatrième paroisse : Saint-Jean-Baptiste, qui était déjà supprimée avant 1790.

Montereau avait un couvent de Récollets. Le prieuré de Saint-Martin-du-Tartre (*Sancti Martini de Colle*), ordre de Saint-Benoît, dépendait de l'abbaye de Saint-Laumer-de-Blois ; il était situé à un peu plus d'un kilomètre au nord de Montereau. Il y avait dans ce prieuré une chapelle de Saint Thibaut.

MONTEREAU-SUR-JARD, *Musterolum supra Jardum*, Sens ; d. de Melun ; Saint Martin ; l'abbé de Saint-Père de Melun.

Il y avait un prieuré de Sainte Geneviève au hameau de Courceaux.

MONTÉVRAIN, *Mons sancti Verani*, *Mons abrem*, *Mons Evrini*, Paris ; d. de Lagny ; Saint Remi ; l'abbé de Lagny.

Eglise curieuse dont certaines parties pourraient bien

Digitized by Google

remonter à la fin du onzième siècle, mais au plus tard au douzième.

Montgé, *Mons Igerii*, *Mons Gaius* ou *Monjaium*, Meaux; d. de Dammartin; Saint Etienne; l'évêque.

Prieuré du Saint-Sépulchre d'Allemagne, à la collation de l'abbé de Tiron (diocèse de Chartres). Ce prieuré avait été fondé par un des comtes de Champagne. L'ancienne chapelle était dédiée à Saint Thibaut; le propriétaire actuel, M. Lainé, en a fait reconstruire une nouvelle de style gothique, dans laquelle on a replacé le groupe du Christ au tombeau, assez bonne sculpture du seizième siècle.

Montgermont, *Mons Germinis*, Sens; d. de Melun; Saint Loup; l'archevêque.

Cette petite paroisse, qui figure encore sur le tableau de 1790, a été réunie peu de temps après à la commune de Pringy.

Monthyon, *Montio* ou *Mons Yvonis*, Meaux; d. de Dammartin; Saint Georges; l'abbé de Saint-Faron.

La ferme de l'Hôpital est une ancienne maison d'Hospitaliers réunie à la commanderie de Choisy. Il y avait une chapelle de Saint-Jean-Baptiste. Prieuré de Saint-Michel, ordre de Saint-Benoît, à la collation de l'abbé de Saint-Faron.

Montigny-l'Allier, *Montiniacum*, *Montiliacum Aleri*, Meaux; d. de Gandelu; Saint Martin; le commandeur de Moisy.

Eglise du douzième siècle très-intéressante. Pour ce qui regarde la commanderie de Moisy, voir page 234. Cette paroisse fait maintenant partie du diocèse de Soissons, canton de Neuilly-Saint-Front.

Digitized by Google

Montigny-le-Guédier, *Montigniacum, Montiliacum Guesderii*, Sens; d. de Traînel; Saint Jacques-le-Majeur; le chapitre de Sens.

Montigny-Lencoup, Laucour ou Le Teigneux, *Montiniacum* ou *Montiliacum*, Sens; d. de Montereau; Sainte Geneviève; l'archevêque.

Beau chœur du seizième siècle; nef et partie basse de la tour du style roman; la tour se termine par un dôme d'un assez bon effet. Prieuré de Sainte-Catherine, ordre de Saint-Augustin, avec son annexe de Notre-Dame-de-Bruyères, à la collation de l'abbé du Jard. Ancienne maladrerie dont la chapelle, dédiée à Saint Jean-Baptiste, fut réunie en 1695 à l'hospice de Donnemarie. Au château, chapelle de Saint Louis de Marseille, autrement dit de Toulouse; l'archevêque.

Montigny-sur-Loing ou sous-Grès ou en-Gatinais, *Montiniacum supra Lupam*, Sens; d. de Milly; Saint Pierre; l'archevêque.

Grande église à trois nefs, chœur du treizième siècle, nef du seizième.

Montmachoux, *Mons michaus*, Sens; d. de Milly; Saint Martin.

Cette paroisse était une annexe d'Esmans.

Montolivet, *Mons oliveti*, Troyes; d. de Sézanne; Saint Ferréol; l'évêque.

Montry, *Munterícus* ou *Montriacum*, Meaux; d. de Crécy; l'Assomption de la Sainte Vierge; les religieux de Saint-Germain-des-Prés.

Traces d'ancienneté; la chapelle Saint-Sébastien remonte probablement au douzième siècle.

Moret, *Moretum*, Sens; d. de Milly; la Nativité de la

Digitized by Google

Sainte Vierge; le prieur de Charny et l'archevêque de Sens alternativement.

L'église de Moret, du douzième au quinzième siècle, est une des plus remarquables du diocèse. Elle passe pour avoir été consacrée en 1166 par saint Thomas de Cantorbéry. A l'entrée de Moret était le prieuré de Pont-Loup (*Pons Lupæ*), ordre de Saint-Benoît, à la collation de l'abbé de Vézelay. L'église, dédiée à Saint Pierre, est fort ancienne, et sert aujourd'hui de grange. Moret avait une maladrerie, qui fut réunie à l'hôtel-Dieu de cette ville. (Voir l'intéressant ouvrage de M. Pougeois, curé-doyen de Moret, ayant pour titre *Cité de Moret*, 1875.)

Mormant, *More mansum*, Sens; d. de Melun; Saint Germain d'Auxerre; l'archevêque.

Eglise irrégulière, dont quelques détails indiquent le treizième siècle; belle tour.

Mortcerf ou Moressart, *Montis cervus* ou mieux *Mauressadum*, Meaux; d. de Crécy; Saint Nicolas; l'évêque.

Quelques traces d'une première église, qui a été presque entièrement reconstruite. Prieuré de Saint-Nicolas dans l'église paroissiale, à la collation de l'abbé de Saint-Martin de Pontoise. Chapelle de Notre-Dame de Lorette au château de Becoiseau, réunie à la collégiale de Crécy.

Mortery, *Morteriacum*, Sens; d. de Provins; Saint Quiriace; l'archevêque.

Petite église intéressante de la première moitié du treizième siècle, au plus tard; style de transition; arcature et fenêtres cintrées. Il y avait dans l'étendue de cette paroisse la chapelle de Notre-Dame-de-Grisy, à la collation de l'archevêque.

Mory, *Moriacum* ou *Moretum*, Meaux; d. de Claye; Saint Pierre; le chapitre de Notre-Dame de Paris.

Digitized by Google

Il y avait une chapelle de Saint-Jacques à la collation du chapitre de Paris. L'église ne subsiste plus, et Mory a été réuni à la commune de Mitry en 1839.

MOULIGNON, *Molinium*, Sens ; d. de Melun ; Saint Blaise. Avant 1789, c'était une annexe de Saint-Fargeau, qui a été érigée en succursale en 1851, mais sans obtenir le titre de commune.

La petite église a quelques traces du treizième siècle ; le clocher a été construit en 1847.

MOUROUX, *Moretum*, Meaux ; d. de Coulommiers ; Saint Remi ; l'abbesse de Faremoutiers.

Chapelle de Saint-Pierre-en-Veuve, à la collation du prieur de Sainte-Foi ; aujourd'hui sur le territoire de Coulommiers. Chapelle de Notre-Dame de Chézu, à la collation de l'évêque ; le titre avait été transféré dans l'église paroissiale.

MOUSSEAUX-LEZ-BRAY, *Moncelli, Moncellæ*, Sens ; d. de Traînel ; Saint Maur ; le chapitre de Sens.

L'église dévastée et presque détruite en 1814, a été restaurée quelques années après, et bénie en 1828 par le curé-doyen de Bray.

MOUSSY-LE-NEUF, *Muntiacum novum*, Paris ; d. de Montmorency ; Saint Vincent ; l'archevêque.

Grande église à trois nefs du seizième siècle, beaucoup trop basse. Prieuré de Sainte-Opportune, vierge de Séez, qui remonte au neuvième siècle, époque à laquelle les reliques de cette sainte furent apportées à Moussy. Les religieux de Saint-Martin-des-Champs de Paris, devenus possesseurs de ce prieuré, reconstruisirent au treizième siècle une belle église qui subsiste encore, mais qui a été convertie en

Digitized by Google

grange. Le pèlerinage de Sainte-Opportune attire tous les ans un grand nombre de fidèles.

MOUSSY-LE-VIEUX, *Muntiacum vetus*, Meaux ; d. de Dammartin ; Saint Martin. Cure régulière, ordre de Saint-Augustin ; le collége Louis-le-Grand.

Le chœur de l'église, rebâti à la fin du seizième siècle, est très-beau ; on y voit le mausolée de Philippe le Bouteiller de Senlis et de sa femme. Ce monument, signée N. P., porte la date de 1629. Il y avait dans le village une chapelle de Saint Jean-Baptiste, à la collation de l'évêque.

MOUTILS, *Monasteria*, Sens ; d. de Provins ; Saint Jean-Baptiste ; l'archevêque.

Cette petite paroisse était, d'après le pouillé de 1695, réunie à La Chapelle-Véronge *ob tenuitatem fructum*. L'église a été convertie en habitation particulière.

MOUY, *Moisium*, Sens ; d. de Traînel ; Sainte Geneviève ; le chapitre de Sens.

Petite église reconstruite en 1768.

NANDY, *Nandiacum*, Sens ; d. de Melun ; Saint Léger ; l'archevêque.

Chœur du treizième siècle, le reste du seizième.

NANGIS, *Nangiacum*, Sens ; d. de Montereau ; Saint Martin ; l'archevêque. On honore comme second patron Saint Magne, martyr de Rome, dont l'église possède des reliques.

L'église de Nangis, l'une des plus remarquables du diocèse, est un très-beau vaisseau du treizième siècle, auquel on a fait au seizième des additions importantes, mais peu en

Digitized by Google

harmonie avec le plan primitif. Cette église a été bien restaurée, il y a quelques années, par M le comte Henri Greffulhe. Il existe à Nangis un Hôtel-Dieu très-ancien auquel furent réunis les biens de deux maladreries : celle de Saint-Mathurin dans Nangis même, et celle de Saint-Antoine hors de la ville.

NANTEAU-SUR-ESSONNE, *Nantolium supra Essonam*, Sens ; d. de Milly ; Saint Martin ; l'archevêque.

NANTEAU-SUR-LUNAIN, *Nantolium supra Lunam*, Sens ; d. de Milly ; l'Assomption de la Sainte Vierge ; l'archevêque.

Au hameau de Saint-Liesne, ancien prieuré de religieuses bénédictines dépendant de Villechasson.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, *Nantogilum Hilduini*, Meaux ; chef-lieu d'un doyenné ; Saint Pierre ; le prieur du lieu.

Il y avait à Nanteuil un prieuré, de l'ordre de Cluny, dont il a été parlé page 226. Chapelle de Saint Julien-le-Pauvre, à la collation du seigneur et du curé du lieu.

NANTEUIL-LEZ-MEAUX, *Nantogilum supra Meldas*, Meaux ; d. de Crécy ; Saint Georges ; le Chapitre de Meaux.

L'église a été rebâtie au dernier siècle ; la bénédiction du nouveau chœur a eu lieu en 1765.

NANTEUIL-SUR-MARNE, *Nantogilum supra Matronam*, Soissons ; d. de Chézy ; Sainte Marguerite ; le Chapitre de Soissons.

Une seule nef ; la date de 1643 que l'on voit sur un des piliers engagés pourrait bien être la date de la construction. Le titre primordial de la paroisse était à Dréchy, patron Saint Aignan, dont Nanteuil n'était que la succursale. Ce hameau dépendait depuis 1745 de la paroisse de Charly.

NANTOUILLET, *Nantoligetum* ou *Nantoletum*, Meaux ; d. de Dammartin ; Saint Denis ; le collége Louis-le-Grand.

Digitized by Google

Jolie église du seizième siècle; restes intéressants du château du cardinal Duprat.

NEMOURS, *Nemosium*, Sens; d. de Milly; Saint Jean-Baptiste; prieuré-cure, de l'ordre de Saint-Augustin, auquel nommait l'archevêque de Sens.

L'église offre quelques restes du treizième siècle; mais la majeure partie de l'édifice appartient au seizième; beau clocher dont la base remonte peut-être au douzième. (Pour le prieuré de Nemours et l'abbaye de la Joye, voir les pages 252 et 247.) Cette ville avait un couvent de Récollets et un autre de la Congrégation de Notre-Dame. Chapelle de la Madeleine ou de la maladrerie, à la collation du roi.

NERONVILLE, *Neronis villa*, Sens; d. du Gâtinais; Saint Pierre; le prieur du lieu. Il y avait un prieuré simple de l'ordre de Saint-Benoît, à la nomination de l'abbé de Grandselve (diocèse de Toulouse).

Cette petite paroisse, dont l'église ne subsiste plus, fait partie de la commune de Château-Landon depuis 1792.

NESLE-LA-GILBERDE, *Nigella Gilberti*, Meaux; d. de Rozoy; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'abbé de Moutiers-la-Celle.

Les moulures romanes du portail sont une preuve que l'église existait dès la fin du douzième siècle; près de l'église était le prieuré de Saint-Laurent, ordre de Saint-Benoît, également à la nomination de l'abbé de Moutiers-la-Celle; au hameau de Bourg-Baudoin, chapelle de Saint-Nicaise, à la nomination de l'évêque de Meaux.

NEUFCHELLES, *Nova casa*, Meaux; d. d'Acy; Saint Brice; l'évêque.

Eglise en partie du douzième siècle. Cette paroisse, aujourd'hui du diocèse de Beauvais, est réunie pour le culte à Mareuil-sur-Ourcq, canton de Betz.

NEUFMONTIERS, *Novum Monasterium*, Meaux; d. de Claye; Saint Barthélemy; l'abbé de Saint-Faron.

Digitized by Google

L'église a été entièrement rebâtie il y a une vingtaine d'années, et bénie par l'évêque de Meaux le 22 novembre 1857.

NEUFMOUTIERS, *Novum Monasterium*, Paris ; d. du Vieux-Corbeil ; Saint Loup et Saint Gilles ; l'abbé de Saint-Maur.

Il ne paraît pas qu'il y ait jamais eu de monastère dans ces deux paroisses. D'après l'abbé Lebœuf, le mot *monasterium* était souvent pris pour l'église paroissiale.

NOISIEL, *Nucetulum* ou *Noisellum*, Paris ; d. de Lagny ; Saint Médard ; le prieur de Gournay.

L'église, qui était dans les dépendances du château, n'existe plus. M. le duc de Lévis a fait construire sur sa propriété une très-jolie chapelle, de style roman, qui a été consacrée par l'évêque de Beauvais le 20 août 1857.

NOISY-LE-SEC, *Nuciacum*, *Nucetum* ou *Noisiacum siccum*, Sens ; d. de Milly ; Sainte Barbe ; simple annexe de Dormelles ; le prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris.

NOISY-SUR-ECOLE, *Nucetum* ou *Noisiacum suprà Scholam*, Sens ; d. de Milly ; l'Assomption de la Sainte Vierge et Saint Georges ; l'archevêque.

Le chœur de cette église est une jolie construction du treizième ou quatorzième siècle. Chapelle de Saint-Hubert et de Sainte-Madeleine au château de Chambergeot, bâtie vers 1582, à la collation du seigneur. Une autre chapelle de Sainte-Marie-Madeleine possédée par les religieux de Sainte-Colombe-lez-Sens, et depuis longtemps détruite.

NONVILLE, *Annonvilla*, Sens ; d. de Milly ; Saint Michel ; l'archevêque.

Une seule nef avec portail à plein cintre. Il y avait une chapelle de Saint-Loup au château de la Nozaye.

Digitized by Google

Noyen-sur-Seine, *Noemium* ou *Neomium suprà Sequanam*, Sens; d. de Trainel; l'Assomption de la Sainte Vierge; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'abbé de Saint-Jean-lez-Sens.

Le chœur et la sacristie probablement du douzième siècle.

Obsonville, *Aubessonvilla*, anciennement *Ausone villa*, puis *Osone villa*, Sens; d. de Milly; Saint Germain de Paris et Saint Thibaut; l'archevêque.

Chœur du douzième siècle; figures grimaçantes pour consoles.

Ocquerre, *Oucorra* ou *Ulcorra*, Meaux; d. de Gandelu; Saint Etienne; l'abbé de Chaâge.

Petite église très-curieuse de la fin du douzième siècle au plus tard; chapiteaux historiés à figures bizarres. Prieuré de Marnoue-les-Moines, fondé en 1135, sous le titre de Saint-Nicolas, uni à l'Oratoire de Paris en 1626.

Ognes, *Ongnia*, Meaux; d. de Nanteuil-le-Haudouin; Saint Pierre; l'abbé de Lagny.

Le prieuré de Saint Victor de Condé, situé sur cette paroisse, était également à la collation de l'abbé de Lagny. Ognes fait aujourd'hui partie du diocèse de Beauvais, canton de Nanteuil-le-Haudouin, et est réuni pour le culte à la paroisse de Chévreville.

Oissery, *Oisserium*, mieux *Oisseriacum*, Meaux; d. de Nanteuil-le-Haudouin; Saint Germain d'Auxerre; l'évêque.

L'église d'Oissery avait le titre de collégiale. Jolie église en grande partie du treizième siècle; tombeaux de Jean des Barres et de ses deux femmes. Chapelle de Sainte Marguerite du Roisselet, à la nomination de l'évêque, transférée au château des Barres en 1751.

Digitized by Google

Orly, *Orliacum* ou *Olliacum* ou *Aureliacum*, Meaux; d. de Rebais; Saint Pierre; l'abbé de Rebais.

Le portail à plein cintre et quelques détails du chœur indiqueraient le commencement du treizième siècle au plus tard. Au hameau de Busserolles, chapelle de Notre-Dame à la collation de l'évêque.

Ormeaux, *Ulmi* ou *Ulmelli*, Meaux; d. de Rozoy; Saint Pierre; le séminaire des Missions étrangères.

Eglise probablement du treizième siècle; mais presque entièrement dénaturée.

Les Ormes, *Ulmi*, Sens; d. de Provins; l'Assomption de la Sainte Vierge; le chapitre de Saint-Quiriace de Provins.

Vestiges du treizième siècle; clocher terminé en forme de dôme d'un assez bon effet.

Ormesson, Sens; d. de Milly; annexe de Saint-Jean-Baptiste de Nemours; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'archevêque.

La commune d'Ormesson, réunie à Châtenoy en 1842, a été rétablie en 1863.

Othis, *Othie*, Senlis; la Nativité de la Sainte Vierge; le chapitre de Senlis.

Jolie église de la fin du seizième siècle, consacrée en 1599 par l'évêque de Senlis; portail dans le style de la Renaissance. Il y avait près de Beaumarchais une chapelle de Saint Eustache.

Saint-Ouen, *Sanctus Audoenus*, Meaux; d. de La Ferté-sous-Jouarre; Saint Ouen; l'abbé de Rebais.

L'église n'existe plus, et cette commune est réunie pour le culte à celle de Saint-Cyr.

Saint-Ouen, *Sanctus Audoenus*, Sens; d. de Melun; Saint Ouen; l'abbé de Saint-Denis.

Digitized by Google

Ozoir-la-Ferrière, *Oratorium Ferrariæ*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Pierre; l'archevêque.

Eglise moderne; la chapelle de la Sainte Vierge, à droite du chœur, pourrait être une construction du treizième ou du quatorzième siècle.

Ozouer-le-Repos, *Oratorium repositum* ou *absconditum*, Sens; d. de Melun; Saint Aubin; l'abbé de Chaumes.

Au hameau d'Ormesson, chapelle de la Madeleine. Une autre chapelle de Saint-Thibaut.

Ozouer-le-Voulgis, *Oratorium Vulgi* ou *de Vulgo*, Sens; d. de Melun; Saint Martin; l'archevêque.

Belle église de la fin du seizième siècle, avec quelques détails dans le style de la Renaissance.

Paley ou Palays, *Paleium* ou *Paleyacum*, Sens; d. de Milly; Saint Georges; l'archevêque.

Paroy, *Paretum* ou *Paredum*, Sens; d. de Provins; Saint Ferréol et Saint Maclou (*Macutus*, *Maclovius*, *Nicasius*); le chapitre de Saint-Quiriace, auquel Guillaume de Champagne avait donné cette paroisse en 1176.

Vaste église à une seule nef, où tout annonce l'époque de transition, fin du douzième siècle ou commencement du treizième. La voûte, si elle a existé, a dû être détruite pendant les guerres du quinzième siècle.

Passy-le-Feuillage, *Passiacum*, Sens; d. de Trainel; Saint Quentin; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Benoît, à la nomination de l'abbé de Cormery (diocèse de Tours).

Saint-Pathus, *Sanctus Patusius*, Meaux; d. de Nanteuil-le-Haudouin; Saint Pathus; l'évêque.

Il y avait dans cette même église un prieuré de Notre-Dame donné, en 1112, à l'abbaye de Molesme, et uni au séminaire de Meaux en 1726. L'église, de style roman, peut

Digitized by Google

remonter au milieu du douzième siècle (voir page 28). Le clocher et le portail ont été refaits dans le même style en 1868. Il y avait sur la paroisse de Saint-Pathus le monastère de Bénédictines de Noëfort, dont on a parlé page 226.

PECQUEUX, *Piscosum* ou *Pescusa*, Sens; d. de Melun; Saint Germain ; l'abbé de Saint-Père de Melun.

L'église n'existe plus ; la commune a été réunie à celle d'Aubepierre en 1839.

PÉCY, *Peciacum*, Meaux ; d. de Rozoy ; Sainte Madeleine; l'abbé de Saint-Jean-lez-Sens.

Prieuré de Saint-Vincent-de-Mirevaux, ordre de Saint-Augustin ; même collateur. Chapelle de Notre-Dame-d'Août au château de Bois-Garnier, à la collation du seigneur. Au château de Beaulieu, une très-jolie chapelle sans titre. Le clocher de Pécy est un des plus beaux du diocèse. (Sur Pécy, Beaulieu et Mirevaux, voir l'*Essai historique* de M. F. Denis, 1863.)

PENCHARD, Meaux ; d. de Claye ; Saint Nicolas.

Cette paroisse n'était qu'une annexe ou succursale de Neufmontiers. L'évêque y nommait un vicaire amovible.

PÉROY, *Paretum* ou *Perreium*, Meaux ; d. de Nanteuil-le-Haudouin ; Saint Méry ; l'évêque.

Cette paroisse fait aujourd'hui partie du diocèse de Beauvais, et est réunie pour le culte à la commune de Boissy-Fresnoy, canton de Nanteuil-le-Haudouin.

PERTHES, *Pertæ*, Sens; d. de Melun; Saint Gervais et Saint Protais ; l'archevêque.

Jolie église du treizième siècle avec beau clocher.

PÉZARCHES, *Pesarchium*, Meaux ; d. de Rozoy ; Saint Nicolas; le séminaire des Missions étrangères.

SAINT-PIERRE-LEZ-NEMOURS, Sens ; d. de Milly ; Saint Pierre ; l'archevêque.

Digitized by Google

C'était dans l'origine la paroisse de Nemours; mais après la fondation du prieuré de Saint-Jean-Baptiste, à la fin du douzième siècle, Saint-Pierre devint l'annexe de ce prieuré. L'église remonte au douzième siècle, et d'après la tradition elle aurait été bâtie par Louis-le-Gros, mort en 1137.

Pierrelez, *Petra lata*, Sens; d. de Provins; l'archevêque.

L'église, qui était dédiée à la Sainte Vierge, a été détruite, et la commune est réunie pour le culte à celle de Cerneux.

Pierrelevée, *Petra sublata*, Meaux; d. de La Ferté-sous-Jouarre; Saint Claude; prieuré-cure de l'ordre de Prémontré; l'abbé de Chambrefontaine.

Le Pin, *Pinus*, Paris; d. de Chelles; Saint Sulpice et Saint Antoine; l'archevêque.

Planoy, *Planetum*, Meaux; d. de Rozoy; Saint Leu et Saint Gilles; l'évêque.

L'église a été détruite, et la commune réunie à celle de Voinsles en 1842.

Le Plessis-Belleville, ou Le Plessis-le-Vicomte, ou Le Plessis-Conti, *Plexetum, Plexitum* ou *Plessiacum Vicecomitis*, Meaux; d. de Nanteuil-le-Haudouin; Saint Jean-Baptiste; le prieur de Saint-Christophe-en-Halatte.

Cette paroisse fait aujourd'hui partie du diocèse de Beauvais, canton de Nanteuil-le-Haudouin.

Le Plessis-aux-Bois ou Le Plessis-Pomponne, *Plexitium Silvarum* ou *Plexitium Pomponiæ*, Meaux; d. de Dammartin; Saint Nicolas; le prieur de Sainte-Céline.

Simple chapelle du seizième siècle dans l'enclos de l'ancien château.

Le Plessis-l'Evêque, *Plexitium Episcopi*, Meaux; d. de Dammartin; la Nativité de la Sainte Vierge; le prieur de Sainte-Céline.

Digitized by Google

Le Plessis-feu-Aussous, *Placetum defuncti Ansoldi* ou *Plesseium ad Borban*, Meaux ; d. de Rozoy ; Saint Nicolas ; l'évêque.

Le Plessis-Placy, *Plexitum Placitum*, Meaux ; d. d'Acy ; Saint Victor et Sainte Madeleine ; l'évêque.

Assez jolie église du seizième siècle ; tour du treizième. Au maître-autel, martyre de Saint Victor, et Sainte Madeleine, sculptés par un enfant du pays nommé Théodon.

Poigny, *Poigniacum*, Sens ; d. de Provins ; Saint Michel ; l'archevêque.

L'église a été détruite ; il ne reste plus qu'un petit clocher, et la commune a été réunie pour le culte à celle de Sainte-Colombe. Il y avait anciennement sur la paroisse de Poigny un monastère de Bénédictines, le prieuré de Champ-Benoît, dont on a parlé page 244.

Poincy, *Poinciacum*, anciennement *Pipimisium*, Meaux ; d. d'Acy ; l'Assomption de la Sainte Vierge ; le prieur de Sainte-Céline.

L'église ayant été détruite, on a rebâti, en 1838, une petite chapelle sous le titre de Saint-Antoine-de-Padoue, qui a été bénie par l'évêque de Meaux, le 8 octobre de cette même année.

Poligny, *Poligniacum*, Sens ; d. de Milly ; Saint Germain ou Saint Firmin ; l'archevêque.

Pommeuse, *Pommora* ou *Pons Mucræ*, Meaux ; d. de Coulommiers ; Saint Martin ; l'abbesse de Faremoutiers.

Pomponne, *Pompona*, ou *Pomponna*, ou *Pomponia*, Paris ; d. de Chelles ; Saint Pierre ; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la nomination de l'abbé de Saint-Martin-aux-Bois ; la paroisse était sous le titre de Saint Pierre, et le prieuré sous celui de Notre-Dame.

L'église, qui remonte au douzième siècle et qui tombait

Digitized by Google

en ruines, a été restaurée depuis peu d'années. Il y avait sur la paroisse de Pomponne un monastère de religieux de Saint-Augustin, dont on a parlé page 253.

PONTAULT, *Pontolium* ou *Pontuelli*, Paris; d. de Lagny; Saint Denis; le prieur de Gournay.

Le chœur de l'église et ses bas-côtés appartiennent au treizième siècle.

PONT-CARRÉ, *Pons quadratus*, Paris; d. de Lagny; Saint Roch; le seigneur du lieu.

PRÉAUX, *Pratelli*, Sens; d. de Milly; la Nativité de la Sainte Vierge; l'archevêque.

PRÉCY, *Prissiacum* ou *Preciacum*, Meaux; d. de Claye; Saint Pierre et Saint Paul; l'évêque.

Petite église à trois nefs de l'époque de transition; arcades très-larges.

PRESLES, *Pratelli* ou *Praeriæ*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'archevêque.

Jolie église du treizième siècle; grosse tour en grès bâtie dans les premières années du seizième par le curé Charpentier.

PRINGY, *Pringiacum*, Sens; d. de Melun; Saint Pierre; l'archevêque.

Il y avait un prieuré de Notre-Dame, ordre de Cluny, à la collation de l'abbé de Cluny. La chapelle de la Sainte-Vierge et la tour paraissent du treizième siècle; le corps principal de l'église a été restauré, il y a une dizaine d'années, par M[me] Lebeuf de Montgermont.

PROVINS, *Pruvinum*, ou *Pruvignum*, ou *Privinum*. Cette ville, l'une des plus importantes du diocèse de Sens, était le chef-lieu d'un archidiaconé et d'un doyenné comprenant six conférences et soixante-six paroisses. On y comptait,

Digitized by Google

avant 1789, un grand nombre d'établissements religieux; trois collégiales : Saint-Quiriace, Notre-Dame-du-Val et Saint-Nicolas; l'abbaye de Saint-Jacques, Génovéfains; l'abbaye des Bénédictines; le prieuré des Bénédictins de Saint-Ayoul; l'Hôtel-Dieu, prieuré de l'ordre de Saint-Augustin, et un grand nombre de chapelles, entre autres, Notre-Dame-du-Chatel et Saint-Thibaut; les Jacobins, les Cordeliers, les Capucins, la Congrégation de Notre-Dame; l'Hôpital général, dans l'ancienne abbaye des Cordelières.

En 1789, Provins avait quatre paroisses : Sainte-Croix, prieuré-cure de l'ordre de Saint-Benoît, à la collation de l'abbé de Moutiers-la-Celle; ce n'était d'abord qu'une simple chapelle dite Saint-Laurent-des-Ponts, qui fut érigée en paroisse, sous le titre de Sainte-Croix, dans le cours du douzième siècle. Saint-Pierre, entre l'Hôtel-Dieu et le collége, à la collation du Chapitre de Saint-Quiriace, église aujourd'hui détruite. Saint-Quiriace (*Kuriacus* ou *Quiriacus*), dans l'église collégiale de ce nom et à la collation du Chapitre. Saint-Ayoul (*Aigulphus*), dans l'église du prieuré des Bénédictins, à la collation de l'abbé de Moutiers-la-Celle. L'église de Saint-Quiriace, douzième et treizième siècles, est une des plus belles du diocèse. Quelques parties de Saint-Ayoul remontent au moins au commencement du douzième siècle; on y admire de belles boiseries provenant de l'ancienne église des Cordeliers. Sainte-Croix présente les caractères des treizième, quinzième et seizième siècles.

Provins possède encore divers monuments du moyen-âge, d'un grand intérêt, entre autres : la tour dite de César, d'imposantes fortifications, la grange des Dîmes, l'hôtel de Vauluisant, et de nombreuses caves dont les voûtes sont supportées par des colonnes à chapiteaux du douzième siècle.

Puisieux, *Puteoli*, Meaux; d. d'Acy; Saint Germain de Paris; l'évêque.

Digitized by Google

Église à trois nefs, chœur du treizième siècle, les deux bas-côtés refaits en 1816, et la tour abaissée d'une vingtaine de pieds.

Quiers, *Quadri* ou *Kerræ*, Paris; d. de Champeaux; Saint Martin; le chapitre de Champeaux.

Quincy, *Quintiacum*, Meaux; d. de Crécy; Saint Denis; l'évêque.

L'église remonte au treizième siècle, mais elle a été en grande partie reconstruite au seizième; le sanctuaire et une partie du chœur ont été refaits vers 1840 et contrastent avec le reste de l'édifice.

Rademont, *Rapidus mons*, Meaux; d. de Gandelu; la décollation de Saint Jean-Baptiste; l'évêque.

L'église, qui n'était qu'une simple chapelle, a été aliénée, et la commune réunie à celle de Vendrest en 1839.

Rampillon, *Rampellum*, *Rampellio* ou *Rampilio*, Sens; d. de Montereau; Saint Eliphe, martyr; le commandeur de La Croix-en-Brie.

L'église de Rampillon, qui a une grande analogie avec celle de Nangis, est une des plus belles du diocèse, et appartient tout entière au treizième siècle; portail très-remarquable, probablement du quatorzième; une grosse tourelle à l'angle nord-ouest de la façade. Ancienne commanderie du Temple, réunie plus tard à celle de La Croix.

Réau, *Regolium*, Sens; d. de Melun; Saint Julien; l'abbé de Saint-Père de Melun.

Il avait existé sur la paroisse un prieuré de Saint-Hilaire ou Saint-Hiliers, qui fut sécularisé.

Rebais, *Resbacum*, Meaux; d. de La Ferté-Gaucher; la décollation de Saint Jean-Baptiste; l'abbé de Rebais.

Une seule nef; le chœur peut être du douzième siècle. Cette église de Saint-Jean se trouvait primitivement dans

Digitized by Google

l'enceinte de l'abbaye, et Saint Aile y fut inhumé; sa statue, conservée dans le bas de l'Eglise, ne paraît pas antérieure au treizième siècle. Il y avait autrefois une seconde paroisse de Saint-Nicolas, également à la nomination de l'abbé; deux prieurés : Saint-Aile (*Agilus*) et la Madeleine, tous les deux à la collation de l'abbé. Célèbre abbaye de Saint-Pierre de Rebais, page 221.

Recloses, *Reclusum*, Sens; d. de Milly; Saint Martin; l'archevêque.

Vestiges du treizième siècle; consoles curieuses; trois têtes représentant la Sainte Trinité.

Reez, *Redrem*, *Restum*, *Restium* ou *Resticum*, Meaux; d. d'Acy; Saint Martin; l'abbé de Saint-Faron.

Cette paroisse appartient aujourd'hui au diocèse de Beauvais, et est réunie pour le culte à Bouillancy, canton de Betz. L'église s'étant écroulée en 1788, on a transporté dans la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié les fonts baptismaux, que l'on dit du treizième siècle.

Rémauville ou Ermauville, *Ermanvilla*, Sens; d. de Milly; Saint Médard et Saint Laurent; l'archevêque.

Saint-Remi-de-la-Vanne, *Sanctus Remigius de Vennâ*, Meaux; d. de La Ferté-Gaucher; Saint Remi; l'abbé de Chaâge.

Chœur du quinzième ou du seizième siècle, soutenu par des piliers très-massifs.

Reuil, *Radolium* ou *Rodolium*, Meaux; d. de La Ferté-sous-Jouarre; Saint Jacques et Saint Philippe; le prieur du lieu.

Prieuré de Bénédictins, page 226. Il y avait encore, sur le territoire de la paroisse, le prieuré de Fontaine-Cerise, à la collation du prieur de Reuil, et la chapelle de Notre-Dame-du-Tillet, à la collation du prieur de Reuil et de l'abbesse de Jouarre alternativement.

Digitized by Google

La Rochette, *Rochetta* ou *Rocheta*, Sens; d. de Melun; la Visitation de la Sainte Vierge; l'archevêque.

Roissy, *Rosciacum* ou *Roissiacum in Briâ*, Paris; d. de Lagny; Saint Germain d'Auxerre; le prieur de Gournay.

Le chœur et son collatéral du seizième siècle; clocher refait en 1843.

Rouilly, *Roilliacum*, Sens; d. de Provins; Saint Loup de Troyes; l'archevêque.

L'ancienne église étant tombée en ruines, on l'a remplacée en 1837 par une petite chapelle au hameau de la Bretonnière, laquelle a été bénie par l'archiprêtre de Provins.

Rouvres-en-Multien, *Roveræ*, *Rouveriæ*, *Ruvres in Meldico*, Meaux; d. d'Acy; Saint Faron; l'évêque.

Il y avait sur cette paroisse un prieuré de Sainte-Catherine, qui dépendait primitivement de Saint-Faron, et qui fut uni au monastère de la Visitation de Meaux en 1737. Cette paroisse appartient aujourd'hui au diocèse de Beauvais, canton de Betz.

Rouvres-sous-Dammartin, *Roveræ sub Dampno Martino*, Meaux; d. de Dammartin; Saint Pierre; le collége Louis-le-Grand.

Rozoy-en-Brie, *Rosetum in Briâ*, Meaux; chef-lieu d'un doyenné; la Nativité de la Sainte Vierge; le chapitre de Paris.

Très-belle église à trois nefs et trois absides, treizième siècle; le portail du seizième. L'Hôtel-Dieu, appelé aujourd'hui l'hospice, existait dès le treizième siècle. Il y avait à Rozoy un couvent de filles, du tiers-ordre de Saint Dominique, dont on a parlé page 233.

Rozoy-en-Multien, *Rosetum in Meldico*, Meaux; d. d'Acy; Saint Thomas de Cantorbéry; l'évêque.

Digitized by Google

Eglise du seizième siècle; clocher plus ancien, douzième ou treizième. Rozoy, aujourd'hui du diocèse de Beauvais, est uni pour le culte à la commune de Rouvres, canton de Betz.

Rubelles, *Rubella*, mieux *Vicus bellus*, Sens; d. de Melun; Saint Nicolas; l'archevêque.

Rumont, *Rubeus mons*, Sens; d. de Milly; Saint Denis et Saint Eloi; l'archevêque.

Rupéreux, *Rivus petrosus*, Sens; d. de Provins; Saint Apollinaire; l'archevêque.

L'église a été détruite, et la commune est réunie pour le culte à celle de Courchamp.

Saacy, *Saciacum*, Meaux; d. de La Ferté-sous-Jouarre; Saint Jean-Baptiste; l'abbesse de Jouarre.

Eglise du douzième siècle, retouchée à plusieurs reprises.

Sablonnières, *Salvonariæ supra Mucram*, Soissons; d. de Chézy; Saint Martin; l'évêque.

Jolie petite église du treizième siècle avec des additions du seizième.

Saints, *Sancti in Briâ*, Meaux; d. de Coulommiers; Saint Martin; le prieur de Sainte-Foi.

Chapelle de Sainte-Catherine-de-Fontaine-Archer (*Fons Archeri*), à la collation du chapitre de Meaux.

Salins ou Villeneuve-la-Cornue, *Villa nova Cornuta*, Sens; d. de Montereau; Saint Apollinaire; l'archevêque.

Eglise intéressante, tout entière du treizième siècle; autel de l'époque de la fondation soutenu par des colonnes; tombeaux avec statues d'un chevalier et d'une châtelaine.

Sammeron, *Samerum* ou *Samero*, Meaux; d. de La Ferté-sous-Jouarre; Saint Martin; l'abbesse de Jouarre.

Digitized by Google

Samois, *Samesium*, Sens; d. de Melun; Saint Hilaire et Saint Loup de Sens; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'abbé du Jard.

Belle église en partie des douzième et treizième siècles.

Samoreau, *Samesiolum*, Sens; d. de Montereau; Saint Pierre; l'archevêque.

Sancy, *Sanciacum*, Meaux; d. de Coulommiers; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'évêque.

Il y a eu autrefois à Mont-Denis un prieuré de Bénédictines qui fut transféré à Crécy en 1633, et réuni en 1740 au prieuré de Noëfort de Meaux (voir page 96). Chapelle de Sainte-Marguerite à la collation de l'évêque.

Sancy, *Sanciacum*, Sens; d. de Provins; Saint Pierre; l'archevêque.

Très-belle tour servant de porche, probablement du seizième siècle.

Saint-Sauveur-lez-Bray, *Sancti Salvatoris prope Brayum* ou *De Vivento*, Sens; d. de Montereau; titulaire : Saint Sauveur; Saint Pavace et Saint Paterne également honorés; le prieur du lieu.

Le prieuré-cure de Saint-Sauveur, ordre de Saint-Benoît, fondé à la fin du dixième siècle, était à la collation de l'abbé de Bonneval. Le prieur jouissait d'un revenu de 14,000 livres. L'ancienne église tombant en ruines, on en a reconstruit une nouvelle plus rapprochée des habitations, en 1836.

Saint-Sauveur-sur-Ecole, *Sancti Salvatoris supra Scholam*, Sens; d. de Melun; Saint Sauveur; l'archevêque.

Petite église en partie du treizième siècle.

Savigny-le-Temple, *Saviniacum* ou mieux *Salviniacum templi*, Sens; d. de Melun; Saint Germain d'Auxerre; l'archevêque.

Le chœur et la chapelle latérale paraissent du treizième

siècle. Les Templiers et plus tard les Chevaliers de Malte ont possédé cette cure. Le grand prieur de Champagne la conférait en 1587.

Savins, *Saviniacum* ou *Savine*, Sens; d. de Provins; Saint Denis et Saint Lié; l'archevêque.

Quelques parties de l'époque de transition; châsse de Saint Lié; sculptures en bois du seizième siècle.

Ségy, *Segiacum* ou *Sigeium*, Meaux; d. de Crécy; Saint Jacques et Saint Christophe; le chapitre de Meaux.

Commune réunie à celle de Quincy en 1807.

Seine-Port ou Saint-Port, *Sacer Portus,* Sens; d. de Melun; Saint Sulpice; l'archevêque.

Le chœur, son collatéral de gauche et le bas de la tour peuvent remonter au douzième siècle; cette église fut consacrée par l'archevêque Guy de Noyers en 1178. L'abbaye de Saint-Port a été le berceau de celle de Barbeaux.

Sennevières ou Chennevières, *Sanabere* et *Senneveriæ*, mieux *Cannaberiæ*, Meaux; d. de Nanteuil-le-Haudouin; Sainte Madeleine. C'était une succursale de Chèvreville, à laquelle l'évêque nommait un vicaire amovible sur la présentation du curé.

Cette paroisse, réunie maintenant à la commune de Chèvreville, appartient au diocèse de Beauvais, canton de Nanteuil-le-Haudouin.

Sept-Sorts, *Septem Sortes*, Meaux; d. de La Ferté-sous-Jouarre; Saint Denis; le prieur du lieu.

L'église paroissiale, qui n'existe plus, était en même temps un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, à la collation de l'abbé de Rebais.

Serris, *Serriæ* ou *Sarriæ*, Paris; d. de Lagny; Saint Michel; l'archevêque.

Digitized by Google

Servon, *Servum* ou *Servo*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Sainte Colombe; l'archevêque.

L'architecture de cette église a de l'analogie avec celle de Brie; elle fut consacrée dans le cours du quatorzième siècle, d'après une inscription incomplète qui se trouve près des fonts.

Signy-Signets, *Signiacum*, *Signellum*, *Signum* ou *Signetum*, Meaux; d. de La Ferté-sous-Jouarre; l'Assomption de la Sainte Vierge; Saint Martin pour Signy; l'abbesse de Jouarre.

Signy, réuni depuis longtemps à Signets, a fait autrefois une paroisse distincte.

Sigy, *Sigiacum*, Sens; d. de Montereau; Notre-Dame du Puy (5e dimanche après Pâques); l'archevêque.

Silly-le-Long, *Silliacum*, Meaux; d. de Nanteuil-le-Haudouin; Saint Pierre et Saint Paul; le prieur de Nanteuil-le-Haudouin.

Aujourd'hui du diocèse de Beauvais, canton de Nanteuil.

Saint-Siméon, *Sanctus Simeo*, Meaux; d. de La Ferté-Gaucher; Saint Siméon stylite; l'évêque.

Jolie église à trois nefs entièrement reconstruite il y a peu d'années, et bénie par l'évêque de Meaux le 7 novembre 1869.

Sivry, *Sivriacum*, Sens; d. de Melun; Saint Germain de Paris; l'archevêque.

Sognolles, *Siconioliæ* ou *Ciconiolæ*, Sens; d. de Provins; Saint Michel; simple annexe de Lizines; l'archevêque.

Lizines et Sognolles forment maintenant deux communes et deux succursales distinctes.

Soignolles, *Siconioliæ* ou *Ciconelli*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'archevêque.

Digitized by Google

Eglise à trois nefs en grande partie du treizième siècle. Il y avait autrefois au hameau de Monts un prieuré de Saint Sébastien, ordre de Saint-Benoît, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Père de Melun.

SOISY, *Sosiacum* ou *Suciacum*, Sens; d. de Provins; Saint Edme; l'abbé de Saint-Jacques de Provins.

Cette église avait aussi le titre de Notre-Dame-de-Soisy. C'est en ce prieuré que Saint Edme, archevêque de Cantorbéry, mourut en 1240, entre les bras de l'abbé de Saint-Jacques. L'église, presque entièrement détruite, a été relevée de ses ruines, il y a une vingtaine d'années, et bénie par l'évêque de Meaux le 8 septembre 1854. Ce n'est qu'une grande chapelle sans ornements; à gauche du sanctuaire, une très-petite sacristie est certainement de la fondation du prieuré du douzième siècle.

SOLERS ou SOULAIRE, *Solurra* ou *Solareæ* ou *Solerre*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Saint Martin; l'archevêque.

SOUILLY, *Solliacum* ou *Sulliacum*, Meaux; d. de Claye; Saint Thomas de Cantorbéry; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'abbé de Chaâge.

La commune a été réunie à celle de Claye en 1839.

SAINT-SOUPPLETS, *Sanctus Sulpitius*, Meaux; d. de Dammartin; Saint Sulpice; le chapitre de Meaux.

Eglise à trois nefs, du seizième siècle, sans ornements. La chapelle de Saint-Loup, à la collation du chapitre de Meaux, existe encore à l'entrée du village.

SOUPPES, *Suppæ*, Sens; d. de Milly; Saint Clair et Saint Léger; l'archevêque.

L'église de Souppes, à une seule nef, est une très-belle construction du treizième siècle. Il y avait un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, dépendant de l'abbaye de Saint-

Digitized by Google

Florentin de Bonneval. Près de Souppes, l'abbaye de Cercanceaux, ordre de Citeaux, dont on a parlé page 247.

Sourdun, *Sordunum* ou mieux *Sordolium*, Sens; d. de Provins; Saint Martin; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'abbé de Saint-Jacques de Provins.

Eglise irrégulière, qui remonte certainement au treizième siècle; très-belle tour, fort élevée, du seizième. On voit encore sur cette paroisse une chapelle de Saint Hubert, fondée en 1653, par Marie Durand, femme de Elie Chobert, lieutenant-criminel de robe-courte, à Provins.

Suscy, *Susciacum* ou *Suciacum* ou *Sulciacum*, Sens; d. de Melun; Saint Sulpice; l'archevêque.

L'église n'existe plus, et la commune de Suscy a été réunie en 1842 à celle de Crisenoy.

Tancrou, *Tancretum*, Meaux; d. de Gandelu; Saint Donatien et Saint Rogatien; l'évêque.

Jolie petite église à trois nefs du quinzième ou seizième siècle. Chapelle de Sainte Anne de Chivres, à la collation de l'évêque.

Thénisy, *Talnisiacus* ou *Tanisi*, Sens; d. de Montereau; la Sainte Trinité.

Annexe de Donnemarie, qui avait obtenu le titre de paroisse en 1594.

Saint-Thibaut-des-Vignes, *Sanctus Theodebaldus* ou *Sanctus Joannes de Vineis*, Paris; d. de Lagny; Saint Thibaut; le prieur du lieu.

L'église de Saint-Thibaut était primitivement un prieuré, qui remonte à la fin du onzième siècle ou au plus tard au commencement du douzième; chapiteaux historiés engagés dans la maçonnerie depuis la suppression du bas-côté. Le cardinal Jean du Bellay, évêque de Paris, y établit en 1543

Digitized by Google

une paroisse dont l'autel, placé au fond du collatéral gauche, était dédié à Saint Jean-Baptiste.

THIEUX, *Tilliæ* ou *Thilia*, Meaux ; d. de Dammartin ; Saint Médard ; l'évêque.

Jolie église à trois nefs, sans portail, construction qui ne remonte pas au-delà du commencement du dix-septième siècle ; chapelle de Saint-Nicolas à la collation de l'évêque.

THOMERY, *Thomeriacum*, Sens ; d. de Milly ; Saint Amand ; l'archevêque.

Le sanctuaire est du treizième siècle ; la nef du seizième ; les bas-côtés du dix-septième.

THORIGNY, *Tauriniacum*, Paris ; d. de Chelles ; Saint Martin ; l'archevêque.

Eglise à une seule nef, presque reconstruite en 1820. Il y avait non loin de l'église une chapelle très-ancienne dite de Notre-Dame-de-Haut-Soleil.

THOURY-FÉROTTES, *Thoracium* ou *Ferrotes*, Sens ; d. de Marolles ; Saint Pierre et Saint Paul et Saint Blaise ; l'archevêque.

THURY-EN-VALOIS, *Turiacus* ou *Thoriacum*, Meaux ; d. d'Acy ; Saint Martin ; le prieur de sainte Céline.

Le prieuré de Collinance, ordre de Fontevrault, était sur la paroisse de Thury. Chapelle de Saint-Thomas, à la collation du prieur de Sainte-Céline. Cette paroisse appartient aujourd'hui au diocèse de Beauvais, canton de Betz.

TIGEAUX, *Tigelium* ou *Tigellæ*, Meaux ; d. de Rozoy ; Saint Loup de Sens ; l'évêque.

LA TOMBE, *Tumba*, Sens ; d. de Marolles ; Saint Laurent ; l'abbesse de Faremoutiers.

Il y avait très-anciennement à La Tombe un prieuré de Bénédictines dépendant de Faremoutiers, qui fut sup-

Digitized by Google

primé vers 1350 par l'archevêque Guillaume II de Melun, et remplacé par un simple titre de chapelle de Notre-Dame dans l'église paroissiale.

Torcy, *Torciacum*, Paris; d. de Lagny; Saint Barthélemy; l'archevêque.

L'ancienne église a été démolie et remplacée par une nouvelle fort élégante, dans le style du treizième siècle, bénie par le curé de la paroisse le 25 mars 1865. Il y avait à Torcy un prieuré de Bénédictines, dont on a parlé page 245.

Touquin ou Tocquin, *Tocquinum* ou *Toquinum*, Meaux; d. de Rozoy; Saint Etienne; le Séminaire des Missions étrangères.

Tournan, *Turnomium* ou *Tornomium*, Paris; d. du Vieux-Corbeil; Sainte Madeleine; l'archevêque.

Cette église, qui était située à l'extrémité orientale de Tournan, a été supprimée en 1792. L'église actuelle, au château, sous le titre de Saint-Denis, était un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, appartenant aux religieux de Saint-Maur. Le curé de Sainte-Madeleine avait été autorisé à y faire l'office paroissial. Le sanctuaire, qui a beaucoup d'analogie avec celui de Chaumes, est du treizième siècle.

Tousson, *Tossonum* ou *Tussonum*, Sens; d. de Milly; la Nativité de la Sainte Vierge; l'archevêque.

La Trétoire, *Tertoria* ou *Trestoria*, Meaux; d. de La Ferté-Gaucher; Saint Christophe; l'abbé de Rebais.

Treusy, *Trux*, *Truciacum*, Sens; d. de Milly; Saint Martin; l'archevêque.

Trilbardou, *Trajectum* ou *Tria Bardulfi*, Meaux; d. de Claye; Sainte Geneviève; l'abbé de Saint-Faron.

Le chœur et le clocher remontent au moins au treizième

Digitized by Google

siècle; la nef a été rebâtie dans le style grec vers 1780. Prieuré dans l'église, à la collation de l'abbé de Saint-Faron. Chapelle de Saint-Nicaise, à la collation de l'évêque.

Trilport, *Trajectum* ou *Tria portus*, Meaux; d. de La Ferté-sous-Jouarre; Saint Pierre; l'évêque.

Trocy, *Trociacum* ou *Torciacum*, Meaux; d. d'Acy; Saint Médard; l'évêque.

Quelques traces de l'ancienne église; écussons du duc de Gesvres, qui l'aura probablement fait rebâtir au seizième ou dix-septième siècle. Chapelle de Saint-Nicolas, à la collation de l'évêque.

Ury, *Uriacum*, Sens; d. de Milly; Saint Martin; l'abbé de Saint-Victor de Paris.

Portail roman, peut-être du onzième siècle; église reconstruite au seizième.

Ussy, *Ussiacum* ou *Vultiacum*, Meaux; d. de Gandelu; Saint Autaire; l'abbesse de Jouarre.

Le clocher annonce le treizième ou quatorzième siècle; le reste de l'église plus récent peut être du seizième.

Vaires, *Verrium* ou *Veres*, Paris; d. de Chelles; Sainte Agathe. Prieuré-cure à la collation de l'abbé de Saint-Martin-aux-Bois.

Valence, *Valentia*, Sens; d. de Montereau; Saint Nicolas; le seigneur du lieu.

Valjouan, *Vallis Joannis*, Sens; d. de Montereau; Saint Jean-l'Evangéliste et Saint Prix; l'archevêque.

Cette petite paroisse a été réunie à la commune de Villeneuve-les-Bordes en 1841.

Vanvillé, *Ventus villaris*, Sens; d. de Provins; Saint Léonard; l'archevêque.

Digitized by Google

Varennes, *Varennæ*, Sens; d. de Milly; Saint Lambert; l'archevêque.

Le sanctuaire de l'église paraît du treizième siècle; assez belle tour.

Varreddes, *Via rigida* ou *rapida*, Meaux; d. d'Acy; Saint Arnoul; l'évêque.

C'était une des quatre filles de l'évêché. L'église à trois nefs remonte au treizième siècle, mais elle a été profondément retouchée au seizième. Hôtel-Dieu qui date du treizième siècle; Bossuet y établit des Filles de la Charité en 1692. Chapelle de la Conception, à la collation de l'évêque, et celle de la Madeleine, unie à la cure de Germigny-l'Evêque.

Vaucourtois, *Vallis Curialis* ou *Curtilis*, Meaux; d. de Coulommiers; Saint Quirin; l'évêque.

La petite église a été entièrement reconstruite aux frais de M. Oudot, et bénie par l'évêque de Meaux le 4 avril 1852.

Le Vaudoué, *Vaudoium*, Sens; d. de Milly; Saint Loup de Sens; l'archevêque.

Les piliers de la nef paraissent de construction romane; le chœur du treizième siècle.

Vaudoy, *Vodonium* ou *Vodaium*, Meaux; d. de Rozoy; Saint Médard; l'évêque.

L'église de Vaudoy, à trois nefs et trois absides, est tout entière du treizième siècle. C'est une des plus belles du diocèse; son sanctuaire, éclairé par de nombreuses fenêtres, l'avait fait surnommer la *Croisée* ou la *Lanterne de la Brie*. Elle fut consacrée en 1540. Prieuré de la Buhotière ou de la Bonnière, ordre de Saint-Benoît, à la collation de l'abbé de Saint-Martin de Pontoise. Chapelle de Notre-Dame à l'hôtel-Dieu, et celle de Notre-Dame-du-Cimetière, à la collation de l'évêque.

Digitized by Google

Vaurinfroid ou Varinfroid, *Villa Refredi*, ou mieux *Vallis Raginfredi*, Meaux; d. de Gandelu; la Nativité de la Sainte Vierge; l'évêque.

Eglise en partie du douzième siècle. Aujourd'hui du diocèse de Beauvais, simple annexe de Rouvres, canton de Betz.

Vaux-le-Pénil, *Valles ad Penulum*, Sens; d. de Melun; Saint Pierre; l'abbé de Saint-Père de Melun.

Vaux-sous-Coulombs, *Valles juxta Colums*, Meaux; d. de Gandelu; Saint Pierre; l'archidiacre de France deux fois de suite, et le chapitre de Meaux une fois.

Petite église consacrée par Manassès II en 1145; le sanctuaire, la tour et le portail sont bien du commencement du douzième siècle.

Vaux-sur-Lunain, *Valles supra Lunam*, Sens; d. de Milly; Saint Gengoul; l'archevêque.

Vendrest, *Vendereiæ*, Meaux; d. de Gandelu; Saint Julien; l'évêque.

Église de l'époque de transition, peut-être même du commencement du douzième siècle, avec des additions postérieures. Chapelle de Sainte Marguerite, à la collation de l'évêque.

Veneux-Nadon, *Venosus et Nato*, Sens.

C'était avant 1789 une dépendance de la paroisse de Moret, qui fut reconnue commune distincte en 1790, et succursale en 1808. Petite église construite aux frais des habitants en 1828, et bénie, le 11 novembre de la même année, par M. Liautard, curé de Fontainebleau, sous le vocable de Saint Philippe et Saint Jacques.

Verdelot, *Vindiculus* ou *Verdelotum*, Soissons; d. de Montmirail; Saint Crépin et Saint Crépinien; l'abbé de Chézy.

Digitized by Google

Grande et belle église du seizième siècle, voûtée en 1536; quelques chapiteaux de la nef et du porche indiquent que cette église en remplace une autre, probablement du douzième. Prieuré de Notre-Dame-de-Verdelot, ordre de Saint-Benoît, à la collation de l'abbé de Chézy. Une statue de la Sainte Vierge, dite Notre-Dame-de-Pitié, est encore aujourd'hui le but d'un pèlerinage.

Verneuil, *Vernolium*, Sens; d. de Melun; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'abbé de Chaumes.

Vernou, *Vernotum* ou *Vernum*, Sens; d. de Montereau; Saint Fortuné; le chapitre de Paris.

Jolie église à trois nefs; le chœur et ses collatéraux du treizième siècle; la nef refaite au seizième; au portail, date de 1550 avec un H et un croissant qui annonce le règne d'Henri II.

Vert-Saint-Denis, *Vera sancti Dionysii*, Sens; d. de Melun; Saint Pierre; le prieur de Saint-Denis.

Chapelle de la Madeleine au petit Jard, dépendant de Saint-Victor de Paris. Chapelle de Saint-Prix à Pouilly-le-Fort, à la collation du seigneur.

Vieux-Champagne, *Vetus campania*, Sens; d. de Provins; Saint Médard; l'archevêque.

Petite église à une seule nef, dont le chœur a tous les caractères du treizième siècle.

Vieux-Maisons, *Sancta Columba de Veteribus domibus*, Sens; d. de Provins; Sainte Colombe; l'archevêque.

Vignely, *Vigneliacum* ou *Vitilliacum*, Meaux; d. de Claye; la Sainte Vierge et Saint Hildevert; l'évêque.

Cette petite église, qui existait dès le septième siècle, a été reconstruite vers le milieu du dix-septième; on y remarque une belle tombe de Saint Hildevert, dont on a parlé page 26.

Digitized by Google

Vilbert, *Villa Beardi* ou *Villa Baart*, Sens; d. de Melun; l'Assomption de la Sainte Vierge; l'archevêque.

Villebéon, *Villa Bayonis* ou *Beonis*, Sens; d. de Milly; Saint Pierre et Sainte Avoye; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'abbé du Jard.

L'ancienne église, qui présentait quelques traces du treizième siècle, a été entièrement reconstruite, sauf le clocher, en 1857, et bénie par l'évêque de Meaux le 17 avril 1858. Prieuré de Passy, ordre de Saint-Augustin, berceau de l'abbaye du Jard.

Villecerf, *Villa serva* ou *cerva*, Sens; d. de Milly; Saint Martin; l'archevêque.

Clocher du douzième siècle; traces du treizième dans le sanctuaire; le reste plus moderne.

Villegagnon, *Villaganionis*, Meaux; d. de Rozoy; Saint Pierre; le seigneur du lieu.

Paroisse détachée de Bannost en 1622; église de cette époque.

Villegruis, *Villagruys* ou *Villagrua*, Troyes; d. de Pont-sur-Seine; Saint Médard et Sainte Syre; l'évêque.

Eglise à trois nefs du seizième siècle, presque carrée; très-belle tour. A Marival il y avait une chapelle de Saint-Edme, à la nomination de l'évêque de Troyes.

Villemaréchal, *Villa marescalis*, Sens; d. de Milly; Saint Pierre-ès-Liens; l'archevêque.

Chœur et sanctuaire du douzième ou treizième siècle.

Villemareuil, *Villa Marolii* ou *Villameroia*, Meaux; d. de Coulommiers; Saint Jacques et Saint Christophe; le seigneur du lieu.

L'église bâtie à la fin du quinzième siècle par Charles de Buz tombait en ruines; elle a été remplacée par une char-

Digitized by Google

mante église dans le style du treizième siècle, qui a été bénie par l'évêque de Meaux le 8 novembre 1874.

Villemer, *Villa maris*, Sens; d. de Milly; l'Assomption de la Sainte Vierge et Saint André; l'archevêque.

Chœur et sanctuaire du treizième siècle; chapiteaux remarquables.

Villenauxe-la-Petite, *Villanoxa parva*, Sens; d. de Trainel; l'Assomption de la Sainte Vierge; le chapitre de Sens.

Grande et belle église à trois nefs; le mélange du plein cintre et de l'ogive annonce l'époque de transition, fin du douzième siècle ou première moitié du treizième.

Villeneuve-les-Bordes ou le-Comte, *Villa nova Comitis*, Sens; d. de Montereau; la Sainte Vierge et Saint Blaise; l'abbé de Sainte-Colombe-lez-Sens.

Villeneuve-le-Comte, *Villa nova Comitis*, Meaux; d. de Rozoy; la Nativité de la Sainte Vierge; les religieux de Saint-Germain-des-Prés.

Chapelle de Saint-Jean-Baptiste à la collation des mêmes religieux. Eglise de moyenne grandeur, l'une des plus remarquables du diocèse, tout entière du treizième siècle; flèche élancée au-dessus du bas-côté gauche. Ce gracieux monument a été parfaitement restauré, de 1861 à 1870, aux frais de l'Etat.

Villeneuve-Saint-Denis, *Sanctus Dionysius de Villâ novâ*, Paris; d. de Lagny; Saint Denis; les religieux de Saint-Denis.

Villeneuve-la-Hurée, *Villa nova fortunata* ou *Villa nova juxtà Venulam*, Meaux; d. de Rozoy; Saint Martin; l'évêque.

Petite église restaurée depuis quelques années par Mme Brochant de Villiers, et bénie par l'évêque de

Digitized by Google

Meaux le 25 octobre 1863. Cette commune a été réunie à celle de Voinsles en 1842.

Villeneuve-sous-Dammartin, *Villa nova subtus Dampnum Martinum*, Meaux ; d. de Dammartin ; Saint Pierre ; l'évêque.

L'église, à trois nefs, du seizième siècle, est beaucoup trop basse.

Villeneuve-sous-Thury, *Villa nova subtus Thoriacum*, Meaux; d. d'Acy; Saint Laurent; le prieur de Sainte-Céline.

Aujourd'hui du diocèse de Beauvais, réunie pour le culte à Autheuil, canton de Betz.

Villeneuve-sur-Bellot, *Supra Moram*, Soissons ; d. de Montmirail ; Saint Remi ; l'abbé de Chézy.

Grande église à trois nefs de plusieurs styles; dans le collatéral de gauche, arcature à plein cintre, ce qui suppose le douzième siècle; le clocher probablement du treizième; fenêtres ornées dans le sanctuaire un peu plus récentes ; enfin partie de la nef refaite au seizième.

Villenoy, *Villa nova*, Meaux ; d. de Claye ; Sainte Aldegonde ; l'évêque.

C'était une des quatre filles de l'évêché. Dominique Seguier fit rebâtir l'église en 1648. Chapelle de Sainte Madeleine , dépendant de Saint-Martin-des-Champs de Paris.

Villeparisis, *Villa Parisiaca* ou *Villa Parisium*, Paris ; d. de Chelles ; Saint Martin ; l'archevêque.

Prieuré de Notre-Dame-de-Grosbois , ordre de Saint-Benoît, à la collation du prieur de Gournay; réduit à une petite chapelle, but de pèlerinage; aujourd'hui sur le territoire de Claye.

Digitized by Google

VILLEROY, *Villa regis*, Meaux; d. de Claye; Saint Pierre et Saint Denis; le prieur de Sainte-Céline.

VILLE-SAINT-JACQUES, *Villa sancti Jacobi*, Sens; d. de Milly; Saint-Jacques-le-Majeur; l'archevêque.
Petite église dont le chœur est du treizième siècle. Le reste beaucoup plus moderne.

VILLEVAUDÉ ou SAINT-MARCEL, *Villa validata* ou *Villa vaude*, Paris; d. de Chelles; Saint Marcel; le prieur de Gournay.
Il y a eu anciennement à Montjay une cure et un prieuré de Saint-Christophe, dépendant de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois.

VILLIERS-EN-BIÈRE, *Villare* ou mieux *Villaria in Bieriâ*, Sens; d. de Melun; Saint Eloi; l'archevêque.
Simple chapelle où l'on trouve quelques traces du treizième siècle.

VILLIERS-SAINT-GENEST, *Villare* ou *Villaria sancti Genesii*, Meaux; d. d'Acy; Saint Denis et Saint Genest; l'évêque.
Aujourd'hui du diocèse de Beauvais, canton de Betz.

VILLIERS-SAINT-GEORGES, *Villare* ou *Villaria domini Georgii*, Sens; d. de Provins; Saint Georges; l'archevêque.
A droite du chœur, chapelle romane qui doit remonter au douzième siècle; le sanctuaire peut être du treizième.

VILLIERS-SOUS-GRÈS, *Villaria* ou *Villare prope Grayum* ou *subtus Gressum*, Sens; d. de Milly; Saint Etienne; l'abbé de Molesmes.
Il y avait dans l'église un prieuré simple, ordre de Saint-Benoît, à la collation de l'abbé de Molesmes. Eglise à une seule nef voûtée, tout entière du treizième siècle.

VILLIERS-SUR-MORIN, *Villaria*, *Villare juxta Moram*, ou

Digitized by Google

Mucram, Meaux; d. de Crécy; Saint Remi; le Chapitre de Meaux.

Eglise moderne rebâtie en 1764.

VILLIERS-LES-RIGAUD, *Villaria*, *Villare Rigaldi*, Meaux; d. de Gandelu; Saint Denis; l'évêque.

Il y avait une chapelle de Sainte-Marie-Egyptienne, à la collation de l'évêque. L'église n'existe plus; la commune a été réunie à celle de Congis en 1792.

VILLIERS-SUR-SEINE, *Villaria supra Sequanam,* Sens; d. de Traînel; Saint Agnan; l'archevèque.

VILLUIS, *Villa*, *Vilhuis*, Sens; d. de Trainel; Saint Martin; l'archevêque.

Une seule nef très-large; les fenêtres du chevet et les moulures romanes du portail indiquent une construction primitive du treizième siècle, ou même du douzième. Il y avait dans la paroisse une chapelle appartenant aux religieux de Saint-Germain-des-Prés.

VIMPELLES, *Vimpulia* ou *Vinipolia* ou *Vicus Pelagii*, Sens; d. de Montereau; Saint Cyr; l'archevêque.

Eglise du treizième ou quatorzième siècle, avec un collatéral à gauche, du seizième; très-beau clocher achevé en 1550.

VINANTES, *Vinantes* ou *Vicus nantis,* Meaux; d. de Dammartin; l'Assomption de la Sainte Vierge. Prieuré-cure, ordre de Saint-Augustin, à la collation du collége Louis-le-Grand.

Petite église à trois nefs dans le style du seizième siècle.

VINCY-MANŒUVRE, *Vinciacum et Malum* ou *Magnum opus*, Meaux; d. d'Acy; la Nativité de la Sainte Vierge; l'évêque.

Il y a eu autrefois une église à Manœuvre, dédiée à Saint Jean-Baptiste.

Digitized by Google

Voinsles, *Venula*, Meaux; d. de Rozoy; Saint Etienne; le Chapitre de Paris.

Le chœur et le sanctuaire offrent quelques détails intéressants du douzième ou treizième siècle.

Voisenon, *Vasenon*, hameau de Saint-Barthélemy de Melun, n'a jamais eu d'église. Il a reçu le titre de commune dès la formation du département.

Voulton, *Vultunum*, Sens; d. de Provins; l'Assomption de la Sainte Vierge; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin; primitivement l'abbé d'Essommes, et depuis 1755 l'archevêque.

Ce prieuré, fondé en 1087 par Raynaud de Voulton, dépendait de l'abbaye d'Essommes, qui y envoya les premiers religieux. Le titre en fut réuni à cette abbaye en 1755, et dès lors le curé, qui portait le nom de trésorier, eut son presbytère particulier. L'église de Voulton, à trois nefs et trois absides, est une des plus remarquables du diocèse. Son architecture un peu lourde annonce la première moitié du treizième siècle.

Voulx, *Vois*, Sens; d. de Marolles; l'Assomption de la Sainte Vierge; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'abbé de Saint-Jean-lez-Sens.

Grande église à une seule nef; portail du treizième siècle; une chapelle du seizième, à gauche du chœur. Cette église a été bien restaurée depuis quelques années par les soins du curé, M. Leroy; le maître-autel en pierre, style du treizième siècle, donné par Mme de Chevry, a été consacré le 18 octobre 1874 par Mgr de Marguerye, ancien évêque d'Autun.

Vulaines, près Provins, *Villanæ*, ou *Villenæ*, mieux *Vulane*, Sens; d. de Provins; Saint Léger et Saint Blaise; prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin, à la collation de l'abbé de Saint-Jacques de Provins.

Digitized by Google

L'église, dont le chœur seul sert au service divin, a eu autrefois trois nefs; le peu qui subsiste est une assez belle construction du treizième siècle.

Vulaines-sur-Seine, *Vullanæ juxtà Hericiacum*, Sens; d. de Montereau; Saint Eloi et Saint Fiacre; l'archevêque.

Yèbles, *Ebula*, Sens; d. de Melun; Saint Martin; l'archevêque.

Eglise à deux nefs; chœur et moitié du collatéral du treizième siècle.

Nota. — Nous croyons devoir prévenir le lecteur qu'il n'y a rien d'absolu dans nos appréciations sur l'âge de nos églises. A défaut de documents historiques, ce qui est pour nous le cas le plus ordinaire, il est très-difficile d'assigner une époque précise aux monuments. Telle construction peut aussi bien se rapporter à la seconde moitié d'un siècle qu'à la première moitié du siècle suivant.

OBSERVATIONS.

Pendant l'impression de nos dernières feuilles, la commune de Lizines a obtenu pour son église le titre de succursale, ce qui porte le nombre de nos paroisses à 441 au lieu de 440. Le lecteur pourra facilement faire les corrections devenues nécessaires aux pages 269, 273, 276 et 284.

Dans un ouvrage qui renferme tant de détails et de dates, il est impossible qu'il ne se soit pas glissé quelques fautes; nous prions instamment ceux qui en découvriront de vouloir bien nous les signaler.

Digitized by Google

LISTE DES ÉVÊQUES DE MEAUX

PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES ÉVÊQUES DE MEAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

Digitized by Google

9 c

FAUTES A CORRIGER.

Page 46. — Pierre de Cuisy, — *lisez* Pierre III de Cuisy.
Page 66. — Pierre IV, — *lisez* Pierre VI.
Page 124, *note*. — évêque d'Aix, — *lisez* évêque d'Aire.
Pages 263 et 264, *note*. — Pagnus, — *lisez* Pagus.

Meaux. — Imprimerie A. Cochet.

185
69 179 AA A 30

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN

3 9015 06863 1491





Digitized by Google

